295912
Smith Inst.
12
19

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de cette seconde série ont été fournis par

MM.

Michelin.
Millet.
Boissonneau.
de Boissy.
Boudier.
de Brême.
Buquet.
Burmeister.
Caillaud.
de Castelnau.
Chenu.
Chevrolat.
Ad. Delessert.
Deshayes.
Desjardins.
Desmurs.
Doumet.
Dupont.
Duvernoy.
Feisthamel.
Fischer de Waldheim.
de Fréminville.
Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.
Gerbe.
Germar.
Gervais.
Gory.
Goudot (Just.).
Guérin-Méneville.
Guichenot.
Hope.
Jay.
Kiener.
de Lafresnaye.
de Laizer.
Alex. Lefebvre.
Leseleuc.
Lesson.
Liénard.
de Longuemare.
Mannerheim.
Maravigna.
Marc.
Martin Saint-Ange.
Mittre.
de Motschoulsky.
de Parieu.
Parzudaki.
Pecchioli.
Percheron.
Petit de la Saussaye.
Pictet.
de Quatrefages.
Quoy.
Raulin.
Reiche.
Récluz.
de Romand.
Rondani.
Emmanuel Rousseau.
Schlegel.
de Sélys-Longchamps.
Schiodte.
de Spinola.
Temminck.
Vanderhoeven.
Verreaux (Jules).
Westwood.

IMPRIMERIE DE Mme Ve BOUCHARD-HUZARD,
RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÉONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — SIXIÈME ANNÉE.

ANNÉE 1844.

Smithsonian Institution
314533
National Museum

PARIS,

Mme Ve ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1844.

31433

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840, 1841, 1842, 1843 et 1844

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

MAMMIFÈRES.

		Planches.
Centetes armatus	1839.	2.
— setosus	1839.	1.
Dactylomys typus	1840.	20.
Echimys albispinus	1840.	26.
— hispidus	1840.	27.
— setosus	1840.	25.
Ericulus nigrescens	1839.	3 et 4.
Felis Geoffroyi	1844.	57.
— pajeros	1844.	58.
— senegalensis	1839.	10.
Galidia concolor	1839.	15.
— elegans	1839.	14 et 17.
— olivacea	1839.	16.
Galidictis striata	1839.	18 et 19.
Ichneumia albicauda	1839.	11.
— albescens	1839.	12 et 13.
Mustela plesictis	1839.	5.
Nelomys Blainvillii	1840.	22.
— cristatus	1840.	21.
— didelphoides	1840.	24.
— semivillosus	1840.	23.
Ouistiti (placenta à deux lobes)	1844.	56.
Proteles Lalandii	1841.	30.
Rongeurs épineux	1840.	28 et 29.
Sciurus Delessertii	1842.	31 à 34.
Sorex (monogr.)	1842.	38 à 54.
Tarsipes rostratus	1842.	35 à 37.
Urotrichus talpoides	1842.	55.
Vespertilio murinus	1839.	6 à 9.

Planches.

OISEAUX.

ACANTHISITTA tenuirostris	1842.	27.
ARDEA grus	1844.	47.
— helias	1844.	49.
— helias (œuf de l')	1843.	38.
— scolopacea	1844.	46.
CATAMBLYRHYNCHUS diadema	1843.	34.
CHLOROPSIS auriventris	1840.	17.
CONIROSTRUM albifrons	1843.	35.
CONOPHAGA ruficeps	1844.	51.
COCCOTHRAUSTES cinerea	1843.	30.
COTINGA aureo-pectus et arcuata	1843.	39 et 40.
— lamellipennis	1839.	9.
CROTOPHAGA ani (œuf)	1843.	36.
CYCLARHIS nigrirostris	1843.	33.
CYPSELUS leuconotus	1840.	20.
DENDROCOLAPTES Perrotii	1844.	54.
— triangularis	1843.	32.
FRANCOLINUS nivosus	1840.	18.
GALLIRALLUS brachypterus	1842.	24.
GUIRACA cinerea	1843.	30.
HETERORHYNCHUS olivaceus	1839.	10.
ICTERUS guttulatus	1844.	52.
LAMPROTES albocristatus	1844.	50.
MELLIPHAGA cincta	1840.	11.
MELLITHREPTUS olivaceus	1839.	10.
MERULAXIS orthonyx	1844.	53.
MESITES variegata	1839.	5 et 6.
MUSCICAPA variegata	1840.	19.
NUMENIUS arcuatus	1844.	48.
ORIOLIA Bernieri	1839.	4.
ORNISMYA Clarisse	1842.	26.
— ensifera	1840.	15.
— heteropogon	1840.	12.
— microrhyncha	1840.	16.
— Paulinæ	1840.	13.
— Temminckii	1840.	14.
ORPHEUS longirostris	1839.	1.
ORTHONYX heteroclytus	1839.	8.
OVOGRAPHIE ornithologique	1842.	25.

		Planches.
PASSERINA Leclancherii	1841.	22.
PHILEPITTA sericea	1839.	3.
PICA Sanblasiana	1842.	28.
PICUS magellanicus	1843.	31.
PIPRA chrysoptera et Candei	1843.	44 et 45.
PLOCEUS melanotis	1839.	7.
RALLUS variegatus	1844.	49.
RUPICOLA peruviana (œuf)	1843.	37.
STERNA tereticollis	1842.	29.
SYLVIA Cetti	1840.	21.
TANAGRA (ramphocelus) Luciani	1839.	2.
— nigroviridis	1843.	43.
— Parzudakii	1843.	41.
— Pretrei	1843.	42.
— Vassorii	1841.	23.

POISSONS.

CESTRACION Quoyi	1840.	3.
CHIRONECTES maculatus	1840.	2.
ORTHAGORISCUS lanceolatus	1841.	4.
POLYPTERUS senegalus	1839.	[illegible].

REPTILES.

TRIGONOCEPHALUS Lansbergii	1841.	1.

MOLLUSQUES.

ANATINA hispidula	1844.	102 et 103.
— Liautaudi	1844.	104.
ANOMIA macrochisma	1841.	34.
ARCA trapezia	1840.	21.
— turgidula	1844.	84.
ARTHEMIS reticulata	1844.	110.
BUCCINUM Tinei	1840.	24.
BULIMUS clavator	1844.	94.
— fulguratus	1843.	62.
— Goudotii	1843.	67.

		Planches.
Bulimus malleatus	1843.	61.
— Powisianus	1843.	65.
— subsemiclausus	1843.	66.
— succineoides	1841.	31.
Cancellaria Cumingiana	1844.	112.
Carocolla subplanata	1843.	68.
Cardilia (monographie du G.)	1844.	99 à 101.
Cardium californiense	1841.	47.
— Laperousii	1841.	48.
Castalia Duprei	1843.	77 à 78.
Chironia Laperousii	1840.	12.
Clavagella (monogr. des)	1842.	49 à 52.
Conus Delessertii	1843.	72.
Coreula decussata	1844.	105.
Cyclostoma chlatratula	1843.	74.
— Cuvierianum	1842.	55.
— Deshayesianum	1844.	98.
— melanostoma	1842.	56.
— naticoides	1843.	73.
Cypricardia Duperreyi	1841.	27.
Cytherea æquilatera	1840.	22.
Delphinula Lajonkairii	1839.	6.
Deshayesia parisiensis	1844.	111.
Ervilia (monographie du G.)	1844.	95 et 96.
Fasciolaria Antonii	1844.	92.
Fusus Blosvillei	1844.	85.
Gastrochæna modiolina	1843.	69 à 71.
Helix Archiaci	1844.	88.
— auriculina	1841.	33.
— Caillaudii	1839.	5.
— Coquii	1844.	88.
— Drouetii et Denainvillierii	1839.	8.
— Dupetithouarsii	1841.	30.
— Duvalii	1844.	93.
— Lartetii	1844.	89.
— Leprieurii	1841.	32.
— Moroguesi	1844.	87.
— nicobarica	1839.	3.
— politula	1844.	90.
— Potiezi	1844.	89.
— Ramondi	1844.	87.

		Planches.
HELIX rara	1844.	90.
— Vialai	1844.	89.
LIMAX rustica	1843.	63.
LUCINA corrugata	1843.	82.
— cristata	1843.	60.
— gibbia	1844.	107.
— vitrea	1844.	106.
LUTRARIA compressa	1839.	4.
MELANIA crenularis	1844.	83.
MESODESMA lata	1843.	80.
MITRA Santangeli	1840.	23.
MODIOLA cultellus	1840.	13.
MUREX Cleryi	1842.	54.
— macropterus	1841.	38.
NATICA Reclusiana	1841.	37.
— janthostoma	1841.	45.
— sanguinolenta	1841.	46.
PALUDINA decipiens	1843.	63.
PETRICOLA arcuata	1840.	19.
— Cordierii	1840.	18.
— cylindracea	1840.	20.
PHOLAS concamerata	1840.	17.
— Janelli	1840.	14 à 16.
— spathulata	1843.	79.
PLANAXIS breviculus	1844.	108.
— Savignyi	1844.	109.
PLEUROTOMA sinistralis	1839.	1.
— Deshayesii	1840.	11.
— Kienerii	1840.	10.
PSAMMOBIA orbicularis	1839.	7.
PUPA arata	1843.	75.
— Jehennei	1843.	76.
PURPURA albo-marginata	1841.	44.
— Blosvillei	1844.	85.
— chrysostoma	1844.	86.
— emarginata	1841.	25.
— Freycinetii	1841.	26.
— iodostoma	1842.	58.
ROSTELLARIA Powisii	1842.	53.
SAXICAVA legumen	1841.	29.
— pholadis	1841.	40.

		Planches.
Siphonaria scutellum	1841.	35.
Solen Michaudii	1839.	2.
Tellina ligamentina	1843.	81.
Terebratula lenticularis	1841.	41.
— zelandica	1841.	42.
Turbinella Philbertii	1844.	91.
— tessellata	1844.	97.
Turbo Jourdani	1840.	9.
— digitatus	1841.	36.
Unio bigerrensis et manca	1843.	64.
Velutina Mulleri	1841.	28.
Venerupis Petitii	1841.	39.
— gigantea	1841.	43.
Vitrina sigaretina	1842.	59.
Voluta Delessertiana	1842.	57.

ANNÉLIDES.

Aonia foliacea	1843.	2.
Eunice zonata	1843.	2.
Lombrineris pectinifera	1843.	2.
Malacoceros Girardi et longirostris	1843.	3.
Phyllodoce saxicola	1843.	1.

CRUSTACÉS.

Cerataspis monstrosus	1839.	1.

ARACHNIDES.

Cosmetus flavicinctus	1842.	5.
Gonyleptes planiceps	1842.	2.
Phalangodus anacosmetus	1842.	4.
Salticus manducator	1841.	1.
Stygnus inflatus	1842.	3.

Planches.

INSECTES.

ADESMIA candidipennis	1841.	60.
— Langii	1844.	139.
— marginipennis	1841.	61.
ACANTHOPUS splendens	1841.	68.
ÆGOIDUS peruvianus	1840.	29.
AGRYPNUS pictipes	1843.	107 à 113.
AMBLYSOMA Latreillii	1841.	80.
AMMOPHILA cyaniventris	1843.	114 à 116.
— elongata et nitida	1843.	122.
AMPHIDESMUS Nietii	1844.	146.
AMPHIONYCHA luctuosa	1844.	138.
ANODONTYRA tricolor	1841.	81.
ANTHIA Mannerrheimii	1844.	149.
— marginipennis	1839.	14.
— costata	1839.	15.
— Caillaudii	1839.	16.
APIS daurica	1843.	122.
ASCALAPHUS Napoleo	1842.	92.
ASTHENIA fasciata	1842.	94.
BACTERIA bogotensis, Roulinii, quindensis	1843.	125.
BOLBOCERAS bocchus	1841.	71.
BOMBUS melinoides	1843.	122.
BOMBYX cinnamomea et socialis	1839.	22.
— affinis et dedecora	1839.	23.
BRACON lanceolator	1844.	137.
BUPRESTIDES (métam. des)	1843.	120 et 121.
CALCAR? inhumatus	1842.	89.
CALLIPOGON Lemoinei	1842.	98.
CALLYDRIAS amphitrite	1839.	18.
CALOCOMUS Kreuchelyi	1840.	50.
— lycius	1840.	51.
CARABUS luxuriosus	1844.	151.
CEBRIO Chevrolatii	1844.	145.
CENTRIOPTERA caraboides	1843.	126.
CENTROTUS horrificus	1841.	82.
CERCOPTERA Banonii	1839.	12.
CHELOCHEIRUS atrox	1839.	27.

		Planches.
CHRYSEIDA superciliosa	1840.	42.
CICINDELA ærea	1841.	58.
— Douei	1840.	45.
— humeralis	1841.	59.
— radians	1841.	57.
CLERUS mexicanus, assimilis, venator, nigromaculatus, Silbermannii, quadrinotatus, zebra, albo-fasciatus et nitidus	1843.	107 à 113.
COELOCNEMIS californica et dilaticollis	1844.	133.
CORDULIA splendens	1843.	117.
CRAMBUS concinnalis	1839.	26.
CRATOSOMUS consularis	1844.	142.
CTENIOSCHELUS Goryi	1841.	69.
CTENODACTYLA bicolor	1843.	119.
CYCLOUS solitarius	1843.	107 à 113.
CYLLOCERIA marginator	1839.	9.
— caligata	1839.	10.
CYMATODERA pallidipennis et discoidalis	1843.	107 à 113.
DEILEPHILA eras	1839.	21.
DELOCRANIA cossyphoides	1844.	131.
DENDROBIAS basalis	1840.	33.
DERESTENUS quadrilineatus	1843.	108.
DIORYMERUS Pradieri et lancifer	1839.	13.
DRIMOSTOMA mexicanum	1841.	64.
DYNASTES elephas	1843.	109 et 110.
— hyllus	1843.	111 et 112.
DYTISCUS habilis	1841.	65.
ENEMA Inpercus et endymion	1843.	107 à 113.
ELEODES gigantea, sulcipennis, pimelioides	1843.	127 à 129.
— grandicollis	1844.	130.
EUCALLIA Boussingaultii	1844.	144.
EUMENES venusta	1843.	122.
EUPHOLUS Schœnherii et Chevrolatii	1842.	96.
— Petitii, Geoffroyi, Tupinierii et Cuvierii.	1842.	97.
FERONIA excavata	1844.	152.
GALISSUS cyanopterus	1840.	28.
— biplagiatus	1841.	67.
GEOTRUPES Douei	1841.	71.
GYRETES leionotus	1843.	107 à 113.
GYRINUS parcus	1843.	107 à 113.
HECATHESIA thyridion	1839.	21.

		Planches.
HELLUO cruciatus	1840.	47.
HETEROPALPUS pretiosus	1843.	118.
HEXODON Montandonii	1841.	62.
HISPA Leseleucii	1844.	143.
HYMÉNOPTÈRES fouisseurs	1843.	114 à 116.
— de Russie	1843.	122.
LACCOPHILUS fasciatus	1843.	107 à 113.
LITHOSIA liboria	1839.	26.
LUCANUS Chevrolatii	1840.	44.
LYCISCA raptoria	1840.	43.
— Romandi	1841.	84.
MACRODACTYLUS dimidiatus	1844.	147.
MECOSARTHRON buphagus	1840.	52.
MEGACEPHALA angustata	1841.	55.
— impressa	1841.	56.
MEGALOCERA rubricollis	1842.	88.
MEGASTYLUS cruentator	1839.	6.
MELECTA fasciculata et 14 punctata	1843.	122.
MELISSODES Fonscolombei	1841.	70.
MOLURIS Bertolonii	1844.	148.
MONOMMA resinorum	1842.	87.
MYRMECOPTERA egregia	1843.	124.
MYZINE spinosa et arcuata	1843.	122.
NECRODES analis	1843.	107 à 113.
NECTANEBUS Fischeri	1840.	54.
OSPRYNCHOTUS capensis	1841.	75.
OXYCHEILA aquatica	1844.	132.
OXYGONIA dentipennis	1843.	124.
OZODERA xanthospilos	1840.	37.
PACHYRHYNCHUS biplagiatus	1842.	95.
PAPILIO archidamas	1839.	17.
PASSALUS (monographie)	1841.	77 à 79.
— (monographie, suppl.)	1844.	134 à 135.
PAUSIDES (observations sur les)	1841.	76.
PELECINUS clavator	1842.	93.
— Guerinii	1840.	49.
— polycerator	1840.	48.
— polyturator	1840.	49.
— Duponchelii et Spinolæ	1842.	86.
PHACELLUS Latreillei et Dejeanii	1839.	5.
PHOEDINUS Debauvei	1840.	31.

		Planches.
PHOEDINUS lanio	1840.	30.
— microthorax	1840.	32.
PHONIUS sanguinipennis	1843.	197.
PHRICODUS histrix	1840.	40.
PIERIS enarete et ega	1839.	18.
PLEUROSOMA sulcatum	1844.	136.
POLYBLASTUS Drewseni et alternans	1839.	8.
— palæmon	1839.	7.
POMPILUS Graelsii et Bretonii	1843.	115.
POMPILUS Paulinierii	1843.	116.
— sesquilaterus et alienus	1843.	122.
PROCERUS (monographie du G.)	1844.	150 et 151.
PROCRIS melas et viridi-pulverulenta	1839.	11.
PTERELACHISUS Berteii	1842.	106.
RHISOTROGUS dispar	1841.	72.
SAPERDA cinerea	1841.	74.
SATURNIA Laplacei	1839.	24 et 25.
— Perrottetii	1843.	123.
SATYRUS Coctei	1839.	11.
— Montrolii	1839.	20.
— singa et philerope	1839.	19.
SCARABÆUS Jupiter	1840.	46.
SCOLIA rufiventris	1843.	122.
SEMINOTA Leprieurii	1840.	41.
SMILIA bifoliata	1841.	83.
SPHALLOMORPHA nitiduloides	1844.	140.
SPHENISCUS ferrum equinum	1839.	4.
SPHEX Paulinierii	1843.	114.
— obscura	1843.	122.
SPHINX Annei	1839.	2.
SPHOENOGNATHUS Feisthamelii	1840.	39.
— prionoides	1839.	1.
STEMMODERUS singularis	1842.	91.
STENASPIS unicolor	1840.	38.
— rimosus	1841.	66.
STENIDIA Edwardsii	1843.	119.
STIPHYLUS quadripunctatus	1841.	63.
SYSTROPUS eumenoides (monogr.)	1842.	90.
SYTARIS rufipes	1841.	73.
TENTHREDO nyctea et grossulariæ	1843.	122.
TESSEROCERUS insignis	1839.	3.

		Planches.
TETRAONYX flavipennis	1844.	141.
THYNNIDES (matériaux sur les)	1842.	99 à 105.
TMESIDERA rufipennis	1841.	85.
TRACHYDERES badius	1840.	36.
— blandus	1840.	35.
— juvencus	1840.	34.
TRICHODERES pini	1843.	113.
TRIGONALIS Hahnii	1840.	53.

ZOOPHYTES.

FLABELLINA Lessonii	1843.	6.
FUNGIA distorta	1843.	5.
GEMMIPORA fungiformis	1840.	2.
LAMINOPORA contorta	1842.	3.
LICHENOPORA glomerata	1840.	1.
MYRIAPORA gracilis	1842.	4.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de ce volume ont été fournis par

MM.

de Boissy.
Caillaud.
Deshayes.
Doumet.
Kiener.
Lesson.
Maravigna.
Michelin.
Millet.
Petit de la Saussaye.
Quoy.
Récluz.

IMPRIMERIE DE Mme Ve BOUCHARD-HUZARD,
RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE,
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÉONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SECTION.

MOLLUSQUES ET ZOOPHYTES.

ANNÉES 1839 A 1844.

PARIS,
Mme Ve ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

1844.

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840, 1841, 1842, 1843 et 1844

DE LA DEUXIÈME SECTION.

Première centurie.

MOLLUSQUES.

		Planches.
Anomia macrochisma	1841.	34.
Arca trapezia	1840.	21.
— turgidula	1844.	84.
Buccinum Tinei	1840.	24.
Bulimus clavator	1844.	94.
— fulguratus	1843.	62.
— Goudotii	1843.	67.
— malleatus	1843.	61.
— Powisianus	1843.	65.
— subsemiclausus	1843.	66.
— succineoides	1841.	31.
Caracolla subplanata	1843.	68.
Cardium californiense	1841.	47.
— Laperousii	1841.	48.
Castalia Duprei	1843.	77 à 78.
Chironia Laperousii	1840.	12.
Clavagella (monogr. des)	1842.	49 à 52.
Conus Delessertii	1843.	72.
Cyclostoma chlatratula	1843.	74.
— Cuvierianum	1842.	55.
— melanostoma	1842.	56.
— naticoides	1843.	73.
Cypricardia Duperreyi	1841.	27.
Cytherea æquilatera	1840.	22.
Delphinula Lajonkairii	1839.	6.
Fasciolaria Antonii	1844.	92.

		Planches.
Fusus Blosvillei	1844.	85.
Gastrochæna modiolina	1843.	69 à 71.
Helix Archiaci	1844.	88.
— auriculina	1841.	33.
— Caillaudii	1839.	5.
— Coquii	1844.	88.
— Drouetii et Denainvillierii	1839.	8.
— Dupetithouarsii	1841.	30.
— Duvalii	1844.	93.
— Lartetii	1844.	89.
— Leprieurii	1841.	32.
— Moroguesi	1844.	87.
— nicobarica	1839.	3.
— politula	1844.	90.
— Potiezi	1844.	89.
— Ramondi	1844.	87.
— rara	1844.	90.
— Vialai	1844.	89.
Limax rustica	1843.	63.
Lucina corrugata	1843.	82.
— cristata	1843.	60.
Lutraria compressa	1839.	4.
Melania crenularis	1844.	83.
Mesodesma lata	1843.	80.
Mitra Santangeli	1840.	23.
Modiola cultellus	1840.	13.
Murex Cleryi	1842.	54.
— macropterus	1841.	38.
Natica Reclusiana	1841.	37.
— janthostoma	1841.	45.
— sanguinolenta	1841.	46.
Paludina decipiens	1843.	63.
Petricola arcuata	1840.	19.
— Cordierii	1840.	18.
— cylindracea	1840.	20.
Pholas concamerata	1840.	17.
— Janelli	1840.	14 à 16.
— spathulata	1843.	79.
Pleurotoma sinistralis	1839.	1.
— Deshayesii	1840.	11.
— Kienerii	1840.	10.

		Planches.
PSAMMOBIA orbicularis	1839.	7.
PUPA arata	1843.	75.
— Jehennei	1843.	76.
PURPURA albo-marginata	1841.	44.
— Blosvillei	1844.	85.
— chrysostoma	1844.	86.
— emarginata	1841.	25.
— Freycinetii	1841.	26.
— iodostoma	1842.	58.
ROSTELLARIA Powisii	1842.	53.
SAXICAVA legumen	1841.	29.
— pholadis	1841.	40.
SIPHONARIA scutellum	1841.	35.
SOLEN Michaudii	1839.	2.
TELLINA ligamentina	1843.	81.
TEREBRATULA lenticularis	1841.	41.
— zelandica	1841.	42.
TURBINELLA Philbertii	1844.	91.
TURBO Jourdani	1840.	9.
— digitatus	1841.	36.
UNIO bigerrensis et manca	1843.	64.
VELUTINA Mulleri	1841.	28.
VENERUPIS Petitii	1841.	39.
— gigantea	1841.	43.
VITRINA sigaretina	1842.	59.
VOLUTA Delessertiana	1842.	57.

ZOOPHYTES.

FLABELLINA Lessonii	1843.	6.
FUNGIA distorta	1843.	5.
GEMMIPORA fungiformis	1840.	2.
LAMINOPORA contorta	1842.	3.
LICHENOPORA glomerata	1840.	1.
MYRIAPORA gracilis	1842.	4.

ERRATA.

Le texte du *Bulimus fulguratus*, planche 62, porte, par erreur, le n° 53, *lisez* no 62. — C'est par erreur que la coquille décrite et représentée pl. 85 porte le nom générique de *Fusus*, lisez PURPURA.

Les articles composant cette première centurie sont répartis ainsi qu'il suit dans les années 1839 à 1844.

1839.	Mollusques.....	8 pl.	Total.....	8 pl.
1840.	Mollusques.....	14	Total.....	16
	Zoophytes	2		
1841.	Mollusques.....	24	Total.....	24
1842.	Mollusques.....	8	Total.....	10
	Zoophytes	2		
1843.	Mollusques.....	22	Total.....	24
	Zoophytes	2		
1844[1].	Mollusques.....	18	Total.....	18
			Total.....	100

Il a donc paru, dans cette première centurie,

94 planches de Mollusques.
6 planches de Zoophytes.

100

[1] Cette première centurie est terminée dans la sixième livraison du *Magasin de Zoologie* complet, ou dans la vingt-neuvième livraison de la seconde section (1844).

M2

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

[illegible] LIVRAISON. — ANNÉE 18[illegible]

MAMMIFÈRES,	n° 56	ANNÉLIDES,	n°
OISEAUX,	n°	CRUSTACÉS,	n°
REPTILES,	n°	ARACHNIDES,	n°
POISSONS,	n°	INSECTES,	n°
MOLLUSQUES,	n° 87 à 94	ZOOPHYTES,	n°

Smithsonian Institution
National Museum.

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1839 ET SUIVANTES.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus types de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés.	16 fr.,	par la poste	18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	—	15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	—	15 fr.

MÉMOIRE

SUR UN

PLACENTA A DEUX LOBES SYMÉTRIQUES

CHEZ UN FOETUS D'*OUISTITI*;

par M. G. J. M. Martin Saint-Ange, D. M. P.

La difficulté de se procurer l'Hapale, quadrumane si rare en Europe, et surtout d'avoir à sa disposition de jeunes embryons de cette espèce à l'état frais, rend la description que nous allons donner incomplète sur quelques points; toutefois l'étude de l'Ovologie y trouvera des faits curieux, propres surtout à jeter un nouveau jour sur le véritable mode de formation du placenta chez les Mammifères en général, et plus particulièrement encore, sur celui du fœtus humain.

C'est à l'extrême bonté de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, professeur au muséum du jardin des plantes, que nous devons la communication des pièces anatomiques qui ont servi à ce travail; malheureusement le fœtus de l'Ouistiti et son placenta avaient été mis dans l'esprit-de-vin trop concentré, et cette circonstance nous a empêché de pouvoir injecter convenablement les vaisseaux placentaires et de les suivre jusqu'aux dernières ramifications.

Le dessin que nous avons cru indispensable de joindre au mémoire a été fait d'après nature et après huit jours d'immersion du fœtus et de son placenta dans l'eau. Malgré

cela, la figure représentant le petit Singe, vu de côté, est restée un peu au dessous de la grandeur réelle. Il en a été de même du placenta; c'est du moins ce que nous a dit M. Pierquin de Gembloux, lorsqu'il est venu, très obligeamment, compléter et confirmer en même temps les renseignements qu'il a déjà publiés dans son remarquable ouvrage sur l'*Idiomologie des animaux*[1].

[1] Nous croyons utile de reproduire ici la note de l'auteur, afin de ne rien omettre des particularités qu'il a signalées, et surtout pour compléter, autant que possible, les faits que nous avons à exposer.

Un ménage de la famille des Callitriches, dit M. Pierquin de Gembloux, fut acheté à Londres, dans le courant de décembre 1842, et transporté chez moi, à Bourges. La défloration, très tardive, eut lieu laborieusement et avec des conséquences excessivement remarquables, le 13 décembre 1843. Le 16 janvier, au matin, la femelle fut trouvée asphyxiée par le froid qui, la veille, avait tué son mâle. Rappelée à la vie, elle accoucha, vers une heure du matin, d'*un fœtus énorme, très bien développé, bien conformé et à terme.* Le fœtus fut trouvé mort auprès de sa mère : le cordon ombilical tenait au jeune Ouistiti, d'une part, et, de l'autre, au placenta, qui avait une odeur spermatique excessivement prononcée. Ce cas de reproduction serait unique en Europe, si Fr. Cuvier n'en avait pas observé un autre à Paris, aussi l'ai-je adressé à l'Académie des sciences, le 17 janvier 1844, par l'entremise de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Dans la nuit du 25 au 26, l'Ouistiti femelle est encore une fois asphyxié par le froid : nous parvenons à la rappeler à la vie : dans la journée elle appela plusieurs fois le mâle, et, après avoir été assez mal, elle mourut le 29, à neuf heures et demie du soir.

Le 27, à huit heures du matin, M. le docteur Lhomme et moi, procédâmes à la nécroscopie. L'animal pesait 317 grammes.

TÊTE. — *Extérieur.* Les muscles temporaux étaient énormes; le coronal ne présentait aucune autre protubérance que celle de la causalité, encore était-elle fort légère, quoique l'animal fût très curieux et d'une intelligence remarquable. L'occipital offrit l'organe de la philogénie énormément développé; elle était très lascive. Les pariétaux étaient à peine saillants par l'effet de la bosse de la destructivité, et pourtant elle aimait à détruire. Les sutures étaient complètes. — *Intérieur.* Cerveau très volumineux, parfaitement lisse. Cette circonstance est hors de doute; car elle fut parfaitement

DSI

En jetant les yeux sur la planche 56, on voit, d'une part, le petit Ouistiti dégagé de ses enveloppes; de l'autre, ces mêmes enveloppes déchirées dans une assez grande étendue (*bb*) pour permettre la sortie du fœtus et le renversement des parties qui entrent dans la composition de

constatée; c'était le point principal de nos nouvelles recherches; ainsi le cerveau ni le cervelet n'avaient, pas même à la loupe, la moindre trace d'anfractuosités. La substance grise ou corticale est très épaisse; la substance blanche l'est un peu moins que chez l'homme, chez lequel c'est l'inverse; dans le cervelet, au contraire, la substance blanche est plus considérable.

POITRINE. — Les poumons, d'un beau rose, très crépitants, étaient parfaitement sains : tous deux présentèrent trois lobes; celui de la base, un peu engorgé à gauche, à cause du décubitus dans l'agonie, est le plus gros; le plus petit est celui du milieu. Le cœur était extrêmement volumineux; ses cavités droites étaient pleines de caillots veineux : il en existait beaucoup moins du côté opposé. Son poids était de 5 grammes avant d'être vidé. Sa forme est exactement celle du cœur humain.

ABDOMEN. — Le péritoine est légèrement enflammé dans toute son étendue; il contient un peu de sérosité. Les intestins sont distendus par des gaz d'une odeur désagréable. Deux foies bien distincts et symétriques, d'un volume considérable, tapissent le diaphragme et remplissent les deux hypocondres au point de recouvrir les reins. La vésicule biliaire, longue, large et pleine, est placée sur le foie gauche, qui a trois lobes. Le lobe de Spigel du foie opposé est beaucoup plus petit que les autres. La rate, parfaitement saine, de la couleur du foie, a la même forme que dans l'homme, présentant deux traces de séparations primitives, quoique non lobulées. Les capsules surrénales sont bien marquées. Les reins n'offrent, comme dans l'homme, aucune marque des divisions antérieures; le droit présente, à l'extérieur, des taches blanches, confluentes, et des granulations à la face postérieure (maladie de Bright); le gauche est à peu près dans le même état (elle urinait considérablement). Intestins très sains : les vaisseaux de l'estomac légèrement injectés; l'organe était fortement distendu par du lait caillé. La *matrice est exactement celle de la femme*, énormément allongée pendant la gestation, puisque, dans les derniers temps, elle arrivait jusqu'à l'estomac : elle est complétement revenue sur elle-même et présente la forme triangulaire de celle de la femme; elle est fermée; une

l'œuf. Cette dernière disposition montre l'insertion du cordon sur le placenta, les rapports de la vésicule vitelline ou ombilicale, et la face interne de l'amnios. La vésicule vitelline (*d*) placée entre le chorion (*ee*) et l'amnios (*ff*) se voit à nu dans la moitié seulement qui est dirigée du côté du fœtus, la membrane amniotique étant enlevée à partir de ce point (*gg*) jusqu'à l'ombilic de l'Ouistiti, afin de bien suivre le trajet des vaisseaux ombilicaux et le pédicule (*h*) de la vésicule vitelline. Toutes les ramifications vasculaires qui proviennent du cordon sont placées entre les membranes chorion et amnios fortement accolées l'une à l'autre. Les vaisseaux situés entre elles sont moins visibles partout où les rapports entre ces deux feuillets membraneux existent. Au fond de l'ouverture artificielle (*bb*) des enveloppes du fœtus on aperçoit la face externe du chorion (*i*) non villeuse, allant d'un lobe à l'autre; de plus, sur les côtés, une partie de la face utérine des masses placentaires. Enfin, pour donner une idée exacte de ces deux gâteaux, nous les avons représentés (fig. 2) vus de face et du côté qui correspond à l'utérus. Les cellules (*b*) qu'on remarque sur tout le disque (A') font

sonde très fine ne peut y pénétrer; point de métrite, seulement le fond de la matrice est encore légèrement sanguinolent, comme après les couches récentes. Les parois du vagin sont peu épaisses et l'organe dépasse de beaucoup les os du pubis.

Cerveau et cervelet	7		1/45
Poumons	5		1/63
Cœur	4		1/79
Foie	25		1/12
Reins et capsules surrénales	3		1/105
Rate	1	0	1/111
Matrice et ovaires	2		1/58
Paquet intestinal	4	6	1/317
Caillots	1		1/317
Corps	264		44
Total égal	317		00

partie de la caduque (*d*) restée adhérente sur chaque masse placentaire (A'A). Au-dessous de la caduque (*d*) soulevée et détachée en partie du chorion, on voit les vaisseaux (*e*) contenus par celle-ci se ramifier à l'infini pour constituer les villosités. La partie du cordon ombilical (*x*) sort de la déchirure que nous avons déjà indiquée exister, représentée dans son état normal, sur les enveloppes de l'œuf.

Après ces détails indispensables pour la bonne intelligence des figures, nous allons décrire l'œuf de l'Ouistiti sans nous préoccuper en ce moment de l'âge du fœtus.

Placenta. Il est d'abord nécessaire de s'entendre sur la valeur qu'on donne généralement à ce mot latin, qui signifie gâteau. En effet, si l'on veut désigner par là un corps mollasse, plus ou moins aplati, circulaire, ovalaire ou réniforme, intermédiaire, pendant la gestation, entre la mère et le fœtus, il est évident que, dans ce cas, nous aurions à décrire ici deux placentas chez l'Ouistiti. D'après cette même manière de voir, l'œuf de la Brebis ou celui de la Vache en présenteraient un bien plus grand nombre encore, puisque le chorion, chez ces animaux, est parsemé d'une multitude de gâteaux plus ou moins aplatis, de forme ronde ou ovale, qui constituent autant de petits placentas. D'un autre côté, si on étend cette définition à l'organe qui, chez la Truie ou la Jument, remplit les mêmes fonctions, il est clair que la véritable acception du mot ne sera pas rigoureuse, puisque, chez ces animaux, les vaisseaux ombilicaux ne constituent pas, par leur entrelacement, un gâteau de forme quelconque, mais bien un chorion entièrement garni de villosités ou de racines vasculaires à peine visibles à l'œil nu. D'après cela, il nous paraît plus convenable, tout en conservant le mot placenta, de désigner par là la fonction et non la forme, sauf à ajouter, pour plus de clarté, placenta à un, à deux, à trois ou à plusieurs lobes. Ainsi, pour nous,

cette partie du fœtus, quelle qu'en soit la disposition, la forme ou l'arrangement, *constitue l'organe qui est destiné à être en contact seulement avec des éléments propres à lui transmettre les matériaux nécessaires à la vie du nouvel être.*

Cela posé, voyons ce que nous présente de particulier l'œuf des Singes Ouistitis.

Le placenta à deux lobes placés l'un vis à vis de l'autre et séparés par une zone du chorion, large d'environ 2 centimètres, est déjà un fait curieux par lui-même, eu égard à l'espèce de Mammifère qui l'a produit. La face interne de chaque lobe est légèrement concave; sur l'une d'elles se voient la vésicule vitelline (*d*) et l'insertion du cordon ombilical; sur l'autre de nombreuses ramifications vasculaires provenant de troncs artériels et veineux que les vaisseaux du cordon lui envoient après avoir fourni au gâteau sur lequel se trouve la vésicule vitelline. Les deux faces externes des deux lobes placentaires présentent sur leur convexité, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, la trace de petites cellules dont la disposition rappelle celle d'une ruche à miel. C'est sur une substance molle rougeâtre, en apparence non organisée et analogue à la caduque, que sont figurées ces espèces d'alvéoles pentagonaux, alvéoles très probablement destinés à recevoir dans leurs parois les vaisseaux provenant de l'utérus, et à mettre ainsi le sang de la mère en contact avec les villosités placentaires.

CORDON OMBILICAL. — Le cordon ombilical (*c*) du fœtus d'Ouistiti est long de 4 centimètres, roulé sur son axe comme celui des autres Mammifères; mais avec cette différence, toutefois, qu'on peut facilement le dérouler et lui donner presque la forme cylindrique. Son enveloppe, déplissée, se compose de la membrane amnios, qui, après avoir recouvert les vaisseaux du placenta à deux lobes, se continue jusqu'à l'ombilic et renferme dans le trajet, outre le conduit ou pédicule de la vésicule vitelline, des vaisseaux artériels et veineux. Les deux artères ombilicales (*i*),

très rapprochées l'une de l'autre à leur sortie de l'abdomen, divergent bientôt sensiblement, et, lorsqu'elles sont arrivées sur le chorion (*ee*), un grand nombre de branches se ramifient dans l'un des lobes du placenta, puis traversent la zone du chorion dans toute sa largeur, sans y fournir de vaisseaux, et vont, en se subdivisant à l'infini, se ramifier sur l'autre lobe du placenta. La veine ombilicale (*k*) se bifurque, immédiatement après sa sortie de l'abdomen, en deux troncs dont le calibre est au moins triple de celui des artères ombilicales. Les deux veines sont situées au dehors des deux artères, dont elles suivent le trajet jusque dans les deux lobes du placenta. Entre les vaisseaux que nous venons de décrire se trouve un filament blanchâtre (*h*) excessivement ténu du côté correspondant à l'abdomen du fœtus, mais plus gros et de forme conoïde vers l'autre extrémité, par laquelle il se continue avec le collet de la vésicule ombilicale. Ce cordon est le résultat de l'oblitération du conduit vitellin et des vaisseaux omphalo-mésentériques qui l'accompagnent. La vésicule vitelline ou ombilicale a, dans son grand diamètre, 9 millimètres, et contient une substance granuleuse de couleur jaune clair, analogue, en apparence, à celle de l'œuf des Oiseaux.

Là se borne la description anatomique que nous avons à faire relativement au placenta à deux lobes chez l'Ouistiti. Maintenant, si l'on se demande comment ces deux lobes si distincts ont pu se former dans un utérus d'ailleurs bien conformé et en tout semblable à celui de la femme, on est forcé d'admettre, d'après les idées que l'on a sur la formation du placenta, ou qu'il n'existe pas de caduque chez les Singes, ou que celle-ci ne se comporte pas comme chez la femme, ou bien enfin que, si elle existe ainsi disposée, elle n'entre pour rien dans la disposition que prend le placenta. Examinons successivement ces trois points :

La membrane caduque existe-t-elle chez les Singes? Tous les auteurs qui ont étudié l'utérus chez ces Mammi-

fères en gestation l'admettent; et, pour n'en citer qu'un seul, je nommerai Hunter. « Les membranes de l'œuf, « dit-il, se composent, chez le Singe, de l'amnios, du « chorion et de la membrane caduque; elles ressemblent « beaucoup aux mêmes membranes dans l'espèce humaine, « seulement *la membrane caduque est beaucoup plus* « *épaisse*, surtout dans la partie qui est située entre l'utérus « et le placenta. » D'après cela, non seulement la caduque existe chez les Singes; mais, de plus, elle présente la même disposition que chez la femme, sans quoi le célèbre auteur anglais, qui a si bien décrit la membrane caduque, en aurait signalé toutes les particularités. Voyons actuellement quel rôle on fait jouer à cette membrane dans l'espèce humaine. L'ovule, dit-on, chemine de la trompe utérine vers la cavité de la matrice et déprime, en y arrivant, la caduque utérine. Or on trouve dans ce phénomène l'explication du mode de formation du placenta et celle de la couche membraneuse intermédiaire au placenta et à l'utérus, puisque, toujours d'après cette manière de voir, la partie de l'ovule que circonscrit le feuillet réfléchi de la caduque limite le développement du placenta, tandis que la portion de l'œuf non en rapport avec la caduque irrite la partie de l'utérus avec laquelle il se trouve en contact, et l'oblige, par là, à fournir une nouvelle exsudation plastique dite secondine, qui s'étend progressivement à mesure que le placenta se développe sur ce point. Si pourtant tel est le véritable mode de formation de cet organe du fœtus, comment expliquer alors l'existence de deux lobes placentaires chez le Singe? Ici, en effet, l'ovule, en arrivant dans l'utérus, ne saurait, dans aucun cas, déprimer la caduque sur deux points opposés, et cependant c'est précisément sur ces deux points diamétralement opposés l'un à l'autre que l'œuf du Singe présente les deux placentas. Mais poursuivons : existe-t-il chez la femme des faits analogues à celui

du Singe en question? Le docteur Hoering, de Ludwigsbourg, cite un cas qui peut s'en rapprocher; le voici :

Le 4 mai 1833, dit-il, je fus appelé chez une primipare, âgée de 35 ans, qui venait d'accoucher facilement, trois heures auparavant, d'un enfant mort; celui-ci était à terme, bien constitué, si ce n'est que les extrémités étaient peu développées par rapport au reste du corps. Des empreintes du cordon ombilical se trouvaient autour du cou; les signes de putréfaction étaient évidents. Depuis trois jours la mère n'avait plus senti les mouvements de l'enfant. Le placenta, qui était fortement adhérent, fut extrait sans beaucoup de difficulté : celui-ci, examiné, fut trouvé double, *complétement divisé, dans son milieu, en deux parties égales, et ne tenant ensemble que par le chorion et l'amnios.* Le cordon ombilical se divisait, trois pouces au dessus de son insertion, dans le placenta, en deux branches, dont chacune, composée de deux artères et d'une veine, passait à un placenta. Les deux placentas avec le cordon pesaient 4 livres 2 onces (2 kilogrammes environ). L'hémorragie ne fut guère forte, et les suites se passèrent très régulièrement.

Meckel (*Handbuch der patol. anat.*, Leipzig, 1812, vol. I, p. 86) rapporte également plusieurs exemples où le placenta était divisé en deux parties, mais dont l'une était toujours bien plus grande que l'autre dans la proportion de 1 : 12, ou de 1 : 10, ou de 1 : 8. Rohoult (*Observ. anat.*, Torino, 1724, p. 7) trouva des placentas divisés en trois et en quatre parties, mais tous, dans ce cas, de grandeur différente. Hoboken (*Anat. secund. human. repet.* Ultraj., 1765, p. 198) le trouva en quatre parties, dont une grande, une moyenne et deux plus petites, et séparées l'une de l'autre d'un travers de doigt. Meckel (*loc. cit.*) le vit encore en cinq parties, dont quatre de dimension à peu près égale, et la cinquième d'une grandeur double. Kerkring (*Observ. anat.*, p. 37) et Wrisberg (*N. comment. soc.*

Got., t. II, p. 73) les virent même divisées en sept parties.

Tous ces faits n'ont pas, il est vrai, la même valeur, et à l'exception du premier que le docteur Hoering a publié, les autres, pourrait-on dire, ne sont que des placentas à lobes plus ou moins distincts, plus ou moins séparés, et non comparables à celui du Singe. Admettons encore cela pour un moment, et voyons enfin si, chez la femme, l'œuf qui arrive dans l'utérus s'y comporte toujours de la même manière, c'est à dire si le chevelu qui doit constituer le placenta se développe constamment sur le point de l'œuf qui correspond à la face interne de l'utérus dépourvue momentanément de caduque par le refoulement de celle-ci devant l'ovule. Eh bien, malgré tout ce qui a été vu et dit à cet égard, nous pouvons établir, d'une manière positive, que, sur un grand nombre d'œufs encore en rapport avec la caduque, il nous a été facile de bien déterminer sur cette dernière son feuillet externe ou utérin, son feuillet interne réfléchi, et la partie dite secondine qui recouvre l'hémisphère de l'œuf, non en rapport avec la caduque réfléchie. Dans ce cas, et les choses étant par conséquent dans les conditions admises, le placenta se développe, tantôt du côté de cette caduque secondine ou de seconde formation, et tantôt du côté de la caduque réfléchie. Si ces faits sont exacts, ce qui sera démontré par des préparations anatomiques et les dessins que nous avons destinés à un ouvrage sur la matière[1], on prévoit d'avance de quelle valeur peuvent être les théories émises par quelques auteurs relativement à la fonction du liquide contenu dans la cavité de la caduque, d'une part, et, de l'autre, à celle qui tend à établir que cette membrane caduque sert à la circonscription du placenta.

[1] *De l'œuf humain sous les points de vue anatomique, physiologique et pathologique*, pour servir à l'étude des maladies du fœtus, des anomalies et des causes de l'avortement.

En résumé, l'existence d'un double gâteau placentaire chez le Singe, les faits analogues que nous avons signalés chez la femme et enfin la possibilité du développement du placenta sur un point quelconque de l'œuf fœtal, point non encore bien déterminé chez la femme, et aussi varié qu'il y a de groupes dans la série animale, sont autant de particularités qui nous autorisent à réfuter ici les idées déjà depuis trop longtemps admises concernant certaines fonctions de la caduque. Plus tard nous ferons connaître notre manière de voir à l'égard de cette membrane.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 56.

Fig. I. F. Fœtus de l'Ouistiti dégagé de ses enveloppes fœtales.

A A. Gâteaux placentaires séparés l'un de l'autre par une zone *a a* composée de l'amnios et du chorion adossés.

b b. Déchirure de ces membranes pour laisser sortir le fœtus F.

c. Cordon ombilical déplissé et ouvert.

d. Vésicule ombilicale située entre l'amnios *f f* et le chorion *e e*.

g g. Coupe de la membrane amnios pour mieux voir les organes qu'elle renferme dans le cordon ombilical.

h. Prolongement de la vésicule ombilicale atrophié ainsi que les vaisseaux omphalo-mésentériques qui l'accompagnent.

i. Face externe du chorion non villeuse sur laquelle passent des troncs vasculaires qui vont d'un lobe à l'autre du placenta.

j. Artères ombilicales.

k. Veine ombilicale qui se bifurque immédiatement après sa sortie de l'abdomen.

Fig. II. Le même placenta de l'Ouistiti vu de face.

A. Premier lobe.

A'. Second lobe sur lequel on voit la trace de cellules *b b* déchirées.

c. Ouverture des enveloppes fœtales par laquelle est sorti le petit Ouistiti.

d. Membrane caduque restée adhérente au gâteau placentaire et en partie détachée du chorion.

e. Dernières ramifications des vaisseaux du cordon ombilical.

x. Portion du cordon ombilical non déroulé.

Placenta *à deux lobes symétriques chez un fœtus de singe a terme.*

Martin St Ange del. *Remond, imp.* *Annedouche sc.*

PREMIÈRE SÉRIE.—ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour faciliter des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées; prix. . . 259 fr.

On vend séparément:

Première année, 1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste	28 fr.
Deuxième année, 1832,	100 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Troisième année, 1833,	95 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Quatrième année, 1834,	54 planches,	18 fr.,	—	21 fr.
Cinquième année, 1885,	76 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Sixième année, 1836,	83 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Septième année, 1837,	69 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Huitième année, 1838,	78 planches,	36 fr.,	—	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f.,	par la poste	108 f
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50,	par la poste	85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50,	par la poste	150 f.

Mammifères,	30 planches. .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr.	» c.
Oiseaux,	86 planches. .	66 fr. » c.,	—	70 fr.	» c.
Reptiles,	16 planches. .	12 fr. » c.,	—	13 fr.	» c.
Poissons,	17 planches. .	12 fr. » c.,	—	13 fr.	» c.
Mollusques,	159 planches. .	76 fr. 50 c.,	—	80 fr.	» c.
Zoophytes,	3 planches. .	2 fr. » c.,	—	2 fr.	50 c.
Annélides,	1 planche. .	» fr. 75 c.,	—	1 fr.	» c.
Crustacés,	27 planches. .	13 fr. » c.,	—	14 fr.	» c.
Arachnides,	18 planches. .	10 fr. » c.,	—	11 fr.	» c.
Insectes,	280 planches. .	127 fr. 50 c.,	—	135 fr.	» c.

REVUE ZOOLOGIQUE, par la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE; association universelle pour l'avancement de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la palæontologie; journal mensuel, publié sous la direction de M. *F. E. Guérin-Méneville.*

La SOCIÉTÉ CUVIERIENNE se compose d'un nombre illimité de membres, et chaque membre a droit à un exemplaire de la REVUE ZOOLOGIQUE.

Le taux de la cotisation annuelle est fixé à. . . . . 18 fr.

La Revue zoologique est composée jusqu'à présent de *deux feuilles* in-8° d'impression par mois.

Quand le nombre des membres aura dépassé 250, il y aura *deux feuilles et demie* par mois, sans augmentation de la cotisation. Quand ce nombre dépassera 300, il y aura *trois feuilles* par mois, et ainsi de suite, la Revue sera successivement augmentée d'*une demi-feuille* par mois, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits, *toujours pour la même cotisation;* en sorte que les associés auront le plus grand intérêt à contribuer à l'augmentation de la Société, car la revue prendra toujours plus d'étendue, et il arrivera une époque où chaque membre recevra un ouvrage d'une valeur beaucoup plus grande que les 18 fr. de sa cotisation annuelle.

QUAND IL Y AURA							
250 membres,	on publiera	30 feuilles,	qui coûter.	4500 fr.	et rap.	4500 fr.
300	—	36	—	5400	—	5400
350	—	42	—	6300	—	6300
400	—	48	—	7200	—	7200
450	—	54	—	8100	—	8100
500	—	60	—	9000	—	9000

Ainsi, quand il y aura 500 membres, chaque sociétaire recevra, pour une très-faible cotisation de 18 fr., 2 forts volumes compactes de 60 feuilles d'impression, ou 960 pages (contenant la matière de près de 4 volumes ordinaires), ce qui donne 480 pages pour chaque volume.

Pour se faire admettre dans la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE, il suffit d'être présenté par un membre et de s'engager à payer la cotisation annuelle.

Écrire (*franco*) à M. *Guérin-Méneville,* rue de Seine-Saint-Germain, 13, en envoyant le montant de la cotisation, augmenté du prix de l'affranchissement ci-dessous, ou en désignant le correspondant chez qui l'on devra remettre les numéros à Paris.

En France on ajoutera 1 fr. 50 c. par année, si l'on veut recevoir la Revue par la poste et *franco*. Quand il y aura 250 membres, ce sera 1 fr. 80 c.; à 300, 2 fr. 40 c., et ainsi de suite 20 c. de plus, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits.

Imprimerie de madame veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

G. FELIS. LINNÉ.

F. GEOFFROYI. *D'Orbigny et Gervais.*

Cette espèce a certaines particularités du *Felis guigna* de Molina; mais on ne saurait lui appliquer ce nom qu'avec doute, tant la description de l'auteur cité est insuffisante : du reste, elle n'offre pas les caractères que M. Pœppig, dans une note plus récente, assigne à ce *Guigna*[1].

Le *Felis Geoffroyi* est voisin, par certains caractères, de l'Ocelot, du Chati et du Marguay, de taille un peu supérieure à ce dernier, de proportions moins trapues que tous trois, et il en diffère surtout par les petites taches nombreuses, punctiformes et noirâtres qu'il a sur tout le corps, y compris les épaules, et sur une grande partie des cuisses. Ces taches sont pleines, en séries obliques, semblant prêtes à se continuer linéairement, mais ne se continuant pas;

[1] Voici la diagnose donnée par M. Pœppig et qu'on trouve reproduite dans le *Bulletin* de Férussac, XIX, 99 :

« *Felis guigna*, Mol.; *F. tigrina?* Linn. — Felis corpore supra griseo fulvo, subtus a mento ad caudæ apicem albescente, maculis irregularibus parvis fuliginosis, dorsi in strias longitudinales, laterum in lineas obliquas dispositis, annulis pedum posteriorum caudæque interruptis. »

Après une description plus détaillée, M. Pœppig ajoute :

« Mores et historia hujus Felis parum notæ : a Chilensibus vocatur *Guigna* (guina) et pro rarissimo habetur, quippe quæ fugiat hominis vicinitatem et solummodo sylvis densissimis Andium australiorum accessu difficillimis occurrat. Dicunt clamorem hujus Felis ab illo Felis domesticæ valde diversum esse. Avium et Capreolæ chilensis (speciei indeterminatæ) inimica, multa ferocitate dum vulneratur venatorem aggreditur. Vellus ab indigenis pro vario usu adhibetur. »

elles ne forment pas d'encadrements, comme dans les espèces citées. Sur la tête et derrière le cou elles sont remplacées par des lignes; celles-ci sont mieux formées au cou qu'à la tête. Il y a deux bandes génales dont la première, ou inférieure, se termine à la hauteur d'une première bande transversale du devant du cou. Cette bande ou collier est plus forte ou plus distante que les quatre autres bandes transversales qui sont au dessous d'elle, sur le devant du cou. Deux bandes noirâtres existent à la face interne de l'avant-bras; le dessous du corps a quelques bandes moins foncées que celles des autres parties. La queue est annelée par la transformation en anneaux de mieux en mieux définis de la continuation des taches dorsales. Deux ou trois premiers de ces anneaux sont encore formés de taches punctiformes, disposées irrégulièrement; les onze suivants sont mieux arrêtés, mais incomplets en dessous; six de ceux-là, les six postérieurs, sont seuls bien réguliers; le dernier de tous est à peu près terminal. Le fond du pelage est gris fauve en dessus, gris blanchâtre en dessous; le blanc et le fauve y sont moins tranchés que dans l'Ocelot, le Chati et surtout le Marguay, auquel M. Pœppig rapporte dubitativement le Guigna. L'oreille a une grande tache blanche à sa face postérieure, près du bord externe; le menton est blanchâtre, le sourcil jaune-clair et la face postérieure des carpes et des tarses gris brunâtre.

Longueur de la tête et du corps, 0,55; de la queue, 0,32; de la partie basilaire du crâne, 0,098.

Le *Felis Geoffroyi* vient des rives du Rio Negro en Patagonie. Trois exemplaires recueillis par M. d'Orbigny sont, depuis longtemps, exposés dans les galeries du muséum.

A. D'ORBIGNY ET P. GERVAIS.

1/8 de gr. n.

Felis *Geoffroyi*, d'Orbigny et Gervais.

Prêtre, pinx. N. Remond, imp. Annedouche sc.

G. FELIS. Linné.

F. pajeros. *Desmarest.*

Desmarest, dans sa *Mammalogie*, a reproduit, sous le nom de *F. pajeros,* les caractères d'un Felis dont avait parlé d'Azara sous le nom de *Pampa*, et il l'appelle lui-même *F. pajeros;* mais on n'a eu que dans ces dernières années des exemplaires conservés de cette espèce. L'un de nous[1] a fait connaître le système dentaire du Pajeros, d'après un sujet rapporté par MM. Eydoux et Souleyet, et fait voir qu'il est semblable à celui des Lynx. M. de Blainville, qui a fait préparer le squelette du même animal, le décrit dans son travail sur le genre Felis[2]. M. Waterhouse[3] s'est également occupé du Pajeros et a donné une figure de l'animal.

Les deux exemplaires que l'un de nous a, depuis longtemps, rapportés au muséum de Paris proviennent de Patagonie. Tous deux sont remarquables par la teinte moins fauve de leur pelage, l'effacement plus ou moins complet de leurs bandes latérales et la teinte noirâtre des anneaux de leurs membres. Le plus fort diffère surtout des autres individus connus par sa couleur presque entièrement grise, sauf aux anneaux des membres, et par la longueur de son poil. Cet individu montre d'une manière plus frappante les affinités qui lient en même temps le Pajeros au sous-genre de Felis qui comprend le *F. cátus*, et aux Lynx.

[1] *Voyage de la Bonite.*

[2] *Ostéographie des animaux vertébrés.*

[3] *Zool. of the voy. of H. M. S. Beagle*, Mamm., p. 18, pl. 9. 1844.

Sa longueur totale est de 0,96, dont 0,29 pour a queue seule.

Il sera question, avec plus de détail, des *Felis pajeros* et *Geoffroyi*, dans la partie mammalogique du *Voyage dans l'Amérique méridionale.*

A. D'ORBIGNY ET P. GERVAIS.

Felis *pajeros*. Desmarest.

Prévost pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

.M2

NOTICE

ET

CONSIDÉRATIONS OOLOGIQUES

SUR LA CLASSIFICATION DU GENRE ORNITHOLOGIQUE

COURLAN ou *COURLIRI* (Buff.), pl. enlum., 848;

Ardea, Gm.; *Scolopax*, Lin.; *Numenius*, Briss.;

PAR M. O. DESMURS.

Nous venons encore, au sujet d'un genre d'Oiseau connu déjà depuis longtemps, le Courlan ou Courliri, mais dont la place méthodique est toujours demeurée vague et indécise, apporter le tribut de nos études et de nos travaux en Oologie.

On comprend que nous nous attachions, pour proclamer l'importance de cette partie si neuve de la science, à des genres de transition; car c'est surtout à leur égard et dans les circonstances que présente l'indécision ou la complication de leurs caractères zoologiques, que se révèle le plus la valeur du caractère que l'œuf peut fournir. Ce que nous avons donc essayé pour les genres Guacharo (*Steatornis*), Coq de roche (*Rupicola*) et Caurale (*Ardea helias*), nous allons le faire pour le Courlan.

On ne peut se dissimuler que, dans son ensemble, comme dans son port, le Courlan ne représente autant une Grue qu'un Héron, beaucoup plus qu'un Courlis, un Râle ou un Tinamou; car, malgré ce qu'en ait dit Valmont de

Bomare, ou qu'en aient pensé plusieurs naturalistes, il est difficile de rien voir en cet Oiseau qui se rapproche en quoi que ce soit, au moins, du Courlis. C'est aussi, nonobstant le nom qu'il lui a conservé, ce qu'a bien eu soin de faire remarquer Buffon : « Son bec, dit notre grand naturaliste, « a 4 pouces ; il est droit dans presque toute sa longueur ; « il se courbe faiblement vers la pointe, et ce n'est que « par ce rapport que le Courlan s'approche du Courlis, dont « il diffère par la taille, et toute l'habitude de sa forme est « très ressemblante à celle des Hérons ; *de plus*, continue- « t-il, *on voit à l'ongle du grand doigt la tranche saillante « du côté intérieur qui représente l'espèce de peigne dentelé « de l'ongle du Héron.* » Ce qui est formellement et à juste raison contesté par la description de Spix[1], et ce dont la plus simple inspection démontre la fausseté ; car ce caractère de dentelure, presque constant chez les Hérons, manque complétement chez le Courlan. Cette erreur si grave de la part de Buffon ne peut être attribuée, comme la plupart de celles qui lui sont échappées, qu'à son génie trop généralisateur et, par suite, à son imagination trop ardente à se figurer comme réels des rapports d'ensemble à peine entrevus.

Quoi qu'il en soit, cette description, fort exacte du reste, indique suffisamment les causes de préférence de Buffon pour le rapprochement du Courlan des Hérons : aussi le décrit-il à leur suite et avant les Bécasses. Ajoutons, pour compléter le détail des caractères physiologiques et la somme des rapports de ce genre avec les Hérons, que le pouce, de même que chez ceux-ci, est long et porte en entier sur le sol. Il semble donc que jamais on ne devait songer à isoler le Courlan, sinon des Hérons, au moins des Ardéidés.

[1] *Avium species novæ, etc.....*, Monachii, 1839, tome II, p. 73, « *ungue medio non serrato.* »

Il faut pourtant supposer que ces caractères, si positifs et incontestables qu'ils soient, n'ont pas été jugés suffisants pour satisfaire aux exigences rationnelles et méthodiques, quoique bien souvent arbitraires, des ornithologistes.

Ainsi Gmelin et Linné, par leurs dénominations de *Ardea scolopacea* et *Scolopacea guarauna*, qu'ils lui ont données, Brisson et Latham par celle de *Numenius guarauna*, indiquent les rapports qu'ils croyaient lui voir, à un degré plus élevé que Buffon, avec le genre *Ardea*, d'une part, et avec les genres *Scolopax* ou *Numenius* de l'autre : place et nom que lui ont aussi conservés, dans ces derniers temps, MM. Lesson et Gray.

Cuvier, dans son *Règne animal*, donne la description du Courlan après celle de la Grue commune (*Ardea grus*), et ajoute, avec infiniment plus de raison que ses devanciers, « qu'on ne peut placer cet Oiseau qu'entre les Grues « et les Hérons. »

Illiger, trompé peut-être par une légère et bien imparfaite analogie du bec du Courlan avec celui des Râles américains, en a fait un Râle sous le nom de *Rallus guarauna*, classification adoptée par Lichtenstein.

Vieillot, se rangeant à l'opinion de Gmelin, de Linné et de Latham, en a fait son genre type *Aramus* spécifié par l'adjonctive *Scolopaceus*, qui a été conservé par MM. Bonaparte et Vigors.

Spix, enhardi par ses observations ornithologiques en Amérique, s'est cru fondé à faire revivre l'idée d'Illiger, qui avait fait de notre Oiseau un Râle ; mais en la modifiant sous le rapport des points de contact qu'il lui trouvait avec les Hérons, et, en conséquence, il l'a nommé *Rallus ardeoïdes ;* nom qu'il aurait dû réserver pour le Caurale (*Ardea helias*), auquel il convenait infiniment mieux, ainsi qu'on pourra le remarquer dans notre notice sur ce dernier Oiseau, insérée dans la prochaine livraison du *Magasin de zoologie*. Il l'a donc placé en tête de la famille des Râles, qui

suit immédiatement celle des Hérons, en ajoutant que, s'il se rapproche du genre *Anastomus* et des *Ardeæ scolopaceæ* ou *giganteæ*, il devait être cependant réuni aux Râles[1].

M. Alc. d'Orbigny[2], sous l'influence d'observations semblables sur les Oiseaux du Sud-Amérique, est venu depuis peu adhérer, en les appuyant de son autorité, au système et à la manière de Spix; et il s'est fondé, à cet égard, sur les mœurs et les habitudes du Courlan, qu'il croit, plus encore que sa forme, se rapprocher des Râles et des Poules d'eau. Nous avouons que, pour nous, ces habitudes sont encore jusqu'à un certain point contestables, non pas tant comme exactitude, car, sur ce point, peu de voyageurs naturalistes méritent autant de croyance que M. Alc. d'Orbigny, mais comme caractères bien tranchés, car elles sont en partie communes à bon nombre d'espèces de Hérons et d'Ardéidés. Ainsi, d'après les observations de notre savant voyageur, le Courlan perche sur les arbres peu élevés, ce qui n'est pas commun chez les Râles; il n'a pas le vol aussi soutenu que les Hérons; il a une voix sonore qui se fait entendre d'une demi-lieue, ce qui est également loin d'être dans l'organisation habituelle des Râles (quoique Spix, tout en se taisant sur cette circonstance particulière en parlant du Courlan, ait soin de la remarquer en parlant du *Rallus gigas* : « *vespere perambulando vociferans,* » dit-il en parlant de ce dernier), et se rencontre, au contraire, chez quelques *Ardéidés*, notamment le Butor (*Ardea stellaris*); il aurait le même genre de nourriture que les Râles et les Poules d'eau; ainsi il ne mangerait ni Reptiles, ni Poissons, mais des Vers et des Mollusques, ce qui n'établit pas une différence assez marquée, suivant nous, pour les classer dans les Râles de préférence aux Hérons; enfin il niche dans les marais, ce que font également plusieurs espèces de Hérons.

[1] « *Generi Anastomatis novo Temminckii vel Ardeæ scolopaceæ ac* « *giganteæ conveniens, a Rallo vero haud disjungendus.* »

[2] *Hist. nat. de l'île de Cuba*; Alc. d'Orbigny et M. de la Sagra.

M. Temminck (*Manuel d'Ornithologie*, 1820), se conformant aux vues élevées de G. Cuvier, le met, comme lui, entre les Grues et les Hérons.

Wagler et le prince Maxim. de Neuwied en ont fait leur *Notherodius guarauna*, impliquant mal à propos, selon nous, un point de ressemblance qui n'a jamais existé entre le Courlan et les Tinamous.

En résumé, les naturalistes, au sujet du genre qui nous occupe, se seraient, jusqu'à ce jour, partagés entre quatre systèmes : l'un établi par Buffon et Linné, et suivi par Brisson, Latham, Vieillot et MM. Lesson, Bonaparte, Vigors et Gray, consistant à placer le Courlan entre les Hérons et les Courlis;

Le second, indiqué par G. Cuvier avec cette hauteur de vue et cette prescience des choses qui lui étaient particulières, et suivi par M. Temminck, consistant à le mettre entre les Grues et les Hérons, et, conséquemment, à en faire un véritable Ardéidé;

Le troisième, proposé par Illiger et suivi par Spix, Lichtenstein et M. Alc. d'Orbigny, consistant à le classer entre les Hérons et les Râles, en en faisant un Rallidé;

Le quatrième enfin, soulevé par Wagler et suivi par M. le prince Maxim. de Neuwied, consistant à le ranger entre les Tinamous et les Hérons.

Ce qui domine donc avant tout dans l'ensemble des opinions de chacun de ces naturalistes, c'est la conviction, amenée par l'évidence, d'un degré plus intime de rapprochement entre le Courlan et les Hérons qu'entre tout autre genre; mais cela n'exclut pas l'identité et la communauté de ses rapports avec le genre Grue, qui diffère, au reste, fort peu, du genre Héron, puisque tous deux font partie du même groupe, identité que l'on ne saurait utilement contester après le jugement de G. Cuvier, sous lequel s'est censément abrité celui de M. Temminck.

Ce jugement de Cuvier, que l'on n'a pas assez approfondi

avant de le rejeter, aurait besoin d'une autre justification que celle tirée des rapports de conformation et d'habitude du Courlan avec les Ardéidés, qu'il la trouverait dans la valeur des caractères qu'offre l'inspection de l'OEuf de cet Oiseau. Ils viennent si heureusement confirmer ce jugement, que nous en espérons le meilleur résultat pour ouvrir les yeux des plus incrédules sur la valeur, en fait de classification ornithologique, dans nombre de cas embarrassants, des caractères Oologiques.

Nous tenons cet OEuf, tout nouvellement acquis à la science, de l'obligeance de notre savant voyageur Alc. d'Orbigny, qui en a découvert plusieurs dans ses pérégrinations au centre de l'Amérique du Sud. Nous ne dirons pas que c'est la première fois qu'il est publié, puisqu'il a paru à la suite d'un article de ce naturaliste sur le Courlan, dans une des dernières livraisons du bel ouvrage qu'il a publié, avec M. de la Sagra, sur l'histoire naturelle de l'île de Cuba; mais c'est la première fois qu'il est figuré à l'appui d'un système de classification; nous dirons même que nous avons tâché de lui conserver, dans la planche ci-jointe, un degré d'exactitude de plus que ne le comporte le dessin de l'ouvrage précité, qui est d'un ton trop verdâtre et dont les taches ou macules ne sont pas assez franchement accusées.

L'OEuf du Courlan (pl. 46), dont les diamètres varient de 61 à 63 et de 44 à 45 millim., est de forme *ovalaire* très faiblement acuminée, comme celui des Hérons; mais chez ces derniers il est toujours et constamment d'un ton uniforme, variant du blanc au vert bleu ou olive plus ou moins foncé, sans aucune tache colorée, mat et sans reflet; tandis que, chez le Courlan, avec une couleur blanc sale ou légèrement ocracé, il est parsemé de taches d'un brun plus ou moins clair ou rougeâtre, sous forme de larmes, ou la plupart arrondies, entremêlées d'autres taches grisâtres, le tout plus abondant au sommet de l'œuf, qui en est comme le point de départ et où se voient quelquefois des veines de mêmes

couleurs ; enfin sa coquille réfléchit quelque peu la lumière, ce qui constitue, quant à la coloration et à la coquille, le caractère dominant et généralement constant de l'œuf des Grues proprement dites, telles que *Grus ardea*, dont nous avons fait figurer l'œuf à la planche 47, *Grus antigone*, *Grus carunculata*. Il n'y a donc de différence entre l'un et l'autre que relativement à la forme qui, chez le genre Grue, est toujours *ovoïconique ;* nous ajouterons même que c'est une anomalie que le Courlan partage avec les Hérons, qui sont la seule famille d'Échassiers dont l'OEuf soit généralement de forme *ovalaire*, tous leurs autres congénères l'ayant de forme *ovoïconique*, qui semble la conséquence rationnelle de leur structure.

Mais quant à comparer l'OEuf du Courlan, soit quant à sa forme, soit quant à son mode de coloration, avec l'OEuf des Courlis ou des Râles ou même des Tinamous, c'est une idée qui ne viendra à l'esprit de personne lorsqu'on aura pu voir les termes Oologiques de comparaison. C'est ce qui nous a fait joindre à cette notice la figure de l'OEuf du *Numenius arcuatus* (voir pl. 48), qui ne diffère que par sa taille plus forte du *N. phæopus*, et qui est, comme celui de ce dernier, comme celui de presque tous les Échassiers, de forme *ovoïconique,* mais sur un fond vert-olive assez tranché, parsemé de taches irrégulières nuageuses de brun foncé et de brun verdâtre, ce qui n'a aucun rapport ni avec la forme ni avec la couleur de l'œuf qui nous occupe.

Pour ce qui est des Râles, nous n'avons pas jugé à propos d'en figurer l'OEuf : il suffira, pour se rendre compte des caractères généraux qui lui appartiennent, de se reporter à ce que nous disons dans une notice qui va paraître dans la 3e livraison du *Magasin de zoologie*, 1844, Oiseaux, pl. 49.

Toutes choses donc à peu près égales d'ailleurs, en ce qui concerne les caractères physiologiques et même les mœurs (à l'exception de la terminaison du bec légèrement infléchie), l'importance des caractères fournis par l'OEuf de ce

curieux genre, caractères si différents de ceux fournis par l'OEuf des Râles et par celui des Courlis, et si rapprochés, pour la forme de l'OEuf, des Hérons et, pour la couleur, de celui des Grues; cette importance, disons-nous, ne nous paraît point douteuse et doit faire pencher la balance, en ce qui concerne la place que le Courlan doit occuper dans la série ornithologique, en faveur de son rapprochement intermédiaire entre les Grues et les Hérons, en sorte qu'on pourrait parfaitement lui donner le nom de *Ardea geranos*.

Il est bien remarquable que ce classement, basé sur de simples considérations Oologiques, soit déterminé par la même combinaison de caractères que celle qui nous a fait, dans un précédent article, insister sur le classement du Caurale entre les Hérons et les Râles.

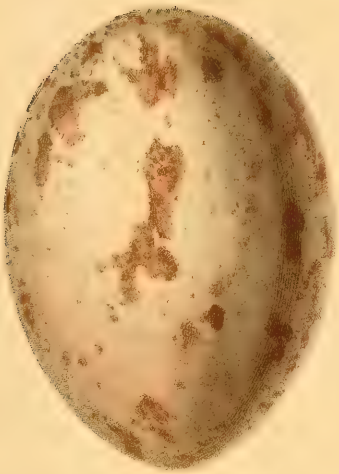

Œuf du Courlan ou Courliri.

Ardea Scolopacea Lin.

L. Benglet del. J. Benond imp.

Œuf de la Grue Commune.

Ardea Grus. Lin.

L. Bevalet. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

Œuf du Courlis.

Numenius Arcuatus. Gmel.

L. Bevalet. del. V. Rémond. imp. Annedouche sc.

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

3 et 4 LIVRAISON. — ANNÉE 1844

MAMMIFÈRES,	n°	ANNÉLIDES,	n°
OISEAUX,	n° 49	CRUSTACÉS,	n°
REPTILES,	n°	ARACHNIDES,	n°
POISSONS,	n°	INSECTES,	n° 132, 133
MOLLUSQUES,	n° 85, 86	ZOOPHYTES,	n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1839 ET SUIVANTES.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus types de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés.	16 fr.,	par la poste	18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	—	15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	—	15 fr.

NOTICE

ET

CONSIDÉRATIONS OOLOGIQUES

SUR LE GENRE ORNITHOLOGIQUE *CAURALE*, *Ardea helias* (L.);

par M. O. DESMURS.

Nous avons dernièrement, à l'occasion de l'œuf nouvellement découvert du Rupicole du Pérou, *Rupicola peruviana* (Dum.-Ste.-C.), publié, dans une livraison de 1843 du *Magasin de zoologie*, une notice sur la classification méthodique de ce genre de Passereaux.

Nous venons aujourd'hui, à l'occasion de l'œuf du Caurale, *Ardea helias* (Lin.), publier une notice semblable.

C'est la première fois que la science a connaissance de cet œuf, découvert, comme celui du Rupicole, par M. J. Goudot, qui l'a trouvé, en chassant, à la Nouvelle-Grenade, dans un nid sur lequel il venait de tuer la femelle que nous possédons.

Nous croyons que les caractères Oologiques qu'il fournit peuvent aider puissamment les nomenclateurs à sortir de l'embarras qu'ils ont jusqu'à présent éprouvé à classer convenablement ce genre si remarquable.

On sait que l'agréable variété, plutôt que la beauté du plumage de cet Oiseau, surtout lorsqu'il étale ses ailes et sa queue, lui a fait donner, par les Français qui habitent la Guyane, seule partie de l'Amérique du Sud d'où, jusqu'à présent, l'on ait reçu ce genre, le nom de *petit Paon*

des roses, sous lequel il est connu dans cette colonie, et que Buffon, avec le goût et la justesse d'idées et d'expressions qui le distinguent toujours, n'a pas cru pouvoir mieux peindre ce plumage qu'en le comparant *aux ailes de la plupart des beaux papillons phalènes.*

Ce grand naturaliste n'a pas été moins heureux dans sa manière d'apprécier l'ensemble des caractères zoologiques du Caurale, lorsqu'après avoir dit : « *A le considérer par la forme du bec et des pieds, cet Oiseau serait un Râle ; mais sa queue est beaucoup plus longue que celle d'aucun Oiseau de cette famille*, » il se décide à le décrire à la fin des Râles et avant les Poules d'eau.

Nous pensons que tous les auteurs qui l'ont suivi eussent dû, en l'absence et à défaut de nouveaux caractères inconnus à Buffon, s'en tenir à son jugement et laisser provisoirement le Caurale où il l'avait placé.

Linné, sans être aussi bien inspiré, mais avec presque autant d'apparence de raison, l'a mis dans son genre Héron, *Ardea.*

Valmont de Bomare, tout en suivant l'opinion que Buffon n'avait émise que sous forme de doute, a été beaucoup plus affirmatif que lui, en disant du Caurale : « *Il a tous les caractères du Râle, et il est par conséquent du même genre ; il a seulement la queue plus longue.* »

Latham, séduit par les rapports frappants des couleurs de son plumage avec celles de la Rhynchée du Cap, *Rhynchœa capensis*, en a fait une Bécassine et l'a placé dans le genre *Scolopax.*

Illiger, Cuvier et Latreille l'ont rangé entre les Grues et les Hérons ; M. Temminck entre les Rhynchées et les Râles, se rapprochant par là un peu plus des principes de Buffon que ses devanciers, et Vieillot l'a mis entre les Bécasses et les Hérons, sous le nom de *Helias phalenoides.*

Notre honorable collègue, M. Lesson, en prenant parti pour Linné, parce que, suivant lui, le Caurale *est évidem-*

demment un petit Héron, a cru devoir critiquer indirectement Buffon de lui avoir trouvé de l'analogie avec les Râles.

Enfin le docte M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et, plus récemment encore, M. G. R. Gray, en Angleterre, ont suivi les mêmes errements, et fait entrer le Caurale dans leur famille des *Gruides*, composée des genres *Grus* et *Ardea* de Linné.

On le voit, grand a été l'embarras des naturalistes jusqu'à ce jour, pour se fixer sur la véritable place à assigner au Caurale dans l'ordre méthodique; mais si grand qu'ait été cet embarras, leur hésitation a eu ses limites, dans lesquelles elle s'est constamment maintenue, c'est à dire qu'ils ont varié de la famille des *Rallidées* à celles des *Ardidées* et des *Scolopacidées*.

C'est qu'en effet, en supprimant cette dernière, qui n'a qu'un rapport de couleur, on ne peut se dissimuler que, par ses caractères zoologiques, cet Oiseau ne tienne beaucoup, quoique dans des mesures inégales, de l'une et de l'autre des deux premières : s'il a le bec et les pattes des Râles, le prolongement insolite à ceux-ci de sa queue, et un peu de son cou, le rapproche des Hérons.

La seule conséquence à tirer de cette double affinité, c'est que l'on avait affaire évidemment à un genre de transition, et qu'en présence de cette évidence c'était vouloir s'épuiser en vains efforts que chercher à le fondre exclusivement dans l'un plutôt que dans l'autre.

C'est ce que démontre le mode de nidification du Caurale tout à fait mixte entre celui des Râles, qui nichent par terre ou dans les joncs, et celui des Hérons, qui nichent presque toujours au sommet des plus grands arbres, le Caurale, d'après les observations de M. J. Goudot, relatées au n° du *Magasin de zoologie*, 1843, ne faisant son nid qu'à 5 ou 6 pieds de terre, dans les terres et près des marécages.

C'est ce que démontrent incontestablement, suivant nous, l'inspection et l'étude attentive de l'œuf dont le même voyageur a déjà donné aussi la figure.

Cet œuf tient à la fois, et de celui des Hérons par sa forme *ovalaire* quelque peu obtuse, et de celui des Râles, par l'agencement de ses couleurs. Ainsi, l'aspect extérieur de sa coquille est d'un ton jaunâtre carminé, recouvert, à la sommité de l'œuf, de quelques taches rares de carmin ou de rouge de brique, sous forme d'éclaboussures entremêlées de quelques autres d'un brun violacé. C'est, en un mot, quoique dans un ton plus élevé, le même mode de coloration que chez l'œuf des Râles et des Porphyrions. Ses diamètres sont de 46 millimètres sur 36 environ.

De la comparaison de ces caractères oologiques résulte l'indication suffisante, ce nous semble, de celle des deux familles des Rallidées et des Ardidées, avec laquelle le Caurale a le plus de tendance à se réunir; car celui de ces caractères qui domine est celui de l'œuf des Rallidées.

En effet, une ligne de séparation bien tranchée l'éloigne beaucoup des Hérons, sous le rapport oologique; c'est, à part la teinte carminée qui colore le test de l'œuf du Caurale, la présence, sur ce fond, de taches bien prononcées, d'une couleur plus ou moins sanguine ou violacée. Or, après le caractère de la forme presque constamment *ovalaire* de l'œuf, chez les Hérons, le caractère distinctif également constant est celui de l'absence complète de toutes taches ou macules, que nous appellerons organiques, à la surface de leur coquille, presque toujours d'une teinte vert pâle ou bleuâtre, la plupart de celles qui s'y rencontrent parfois n'étant dues qu'à des circonstances extérieures, telles que le contact de feuilles d'herbes ou de racines humidifiées qui viennent plutôt altérer le ton uniforme de l'enveloppe que s'y superposer en véritables taches naturelles. C'est du moins ce que prouve suffisamment l'inspection oologique de seize espèces de cette famille d'Oiseaux

dont les œufs connus et que nous possédons offrent tous les mêmes caractères, c'est-à-dire forme *ovalaire*, coquille d'une teinte verdâtre plus ou moins foncée, mais *toujours et invariablement* uniforme et sans taches.

Chez les Râles, au contraire, les Poules d'eau et les Porphyrions, l'œuf est de forme *ovée ;* et, quant à la coquille, elle est sur un fond constamment d'un jaune plus ou moins carminé, *toujours* parsemé de taches tantôt sanguines, rouge brique ou violacées. L'absence de taches dans les œufs de cette famille nombreuse, que nous possédons au nombre de dix-sept espèces, serait, au contraire, une exception dont on ne connaît pas encore d'exemple.

Nous sommes donc amené à présumer que ce caractère oologique, tout nouveau et difficilement contestable, une fois admis en ornithologie, il sera permis d'espérer que les maîtres de la science, en le réunissant aux deux autres indices zoologiques communs aux Rallidées fournis par le Caurale, n'hésiteront plus à lui trouver une place naturelle en rapport avec la somme des considérations qui militent en faveur d'une modification tranchée à faire au classement méthodique toléré jusqu'à présent à l'égard de cet intéressant Oiseau.

Et peut-être ce déclassement viendrait-il alors justifier en partie l'idée qu'a eue Schæffer dans ses *Elementa ornithologica*, 1774, de placer les Râles à côté des Hérons. Dans ce système, le Caurale prendrait immédiatement rang entre ces deux genres : c'est à bien plus juste titre que le Courlan, ainsi que l'a imaginé Spix, le seul lien naturel de transition d'un genre à l'autre, sous le nom de *Ardea ralloides*, qui lui conviendrait infiniment mieux qu'au Courlan.

Au surplus, suivant notre habitude, dont nous ne nous départirons jamais, notre intention est d'indiquer plutôt que de décider nous-même ce qui est à faire, parce que la pensée qui nous domine avant tout, nous l'avons déjà dit,

c'est de fixer l'attention sur l'utilité que la science peut tirer des caractères oologiques pour la classification naturelle des Oiseaux.

Nous donnons ci-jointes, comme termes de comparaison, la figure de l'œuf du Caurale et celle de l'œuf du Râle tacheté (*Rallus variegatus*), Gm. Il est facile de voir, par cet exemple, les rapports intimes de coloration qui lient l'une à l'autre.

1.

2

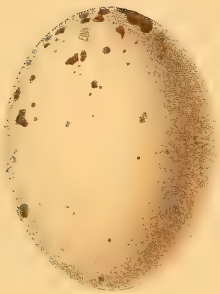

1. Œuf du Caurale. *Ardea Helias, Lin.*

2. Œuf du Rale tacheté. *Rallus variegatus, Gmel.*

L. Benatti del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.

PREMIÈRE SÉRIE.—ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour faciliter des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées; prix. . . 259 fr.

On vend séparément:

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	—	21 fr.
Cinquième année,	1885,	76 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	—	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste	108 f
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste	85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste	150 f.

Mammifères,	30 planches.	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr.	» c.
Oiseaux,	86 planches.	66 fr. » c.,	—	70 fr.	» c.
Reptiles,	16 planches.	12 fr. » c.,	—	13 fr.	» c.
Poissons,	17 planches.	12 fr. » c.,	—	13 fr.	» c.
Mollusques,	159 planches.	76 fr. 50 c.,	—	80 fr.	» c.
Zoophytes,	3 planches.	2 fr. » c.,	—	2 fr.	50 c.
Annélides,	1 planche.	» fr. 75 c.,	—	1 fr.	» c.
Crustacés,	27 planches.	13 fr. » c.,	—	14 fr.	» c.
Arachnides,	18 planches.	10 fr. » c.,	—	11 fr.	» c.
Insectes,	280 planches.	127 fr. 50 c.,	—	135 fr.	» c.

REVUE ZOOLOGIQUE, par la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE; association universelle pour l'avancement de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la palæontologie; journal mensuel, publié sous la direction de M. *F. E. Guérin-Méneville.*

La SOCIÉTÉ CUVIERIENNE se compose d'un nombre illimité de membres, et chaque membre a droit à un exemplaire de la REVUE ZOOLOGIQUE.

Le taux de la cotisation annuelle est fixé à. . . . . 18 fr.

La Revue zoologique est composée jusqu'à présent de *deux feuilles* in-8° d'impression par mois.

Quand le nombre des membres aura dépassé 250, il y aura *deux feuilles* et *demie* par mois, sans augmentation de la cotisation. Quand ce nombre dépassera 300, il y aura *trois feuilles* par mois, et ainsi de suite, la Revue sera successivement augmentée d'*une demi-feuille* par mois, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits, *toujours pour la même cotisation;* en sorte que les associés auront le plus grand intérêt à contribuer à l'augmentation de la Société, car la revue prendra toujours plus d'étendue, et il arrivera une époque où chaque membre recevra un ouvrage d'une valeur beaucoup plus grande que les 18 fr. de sa cotisation annuelle.

QUAND IL Y AURA						
250 membres,	on publiera	30 feuilles,	qui coûter.	4500 fr.	et rap.	4500 fr.
300	—	36	—	5400	—	5400
350	—	42	—	6300	—	6300
400	—	48	—	7200	—	7200
450	—	54	—	8100	—	8100
500	—	60	—	9000	—	9000

Ainsi, quand il y aura 500 membres, chaque sociétaire recevra, pour une très-faible cotisation de 18 fr., 2 forts volumes compactes de 60 feuilles d'impression, ou 960 pages (contenant la matière de près de 4 volumes ordinaires), ce qui donne 480 pages pour chaque volume.

Pour se faire admettre dans la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE, il suffit d'être présenté par un membre et de s'engager à payer la cotisation annuelle.

Écrire (*franco*) à M. *Guérin-Méneville,* rue de Seine-Saint-Germain, 13, en envoyant le montant de la cotisation, augmenté du prix de l'affranchissement ci-dessous, ou en désignant le correspondant chez qui l'on devra remettre les numéros à Paris.

En France on ajoutera 1 fr. 50 c. par année, si l'on veut recevoir la Revue par la poste et *franco*. Quand il y aura 250 membres, ce sera 1 fr. 80 c.; à 300, 2 fr. 40 c., et ainsi de suite 20 c. de plus, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits.

Imprimerie de madame veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

G. LAMPROTES. Swainson.

L. albo-cristatus. *De Lafresnaye.*

Lamp. supra subtusque opace atro-velutinus, sed alis caudaque sericeo-micantibus ; pileo toto, fronte, lorisque niveis ; horum plumulis appressis, cristam brevem erectam et compressam anterius nares obtegentem, formantibus ; gutture toto, collo antico, pectoreque supremo rubro-sanguineis ; tarsis brevibus, cum digitis validissimis, rostroque mediocri compresso, nigris.

Tanagra (lamprotes) albo-cristatus, de Lafr., *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, année 1843, p. 132.

Longit. tota, 22 cent.

Habit. in Colombia.

Cet Oiseau, tout à fait remarquable au milieu des modifications si variées que nous présente la famille des Tangaras, nous en offre une toute nouvelle dans le prolongement des plumes du capistrum, jusque sur l'ouverture des narines, dans la force de ses pattes et dans sa coloration noire avec une coiffe blanche : c'est, du reste, du genre *Lamprotes* de Swainson, fondé sur le Tangara à gorge saignante de Lesson (*Tanagra rubrigularis*, Spix, 56, 1) qu'il se rapproche le plus, d'après la forme de ses pattes, de ses ailes et de son bec, et sa coloration noire à plastron rouge.

Il est du plus beau noir mat et velouté, en dessus et en dessous du corps ; mais ses ailes et sa queue sont d'un noir sericéeux lustré, ressortant sur le noir mat du corps ; des

plumes d'un blanc de neige et satinées recouvrent tout le dessus de la tête, les lorums, la base du bec et même l'ouverture des narines, où elles forment une petite huppe comprimée et frontale, comme chez certains Manakins; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un beau rouge de feu plus foncé sur la poitrine, où il forme un plastron arrondi inférieurement; les pattes sont très robustes et à tarses courts absolument comme chez le *Lamprotes à gorge saignante;* elles sont, ainsi que le bec, de couleur noire; ce dernier est assez faible, effilé et comprimé. Longueur totale, 22 centimètres. Il vient de la Colombie.

Si cet oiseau se rapproche du genre *Lamprotes* sous plusieurs rapports, il s'en éloigne par ses plumes du capistrum descendues jusque sur les narines, en forme de petite huppe frontale, comme chez certains Manakins, quoiqu'il n'en ait pas les pattes, et par sa queue plus longue et plus étoffée. C'est évidemment un Oiseau de transition faisant le passage des Tangaras tachyphones, par les *Lamprotes*, aux Manakins à longue queue, tels que le *Pipra galeata* (Lichtenst.), noir comme lui, à huppe frontale rouge. Cet Oiseau, ainsi que le *Merulax orthonyx*, Nob., qui sera figuré incessamment, sont certainement les deux espèces les plus intéressantes pour la science qu'ait produites la Colombie.

DE LAFRESNAYE.

Lamprotes *albocristatus*, Lafresnaye.

L. C. Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

9 et 10 LIVRAISON. — ANNÉE 18~~44~~

MAMMIFÈRES,	n°	ANNÉLIDES,	n°
OISEAUX,	n° 91, 92	CRUSTACÉS,	n°
REPTILES,	n°	ARACHNIDES,	n°
POISSONS,	n°	INSECTES,	n° 140 à 144
MOLLUSQUES,	n° 102 à 109	ZOOPHYTES,	n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1839 ET SUIVANTES.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus types de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . . . 16 fr., par la poste 18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., — 15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. . . . . 13 fr., — 15 fr.

G. CONOPHAGA. Vieill.

C. RUFICEPS. *Lafr.*

Con. supra olivaceus, subtus dilutior, pectore abdomineque mediis olivascenti albicantibus; capite brunneo-rufo, gutture rufescente; alæ caudaque fuscæ, pennis totis tectricibusque alæ late brunneo marginatis; rostro depresso, promole angustiore fusco-nigro, mandibula albescente; pedibus fuscis, tarsis digitisque valde elongatis.

Todirostrum ruficeps, Nob., *Rev. zool.*, 1843, p. 291.

Cette petite espèce de Conophage ne peut être considérée que comme espèce de transition; car, si son bec peu élargi la rapproche des Todirostres, la longueur de ses doigts l'en éloigne et la place, ainsi que tout son ensemble, dans les Conophages; seulement c'est un Conophage à bec peu dilaté, comme il s'en rencontre déjà quelques-uns s'éloignant plus ou moins des espèces types. Il est, en dessus, d'un olive foncé, plus clair en dessous, avec le milieu de la poitrine et du ventre d'un olive blanchâtre; la tête est d'un brun-roux foncé avec la gorge plus pâle; les ailes et la queue, noirâtres, ont toutes leurs plumes bordées du même brun que la tête. Le bec est noir avec la mandibule inférieure d'un blanc jaunâtre, caractère presque général chez les Conophages. Les tarses et les doigts, très allongés, paraissent d'une teinte livide.

Longueur totale, 10 cent., du tarse 2 cent. 3 mill.

Il vient de Colombie.

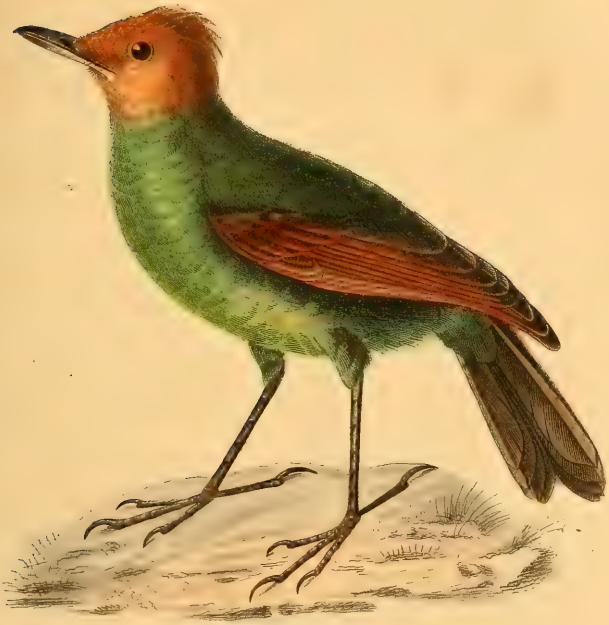

gr. nat.

Conophaga *ruficeps*, Lafresnaye.

J. G. Prêtre, del. N. Rémond, imp.r Annedouche sc.

C. ICTERUS. Briss.

I. guttulatus. *Lafresn.*

Rubro-aureus, loris, gula et fascia lata jugulari et pectorali, dorso, alis cauda maculisque pectoris nigris; tectricibus alarum minoribus supra infraque aureis; remigibus primariis basi vix conspicue, secundariis tribus margine externo vittam mediam formante rectriceque laterali apice marginali albis; rostro tenui, compresso, arcuato, basi non elevato, nigro; mandibula basi cærulescente pedibus plumbeis; cauda apice rotundata.

Icterus mentalis, Lesson, *Rev. zool.*, 1842, p. 136.

Long. totale, 21 cent.

Habitat.

Cette jolie espèce offre presque entièrement la même coloration et la même distribution de nuances que le Troupiale à menton noir, *Icterus mentalis*, Less., *Cent. zool.*, pl. 41, *Xanthornus gularis*, Wagler selon Bonap., *Proceed.*, 1837, p. 110, de sorte que M. Lesson, donnant dans la *Rev. zool.*, 1842, la liste des oiseaux rapportés de la mer du Sud par M. son frère Ad. Lesson, cite cet oiseau comme identique avec son Troupiale à menton noir, en ajoutant cependant « que ces individus de San Carlos diffèrent de « l'espèce type par un orangé tirant au rouge sur la tête, « les côtés du cou et le ventre, par un noir profond et « lustré partout, par des gouttes noires sur le thorax et « par un seul miroir blanc imparfait sur le milieu de « l'aile. »

Malgré ces différences de coloration assez importantes, toutefois, chez des sujets adultes pour faire douter de leur

identité spécifique, nous eussions peut-être partagé l'opinion de M. Lesson, si, en comparant la forme du bec de ces oiseaux, nous n'y avions aperçu une disparité notable, car chez l'*Icterus mentalis*, Lesson, il est fort et élevé à sa base, droit et conique, tandis que chez l'espèce à gouttelettes il est grêle, très comprimé et légèrement fléchi dans toute sa longueur, au point que pour Vieillot et Cuvier, qui n'avaient basé leur distinction générique des Troupiales que sur la forme du bec, l'un eût été dans leur genre Troupiale et l'autre dans leur genre *Carouge :* cette disparité marquante, jointe à celle de la coloration et surtout à la présence des taches noires pectorales chez les uns, nulles chez les autres, ne peut laisser aucune incertitude sur leur différence spécifique.

Notre Carouge à gouttelettes est du plus beau jaune orangé, plus vif toutefois sur la tête, le cou et les côtés de la poitrine, et doré sur les épaules, le croupion, le ventre et les jambes, et en cela il ne diffère nullement du *Mentalis*, quoi qu'en dise M. Lesson, qui, probablement, avait comparé un mâle de notre *Guttulatus* avec une femelle de l'autre espèce, toujours moins vivement colorée, ce que nous avons été à même de reconnaître nous-même, ayant les deux espèces et les deux sexes du *Mentalis*. Le noir nous a paru également aussi intense chez les deux mâles adultes des deux espèces; chez le *Guttulatus* comme chez l'autre, les lorums, le tour des yeux, une large bande descendant du menton et couvrant tout le devant du cou et le milieu de la poitrine, une large bande dorsale, les ailes et la queue sont d'un noir profond; mais, chez notre espèce, des taches ou gouttelettes noires se font remarquer sur les côtés de la poitrine. Trois des rémiges secondaires seulement sont bordées extérieurement de blanc, ce qui forme une bande médiane alaire étroite et se terminant avant leur extrémité; la base des rémiges primaires est également blanche, mais à peine apparente, tandis que chez les *Mentalis* toutes les

rémiges secondaires et toutes les grandes couvertures sont ainsi bordées dans toute leur longueur, ce qui, joint à la tache blanche basale des primaires, bien plus apparente ici, forme chez le *Mentalis* une aile assez fortement variée de blanc, tandis que chez notre *Guttulatus* le noir n'est varié que par une bande blanche étroite et courte. Les deux rectrices latérales sont bordées de la même couleur à leur extrémité ; le bec est noir avec la base de la mandibule inférieure bleuâtre, et les pieds paraissent avoir été de cette dernière teinte.

La longueur totale est de 21 centim. ; il diffère beaucoup en taille du mâle de l'*Icterus mentalis*, long de 24 centim., mais il égale la femelle de ce dernier. Il nous a été vendu comme venant du Mexique.

DE LAFRESNAYE.

Icterus *guttulatus*, Lafresnaye.

J. Prêtre del. V. Rémond imp. Annedouche sc.

PREMIÈRE SÉRIE.—ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour faciliter des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées; prix. . . 259 fr.

On vend séparément:

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	—	21 fr.
Cinquième année,	1885,	76 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	—	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f.,	par la poste	108 f
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. ½, 77 f. 50,	par la poste	85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. ½, 137 f. 50,	par la poste	150 f.

Mammifères,	30 planches.	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr.	» c.
Oiseaux,	86 planches.	66 fr. » c.,	—	70 fr.	» c.
Reptiles,	16 planches.	12 fr. » c.,	—	13 fr.	» c.
Poissons,	17 planches.	12 fr. » c.,	—	13 fr.	» c.
Mollusques,	159 planches.	76 fr. 50 c.,	—	80 fr.	» c.
Zoophytes,	3 planches.	2 fr. » c.,	—	2 fr.	50 c.
Annélides,	1 planche.	» fr. 75 c.,	—	1 fr.	» c.
Crustacés,	27 planches.	13 fr. » c.,	—	14 fr.	» c.
Arachnides,	18 planches.	10 fr. » c.,	—	11 fr.	» c.
Insectes,	280 planches.	127 fr. 50 c.,	—	135 fr.	» c.

REVUE ZOOLOGIQUE, par la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE; association universelle pour l'avancement de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la palæontologie; journal mensuel, publié sous la direction de M. *F. E. Guérin-Méneville.*

LA SOCIÉTÉ CUVIERIENNE se compose d'un nombre illimité de membres, et chaque membre a droit à un exemplaire de la REVUE ZOOLOGIQUE.

Le taux de la cotisation annuelle est fixé à. . . . . 18 fr.

La Revue zoologique est composée jusqu'à présent de *deux feuilles* in-8° d'impression par mois.

Quand le nombre des membres aura dépassé 250, il y aura *deux feuilles* et *demie* par mois, sans augmentation de la cotisation. Quand ce nombre dépassera 300, il y aura *trois feuilles* par mois, et ainsi de suite, la Revue sera successivement augmentée d'*une demi-feuille* par mois, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits, *toujours pour la même cotisation;* en sorte que les associés auront le plus grand intérêt à contribuer à l'augmentation de la Société, car la revue prendra toujours plus d'étendue, et il arrivera une époque où chaque membre recevra un ouvrage d'une valeur beaucoup plus grande que les 18 fr. de sa cotisation annuelle.

QUAND IL Y AURA						
250 membres,	on publiera	30 feuilles,	qui coûter.	4500 fr.	et rap.	4500 fr.
300	—	36	—	5400	—	5400
350	—	42	—	6300	—	6300
400	—	48	—	7200	—	7200
450	—	54	—	8100	—	8100
500	—	60	—	9000	—	9000

Ainsi, quand il y aura 500 membres, chaque sociétaire recevra, pour une très-faible cotisation de 18 fr., 2 forts volumes compactes de 60 feuilles d'impression, ou 960 pages (contenant la matière de près de 4 volumes ordinaires), ce qui donne 480 pages pour chaque volume.

Pour se faire admettre dans la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE, il suffit d'être présenté par un membre et de s'engager à payer la cotisation annuelle.

Écrire (*franco*) à M. *Guérin-Méneville*, rue de Seine-Saint-Germain, 13, en envoyant le montant de la cotisation, augmenté du prix de l'affranchissement ci-dessous, ou en désignant le correspondant chez qui l'on devra remettre les numéros à Paris.

En France on ajoutera 1 fr. 50 c. par année, si l'on veut recevoir la Revue par la poste et *franco*. Quand il y aura 250 membres, ce sera 1 fr. 80 c.; à 300, 2 fr. 40 c., et ainsi de suite 20 c. de plus, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits.

Imprimerie de madame veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

G. MERULAXIS. Lesson.

(Fam. *Formicaridæ*. — S.-Fam. *Rhinominæ*.)

Ayant remarqué que le caractère particulier de Narines operculées, qui avait engagé M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire à former son genre Rhinomye pour un oiseau de Patagonie, se retrouvait entièrement semblable chez le genre Mégalonyx de M. Lesson, nous crûmes devoir rapprocher ces deux genres, très voisins, d'ailleurs, sous beaucoup d'autres rapports de forme et de mœurs; et, en 1838, nous proposâmes, dans notre essai de classement de l'ordre des Passereaux, d'en former un groupe ou petite famille sous le nom de *Rhinomydée*. Ayant encore reconnu, depuis, ce même caractère chez le genre *Mérulaxe* de M. Lesson, ou *Malacorhynchus* (Ménétriés), et ces trois genres ayant encore pour caractères communs d'être essentiellement marcheurs et buissonniers, d'avoir les ailes très arrondies et très courtes, n'atteignant que la base de la queue, la queue de longueur médiocre ou courte, à pennes molles, effilées et très étagées, et les pattes très grandes, il nous a paru aussi naturel que rationnel de les grouper tous ensemble, et comme ils se rapprochent singulièrement des Fourmiliers, d'en former une sous-famille sous le nom de *Rhinomynæ* dans la famille *Formicaridæ*.

La nouvelle espèce de *Mérulaxe* que nous allons décrire, offrant dans ses fortes proportions, dans la grandeur remarquable de ses pattes et dans sa coloration les plus grands rapports avec les *Mélagonyx*, vient justifier complétement le rapprochement que nous avons fait de ces trois genres.

MERULAXIS ORTHONYX. *Lafresnaye.*

Mer. supra subtusque niger, parum brunneo tinctus, ubique maculis rotundis albis, supra collum minoribus et rufo lavatis, aspersus; fronte, loris, gutture, genis, colloque antico et laterali, uropygio crissoque rufo-cinnamomeis, immaculatis; plumulis frontis et capistri rigidis, erectis; alis nigro fuscis, remigibus extus brunneo-marginatis; cauda ardesiaca, valde gradata, rectricibus laxis et mollibus; ptilosi tota elongata et mollissima; tarsis digitisque validissimis his longissimis, unguibus anterioribus tenuibus, paucissime curvatis, postico autem longissimo et rectissimo uti apud alaudas; rostro basi alto, quadrangulari, pyramidato, parum emarginato, naribus operculatis, uti in hoc genere.

Merulaxis orthonyx, de Lafr., *Rev. zool.*, mai 1843, p 131.

Long. tota, 20 cent. 1/2.

Le Mérulaxe orthonyx dépasse de beaucoup, dans ses proportions, toutes les espèces du genre connues jusqu'ici. Il est de la taille du *Mégalonyx roux* de Lesson, ou *Pteroptochos megapodius*, Kittlitz, et se fait remarquer, comme lui, par la dimension presque disproportionnée de ses pattes; mais ses doigts, moins gros, sont plus longs et plus effilés, et ses ongles antérieurs beaucoup plus courts et plus grêles, tandis que le postérieur est remarquablement allongé et rectiligne comme chez les Alouettes; son bec est droit, sans la moindre courbure, élevé à sa base au dessus du front, légèrement échancré à la pointe et de forme pyramidale ou quadrangulaire, le dessus étant aplati avec les

côtés perpendiculaires ; cette partie supérieure déprimée a la forme d'un losange allongé très étroit , dont la pointe basale forme une sorte de tubercule élevé au dessus du front : ce losange est bordé d'un petit bourrelet qui semble destiné à protéger la cavité nasale très développée chez cet oiseau. Du reste , elle est noire sur la partie supérieure de son corps et d'un noir mélangé de roux sur l'inférieure ; mais chaque plume de ces parties, et toutes les couvertures supérieures des ailes, sont marquées, vers leur extrémité , de taches blanches arrondies plus larges sur le dos, beaucoup plus petites et teintées de roussâtre sur le cou. Les plumes du front et du capistrum sont très rigides et hérissées, de couleur cannelle ; cette même couleur, mais moins foncée , couvre encore la gorge , les joues , le devant et les côtés du cou , le croupion et le bas de l'abdomen. Les plumes de ces deux dernières parties sont très fournies, allongées et très lâches ; les ailes, très courtes et très arrondies, sont noirâtres , finement bordées de brun , et la queue , à pennes élargies et molles, est très étagée, de longueur médiocre et de couleur d'ardoise foncée. Les tarses sont très robustes et les doigts très allongés, formant une patte presque hors de proportion avec un Passereau de la taille de celui-ci, comme chez le Mégalonyx roux ; les ongles antérieurs sont assez grêles et très peu arqués , mais l'ongle du pouce , très allongé , est à peu près rectiligne , comme chez les Alouettes ; les pieds paraissent de couleur plombée et le bec d'un noir brunâtre. L'Oiseau monté a , de longueur totale, 20 centim. , son ongle du pouce 2 cent. , et sa patte (l'Oiseau marchant) a 7 centim. et demi de long , depuis l'extrémité de l'ongle du pouce jusqu'à celle de l'ongle du doigt médian. Il vient de Colombie.

Cette espèce , des plus remarquables , et qui semble au premier abord une espèce anomale, d'après la forme de son bec et de ses ongles postérieurs , lorsqu'on vient à la comparer scrupuleusement avec les autres espèces du genre ,

paraît, au contraire, devoir y constituer l'espèce type, car elle en réunit tous les caractères génériques poussés à leur maximum. Telles sont la longueur des doigts et la rectitude des ongles, déjà très remarquables chez le *Mérulaxe noir* de Lesson et la plupart des autres espèces, l'élévation du bec à sa base au dessus du front en forme de crête saillante ; elle est presque semblable chez le *Mérulaxe noir* et chez le *Mérulaxe du Chili* ou *Troglodytes paradoxus* de Kittlitz, et chez ce dernier on retrouve, même en partie, la dépression supérieure du *Merulaxe orthonyx*. La rigidité des plumes frontales, la grandeur de la fosse nasale recouverte d'une écaille cornée formant bourrelet, la couleur ardoisée sur la queue, rousse sur le croupion et l'abdomen, tous ces caractères se retrouvent de point en point chez le Mérulaxe noir et ne laissent aucun doute sur la vraie place de notre Oiseau, en même temps qu'ils annoncent, chez toutes les espèces de ce groupe, une marche facile dans les lieux fourrés et herbus, un odorat probablement très développé, d'après les précautions de la nature pour en protéger les issues, et un mode de nourriture qui réclamait probablement cette rigidité des plumes du capistrum, soit pour garantir les yeux ou l'ouverture du bec, peut-être de la piqûre de certains Insectes ou Fourmis.

Ce petit groupe d'Oiseaux, au modeste plumage, en a été dédommagé, comme on voit, par l'auteur de la nature, sous le rapport de sa conservation. On ne sait rien encore de notre *Mérulaxe orthonyx* ; mais M. Ménétriés, qui a été à même d'observer les mœurs du *Mérulaxe noir* et de quelques autres espèces au Brésil, nous apprend que celle-ci se tient par paire dans les endroits les plus fourrés des bois vierges, qu'elle est très agile dans ses mouvements, et en cela très difficile à tuer, quoiqu'elle se laisse quelquefois approcher de très près ; mais il est presque impossible de la découvrir, et ce ne fut que guidé par le son de sa voix qu'il parvint à se la procurer en tirant plusieurs fois au

hasard dans la direction d'où partait son chant. Il ajoute qu'elle se nourrit seulement de Fourmis, qu'elle cherche à terre et sur les branches basses, que son chant a un son métallique ressemblant à plusieurs coups répétés sur une cloche et se continuant ensuite comme un écho; qu'une autre espèce de Mérulaxe, son *Melacorhynchus albiventris*, pl. 13, fig. 2, habite les mêmes localités, se nourrit également de Fourmis et de leurs larves, et pond à terre dans un nid composé de feuilles sèches et recouvert du coton de la graine du Bombax. Tous ces caractères de mœurs sont, comme on voit, identiques avec ceux des vrais Fourmiliers, et autorisent pleinement le rapprochement de ces deux groupes.

DE LAFRESNAYE.

Merulaxis *orthonyx*. Lafresnaye

J. G. Prêtre. del. V. Rémond. imp. Annedouche sc.

G. DENDROCOLAPTES.

D. Perrotii. *Lafresnaye.*

Dend. supra subtusque rufescente-olivaceus unicolor, striis aut maculis nullis, vitta lata utrinque a naribus infra oculos ad aures descendente guttureque sordide albidis; hoc maculis parvis olivaceis infra mentum variegato, abdomine medio albicante, vittis irregularibus fuscis tranversim striato; rostro forti sed pro mole pauce curvato ac compresso, huic Oriolorum parum affine rubiginoso.

Dendrocolaptes Perrotii, de Lafr., *Rev. zool.*, 1844, p. 80.

Longit. tota, 25 cent.; rostri a fronte, 3 cent. 1/2; a rictu, 5 cent.

Habit. in Colombia.

Cette nouvelle espèce est tout à fait remarquable dans ce genre, tant par ses teintes dépourvues des flammèches ordinaires qui se remarquent chez presque toutes, que par la forme et la couleur rouge de son bec; elle est, en dessus et en dessous, d'une teinte uniforme roux-olive, avec les ailes et la queue de couleur cannelle, mais beaucoup plus intense sur cette dernière, comme chez toutes les espèces du genre. Une bande assez large, d'un blanc un peu sale, part des narines, couvre les lorums, passe au-dessous de l'œil et se termine aux oreilles par une petite mèche de plumes serrées d'un blanc soyeux. La gorge est de la même teinte, parsemée de petites mouchetures peu apparentes au-dessous du menton; le milieu de l'abdomen et l'anus sont d'un blanc sale, teinté de roussâtre sur ce dernier, et sont traversés de bandes irrégulières noirâtres. Le bec, ro-

buste, beaucoup moins comprimé que chez les autres espèces, est de longueur médiocre, et rappelle, par sa forme et sa couleur rougeâtre, celui des grandes espèces de Loriots; les pattes, d'une forte dimension, paraissent de couleur plombée. Cette espèce intéressante vient de Colombie.

Nous l'avons dédiée à M. Perrot, qui nous l'a procurée comme un hommage au talent avec lequel il monte les divers objets d'histoire naturelle, et surtout les Mammifères et les Oiseaux carnassiers, auxquels il sait rendre dans leur pause l'air de fierté et de noblesse qui leur est naturel.

DE LAFRESNAYE.

Dendrocolaptes *Perrotii*, *Lafresnaye*.

J. G. Prêtre del. N. Rémond, imp. [illegible]

M2

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

ESTINE A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

1 et 2 LIVRAISON. — ANNÉE 1844

MAMMIFÈRES,	n°	ANNÉLIDES,	n°
OISEAUX,	n° 46 à 48	CRUSTACÉS,	n°
REPTILES,	n°	ARACHNIDES,	n°
POISSONS,	n°	INSECTES,	n° 130, 131
MOLLUSQUES,	n° 83, 84	ZOOPHYTES,	n°

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1839 ET SUIVANTES

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but princi est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre com mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de l science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus ré cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découver et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratu tement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie ; c'est un moyen puissa pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être conn Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, p nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des ill trations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN D ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du M gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus typ de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'I COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCH QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genr elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte u numéro d'ordre qui se suit sans interruption ; le texte porte en tête de chaque pa le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche ; de cette manièr chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, im primé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravée et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons) . . . . . 36 fr
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peu souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt d la science, et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont i s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompa gnées de leur texte ; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . . . 16 fr., par la poste 18 fr
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., — 15 fr
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. . . . . 13 fr., — 15 fr

G. MELANIA. Cuvier.

M. crenularis. *Deshayes.*

Testa ovato-turrita, apice decollata, transversim obsolete striata, basi sulcata, aterrima; anfractibus superne subcanaliculatis, ad suturam marginatis; costulis obliquis, crebris superne crenulatis; apertura ovata, superne angustiore, basi depressa, effusa, alba vel luteola.

Habite les eaux douces, les îles Philippines.

Cette Coquille a beaucoup d'analogie avec le *Melania amarula*, et on pourrait la confondre avec elle, à titre de variété, si l'on ne trouvait dans tous les individus des caractères qui la distinguent de toutes ses congénères. Cette Coquille est ovale, allongée, subturriculée, lorsque la spire est entière; mais, dans le plus grand nombre des individus, cette spire est tronquée de la même manière que dans le *Melania amarula* et dans beaucoup d'autres Coquilles fluviatiles. La surface extérieure est d'un noir-brunâtre très-intense; les tours, au nombre de six ou sept, présentent ordinairement un petit nombre de stries distantes et à peine saillantes; mais, à la base du dernier tour, il y a toujours deux ou trois sillons larges et peu profonds; les tours sont très-nettement séparés entre eux par une dépression supérieure, beaucoup plus étroite que dans le *Melania amarula* et légèrement creusée en rigole. Sur l'angle extérieur de cette rigole s'élève une rangée de tubercules obtus, serrés, rapprochés, quelquefois subépineux, et qui se rapprochent, à la base, en petites côtes obliques et longitudinales qui parcourent presque toute la hauteur des premiers tours, et qui s'arrêtent à la partie supérieure des derniers. L'ouverture est ovale, oblongue, versante à la

base, un peu rétrécie postérieurement; le bord droit est mince, tranchant, projeté en avant et toujours moins sinueux dans son contour que celui du *Melania amarula*. La columelle est courte, assez épaisse à la base et revêtue, dans toute sa longueur, d'un bord gauche, mince et étroit. Cette ouverture est ordinairement blanche, assez souvent elle est jaunâtre.

Cette espèce, très-rare autrefois dans les collections, est devenue assez commune. Les grands individus ont 35 millimètres de long et 22 de large.

DESHAYES.

Melania *crénularis*, Deshayes.

Thiolat, del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.

G. ARCA. *Lamarck.*

A. TURGIDULA. *Deshayes.*

Testa ovato-transversa, inequilatera, tumida, subcylindracea, antice angustiore, postice rotundata, atro-fuscescente, albo-maculata, longitudinaliter tenue sulcata, sulcis inæqualibus, inæqualiter distantibus; umbonibus tumidis, oblique cordatis, area ligamenti angusta, multisulcata, valvis inferne hiantibus; intus albo castaneoque marmoratis.

Habite.

Belle espèce d'Arche qui, par sa forme et ses caractères, se rapproche de l'*Arca barbata* et de quelques autres du même groupe : elle se distingue facilement de toutes celles qui sont connues jusqu'à présent dans ce groupe, par la grande convexité de ses valves et sa forme subcylindrique. Elle est ovale, oblongue, très inéquilatérale, ce qui lui donne un peu la forme d'une Modiole; les crochets sont grands, saillants et obliquement inclinés vers le côté antérieur; de leur sommet partent un grand nombre de sillons dont les antérieurs sont les plus gros; ces sillons, sur le reste de la Coquille, sont groupés par trois ou quatre, et chaque groupe est séparé par un intervalle un peu plus large. Ces sillons sont granuleux, et ils sont revêtus d'un épiderme assez épais, lamelleux et lacinié sur ses bords, du côté antérieur surtout; la surface du ligament est étroite, mais elle est couverte d'un grand nombre de sillons obliques et formant des chevrons très ouverts. La charnière est formée de deux parties très inégales; l'antérieure est très courte, et l'on y compte quatre à cinq dents

très irrégulières ; la postérieure, beaucoup plus allongée, présente une vingtaine de dents, qui deviennent plus grosses et plus obliques à mesure qu'elles s'approchent de l'extrémité postérieure de la charnière ; les impressions musculaires sont petites, arrondies, très écartées ; les bords des valves sont simples, minces, et ils laissent entre eux un bâillement assez considérable pour le byssus à la partie antérieure du bord inférieur.

La couleur de cette Coquille est, en dehors, d'un brun-marron foncé, avec quelques grandes taches blanchâtres partant du crochet ; en dedans, les valves sont d'un blanc grisâtre, marbrées de brun-rougeâtre et ayant le côté postérieur et supérieur envahi d'une belle couleur brun marron.

Le seul individu que nous connaissions de cette espèce a 46 millimètres de large et 25 de long.

DESHAYES.

Arca *turgidula*, Deshayes.

Thiolat, del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

PREMIÈRE SÉRIE.—ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour faciliter des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées; prix. . . 259 fr.

On vend séparément:

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	—	21 fr.
Cinquième année,	1885,	76 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	—	42. fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	—	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl.,	3 vol., 99 f.,	par la poste 108 f
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl.,	3 vol. ½, 77 f. 50,	par la poste 85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl.,	6 vol. ½, 137 f. 50,	par la poste 150 f.

Mammifères,	30 planches.	22 fr.	» c.,	par la poste	24 fr.	» c.
Oiseaux,	86 planches.	66 fr.	» c.,	—	70 fr.	» c.
Reptiles,	16 planches.	12 fr.	» c.,	—	13 fr.	» c.
Poissons,	17 planches.	12 fr.	» c.,	—	13 fr.	» c.
Mollusques,	159 planches.	76 fr.	50 c.,	—	80 fr.	» c.
Zoophytes,	3 planches.	2 fr.	» c.,	—	2 fr.	50 c.
Annélides,	1 planche.	» fr.	75 c.,	—	1 fr.	» c.
Crustacés,	27 planches.	13 fr.	» c.,	—	14 fr.	» c.
Arachnides,	18 planches.	10 fr.	» c.,	—	11 fr.	» c.
Insectes,	280 planches.	127 fr.	50 c.,	—	135 fr.	» c.

REVUE ZOOLOGIQUE, par la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE; association universelle pour l'avancement de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la palæontologie; journal mensuel, publié sous la direction de M. *F. E. Guérin-Méneville.*

La SOCIÉTÉ CUVIERIENNE se compose d'un nombre illimité de membres, et chaque membre a droit à un exemplaire de la REVUE ZOOLOGIQUE.

Le taux de la cotisation annuelle est fixé à. . . . . 18 fr.

La Revue zoologique est composée jusqu'à présent de *deux feuilles* in-8° d'impression par mois.

Quand le nombre des membres aura dépassé 250, il y aura *deux feuilles et demie* par mois, sans augmentation de la cotisation. Quand ce nombre dépassera 300, il y aura *trois feuilles* par mois, et ainsi de suite, la Revue sera successivement augmentée d'*une demi-feuille* par mois, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits, *toujours pour la même cotisation;* en sorte que les associés auront le plus grand intérêt à contribuer à l'augmentation de la Société, car la revue prendra toujours plus d'étendue, et il arrivera une époque où chaque membre recevra un ouvrage d'une valeur beaucoup plus grande que les 18 fr. de sa cotisation annuelle.

QUAND IL Y AURA	250 membres,	on publiera	30 feuilles,	qui coûter.	4500 fr.	et rap.	4500 fr.
	300	—	36	—	5400	—	5400
	350	—	42	—	6300	—	6300
	400	—	48	—	7200	—	7200
	450	—	54	—	8100	—	8100
	500	—	60	—	9000	—	9000

Ainsi, quand il y aura 500 membres, chaque sociétaire recevra, pour une très-faible cotisation de 18 fr., 2 forts volumes compactes de 60 feuilles d'impression, ou 960 pages (contenant la matière de près de 4 volumes ordinaires), ce qui donne 480 pages pour chaque volume.

Pour se faire admettre dans la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE, il suffit d'être présenté par un membre et de s'engager à payer la cotisation annuelle.

Écrire (*franco*) à M. *Guérin-Méneville*, rue de Seine-Saint-Germain, 13, en envoyant le montant de la cotisation, augmenté du prix de l'affranchissement ci-dessous, ou en désignant le correspondant chez qui l'on devra remettre les numéros à Paris.

En France on ajoutera 1 fr. 50 c. par année, si l'on veut recevoir la Revue par la poste et *franco*. Quand il y aura 250 membres, ce sera 1 fr. 80 c.; à 300, 2 fr. 40 c., et ainsi de suite 20 c. de plus, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits.

Imprimerie de madame veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

G. PURPUREA. Lamarck.

P. Blosvillei. *Deshayes.*

Testa oblonga, pyriformi, subventricosa, transversim sulcata, striis alternis minoribus ornata, longitudinaliter costata, castanea intus albo lutescente; anfractibus in medio angulatis, superne planis, ultimo basi cauda breviore terminato; apertura ovata; labro intus incrassato profunde sulcato.

Habite Ceylan.

Lorsque j'ai décrit, dans l'*Encyclopédie*, cette espèce, sous le nom de *Fusus Blosvillei*, je n'en connaissais point l'opercule, et, trompé par la longueur du canal, je dus classer cette espèce dans ce genre, dont elle a tous les principaux caractères. Tout récemment, j'ai vu, dans la collection du Muséum, un individu de cette même Coquille, avec son opercule, et il devient évident pour moi qu'elle doit passer actuellement dans le genre Pourpre. Cet opercule, en effet, offre tous les caractères particuliers à celui des Pourpres; seulement il faut dire que, maintenant, il sera difficile de trouver, sans ce moyen, d'ailleurs excellent de l'opercule, la limite des Pourpres avec les Murex, d'un côté, et avec les Fuseaux, de l'autre.

J'ai donné à cette Coquille le nom d'un jeune marin plein d'ardeur pour la science, et qui occupait déjà, à cette époque, dans le corps de la marine, un rang distingué par la profondeur et la variété de ses connaissances. Maintenant nous avons à déplorer la perte de cet homme recommandable, qui a péri en conduisant un bâtiment dans les terres polaires pour y tenter des découvertes scientifiques. Le nom de M. de Blosville ne peut être prononcé sans regret et sans douleur par ceux qui l'ont connu.

Cette pourpre est allongée et, par sa forme, rappelle le *Fusus colosseus*, dont elle est une véritable miniature. Sa spire est un peu plus courte que le dernier tour; elle se compose de sept à huit tours partagés en deux parties égales par un angle assez aigu; la partie supérieure de ses tours forme un plan oblique, aplati, sur lequel on voit un assez grand nombre de stries transverses. Des côtes longitudinales, au nombre de neuf, descendent d'une suture à l'autre et se relèvent en un tubercule court et comprimé, en passant sur l'angle médian; à la base des premiers tours et sur la plus grande partie de la surface du dernier, on voit des sillons transverses assez gros, entre chacun desquels on remarque une fine strie. Ces sillons s'étendent jusqu'à l'extrémité antérieure de la coquille. La base de la coquille se prolonge en un canal court, légèrement relevé vers le dos et présentant, à côté de la lèvre droite, une petite fente ombilicale. L'ouverture est d'un blanc-jaunâtre, elle est régulièrement ovalaire; son bord droit est crénelé par les sillons qui y aboutissent; il est épaissi en dedans et l'on y compte huit sillons dentiformes dont les postérieurs sont les plus saillants. Toute la coquille est d'un brun-marron uniforme; elle est longue de 35 millimètres et large de 18.

Nota. Ce feuillet doit remplacer celui qui a paru avec la pl. 85, *Mollusques*, dans les 3e et 4e livraisons de 1844 du *Magasin de zoologie* et dans la 27e livraison de la 2e section de ce recueil. On devra aussi corriger le nom générique gravé sur la planche.

G. FUSUS. Lamarck.

F. Blosvillei. *Deshayes.*

Testa oblonga, pyriformi, subventricosa, transversim sulcata, striis alternis minoribus ornata, longitudinaliter costata, castanea intus albo lutescente; anfractibus in medio angulatis, superne planis, ultimo basi cauda breviore terminato; apertura ovata; labro intus incrassato profunde sulcato.

Habite Ceylan.

Lorsque nous avons décrit, pour la première fois, cette espèce dans l'*Encyclopédie*, nous y avons attaché le nom d'un jeune marin plein d'ardeur pour la science, et qui occupait déjà, à cette époque, dans le corps de la marine, un rang distingué par la profondeur et la variété de ses connaissances. Maintenant nous avons à déplorer la perte de cet homme recommandable, qui a péri en conduisant un bâtiment dans les terres polaires, pour y tenter des découvertes scientifiques. Le nom de M. de Blosville ne peut être prononcé sans regret et sans douleur par ceux qui l'ont connu.

Ce Fuseau est allongé; par sa forme il rappelle le *Fusus colosseus*, dont il est une véritable miniature. Sa spire est un peu plus courte que le dernier tour; elle se compose de sept à huit tours partagés en deux parties égales par un angle assez aigu; la partie supérieure de ses tours forme un plan oblique, aplati, sur lequel on voit un assez grand nombre de stries transverses. Des côtes longitudinales, au nombre de neuf, descendent d'une suture à l'autre et se

relèvent en un tubercule court et comprimé, en passant sur l'angle médian; à la base des premiers tours et sur la plus grande partie de la surface du dernier, on voit des sillons transverses assez gros, entre chacun desquels on remarque une fine strie. Ces sillons s'étendent jusqu'à l'extrémité antérieure de la coquille. La base de la coquille se prolonge en un canal court, légèrement relevé vers le dos et présentant, à côté de la lèvre droite, une petite fente ombilicale. L'ouverture est d'un blanc-jaunâtre, elle est régulièrement ovalaire; son bord droit est crénelé par les sillons qui y aboutissent; il est épaissi en dedans et l'on y compte huit sillons dentiformes, dont les postérieurs sont les plus saillants. Toute sa coquille est d'un brun-marron uniforme; elle est longue de 35 millim. et large de 18.

DESHAYES.

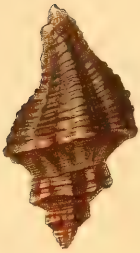

Fusus *Blosvillei*, Deshayes.

Plédat del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.

G. POURPRE. Lamarck.

P. chrysostoma. *Deshayes.*

Testa ovato-rotunda, brevi, transversim tenue striata, longitudinaliter costata; anfractibus basi subcarinatis, ultimo superne tuberculato; apertura aurantiaca, angusta; columella in medio inflata; labio incrassato septem dentato.

Hab. mer Rouge.

Petite Coquille très jolie et qui a été très récemment répandue dans les collections. Elle est ovale, arrondie; sa spire est courte et formée d'un petit nombre de tours sur lesquels se montre un assez grand nombre de stries transverses rapprochées et obscurément granuleuses ou écailleuses. Les premiers tours sont subcarinés à la base, et l'angle est en partie caché par le bord de la suture, qui remonte jusqu'à lui. Ses tours sont garnis de sept à huit côtes longitudinales et obliques, assez saillantes, ce qui donne à cette Coquille l'apparence d'un petit Murex. Sur le dernier tour, des côtes portent deux rangées transverses de tubercules obtus qui sont ordinairement d'un brun plus foncé que le reste de la coquille. L'ouverture est petite, étroite; sa forme rappelle celle de plusieurs Ricinules; elle est, dans toutes ses parties, d'un beau jaune orangé, un peu plus intense sur le bord droit. Le bord gauche a la forme d'une *S* italique très allongée; le milieu de la columelle en représente la partie convexe; le bord droit est épais et il porte en dedans six ou sept dentelures dont les médianes sont les plus grosses. Le canal terminal est court, étroit et teinté de brun foncé à son extrémité. On remarque

à la base de la coquille, à côté de l'extrémité antérieure du bord gauche, une petite fente ombilicale. La coloration de cette espèce est d'un brun noirâtre, avec deux zones de taches blanches entre les côtes; la partie saillante des stries est brune; l'intervalle qui les sépare est d'un blanc grisâtre.

Les grands individus de cette espèce de Pourpre ont 20 millimètres de long et 15 de large.

DESHAYES.

Purpura *Chrysostoma*; *Deshayes*.

DESCRIPTION

DE PLUSIEURS ESPÈCES

D'HÉLICES FOSSILES

NOUVELLES OU IMPARFAITEMENT CONNUES ET FIGURÉES ;

PAR M. DE BOISSY (SAINT-ANGE).

Avant de donner la description de plusieurs nouvelles espèces d'Hélices fossiles, nous croyons devoir en faire figurer trois ou quatre autres connues depuis longtemps dans la science. Ces Hélices, dont nous devons la description première à M. Brongniart, n'avaient été trouvées, jusqu'ici, qu'à l'état de Moule, et, par conséquent, les rares figures qu'on en possédait laissaient beaucoup à désirer. Après de nombreuses recherches, nous avons été assez heureux pour les trouver avec le test et parfaitement conservées; nous croyons donc faire quelque chose d'utile en les décrivant de nouveau, non sur des échantillons isolés, mais sur des séries nombreuses, qui permettent toujours de mieux saisir les caractères distinctifs.

M. Terver, savant naturaliste et dessinateur habile, dont nous nous honorons d'être l'ami, a bien voulu nous prêter l'aide de son crayon. C'est à lui que nous devons les figures qui accompagnent nos descriptions, figures qui contribueront pour beaucoup, par leur exactitude, à les faire facilement comprendre.

G. HÉLIX. LINNÉ.

1. H. RAMONDI. *Al. Brongniart.*

Testa fossili globosa, regulariter oblique striata, imperforata; labio columellari subcalloso; spira obtusa, prominula; anfractibus sex, convexis, ultimo majore basi convexo, ad aperturam inflato; apertura semi-lunari, valde obliqua; labro incrassato, subreflexo. (Pl. 87, fig. 1.)

1810. Brongniart, *Ann. du mus.*, t. XV, p. 378, pl. 23, fig. 5.
1811. — *Journ. de phys.*, t. LXXII, p. 425.
1812. Férussac, *Mém. géolog.*, n° 1, p. 57.
1821. Defrance, *Dict. des sc. nat.*, t. XX, p. 443.
1822. Bowdich, *Elem. of conch.*, pl. 4, fig. 18.
1836. Bouillet, *Cat. des coq. foss. de l'Auv.*, p. 92, n° 1.
1838. Deshayes, *Nouv. édit. de Lamarck*, t. VI, p. 135, n° 1.

Hauteur, 20 à 25 millim.; diamètre, 25 et souvent 30 millim.

Cette belle espèce, une des premières décrites par M. Brongniart dans son *Mémoire sur les terrains d'eau douce*, est globuleuse, imperforée, ornée de stries très obliques, comme il l'a fort bien remarqué. La spire est saillante, quoique obtuse, composée de six tours convexes obliquement striés; le dernier, plus grand que les autres, est renflé, convexe à sa base, et s'élargit sensiblement vers la bouche; il est un peu aplati à l'endroit de la carène, ce qui le rend légèrement quadrangulaire. L'ouverture est semi-lunaire, très oblique à l'axe et bien moins évasée que M. Brongniart ne l'a représentée dans la figure qu'il en donne d'après un individu incomplet qui n'avait que quatre tours de spire.

M. Brongniart la compare à l'*H. guttata*, Oliv., et M. Deshayes à l'*H. auricoma*, Fér., surtout à cause de ses stries flexueuses. Nous croyons que ce dernier rapprochement est plus naturel et bien préférable.

On ne possédait encore, de cette belle espèce aucune bonne figure : celle de M. Brongniart, faite sur des Moules et même sur des Moules incomplets, ne pouvait suffire pour bien la déterminer; celle de Bowdich (*Elem. of conch.*), n'étant que la reproduction exacte de celle de M. Brongniart, devenait inutile. La figure que nous donnons ici, dessinée sur un individu complet et d'une conservation parfaite, comblera cette lacune et fera facilement reconnaître l'espèce.

MM. Potiez et Michaud, dans leur *Galerie des Mollusques du muséum de Douai*, ont confondu cette espèce avec l'*H. damnata*, Brongniart : c'est par erreur qu'ils m'ont fait dire que j'avais découvert l'*H. damnata* à Pont-du-Château; j'avais simplement envoyé au muséum de Douai, et sans y ajouter aucune détermination, des échantillons de l'*H. Ramondi* provenant de cette localité.

Hab. Commune à l'état de Moule dans les calcaires lacustres de la Limagne; à Machal; sur la rive gauche de l'Allier, en face Dallet; à Saint-Maurice, à Jussat, etc. A Machal et à Dallet, elle est dans un tuf-vake imprégné de bitume. Le test y est presque toujours remplacé par le bitume, qui, quelquefois, a rempli toute la cavité de la coquille. Parmi ces Moules il y en a qui donnent l'intérieur, et d'autres l'extérieur de la coquille; c'est sur ceux-ci que l'on aperçoit les stries obliques qui distinguent cette espèce : ils nous ont servi à rapporter, avec certitude, à l'*H. Ramondi* les Hélices de la Pêche de Cagnelle, près Narbonne (Aude); là elles sont parfaitement conservées et ont leur test passé à l'état spathique. Celles de Narbonne, en général, diffèrent un peu de celles de Machal; elles ont la spire moins obtuse et plus saillante, plus conique, et le dernier tour plus large, plus enveloppant et comme aplati à l'endroit de la carène, ce qui le rend légèrement quadrangulaire. Nous avons remarqué ce caractère seulement sur un petit nombre des individus de Machal.

2. H. MOROGUESI. *Al. Brongniart.*

Testa fossili, plerumque subglobosa, interdum subdepressa vel conica, imperforata, subtus convexa, tenuissime, oblique regulariter sulcata; anfractibus quinis, convexiusculis, ultimo non angulato; apertura semi-lunari; labro reflexo. (Pl. 87, fig. 2, 3, 4, 5.)

1810. Brongniart, *H. Moroguesi, Ann. du mus.*, t. XV, p. 379, pl. 23, fig. 7.
1811. — — *Journ. de phys.*, tome LXXII, p. 426.
1812. Brard, *H. d'Orléans*, 4e mém., *Journ. de phys.*, t. LXXIV, p. 252.
1814. Férussac, *H. Moroguesi*, *Mém. géol.*, p. 57, n° 6.
1821. Defrance, — *Dict. des sc. nat.*, t. XX, p. 443.
1822. Bowdich, — *Elem. of conch.*, pl. 4, fig. 21.
1824. Deshayes, — *Descr. des coq. foss.*, t. II, p. 54, pl. 6, fig. 1, 2, 4.
18 . — — *Enc. méth. vers.*, t. II, p. 250, n° 107.
1830. G. Fischer, *H. decipiens*, *Oryctog. de Moscou*, 1re édition, pl. 18, fig. 1, 2[1].
1837. — *H. Moroguesi*, *Oryctog. de Moscou*, 2e édition, pl. 18, fig. 1, 2.
1838. Deshayes, — *Nouv. édit. de Lamarck*, t. VIII, p. 137, n° 9.

Eadem necdum adulta, adhuc junior.

1810. Brongniart, *H. Tristani*, *Ann. du mus.*, t. XV, p. 379, pl. 23, fig. 8.
1811. — — *Journ. de phys.*, t. LXXII, p. 426.

[1] M. G. Fischer, dans la première édition (1830) de son *Oryctographie du gouvernement de Moscou*, cite, sous le nom d'*H. Moroguesi*, une coquille dont il fait avec raison, dans sa deuxième édition (1837), un Pleurotomaire. Dans la même édition de 1837, il établit, en outre, sous le nom d'*H. Moroguesi*, la coquille qu'il

1812. Brard, *H. d'Orléans*, 4e mém., *Journ. de phys.*, t. LXXIV, p. 252.
1814. Férussac, *H. Tristani*, *Mém. géol.*, p. 57, n° 7.
1821. Defrance, — *Dict. des sc. nat.*, t. XX, p. 433.
1822. Bowdich, — *Elem. of conch.*, pl. 4, fig. 22.
1824. Deshayes, — *Descr. des coq. foss.*, t. II, p. 55, pl. 7, fig. 6, 7.
18 . — — *Encyc. méth. vers.*, t. II, p. 215, n° 22.
1836. Bouillet, — ? *Cat. des coq. de l'Auvergne*, p. 101, n° 13.
1838. Deshayes, — *Nouv. édit. de Lamarck*, tome VIII, p. 140, n° 13.

M. Brongniart fut le premier qui décrivit (1810) cette espèce et l'*H. Tristani*, toutes deux provenant des calcaires lacustres supérieurs de Pithiviers et de l'Orléanais. Plus tard, M. Brard, dans son quatrième mémoire, trouvant qu'elles étaient peu distinctes et qu'elles se rapprochaient autant de l'*H. glabella* que de deux ou trois autres espèces vivantes, se contenta de les désigner sous le nom d'Hélices d'Orléans, et de renvoyer au mémoire de M. Brongniart. Depuis, MM. de Férussac, Defrance et Bowdich ont conservé ces deux espèces comme distinctes. M. Deshayes a suivi leur exemple; mais sa conviction n'était pas entière, et, chaque fois qu'il eut à les décrire, il exprima ses doutes, surtout dans son dernier ouvrage, la nouvelle édition des *Animaux sans vertèbres* de Lamarck. M. Deshayes dit, en effet, t. 8, p. 141, en parlant de l'*H. Tristani* : « Cette « espèce ne restera peut-être pas dans les catalogues; car « il se pourrait bien qu'elle ait été faite avec de jeunes in- « dividus de l'*H. Moroguesi.* » Pendant longtemps, sans pouvoir les résoudre, nous avons partagé les doutes de ce savant naturaliste; car il nous semblait reconnaître, dans

avait d'abord appelée (première édition) *H. decipiens*. C'est bien une véritable Hélice, provenant d'un calcaire d'eau douce; mais nous doutons que ce soit bien l'*H. Moroguesi*. Il faudrait, dans ce cas, supprimer les deux synonymies de Fischer.

les Moules que nous possédions, deux espèces, distinctes au moins par leur grandeur. Dans des recherches réitérées faites à Pontournois, près Pithiviers, nous avons enfin été assez heureux pour trouver souvent ces Hélices recouvertes de leur test passé à l'état spathique, et même, dans une seule circonstance, avec le test primitif ou très insensiblement altéré. Le grand nombre que nous en avons recueilli nous a permis de les comparer scrupuleusement à tous les âges et de nous convaincre qu'il fallait réunir à l'*H. Moroguesi* l'*H. Tristani*, qui, certainement, comme on va le voir, n'en est que le jeune âge.

L'*H. Moroguesi* varie beaucoup. Sa forme générale est subglobuleuse, cependant elle est souvent plus ou moins déprimée et quelquefois aussi conique que dans la fig. 2. La spire est toujours obtuse, même chez les individus les plus coniques. Dans ces mêmes individus la suture est plus marquée et les tours plus arrondis que dans ceux déprimés, où elle est presque linéaire et les tours presque plats. La coquille est imperforée, convexe en dessous; l'ouverture semi-lunaire, le bord réfléchi. La spire se compose de quatre tours et demi, cinq tours au plus; le dernier est arrondi et non anguleux chez les individus très vieux; dans les autres, même ceux qui sont parfaitement adultes, le dernier tour conserve un aplatissement plus ou moins prononcé, surtout près de l'insertion du bord droit. Cela provient de ce que le jeune âge de cette espèce est très caréné. Les figures 4 et 5 représentent un individu sur lequel il est facile de suivre les principaux caractères. Une partie du dernier tour a été cassée, ce qui permet de voir l'avant-dernier aussi fortement caréné qu'un Caracolle (*a*). Le test, conservé à la bouche et à l'ombilic, démontre que la coquille est imperforée et que le bord est réfléchi. Dans cet individu le dernier tour est parfaitement arrondi, l'avant-dernier se montre fortement caréné; il suffirait donc, à lui seul, pour autoriser la réunion que nous proposons, quand

bien même nous n'en eussions pas vu beaucoup d'autres exemples.

L'*H. Moroguesi* est lisse, comme MM. Brongniart et Deshayes l'avaient présumé. Les individus que le hasard nous a fait trouver avec le test naturel et conservant même des traces de coloration par bandes, à la façon de l'*H. nemoralis* et autres espèces, ne permettent pas d'en douter; cependant, sans cet heureux hasard, et en ne s'en rapportant qu'à ceux qu'on trouve le plus communément et dont le test est si finement et si régulièrement strié, il eût été impossible de l'admettre : c'est donc une chose remarquable que ce changement d'aspect, lorsque le test naturel vient à se spathifier. Presque toujours les coquilles dont le test subit cette altération, de lisses qu'elles étaient, deviennent plus ou moins striées. Nous ignorons si quelques recherches ont été faites à ce sujet; mais il y a là un fait qu'il serait bon d'éclaircir, surtout si l'on pouvait arriver jusqu'aux causes qui font que ces tests, lorsqu'ils deviennent spathiques, tout en grossissant un peu, restent minces et striés; tandis que, bien plus rarement, ils grossissent beaucoup et restent lisses. Sans chercher à résoudre ce problème, nous avons pensé que les stries qui apparaissent alors ne sont autres que les stries d'accroissement rendues visibles par la fossilisation. S'il en était ainsi, il resterait toujours à en déterminer les causes.

Outre l'*H. Moroguesi*, nous avons trouvé dans ces mêmes calcaires une autre espèce d'Hélice qui a quelques rapports avec l'*H. Moroguesi*, mais qui s'en distingue par des caractères assez tranchés; elle a le même nombre de tours, est beaucoup plus petite, plus globuleuse dans son ensemble; l'ouverture de la bouche diffère aussi, elle est plus arrondie. S'il fallait la rapporter à l'*H. Moroguesi*, ce serait une variété naine qui aurait vécu dans le même lieu, ce qui paraît peu probable. C'est sans doute cette espèce dont M. Brongniart a voulu parler, et qu'il désignait

comme globuleuse, plus petite que la *Moroguesi* et plus grande que la *Tristani*.

Habite : calcaire lacustre de l'Orléanais (Brongniart, Deshayes, etc.), Pontournois, près Pithiviers; elle s'y trouve en grande quantité à l'état de Moule. Celles avec test spathifié ne sont pas très rares dans les carrières à droite et à gauche de la route d'Orléans, quand on a passé le pont de Pontournois. C'est aussi dans ces carrières que nous avons trouvé un bloc isolé qui nous a fourni le peu d'échantillons que nous possédons avec le test naturel.

Aux environs de Reims, Arnould (Deshayes, nouv. édit. de Lamarck).

3. H. COCQUII. *Al. Brongniart.*

Testa fossili subglobosa, orbiculato-depressa, imperforata; spira globosa convexa, sensim accrescenti; anfractibus quaternis, convexis, ultimo non angulato, subtus tumido; sutura distincte nota; apertura coarctata, semi-lunari; peristomate simplici. (Pl. 88, fig. 1, 2, 3.)

1810. Brongniart, *Ann. du mus.*, t. XV, p. 378, pl. 23, fig. 6.
1811. — *Journ. de phys.*, t. LXXII, p. 426.
1813. Férussac, *Mém. géolog.*, p. 57, n° 4.
1821. Defrance, *Dict. des sc. nat.*, t. XX, p. 443.
1822. Bowdich, *Elem. of conch.*, pl. 4, fig. 20.
1836. Bouillet, *Cat. des coq. foss. d'Auv.*, p. 93, no 2.

Hauteur, 10 à 15 millim.; largeur, 18 millim.

Var. β magis depressa; sutura profunda.

C'est encore une des espèces décrites par M. Brongniart; nous l'avons trouvée très bien conservée, avec le test passé à l'état spathique, dans les calcaires lacustres de la Pèche de l'Agniel, près de Narbonne (Aude). D'après ce que nous venons de dire au sujet de l'*H. Moroguesi*,

sur les coquilles qui ont subi cette altération, il nous est impossible de savoir si l'*H. Cocquii* était lisse on striée. Nous nous bornerons donc à constater que, sur un assez grand nombre d'échantillons que nous possédons, il y en a très peu qui portent des traces de stries ou, pour mieux dire, de rugosités irrégulières.

Coquille subglobuleuse, orbiculaire, moyennement déprimée, imperforée; spire obtuse, composée de quatre tours convexes, croissant régulièrement, le dernier plus ou moins arrondi, quelquefois subcaréné dans la variété *b*, mais toujours convexe et même renflé vers l'ombilic, derrière le bord columellaire, de sorte que la coquille est versante en dedans. La place de l'ombilic est marquée par une dépression, sensible surtout dans la variété déprimée; ouverture petite, rétrécie; péristome simple.

L'*H. Cocquii* a beaucoup de rapport avec l'*H. undulata*, Michaud; elle s'en distingue facilement par l'ouverture, qui est bien moins allongée que dans l'*H. undulata,* laquelle a le péristome très réfléchi et un renflement au bord columellaire qui n'existent pas dans l'espèce fossile.

Habite, avec test, calcaires lacustres de la Pêche de l'Agniel, près Narbonne (Aude);

A l'état de Moule, à Machal, près Pont-du-Château; elle y est beaucoup plus déprimée qu'à Narbonne;

Orléans (Brongniart, Férussac, Defrance); malgré nos nombreuses recherches, nous ne l'avons jamais rencontrée dans ces calcaires;

Nonnette, près Issoire (Brongniart, Férussac, Defrance, Bouillet); commune dans les calcaires de la Limagne, notamment à Chaptuzat, près Aigueperse; à Jussat, au sud-ouest de Gergovia; au Puy de Marmande, près Veyre; à la Roche-Blanche, etc., etc. (Bouillet).

4. H. ARCHIACI. *De Boissy.*

Testa fossili, lævi, orbiculato-depressa, subtus convexa; spira valde obtusa; sutura lineari; anfractibus quaternis, convexiusculis, ultimo basi turgido; umbilico parvulo, subtecto; apertura semi-lunari; labro margine reflexo. (Pl. 88, fig. 4, 5, 6.)

1839, mars. De Boissy. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1839, p. 75.

Hauteur, 8 millim.; largeur, 12 millim.

Cette jolie espèce fossile est lisse, orbiculaire, assez fortement déprimée; la spire, par cela même, excessivement obtuse, se compose de quatre tours peu convexes, dont le dernier, plus grand que les autres, est très bombé en dessous. L'ombilic, recouvert presque en entier par le bord columellaire, est très petit, si même la coquille est perforée. L'ouverture est semi-lunaire, le péristome assez fortement réfléchi.

Nous la dédions à notre intime ami et collègue le vicomte d'Archiac.

Hab. Nous avons trouvé cette espèce dans un lambeau de calcaire d'eau douce relevé à une assez grande hauteur, sur le versant septentrional de la montagne Noire, à Ponterouzet, près Sorèze (Tarn). Il repose immédiatement sur des porphyres argileux.

5. H. Vialai. *De Boissy.*

Testa fossili, lenticulari, irregulariter striata, umbilicata, valde carinata (carina ad suturam perspicua); spira valde obtusa; anfractibus quinis, planis, lente crescentibus, ultimo anfractu subtus sine impresso; apertura semi-lunari intus biplicata; peristomate reflexo. (Pl. 89, fig. 1, 2, 3.)

1839, mars. De Boissy. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne,* 1839, p. 75.

Hauteur, 4 millim.; largeur, 10 millim.

Nous ne connaissons rien dans les Hélices fossiles qui se rapproche de cette jolie espèce : dans les vivantes, plusieurs ont le même facies général sans pouvoir se confondre avec elle. Ce qui la distingue d'une manière tranchée, ce sont les deux plis, situés sur le bord columellaire ou gauche, qui s'enfoncent à une certaine profondeur dans l'intérieur de la coquille et se traduisent à l'extérieur par deux sillons plus ou moins apparents.

L'*H. Vialai* est de forme lenticulaire, irrégulièrement striée, ombiliquée, très fortement carénée; la spire, très obtuse, se compose de cinq tours plats, croissant insensiblement, le dernier convexe en dessous; l'ouverture est semi-lunaire; le péristome réfléchi.

Nous l'avons dédiée à M. Viala comme témoignage de la reconnaissance que nous lui conservons pour le bienveillant accueil qu'il nous a fait à Castelnaudary, et la complaisance qu'il a eue de visiter avec nous les terrains d'eau douce de son pays

Hab. Très rare dans les calcaires lacustres de Castelnaudary (Aude).

6. H. POTIEZI. *De Boissy.*

Testa fossili, orbiculata, subgloboso-depressa, subtus convexa; spira brevi, obtusa; anfractibus quinis convexiusculis, ultimo majore rotundato, ante aperturam gibboso; apertura semi-lunari; labro reflexo. (Pl. 89, fig. 4, 5, 6.)

1839, mars. De Boissy. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1839, p. 75.

Hauteur, 4 millim.; largeur, 8 à 9 millim.

L'*H. Potiezi* est une charmante petite espèce parfaitement distincte; elle est orbiculaire, perforée, plutôt déprimée que subglobuleuse, convexe en dessous : la spire est courte et obtuse; les tours, légèrement convexes, sont au nombre de cinq au plus; le dernier arrondi, plus grand que les autres en proportion, forme une espèce de bourrelet avant l'ouverture; et, comme le péristome est réfléchi en arrière, il en résulte un sillon assez large qui suit extérieurement la direction de l'ouverture et va se perdre dans l'ombilic avec l'extrémité du bord columellaire, lequel avance beaucoup plus loin que l'autre vers le centre de la coquille.

Nous avons dédié cette espèce à notre ami M. Potiez, un des savants auteurs du *Catalogue descriptif des Mollusques du muséum de Douai*, dont il est le conservateur.

Hab. Rare dans les calcaires lacustres de Castelnaudary (Aude).

7. H. Lartetii. *De Boissy.*

Testa fossili, solida, globulosa, lævigata, imperforata, subtus convexa; anfractibus quinis, convexis, ultimo tumido, rotundato; apertura semi-lunari valde obliqua; peristomate ample dilatato, expanso, subrevoluto. (Pl. 89, fig. 7, 8, 9.)

1839, mars. De Boissy. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1839, p. 75.

Hauteur, 10 à 20 millim.; largeur, 15, 25 et 30 millim.

Coquille fossile, solide, globuleuse, lisse, imperforée, convexe en dessous; spire composée de cinq tours convexes, séparés par une suture très prononcée, le dernier ample et très arrondi; ouverture semi-lunaire, oblique; le péristome, amplement dilaté, se rejette en arrière et dépasse de beaucoup le dernier tour, comme dans l'*H. Sarcostoma*, *Webb*.

Cette belle espèce a beaucoup de rapport avec l'*H. Sarcostoma* de Webb. Le péristome est aussi dilaté et aussi renversé dans l'une que dans l'autre, quoiqu'il fasse dans notre espèce un angle plus obtus avec l'intérieur du dernier tour. Elles sont, en général, de même taille; cependant les plus gros individus de l'*H. Lartetii* sont plus grands que ceux de la *Sarcostoma*; notre plus gros échantillon a 23 millimètres de hauteur et 30 de largeur. Leur facies général est aussi le même; mais elles diffèrent essentiellement par l'ouverture, et, comme nous l'avons déjà dit, par le renversement du péristome, qui ne se fait pas sous le même angle.

L'*H. Lartetii* varie beaucoup dans sa taille; nous en possédons une nombreuse série, dont la fig. 7 représente un des plus gros individus, et la fig. 8 pas tout à fait le plus petit.

Hab. Fossile, à Sansan, à 2 lieues sud d'Auch (Gers).

1° Elle se trouve abondamment à la carrière dite de la pointe du bois, dans des marnes bigarrées appelées marnes bigarrées de la période paléothérienne, par M. Cordier. Ces marnes occupent une place assez importante dans la formation tertiaire du pays, et l'*H. Lartetii* forme, à peu près au milieu de leur épaisseur, une couche qui devient un horizon géologique assez certain. Dans la localité que nous citons, le test devenu spathique est très épais, presque toujours noir et charbonneux, plus ou moins superficiellement, comme s'il y avait eu un commencement de carbonisation. L'influence atmosphérique rend quelquefois le test blanc.

2° On la retrouve dans des dépôts de calcaire lacustre, principalement dans celui de Sansan, où M. Lartet, travailleur infatigable, a le premier découvert des débris d'une espèce de Singe au milieu des ossements d'une foule d'autres animaux fossiles.

Dans ce petit lac, le test également spathique n'est pas charbonné comme à la carrière de la pointe du bois : nous possédons deux individus qui en proviennent, et qui conservent encore des fragments du test primitif.

Nous prions M. Lartet de nous permettre de lui dédier cette espèce comme un témoignage de notre reconnaissance pour le bienveillant accueil qu'il nous a fait.

8. H. Politula. *De Boissy.*

Testa fossili, orbiculata, subdepressa, umbilicata, subtus convexa; spira brevi, obtusa; anfractibus quaternis aut quinis, lævis, ultimo rotundato; umbilico patulo, rotundato, subtecto; apertura suborbiculari; peristomate subcontinuo, reflexo. (Pl. 90, fig. 1, 2, 3.)

1839, mars. De Boissy. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1839, p. 75.

Hauteur, 4 millim.; largeur, 9 millim.

Cette jolie espèce est orbiculaire, subdéprimée, ombiliquée, convexe en dessous : la spire, courte et obtuse, se compose de quatre à cinq tours lisses, le dernier arrondi ; l'ombilic est moyennement ouvert, rond, à peine recouvert par le bord columellaire ; l'ouverture est suborbiculaire, les bords presque réunis ; le péristome réfléchi.

L'*H. politula* pourrait peut-être se comparer à plusieurs espèces vivantes ; mais nous n'en connaissons pas parmi ses congénères fossiles qui puissent s'en rapprocher.

Hab. Calcaire d'eau douce des environs d'Albi (Tarn) : elle y est rare.

9. H. RARA. *De Boissy.*

Testa fossili, globosa, fragili, irregulariter striata, umbilicata; spira brevi; anfractibus quinis, convexis, ultimo anfractu tumido, ante aperturam coarctato; apertura suborbiculari, extrinsecus per unum canaliculum circumdata; peristomate reflexo. (Pl. 90, fig. 4, 5, 6.)

1839, mars. De Boissy. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1839, p. 74.

Hauteur, 8 millim.; largeur, 13 à 14 millim.

Cette jolie espèce ne peut se confondre avec aucune autre; elle est globuleuse, extrêmement fragile et irrégulièrement striée : la spire est courte et obtuse; la suture, bien marquée, sépare distinctement cinq tours convexes et arrondis; le dernier, globuleux, a, à son extrémité, un étranglement en forme de canal, qui borde extérieurement l'ouverture et se perd dans l'ombilic; l'ouverture est suborbiculaire; le péristome réfléchi.

Hab. Très rare dans les marnes jaunâtres calcaires de la montagne de Bernon, près Epernay (Marne) : nous ne l'y avons trouvée qu'après de nombreuses recherches.

Nantes, novembre 1843.

Helix

1. Ramondi. 2 à 5 Moroguesi.

Terver del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

Helix.

1 à 3. Cocquii. 4 à 6. Archiaci.

Grover del. N. Rémond imp. Annedouche, sc.

Helix

1 à 3. Vialai. 4 à 6. Potiezi. 7 à 9. Lartetii.

Helix

1 à 3. Politula. 4 à 6, rara.

Verver. del. N. Rémond. imp. Annedouche sc.

G. TURBINELLA. Lamarck.

T. Philberti. *Récluz.*

T. testa fusiformi, rufo-fusca, longitudinaliter late et obtuse novem costata, lineis elevatis albis, æquidistantibus cincta; anfractibus octonis, supra compresso-planis declivis et in medio carinis albis alternatim tuberculatis; infimo ventricoso bicarinato; spira conica, obtusata; cauda cingulata : cingulis 2-3 *majoribus; columella obsolete biplicata, basi umbilicata; labro bicarinato, crenulis castaneis notato.*

Longueur, 56 millim.; largeur, 32 millim. sur la première carène.

Coquille fusiforme, sculptée de neuf côtes longitudinales larges, peu saillantes, très obtuses, d'un brun marron, et ceinte de lignes élevées, régulièrement espacées et blanchâtres; elle a huit tours de spire presque planes, un peu inclinés par-dessus, munis d'une carène blanche sur le centre, alternativement ornée de tubercules blancs comprimés dessus et dessous. Dernier tour ventru entouré de deux carènes distantes, également tuberculeuses, dont l'inférieure est moins saillante que la supérieure. Ce tour se termine graduellement en une queue bien sillonnée et dont trois costules sont plus en relief que les autres. Spire conique, obtusément arrondie au sommet et un peu plus courte que la moitié du dernier tour; suture à peine marquée. Ouverture ovale, blanche, terminée au sommet par un angle aigu, et à sa base par un canal court, ouvert, de même couleur, obliquant droitement un peu en arrière. Columelle arquée, recouverte par la lèvre interne, qui est blanche, étroite, munie de deux plis obliques et obsolètes

près du canal; elle se réfléchit, près du centre de celui-ci, sur un ombilic oblong, peu profond, bordé en arrière par une côte arrondie. Labre bicaréné, régulièrement et étroitement crénelé de points marrons creux et légèrement striés en dedans.

Habite les îles Philippines, à Manille.

Cabinet de F. P. Récluz.

Nous dédions cette belle et rare espèce à M. Philbert, conchyliologiste de Montpellier.

RÉCLUZ.

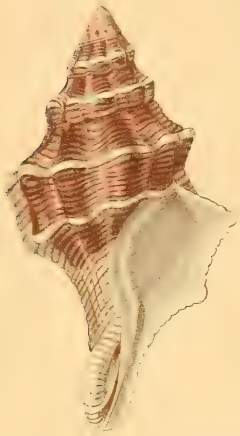

Turbinella *Philberti*. *Recluz.*

Prêtre pinx. N. Rémond. imp. Annedouche sc.

G. FASCIOLARIA. Lamarck.

F. Antonii. *Récluz.*

Testa fusiformi, subepidermide cinereo-fuscescente alba, striis transversis creberrimis cincta; anfractibus octonis, supra compressis, medio sensim carinatis, alternatimque tuberculis novenis obtusis albescentibus, supremis oblongis ornatis; infimo ventricoso obtuse carinato, nodis antice obsoletis notato et in cauda subcurva attenuato; spira conica, elongata apice mamillata; columella lactea triplicata; labro tenui integerrimo.

Longueur, 70 millim.; largeur, 35 millim.

Coquille fusiforme, d'un cendré fauve pâle, ceinte de stries fines et très rapprochées, coupées en long par des lignes irrégulières formant un treillis peu marqué. Elle a huit tours de spire, les deux premiers très lisses et blancs, le troisième plissé en long, tous les autres, jusqu'au dernier, graduellement comprimés supérieurement, de plus en plus carénés sur le centre et portant chacun neuf nodosités obtusément arrondies et régulièrement espacées. Chacun des tours est séparé du suivant par une suture linéaire. Dernier tour très convexe, ayant une large dépression autour de la suture, bordée par une carène arrondie portant des nodosités qui s'affaiblissent d'autant plus qu'elles avancent vers le côté antérieur. Ce tour s'atténue insensiblement en une queue ayant environ la moitié de la longueur de celui-ci, et prend une forme sensiblement arquée; ses stries transverses sont un peu onduleuses. Spire conique allongée, terminée par un petit mamelon obtus et ayant une longueur égale à celle de la queue du dernier tour. Ouverture ovale-oblongue, blanche, plus large en haut,

où elle est terminée en pointe, qu'à sa base, laquelle se prolonge en un canal assez large, droit et obliquant sur le côté postérieur. Columelle cintrée, d'un blanc de lait, et dont la lèvre est tellement fondue avec sa substance, qu'on ne peut l'apercevoir; trois plis obliques sont sculptés à sa base. Labre mince, tranchant, sillonné en dedans de stries allongées très rapprochées et peu sensibles à la vue.

Habite les îles Philippines, à Manille.

Cabinet de F. P. Récluz.

Nous dédions cette rare Coquille à notre frère aîné, Jean-Antoine Récluz, qui nous a donné, pendant notre enfance, le goût de la Conchyliologie, comme un témoignage de notre vive amitié.

C. A. RÉCLUZ.

Fasciolaria *Antonii*, Reclus.

Petit pinx. N. Rémond imp. Annedouche, sc.

G. HELIX. Linné.

H. Duvalii. *Petit.*

(Collection Petit de la Saussaye.)

H. testa orbiculata, conico-depressa, castanea, umbilicata, transversim longitudinaliterque striata; anfractibus quinis, depresso-convexiusculis, sutura valde impressa separatis, et fascia brunnea marginatis; ultimo anfractu ad medium zona lutescente circumdato, subtus lutescente; apertura ovata; labro reflexo; umbilico dilatato, spirali, profundo, ad peripheriam antice et intus compresso.

Largeur, 40 millim.; hauteur, 21 millim.

Cette Coquille orbiculaire, composée de cinq tours de spire, se rapproche, par sa forme, de l'*H. labrella* de Lamarck; mais elle est constamment plus légère, et elle en diffère aussi par les caractères suivants :

Notre espèce est finement recouverte d'un épiderme sur lequel on aperçoit des stries transversales, fines et parallèles qui se relèvent légèrement en bosse à chaque strie d'accroissement qu'elles rencontrent : ces élégantes séries de petites rugosités sont très marquées sur la partie supérieure de la Coquille et s'effacent presque complétement sous le dernier tour.

L'*H. Duvalii* est assez légère, un peu transparente : on remarque à la partie supérieure des tours de spire, près de la suture, une bande étroite plus ou moins brune; le milieu du dernier tour est ceint d'une zone jaunâtre; le dessous de la Coquille est de la même couleur.

Cette espèce nous a été donnée par M. Guilain, capitaine de corvette, qui l'a découverte aux environs de la baie de Saint-Augustin, dans la partie sud de Madagascar.

Nous dédions cette Coquille à M. le docteur Duval, professeur à la faculté de médecine de Rennes.

S. PETIT.

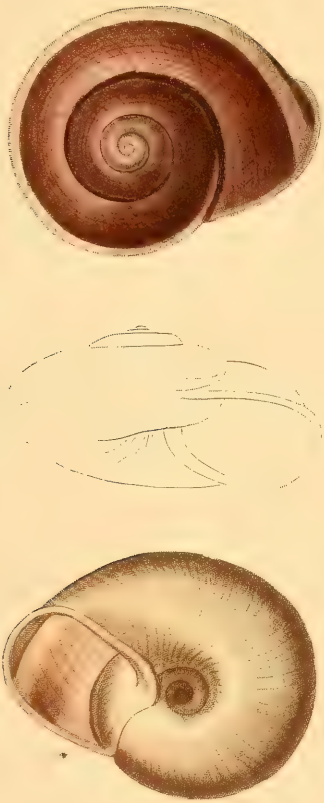

Helix *Duvalii*. *Petit*.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. BULIMUS. Lamarck.

B. clavator. *Petit.*

(Collection Petit de la Saussaye.)

B. testa turrita, crassiuscula, alba, epidermide lutescente vestita; anfractibus 8-9, *convexo-depressis, longitudinaliter crebre rugulosis; sutura impressa, subcrenulata; spira conico-elongata, apice obtusa; apertura pyriformi; peristomate incrassato, obtuso; columella subtriangulari, basi recta, intus compressa, superne obliqua; umbilico angusto, rimæformi.*

Longueur, 66 millim.; largeur, 24 millim.

Cette Coquille allongée, en forme de massue, se rapproche beaucoup d'un groupe de *Pupa* particulier aux îles situées non loin de la côte est de l'Afrique (îles Seychelles, Maurice, Madagascar); elle est blanche, couverte d'un épiderme mince et jaunâtre; on voit, à sa surface, des stries d'accroissement irrégulières et rugueuses; on aperçoit aussi, parfois, sur les tours supérieurs, des traces de stries transversales.

Ce Bulime, parvenu à son dernier développement, est solide et pesant : son péristome devient aussi assez épais.

Le *B. clavator* se trouve dans la partie sud de Madagascar, près de la baie de Saint-Augustin, où il a été découvert par M. Guilain, officier supérieur de la marine, qui a bien voulu nous en donner plusieurs exemplaires.

S. PETIT.

Bulimus *clavatus*. Petit.

[illegible] pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

9 LIVRAISON. — ANNÉE 18~~44~~

MAMMIFÈRES,	n°	ANNÉLIDES,	n°
OISEAUX,	n°	CRUSTACÉS,	n°
REPTILES,	n°	ARACHNIDES,	n°
POISSONS,	n°	INSECTES,	n° 136, 137
MOLLUSQUES,	n° 95, 98	ZOOPHYTES,	n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1839 ET SUIVANTES

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but princip est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre com mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de l science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus ré cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découverte et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratu tement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissa pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et d l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, p nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illu trations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN D ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du M gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus typ de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHI QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genr elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte u numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque pa le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manièr chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminée cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, i primé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravé et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodiqu alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 f
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 f

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on pe souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accomp gnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . . . 16 fr., par la poste 18 f
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., — 15 f
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. . . . . 13 fr., — 15 f

MONOGRAPHIE

DU GENRE *ERVILIA* DE TURTON,

par M. C. A. Récluz,

pharmacien, à Vaugirard (Seine).

Le petit genre de *Bivalves* nommé *Ervilia*, est fort intéressant par la combinaison des caractères de sa charnière, et se compose seulement de trois espèces toutes originaires des côtes de la Grande-Bretagne. Elles se trouvent décrites dans les auteurs de ce pays, mais avec si peu d'exactitude, quant aux caractères de la charnière, que, sans une bonne figure ou la connaissance certaine d'une des espèces, il devient très difficile de les ramener à leur véritable genre. La meilleure preuve que nous puissions fournir à l'appui de ce raisonnement, c'est que l'espèce la mieux caractérisée n'a pas été comprise dans ce genre, et qu'elle a été classée par l'auteur du genre *Ervilia*, au nom-

bre des Capses de Lamarck, tandis qu'elle aurait dû servir de type à celui qui fait le sujet de cette monographie. La communication de deux des principales espèces récemment découvertes sur nos côtes de la Manche, et l'intérêt qu'elles nous ont paru avoir pour la *Faune française*, nous ont déterminé à les analyser avec soin. Cette étude nous a permis d'ajouter à leur description, de compléter les caractères génériques, publiés par Turton, d'établir des rapports plus convenables avec les genres d'une autre famille que ceux qu'on lui avait donnés, et enfin de pouvoir en offrir une monographie à nos lecteurs.

Laskey découvrit la première de ces coquilles, et l'inscrivit, dans le premier volume (1801) de la société Wernérienne de Londres, sous le titre de *Mya nitens*. Montagu, auquel la conchyliologie d'Angleterre doit plusieurs découvertes importantes, en donna une description peu complète dans ses *Testacea britannica*, tome Ier (1803). Ce savant conchyliologue mentionna, pour la première fois, une seconde espèce du même genre dont il méconnut les rapports avec la précédente, et la décrivit sous le nom de *Donax castanea*.

Turton, auteur d'un *Traité des Bivalves d'Angleterre* (1822), adopta, dans cet ouvrage, les deux espèces signalées par Laskey et Montagu, et, à l'exemple de ce dernier, leur assigna des genres différents. Il en institua un nouveau pour la première, auquel il donna le nom d'*Ervilia*, tiré peut-être de la ressemblance de cette coquille avec la graine de l'*Ervum Ervilia* (l'*Orobe* des pharmaciens), et relégua la seconde dans les Capses de Lamarck. Cette classification est d'autant plus fautive, que sa *Capsa castanea* offrait par sa configuration générale, la disposition de ses masses colorantes et la forme plus en relief de sa charnière, d'ailleurs parfaitement semblable, le moyen le plus aisé de la rapporter à son nouveau genre et de lui servir de type. Nous présumons que, pénétré des descriptions de Montagu,

qu'il a reproduites sans changement notable dans son ouvrage, il n'examina pas avec assez de soin les caractères de la charnière des deux coquilles, parce qu'il lui eût suffi d'une courte confrontation pour éviter une séparation inutile. Elle lui eût fait découvrir également d'autres caractères essentiels dont il se fût servi pour perfectionner la description de son nouveau genre. L'oubli de cette précaution indispensable au but qu'il se proposait dans la confection de son *Traité des Bivalves* ôte à son ouvrage cette perfection qu'on était en droit d'espérer d'un aussi bon observateur.

En 1827, M. Brown, dans ses *Illustrations conchyliologiques des îles Britanniques*, nous paraît avoir fait figurer les deux espèces dont nous venons de parler, cependant dans une position et d'une telle manière qu'il devient difficile de les reconnaître même après plusieurs examens. Dans cet ouvrage l'on trouve la représentation d'une troisième espèce, nouvelle pour le genre, mais dont la charnière est assez incorrecte. Brown n'adopte pas, pour ces trois coquilles, le genre *Ervilie*, ni celui de *Capse* de Turton, pas plus que les genres *Mye* et *Donace* acceptés par Montagu, et les introduit dans un autre de sa façon qu'il nomme *Tellimya*, formé de plusieurs bivalves dont la plupart appartiennent à des genres tout à fait distincts. Cette dernière espèce (*Tellimya substriata*) a été reproduite et décrite pour la première fois par M. Macgillivray, dans son *Histoire des Mollusques de l'Aberdeenshire,* et rapportée par cet auteur à son véritable genre, celui des Ervilies. MM. Macgillivray et Fleming, *Brit. animals* (1828), n'ont apporté aucune autre modification à la caractéristique de Turton que de la traduire mot pour mot en langue anglaise.

Ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, le peu de caractères attribués à ce genre par Turton se ressent d'un examen superficiel de la charnière de ces coquilles; c'est ce qui ressort de sa phrase et de ce qui va suivre.

ERVILIA : *Testa ovata, æquivalvis, inæquilateralis, clausa. Cardo dente unico, erecto, inter duos minutos valvæ alterius penetrante. Lateribus nullis. Ligamentum internum.*

Si, maintenant que nous connaissons la composition des caractères de ce genre, nous détaillons ceux qu'on trouve sur ces coquilles, nous verrons la preuve de ce que nous avons avancé. En effet, le genre *Ervilia* a pour caractères une coquille oblongue, équivalve, inéquilatérale, transversale, entièrement fermée. Ses crochets sont petits, assez saillants, à peine recourbés en arrière, entiers ou faiblement échancrés à la pointe. Sa charnière a, sur la valve droite, *deux dents cardinales* peu divergentes : l'antérieure projetée en avant, allongée, comprimée latéralement, simple; la postérieure longitudinale, peu saillante et étroite, laissant entre elle et la dent antérieure un cuilleron trigone pour l'insertion du ligament. En avant de la dent antérieure et derrière la postérieure se montrent deux fossettes cardinales, dont la seconde est un peu plus étroite et profonde; dans ces fossettes latérales viennent s'insérer les dents correspondantes de l'autre valve. Sur la valve gauche il existe deux dents cardinales très divergentes, triangulaires, comprimées à l'extérieur et disposées latéralement sur le versant du crochet, mais un peu au dessous de la marge supérieure. Un cuilleron de forme trigone, occupé par le ligament, est placé entre ces deux dents, et se trouve séparé d'une fossette antérieure, oblongue, profonde, pour recevoir la dent allongée de la valve droite, par une troisième dent longitudinale, oblique, étroite, peu saillante en avant et placée près du côté antérieur. Il n'y a pas de dents latérales, mais les bords sont un peu saillants, et sur la valve droite ils sont creusés d'une faible rainure

sur le tranchant du bord interne supérieur. Nous n'en avons aperçu aucun indice sur la valve gauche.

Tels sont les caractères que nous avons vus sur l'*Ervilia nitens* et sur le *Donax* ou *Capsa castanea;* la différence seule qui existe entre ces deux espèces consiste en ce que le sommet des crochets est entier sur la première et échancré sur la deuxième; le reste est exactement conforme. Nous décrirons plus bas la forme des impressions, n'ayant pas en ce moment à en parler, puisque, par la disposition de la phrase de Turton, ces impressions n'entraient pas dans son plan. Mais, en suivant même ce mode, ou plutôt la forme concise de la phrase linnéenne (*pauca multis*), adoptée par cet auteur, il ne devait pas omettre les caractères essentiels que nous venons d'énumérer. Ainsi il aurait pu dire en abrégé : *charnière formée sur une valve de deux dents cardinales, l'antérieure allongée, avec un cuilleron triangulaire interposé, et une fossette plus étroite sur le côté de chaque dent. Sur l'autre, deux dents submarginales, triangulaires divergentes, circonscrivant un cuilleron postérieur et une fossette antérieure par une autre dent longitudinale étroite et oblique.* De cette manière il eût suffisamment caractérisé le genre, en y comprenant, d'ailleurs, le reste de sa description.

Un de nos amis, qui veut bien s'intéresser à nos travaux conchyliologiques, nous a fait connaître ses doutes sur l'existence des Ervilies comme genre distinct, et nous a fait entrevoir, en même temps, qu'elles pourraient bien n'être que des Corbules. Désireux de ne rien faire d'inutile, et prenant en considération ce conseil tout à fait bienveillant, nous nous sommes livré à un examen comparatif des deux genres. Dans le but de ne négliger aucun moyen d'approfondir la question et d'arriver plus facilement à la résoudre, nous avons consulté plusieurs collections, et particulièrement la belle série des Corbules vivantes et fossiles du riche cabinet de M. Deshayes, que ce savant conchyliologue

a mis à notre disposition pour cet objet. Nous le prions de recevoir nos sincères remercîments. Certaines affinités rendant la question assez difficile à préjuger, nous croyons, pour ceux dont les collections sont peu nombreuses, devoir rapporter ici la description détaillée des divers groupes de Corbules qui nous ont servi dans l'appréciation de cette question.

Les Corbules sont des coquilles d'un volume moyen, de consistance ordinairement plus solide que mince, dextres ou sénestres, de forme globuleuse, trigone ou oblongue, inéquilatérales, à côté antérieur court, arrondi et plus dilaté que le côté postérieur. Celui-ci plus allongé, graduellement plus aminci en bec droit ou relevé, et assez généralement tronqué obliquement ou anguleux, quelquefois un peu arrondi. Sur ce côté se montre, de part et d'autre, un angle plus ou moins saillant, et rapproché du bord dorsal, partant des crochets et aboutissant à la base postérieure de ce côté. Cet angle, plus souvent marqué sur la valve gauche que sur la droite, rend quelquefois ces coquilles carénées postérieurement à peu près comme les Arches (*Corbula donacina*). Toutes les Corbules connues, et que nous avons étudiées, sont inéquivalves comme les Pandores et quelques Myes, à la famille desquelles ces genres ont été très heureusement associés par M. Deshayes. La valve droite est la plus grande et la gauche la plus petite, excepté sur les espèces sénestres, pour lesquelles le contraire a lieu. Toutes ont les crochets saillants et même très en relief, aigus, entiers, tournés en avant, quoique cette torsion soit plus ou moins prononcée, selon les espèces.

La charnière de ces coquilles varie; c'est un fait déjà constaté et qui nous a paru prendre une certaine consistance, en raison de la forme différente qu'elles affectent. De ces variations on peut établir des coupes dont nous allons décrire les principales et qui, néanmoins, passent insensiblement de l'une à l'autre, par des espèces inter-

médiaires; et, si l'on veut réunir le genre *Sphène* de Turton aux Corbules, genre qui fait le passage des Myes à ce dernier genre, nous aurons cinq variétés de caractères dans la charnière. Nous procéderons, dans leur exposition, du simple au composé; nous exclurons des Corbules le *Corbula cuspidata* de Brown (*Anatina longirostris*, Lamk.), dont la charnière est édentée, le ligament logé dans deux fossettes opposées et soutenant un osselet particulier, ce qui a donné lieu à l'institution d'un genre nouveau, sénestre, nommé *Neara* par M. Gray.

1° Charnière formée, sur la *valve droite*, d'une marge entière, d'un cuilleron ordinairement triangulaire pour le ligament et d'une petite dent postérieure. — *Valve gauche* ayant la marge échancrée, une fossette profonde ligamentaire et une longue dent transversale, mince, lamelleuse, rainurée et décurrente sur le côté postérieur. — Impression musculaire antérieure ovale, longitudinale, la postérieure ronde. — Excavation palléale peu marquée, angle palléal arrondi. — Coquille oblongue, sénestre, prolongée en arrière en bec large, tronqué et saillant (*Sphenia Benghami*, Turton).

A la suite de cette section devrait intervenir une autre de forme sphéroïde, composée d'espèces vivantes et fossiles dont la charnière du *Corb. porcina* serait le type : n'en possédant aucune, nous ne pouvons en parler.

2° *Valve droite :* marge entière, une dent cardinale antérieure conique, saillante, ascendante, courbée en crochet, et une fossette postérieure profonde pour le ligament. Marge interne saillante, séparée du bord supérieur par une rainure transversale. — *Valve gauche :* marge entière, une fossette antérieure pour la dent en crochet de l'autre valve, et un cuilleron postérieur de forme variable, arrondi, subquadrangulaire ou trigone, saillant pour le ligament, horizontal (*Corb. nucleus*), ou incliné vers le centre du côté antérieur (*Corb. rosea*, Hinds.), plus ou moins concave ou

bordé en arrière par une saillie dentiforme, relevée vers le bord cardinal et soudée avec le cuilleron. Marge interne plus courte, moins saillante et marquée d'un sillon. — Impressions musculaires : l'antérieure oblongue, longitudinale, la postérieure arrondie. Excavation palléale tantôt simple, tantôt indiquée par une ligne longitudinale droite, tantôt arquée, avec l'angle palléal nul ou très obtus. Ces caractères s'appliquent à la généralité des Corbules vivantes, subglobuleuses ou triangulaires, peu carénées; ce sont les plus nombreuses.

3° *Valve droite :* marge entière; une forte dent en crochet antérieure, et une fossette profonde et triangulaire postérieure. Marge interne entière, peu saillante. *Valve gauche :* marge entière ou peu échancrée; une fossette postérieure pour la dent correspondante et une dent très forte antérieure, en crochet ou en tubercule saillant ayant un cuilleron étroit, longitudinal, pour le ligament, bordant la base de cette dent. Marge interne entière, peu marquée. Impressions comme sur le numéro 2 (*Corb. gallica* et autres espèces fossiles globuleuses ou trigones).

4° *Valve droite :* marge entière, une dent conique, oblique, avancée, antérieure, et une fossette antérieure, ligamentaire. — *Valve gauche :* marge échancrée, une fossette pour la dent opposée et, de chaque côté, une dent; l'antérieure transversale, triangulaire, mince, la postérieure en cuilleron très remarquable. Il est carré ou subcordiforme, très saillant, formé de deux parties, l'antérieure, sous forme de dent conique et en crochet, soudée postérieurement avec une lamelle plane et horizontale, séparée de la portion conique par une courte échancrure marginale, qui rend cette dent comme bifide. — Impression musculaire antérieure ovale, longitudinale; la postérieure ronde. Excavation du manteau à peine marquée, indiquée par une légère courbure, et dont l'angle est très obtus. Coquilles oblongues, subéquilatérales, très minces, fra-

giles, brillantes, colorées, à valves à peine anguleuses (*Corbula mediterranea*, Costa).

5° *Valve droite :* marge entière ; une fossette trigone, profonde, pour le ligament, interposée entre deux dents divergentes, dont l'antérieure est saillante, plus dilatée en avant qu'en arrière, comprimée des deux côtés et plus ou moins tronquée à son extrémité ; la postérieure mince, étroite, plus marquée à la base qu'au dessus. La marge interne ressort ici davantage au côté antérieur qu'au côté postérieur et est creusée d'une rainure plus large en avant qu'en arrière. *Valve gauche :* bord cardinal largement échancré en triangle, les angles nullement dentiformes, l'antérieur plus robuste, l'autre très mince. Dans cette échancrure se trouve une fossette antérieure pour la dent longue de l'autre valve, et une autre fossette postérieure, étroite, plus oblique, pour la dent postérieure. Au centre, un cuilleron ligamentaire presque aussi saillant que celui des Myes, deltoïde, oblique, légèrement incliné, peu concave et bordé, à son côté postérieur, d'une éminence dentiforme, longitudinale, épaisse et soudée avec le cuilleron, dont elle fait partie. Les impressions musculaires sont semblables aux espèces des autres sections. L'excavation du manteau est trigone et l'angle très arrondi. Les Corbules auxquelles se rapporte cette charnière sont plus transversales, oblongues, à valves fortement carénées sur le côté postérieur ; leurs crochets, très saillants, sont plus faiblement tournés en avant (*Corbula donacina*, Deshayes, etc.).

Telle est la gradation que la charnière des Corbules suit pour arriver de la plus simple à la plus compliquée ; mais, si on établit ces sections relativement à la forme, il faudra les disposer ainsi : 1, 4, 5, 2, 3, et c'est probablement la plus naturelle ; mais, pour établir la fusion de ces diverses sections, après les avoir disposées comme nous venons de le dire, il faudrait en interposer deux autres après le numéro 1, la première composée du *Corb. porcina* et autres

espèces fossiles, semblables par la forme, et à sa suite une deuxième pour les espèces fossiles oblongues et très déprimées : ne les ayant pas sous les yeux et ceci sortant de notre sujet, nous ne pouvons nous en occuper.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur un grand nombre de Corbules vivantes et fossiles classées comme nous venons de l'exposer, la première impression que l'on ressent est en faveur de la fusion des Ervilies avec les Corbules. Quand, au contraire, on examine attentivement toutes les espèces une par une, qu'on analyse leurs caractères et qu'on suit les modifications de la charnière, on est frappé de deux choses, la variation des formes extérieures, celle des dents de la charnière et la constance de certains caractères. En effet, les Corbules sont toujours inéquivalves, leurs crochets sont élevés et tournés du côté antérieur, quoique plus ou moins fortement, selon les espèces. On est surtout frappé par la position constante de leur ligament, toujours profondément enfoncé dans un trou privé de rebord ou dont le bord est à peine saillant, sur une valve, et reposant, sur l'autre, à la surface externe d'un cuilleron, détaché et relevé comme celui des Myes. Ce cuilleron a un rebord postérieur toujours présent, dentiforme, tantôt peu élevé, tantôt très fort, comme sur le *Corb. gallica*, le plus souvent postérieur et très rarement antérieur; enfin on retrouve, sur toutes les espèces, les impressions musculaires dissemblables sur chaque valve et conservant toujours la forme ovale, longitudinale en avant, et la forme ronde en arrière. Leur excavation palléale, presque nulle ou très courte, varie de la forme arquée à celle triangulaire, mais ne fait qu'une très faible saillie à l'intérieur des valves, et son angle est très obtus. Quant à la forme et au nombre des dents de la charnière, elles passent dans tant de modifications, d'une espèce à l'autre, que ce caractère ne peut guère servir qu'à caractériser les groupes de ce genre. Ainsi les caractères invariables qui font reconnaître les Corbules

sont ceux dont nous venons d'énumérer l'état constant. Voyons maintenant si ceux qui caractérisent les Ervilies varient ou restent les mêmes, et s'il y a possibilité d'admettre le genre institué par Turton au nombre des Corbules.

Nous avons énuméré plus haut tous les caractères des Ervilies, et jusqu'à présent nous les avons trouvés invariables; des différences essentielles que les deux genres présenteront, ressortira donc la conclusion que nous avons recherchée.

Les Ervilies sont toujours dextres, *équivalves*, inéquilatérales, oblongues; leur côté postérieur, quoique aminci, *n'est jamais rostré*, *anguleux*, *tronqué*, *relevé ni caréné*, mais *arrondi* et *droit*. Leurs crochets *constamment petits*, *égaux*, sont dirigés *en arrière* et non en avant de la coquille. La dent longue de la valve droite *n'est point en crochet* sur aucune espèce; elle s'étend directement en avant ou un peu obliquement sur le côté antérieur. Le ligament repose constamment sur *deux cuillerons saillants à l'intérieur des valves*, *bien détachés en dessous*, *peu concaves et trigones*. Celui de la valve droite est suivi postérieurement par une *dent très étroite*, *divergente et peu en relief*, qu'on n'aperçoit aucunement à côté de la profonde excavation ligamentaire des Corbules. Ces dents, l'antérieure et la postérieure, sont toujours accompagnées, à l'extérieur, d'une fossette pour loger les dents de la valve opposée. La valve droite des Corbules n'a rien de semblable. Nous voyons, au côté antérieur du cuilleron de la valve gauche des Ervilies, une dent longitudinale, étroite, oblique et peu saillante, quelquefois soudée avec son bord postérieur dont il relève la marge, mais ordinairement détachée et étendue au delà de la base de ce cuilleron sous forme d'un court apicule. Ce changement a lieu sur la même espèce et n'en caractérise aucune. Elle sépare toujours le cuilleron d'une fossette oblique dans laquelle la dent longue vient s'articuler. Dans

les Corbules la dent qui borde le cuilleron se trouve ordinairement sur son bord externe et une seule fois sur l'interne, et, quand cela existe, cette dent est en crochet, à peu près comme sur la valve droite de la *Corbula gallica* de moyenne taille, et soudée à sa partie postérieure, avec une lame plane, très mince, droite, postérieure, qui sépare une échancrure marginale; enfin, sur cette valve, le cuilleron, la dent centrale et la fossette dentaire se trouvent encadrés entre deux dents cardinales, très divergentes, submarginales, comprimées à l'extérieur *et triangulaires, qui ont, sur l'autre valve, une fossette pour se loger.* Il est vrai que nous trouvons sur la valve gauche du *Corbula donacina* quelque chose d'approchant dans les bords de l'échancrure marginale et supérieure de cette coquille; mais ces bords, l'un épaissi et aigu, l'autre très mince et arrondi à la pointe, font partie des marges dorsale et ventrale, n'ont aucune fossette correspondante sur l'autre valve, et viennent s'emboîter avec le bord de la marge supérieure de la valve droite.

D'un autre côté, si nous venons à comparer les impressions musculaires et palléales, nous voyons encore des différences bien tranchées. Sur les Ervilies, *les musculaires sont semblables sur chaque valve et non dissemblables, toutes les deux ovalaires, transversales et tronquées en dedans.* L'impression palléale, *toujours profondément excavée en arrière, grande, ovale et arrondie antérieurement, a l'angle du manteau très aigu et la ligne palléale, cintrée sous cet angle, s'étend en arrière dans une longueur qui dépasse l'impression musculaire de ce côté, absolument comme sur la Lutraire solénoïde.*

Si nous ne nous abusons pas, ces différences doivent séparer génériquement les Ervilies des Corbules de toutes les sections

Turton classe son *Ervilia* dans la famille des Mactracés, à côté des Crassatelles. Cet auteur paraît avoir été amené à

faire ce rapprochement par la considération des seuls caractères qu'il a attribués à la charnière de son nouveau genre. Maintenant que nous connaissons toute l'étendue de ceux qui caractérisent les Ervilies, si nous les comparons avec les Crassatelles, nous verrons surgir des différences assez marquées

Les Crassatelles sont ovales, trigones ou arrondies, renflées, très épaisses, équivalves, inéquilatérales, closes. Crochets saillants et dirigés obliquement du côté antérieur; leur charnière se compose sur la *valve droite* de deux dents cardinales fortes, obliques, et d'une fossette postérieure ligamentaire et trigone, bordée de ce côté par la marge dorsale un peu saillante en avant. La marge interne très prononcée est courtement canaliculée. Sur la valve gauche il y a deux dents cardinales et une fossette semblables, laquelle est bordée supérieurement selon les espèces par la marge dorsale postérieure ou par une dent étroite (*Crassatella contraria*, etc.). La marge interne est sur celle-ci plus saillante en dedans, longuement canaliculée au côté antérieur et courtement au côté postérieur. L'impression musculaire antérieure ovale, la postérieure arrondie. Point d'excavation palléale.

Les Ervilies ont une configuration générale plus transversale, des valves toujours proportionnellement moins solides, des crochets tournés en arrière et non en avant, une dent constamment plus grande, plus allongée et moins épaisse sur une valve; des impressions musculaires égales et non de forme différente, et enfin une excavation du manteau bien prononcée.

Si la méthode naturelle a pour but de classer les êtres isolés ou groupés, à côté de ceux avec lesquels ils ont le plus de ressemblance, les Ervilies devront nécessairement prendre place dans un autre voisinage. Nous croyons, en raison de ce qui vient d'être dit plus haut, que ce genre doit venir se ranger dans la famille des Myaires, telle qu'elle a été

composée par M. Deshayes. Elles viendront ainsi établir une sorte de liaison entre les Corbules et les genres avoisinants, peut-être avec les Lutraires de la première section de Lamarck. Mais, comme l'animal des Ervilies n'est pas encore connu, ce classement ne peut être que provisoire, bien que la force des choses semble les faire admettre près des Corbules. Nous avons éveillé l'attention des zoologistes sur cette question, nous laissons à leur expérience le soin de la résoudre d'une manière plus positive. Passons, en attendant, à l'exposition des caractères du genre et des espèces connues qui le composent.

G. ERVILIA. TURTON.

Myæ species, Laskey, Wood, Montagu, Dillwyn, Pennant, Turton, *Conch. dict.*
Donacis species, Montagu, Pennant, Maton et Rackett, Turton, *Brit. bivalv.* et *Conch. dict.*, Dillwyn,
Capsæ species, Turton, *Brit. biv.*, Fleming.
Ervilia, Turton, *Brit. biv.*, Fleming, Macgillivray.

Caractères génériques.

Animal inconnu.

Coquille libre, oblongue, transversale, équivalve, inéquilatérale, déprimée, entièrement close. *Crochets* petits, à peine recourbés en arrière, entiers ou faiblement échancrés au sommet. Charnière formée, *sur la valve droite*, de deux dents cardinales et peu divergentes ; l'antérieure prolongée en avant et comprimée de chaque côté, la postérieure étroite et courte, séparées par un cuilleron trigone ligamentaire, ayant sur le côté postérieur une fossette oblongue pour la dent correspondante. *Valve gauche* munie de trois dents cardinales ; deux divergentes triangulaires, submarginales, comprimées, à l'extérieur séparées par un cuilleron que

divise en deux parties inégales une dent étroite, courte, oblique : la partie centrale grande, trigone, ligamentaire ; la latérale oblongue, étroite et antérieure pour la dent allongée de l'autre valve. *Dents latérales* nulles. *Bords internes* peu saillants, creusés d'une faible rainure marginale. *Ligament* interne, fixé dans les cuillerons. *Impressions musculaires* transversales ovalaires, tronquées en dedans. *Excavation du manteau* profonde, ovale, arrondie en avant. *Angle palléal* court, aigu, prolongé en arrière par une ligne allongée.

Charact. generis.

Animal ignotum.

Testa libera, oblonga, transversalis, æquivalvis, inæquilateralis, depressa, omnino clausa. *Apices* parvi, postice vix recurvi, acuti, integerrimi seu superne parum emarginati. *Cardo in valvula dextra* dentibus cardinalibus duobus parum divergentibus : antico antrorsum porrecto, lateraliter compresso, integerrimo; postico angusto, cum fovea triangulari interposita interne producta et postice fossula altera oblonga prodente valvæ alterius. *In valvula sinistra* dentibus duobus, triangularibus, submarginalibus, externe compressis, valde divergentibus, cum fovea intermedia dente longitudinali inæqualiter bipartita : parte centrali majori, trigona, ligamentum excipiente; parte laterali oblonga antrorsum brevi, angusta, antica, prodente cardinali valvæ oppositæ. *Dentes laterales* nulli. *Margines internæ* vix prominulæ, sulco obsoleto in acie notatæ. *Ligamentum* internum in foveis trigonis affixum. *Impressiones musculares* transversales, ovatæ, interne truncatæ. *Sinus palliaris* profundus, ovatus, antice rotundatus. *Angulus palliaris* brevis, acutus, extrorsum in linea angusta prolongatus.

I. COQUILLES A MARGE DORSALE SUBTRIANGULAIRE ET A VALVES COLORÉES.

1. ERVILIA CASTANEA. *Nobis.* (Pl. 95.)

Testa ovato-oblonga, convexo-depressa, solidiuscula, nitidula, albida, antice castanea, radio concolore, arcuato in medio picta, rugis concentricis inæqualibus antiquata; apicibus parvis, anguste emarginatis.

Hauteur, 6 à 8 millim. 1/2; longueur, 9 à 15 millim. 1/2.

Donax castanea, Montagu, *Test. brit.*, p. 573, pl. 17, f. 2, bene.
— — Pennant, *Brit. zool.*, ed. 2 (1812), t. IV, p. 199.
— — Turton, *Brit. Fauna*, p. 156.
— — Maton et Rackett, *Linn. Trans.*, VIII, p. 77, n. 5.
— — Dillwyn, *Catal. descript.*, t. I, p. 152, n. 10.
— — Turton, *Conch. Dictionary*, p. 42.
Capsa castanea, Turton, *Brit. biv.*, p. 128, pl. 10, f. 13, bene.
— — Fleming, *British animals*, p. 434, n. 477.
An *Tellimya ovata*. Brown, *Illust. conch. of Great Brit. and Ireland*, pl. 14, fig. 20, 21? Non bene.

Var. β. T. tenuiore, subpellucida, luteo-fulva.

An *Tellimya glabra*, Brown, *ibid.*, pl. 14, f. 19?

Habite l'Angleterre, à Saint-Austle-Bay en Cornwall (Montagu), à Penzance (Turton); la France, à Saint-Malo et à Cherbourg.

Coquille ovale-oblongue ou oblongue, peu convexe, assez solide relativement aux autres espèces, arrondie à ses deux extrémités, l'antérieure courte, la postérieure une fois plus longue et un peu conique; la marge dorsale, sur les coquilles âgées, inclinée sur les deux versants des crochets,

très peu sur les jeunes individus, dont la marge ventrale est beaucoup moins convexe. Crochets peu saillants, obtusément arrondis, faiblement contournés en arrière et échancrés à leur sommet, du côté de l'intérieur des valves. On voit une dépression lancéolée à la place qu'occupe la lunule sur d'autres bivalves. Surface externe luisante, inégalement striée et ridée en travers, jusque près des crochets, qui sont lisses. Couleur jaunâtre, jaune fauve ou blanchâtre sur la moitié antérieure, fauve-brunâtre ou marron sur tout le côté postérieur; une zone marron et arquée, plus ou moins étroite, part des crochets et s'étend jusqu'à la base centrale des valves. Quelques individus ont les deux tiers de la coquille rayonnés de fauve foncé ou de marron, par rayons régulièrement espacés, ce qui nous porterait à croire que la couleur marron uniforme du côté postérieur de cette espèce provient de ces lignes devenues confluentes. Ces couleurs se répètent à l'intérieur, qui est très luisant et très uni. Marge entière, tranchante.

Charnière. Valve droite ayant deux dents cardinales divergentes : l'antérieure allongée, mince ou subtriangulaire, obtusément arrondie en avant, précédée d'une fossette étroite, presque obsolète pour la dent antérieure de la valve opposée ; la postérieure étroite, peu en relief, accompagnée par derrière d'une fossette un peu plus profonde, mais qui, sur certains individus, est fort étroite et obsolète, tandis qu'elle est bien marquée sur d'autres. Entre ces deux dents est un cuilleron triangulaire et aigu au sommet, saillant en dedans, peu profond, destiné à recevoir le ligament. Valve gauche, deux dents lamelleuses, triangulaires, submarginales, bien comprimées à l'extérieur, égales, ayant la couleur du test et très divergentes, bordant un cuilleron sous-apical, plus avancé à l'intérieur de la valve que l'opposé, divisé en deux parties ordinairement inégales et quelquefois presque égales par une dent cardinale mince, oblique, peu saillante. La fossette centrale est trigone, peu profonde,

ligamentaire; l'antérieure étroite, oblongue ou subtrigone, profonde, dans laquelle la dent longue de la valve droite vient s'articuler. Impressions musculaires ovales-arrondies, tronquées en dedans; l'antérieure mieux marquée et bordée, en dedans, d'une callosité plus saillante que celle de l'impression postérieure. Impression palléale linéaire, ayant une échancrure profonde au côté postérieur, ovale-arrondie, dont l'angle est aigu et prolongé en arrière en ligne très étroite, faiblement arquée à sa naissance, dépassant en longueur le côté postérieur de l'impression musculaire de ce côté.

Dimensions : hauteur, 6 à 8 millim. 1/2; largeur, 9 1/2 à 15 millim.; convexité, 4 à 5 millim.

La description que nous venons de faire en consultant huit individus adultes de cette espèce de notre cabinet prouve jusqu'à l'évidence qu'elle appartient bien au genre Ervilie. Cependant Turton, qui en fait le type du genre Capse de ses *Bivalves d'Angleterre*, en donne la description suivante :

« Coquille longue d'un quart de pouce et presque d'un demi-pouce de large, forte, luisante, d'une couleur rouge-marron, avec une bande longitudinale grande et un peu recourbée, partant des crochets et se dirigeant vers le côté long; intérieur marron, avec la marge entière. Charnière formée de deux dents sur chaque valve, une d'elles grande, l'autre petite. » Il dit, dans sa caractéristique du genre : *latere antico obtuso!... ligamentum externum ad latus brevius!!!* et ajoute que « les individus de ce genre ne diffèrent, sous aucun rapport, des Donaces que parce qu'elles manquent de dent latérale! » Ce sont autant d'erreurs qu'il est inutile de relever.

2. Ervilia nitens. *Turton.* (Pl. 96.)

Testa ovato-oblonga seu ovato-trigona, depressa, tenuiscula, nitidissima, subpellucida, rosea, sæpius antice alba et in medio radio curvo picta, concentrice regulariter, crebre ac tenue sulcata; sulcis antice et postice lævissime decussatis. apicibus parvulis, subacutis, integerrimis.

Hauteur, 5 à 6 millim.; largeur, 7 à 8 millim

Mya nitens, Laskey, *in Wern. mém.*, t. I, p. 375, pl. 8, fig. 4.
— — Montagu, *Test. brit.*, suppl., p. 165.
— — Wood, *Conch.*, p. 101.
— — Dillwyn, *Descript. Catal.*, I, p. 47.
— — Pennant, *Zool. brit.*, ed. 2 (1812), t. IV, p. 168.
— — Turton, *Conch. Dict.*, p. 103.
Ervilia nitens, Turton, *Brit. bivalves*, p. 56, pl. 19, fig. 4, bona.

Var. β ovato-oblonga, angustior.

Habite l'Angleterre, sur les côtes d'Écosse (Turton), à Dumbar (Laskey, Montagu). Elle nous a été vendue, avec la précédente, comme venant des mêmes côtes. Nous présumons qu'elle se trouve aux Antilles, d'après l'inspection de quelques débris mêlés à des coquilles de cette localité.

Coquille ovale-triangulaire ou ovale-oblongue, très déprimée, arrondie à ses extrémités : l'antérieure plus courte, la postérieure allongée et rétrécie. Marge dorsale dirigée en pente de chaque côté, l'antérieure imprimée d'une dépression étroite, presque lancéolée et obsolète, la postérieure aiguë, comprimée de part et d'autre, et comme bordée, au dessous de cette dépression, d'un angle peu marqué. Marge ventrale peu convexe, presque horizontale sur la variété oblongue. Valves minces, presque transparentes, très brillantes, sculptées de petits sillons rapprochés, par-

fois subonduleux, réguliers, concentriques, et de costules presque lamelleuses, coupées par des stries longitudinales obliques, profondes, régulièrement disposées par séries très serrées sur leurs côtés, formant un treillis très fin. Ce treillis, plus grand en arrière, ne se voit bien que sur les coquilles bien conservées et avec le secours de la loupe. Crochets petits, presque opposés et cependant légèrement inclinés vers le côté postérieur, toujours parfaitement entiers et presque aigus. La couleur varie : tantôt d'un rose d'œillet uniforme et comme peinte de plusieurs rayons joints ensemble ; tantôt, mais rarement, toute blanche et zonée transversalement de rose ou ornée de quelques rayons roses très espacés. Le plus souvent, sur un fond à peine paillé, la coquille a son côté postérieur teint de rouge-rose et le centre orné, des deux côtés, d'un rayon arqué de même couleur qui se répète à l'intérieur des valves et dont la partie convexe de ce rayon est tournée vers le côté antérieur, comme sur l'espèce précédente. Quelques individus, examinés par transparence, offrent à la vue, sur le côté postérieur, des rayons d'une teinte plus foncée, qui disparaissent lorsque la coquille est vue dans un autre sens. Intérieur des valves très lisse, uni, coloré comme à l'extérieur, montrant le dessin des stries extérieures et à marge entière. *Charnière* peu sensible à la simple vue et parfaitement bien lorsque l'œil est armé d'une lentille. On remarque, sur la *valve droite,* deux dents cardinales inégales, divergentes : l'antérieure allongée, ressortant en avant, comprimée latéralement, ordinairement mince, très rarement un peu épaissie; la postérieure très étroite, très peu saillante, séparées par une fossette trigone, peu profonde, interposée entre ces dents, pour le ligament. Les dépressions qui bordent, à l'extérieur, les deux dents sont ici à peine marquées. *Marges* peu prononcées, formant, en dedans, un bord faiblement convexe, cependant plus saillant sur le côté antérieur, comme sur l'Ervilie marron, que sur l'autre

côté, et creusées d'une rainure linéaire sur le tranchant des deux côtés. *Valve gauche* portant deux dents cardinales triangulaires, minces, très divergentes, submarginales, comprimées à l'extérieur et égales entre elles, avec une fossette interposée et divisée en deux compartiments plus ou moins inégaux, selon les individus, par une dent étroite, longitudinale, oblique et faiblement en relief. La fossette postérieure, toujours plus grande, trigone, peu profonde, plus saillante en dedans des valves que celle de la valve droite, destinée pour le ligament; l'antérieure plus étroite, oblongue et profonde pour loger la longue dent antérieure de l'autre valve. *Impressions musculaires* ovales-arrondies, tronquées à l'intérieur ; l'antérieure mieux imprimée, la postérieure rarement sensible, même sous la lentille, à moins que les valves ne soient dans un état de vétusté. Ces impressions sont entourées, sur leur côté interne, d'une faible callosité qui en masque la limite à cet endroit. *Impression palléale* très fine, rarement visible, légèrement courbée ou cintrée vers l'angle ou sur sa moitié postérieure, où elle forme une sinuosité ovale, arrondie en avant. L'angle du manteau est aigu, triangulaire, terminé, en arrière, par une fine ligne qui s'étend un peu plus loin que la marge postérieure de l'impression musculaire de ce côté.

Dimensions. Hauteur, 5 à 6 millim. ; largeur, 7 à 8 millim. ; convexité, 2 à 3 millim. 1/2. Le côté postérieur est proportionnellement plus étendu de 1/8 que le côté antérieur. — Var. β : hauteur, 5 millim. ; largeur, 7 millim. 1/2 ; convexité, 2 millim. 1/2.

En donnant une description française étendue des deux espèces qui précèdent, nous avons voulu démontrer l'identité complète et la constance des caractères génériques des deux coquilles, afin de confirmer par ce travail ce que nous avons avancé dans les généralités sur les Ervilies. Nous regrettons vivement de ne pouvoir en faire autant pour l'espèce qui va suivre ; nous ne la possédons pas, et elle ne

se trouve dans aucun des cabinets les mieux pourvus d'espèces britanniques : nous ne pourrons donc en offrir à nos lecteurs qu'une traduction faite d'après le texte du *Traité des Mollusques de l'Aberdeen* de M. Macgillivray.

II. COQUILLE A MARGE DORSALE ARQUÉE, UNICOLORE.

3. ERVILIA PELLUCIDA. *Macgillivray.*

Testa ovato-elliptica, valde inæquilatera, margine dorsali postico-concavo, depressa, tenuissima, hyalina, nitida, exalbida, concentrice sulcato-striata; apicibus prominulis, integerrimis.

Largeur, les trois quarts d'un huitième de pouce anglais; largeur, un tiers de moins.

Tellina pellucida, Brown, *Illust. conch. of Great Brit., etc.*, pl. 16, f. 22. Cardine non bene.
Ervilia pellucida, Macgillivray, *Moll. Aberdeen* (1843), p. 341, n° 1.

Hab. — Trouvée dans la baie d'Aberdeen, sur une Actinie (Macgillivray).

« Coquille ovale, elliptique, ayant les sommets très saillants et placés près d'un côté (l'antérieur d'après la figure), à contour dorsal concave, double en longueur de la ventrale, arrondie des deux bouts. Les valves sont minces, demi-transparentes, peu convexes, concentriquement sillonnées, luisantes, d'un blanc hyalin. Surface interne très-luisante, lisse et à marge très entière selon la figure publiée par Brown. La charnière est formée de deux dents divergentes séparées par une fossette sur une valve, et d'une seule dent dressée sur l'autre. Ligament interne. Largeur, les trois quarts d'un huitième de pouce anglais; longueur, un tiers de moins. » (Macgillivray, *loc. cit.*)

Ce savant, bon observateur, n'a pu, sans doute, voir la dent intermédiaire qui sépare la fossette du cuilleron, sur une valve, et la dent postérieure opposée à la longue dent antérieure, sur l'autre, probablement à cause de la ténuité et de la transparence de cette espèce. Il ajoute à sa description que « l'*Ervilia pellucida* ressemble, par sa forme, à la *Montacuta*[1] *substriata*, mais qu'elle est moins convexe et privée de stries divergentes. »

[1] Férussac ayant institué, bien avant Turton, un genre nouveau sous le nom de *Montagua*, et qui a été adopté, pour quelques espèces de Mollusques compris au nombre des *Doris* par Montagu, le genre *Montacuta*, bien mal orthographié (*Mons acutus*) doit disparaître de la nomenclature. Les espèces de *Montacuta* de Turton doivent venir se ranger au nombre des *Bornia* de M. Philippi, après en avoir retiré le *Bornia semilunum*, espèce de notre genre *Poronia*, ainsi que nous l'avons reconnu d'après quelques individus que nous devons à l'amitié de M. Deshayes. Ce *Bornia* devra donc prendre le nom de *Poronia semilunum*. (Nobis.)

Ervilia *castanea*, Recluz.

Ervilia *nitens*, Réclus.

J. G. Prêtre pinx. Annedouche

G. TURBINELLA. Lamarck.

T. tessellata. *Récluz.*

Testa fusiformi, crassa, ponderosa, luteo-fulva, maculis castaneis perlongum subserialibus tessellata; anfractibus novenis planis, valde declivis, lineis elevatis regularibusque circumdatis, basi nodis septenis magnis, albis, maculatis, superioribus latis, inferioribus rotundatis, carinis binis majoribus armatis sculptis; infimo ventricoso, nodis biserialis carinatis et æquidistantibus; spira conica, obtusiuscula; cauda crassiuscula, cingulis plurimis majoribus instructa; columella sulcata: sulcis inferioribus quaternis majoribus, basi umbilicata; labro bicarinato, interne longe et regulariter sulcato.

Longueur, 77 millim.; largeur, 41 millim.

Coquille fusiforme, épaisse, pesante, d'un jaune fauve, marquetée de taches marron, presque carrées et comme disposées par séries longitudinales, entourée de lignes élevées, régulièrement dans toute son étendue. Neuf tours de spire planes, très inclinés, presque droits, ornés de sept gros nœuds à leur base. Les nœuds des quatre premiers tours peu marqués et à peine carénés; ceux des trois suivants plus transverses que longitudinaux, et ceux de la sixième rangée presque arrondis. Tous ces nœuds sont blancs et tachés faiblement de marron, carénés par deux lignes ou côtes plus élevées que les autres et toutes blanches. Dernier tour supérieurement un peu plus comprimé que les autres autour de la suture, ventru sur le centre et entouré de deux rangées de nœuds carénés comme les précédents : ceux de la rangée supérieure gros et arrondis,

ceux de la deuxième plus étroits, plus transverses et simulant, avec les premiers, des côtes courtes à deux gibbosités, plus larges que les espaces qui les circonscrivent. Ce tour s'amincit promptement en une queue large, à peu près de la longueur du reste du tour, tronquée obliquement d'avant en arrière, obliquement sillonnée, et dont quatre à cinq côtes graduellement plus fortes en avançant vers la base se montrent plus en relief que les autres. Spire conique, plus longue que la moitié du tour inférieur, obtuse et blanche à la partie supérieure. Ouverture ovale, blanche. Columelle concave au dessus de son centre, presque droite dans sa moitié inférieure et là sillonnée de plis, dont les quatre plus bas sont les plus forts. Cette columelle est revêtue d'une lèvre entièrement fondue avec le reste du test, excepté à la gauche du canal, où elle se replie sur un ombilic profond dont elle masque une bonne partie de l'ouverture, et qui est entouré, de l'autre côté, par une côte forte et oblique. Canal large, un peu oblique. Labre obtusément bianguleux, régulièrement et longuement sillonné en travers à l'intérieur. L'état de sa marge, cassée tout au long, ne nous permet pas de dire si elle est tranchante, crénelée, tachetée ou unicolore.

Cette espèce, comparée à la *T. Philberti* (pl. 91), en diffère par plus de solidité, par sa pesanteur, sa coloration différente, par ses nœuds plus forts, plus obtus, bi et non unicarénés, par ses tours moins comprimés et plus inclinés, par les espaces colorés entre les nœuds et non blanchâtres, et enfin par les plis nombreux et bien en relief de sa columelle.

Habite les îles Philippines, à Manille. Rare.

Cabinet de F. P. Récluz.

C. RÉCLUZ.

Turbinella *tessellata*, Reeluz.

J. G. Prêtre, pinx. N. Rémond, imp. Annedouche sc.

G. CYCLOSTOMA. Lamarck.

C. Deshayesianum. *Petit.*

(Collection Petit de la Saussaye.)

C. testa orbiculato-convexa, carinata, roseo-aurantia; anfractibus quinis, convexo-depressis, carinis sublamellosis et decurrentibus sculptis, ultimo anfractu antice gradatim inclinato, et subtus striis regularibus creberrimisque pulchre ornato; sutura anguste canaliculata; peristomate albo, crasso, externe carina lamellosa circumdato; umbilico largo, profundo, spirali.

Largeur, 25 millim.; hauteur, 17 millim.

Cette Coquille, d'un rose orangé, est remarquable par ses carènes lamelleuses et parallèles qui, commençant au milieu du dernier tour, s'affaiblissent en remontant vers la spire et prennent la forme de stries.

Un autre caractère particulier à cette espèce est l'inclinaison du dernier tour à l'approche de l'ouverture : elle se rapproche, par certains points, de notre *C. Cuverianum;* mais elle est plus petite, plus déprimée; l'ombilic est plus large et plus découvert, à en juger du moins par l'exemplaire que nous possédons, le seul que nous ayons vu jusqu'à présent.

Nous devons cette charmante Coquille à l'obligeance de M. Guilain, capitaine de corvette, qui l'a rapportée de Madagascar, où elle habite non loin de Nosse-Bé; Nous profitons de l'occasion pour remercier de nouveau cet offi-

cier qui, chargé de missions difficiles, a su, dans le cours de campagnes fort pénibles, consacrer quelques instants aux intérêts des sciences naturelles.

La beauté de cette espèce nous a déterminé à la dédier à l'un des conchyliologues dont s'honore aujourd'hui la science.

PETIT DE LA SAUSSAIE.

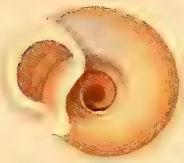

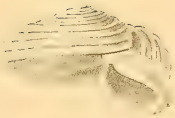

Cyclostoma *Deshayesianum*, Petit

[illegible] A. Rémond imp. Annedouche sc.

PREMIÈRE SÉRIE.—ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour faciliter des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées; prix. . . 259 fr.

On vend séparément:

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr., par la poste	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr., —	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr., —	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr., —	21 fr.
Cinquième année,	1885,	76 planches,	36 fr., —	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr., —	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr., —	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr., —	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste	108 f
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. ½, 77 f. 50, par la poste	85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. ½, 137 f. 50, par la poste	150 f.

Mammifères,	30 planches.	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
Oiseaux,	86 planches.	66 fr. » c.,	—	70 fr. » c.
Reptiles,	16 planches.	12 fr. » c.,	—	13 fr. » c.
Poissons,	17 planches.	12 fr. » c.,	—	13 fr. » c.
Mollusques,	159 planches.	76 fr. 50 c.,	—	80 fr. » c.
Zoophytes,	3 planches.	2 fr. » c.,	—	2 fr. 50 c.
Annélides,	1 planche.	» fr. 75 c.,	—	1 fr. » c.
Crustacés,	27 planches.	13 fr. » c.,	—	14 fr. » c.
Arachnides,	18 planches.	10 fr. » c.,	—	11 fr. » c.
Insectes,	280 planches.	127 fr. 50 c.,	—	135 fr. » c.

REVUE ZOOLOGIQUE, par la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE; association universelle pour l'avancement de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la palæontologie; journal mensuel, publié sous la direction de M. *F. E. Guérin-Méneville.*

La SOCIÉTÉ CUVIERIENNE se compose d'un nombre illimité de membres, et chaque membre a droit à un exemplaire de la REVUE ZOOLOGIQUE.

Le taux de la cotisation annuelle est fixé à. . . . . 18 fr.

La Revue zoologique est composée jusqu'à présent de *deux feuilles* in-8° d'impression par mois.

Quand le nombre des membres aura dépassé 250, il y aura *deux feuilles* et *demie* par mois, sans augmentation de la cotisation. Quand ce nombre dépassera 300, il y aura *trois feuilles* par mois, et ainsi de suite, la Revue sera successivement augmentée d'*une demi-feuille* par mois, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits, *toujours pour la même cotisation;* en sorte que les associés auront le plus grand intérêt à contribuer à l'augmentation de la Société, car la revue prendra toujours plus d'étendue, et il arrivera une époque où chaque membre recevra un ouvrage d'une valeur beaucoup plus grande que les 18 fr. de sa cotisation annuelle.

QUAND IL Y AURA	250 membres,	on publiera	30 feuilles,	qui coûter.	4500 fr.	et rap.	4500 fr.
	300	—	36	—	5400	—	5400
	350	—	42	—	6300	—	6300
	400	—	48	—	7200	—	7200
	450	—	54	—	8100	—	8100
	500	—	60	—	9000	—	9000

Ainsi, quand il y aura 500 membres, chaque sociétaire recevra, pour une très faible cotisation de 18 fr., 2 forts volumes compactes de 60 feuilles d'impression ou 960 pages (contenant la matière de près de 4 volumes ordinaires), ce qu donne 480 pages pour chaque volume.

Pour se faire admettre dans la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE, il suffit d'être pré senté par un membre et de s'engager à payer la cotisation annuelle.

Écrire (*franco*) à M. *Guérin-Méneville,* rue de Seine-Saint-Germain, 13, e envoyant le montant de la cotisation, augmenté du prix de l'affranchissement ci dessous, ou en désignant le correspondant chez qui l'on devra remettre les nu méros à Paris.

En France on ajoutera 1 fr. 50 c. par année, si l'on veut recevoir la Revue pa la poste et *franco*. Quand il y aura 250 membres, ce sera 1 fr. 80 c.; à 300 2 fr. 40 c., et ainsi de suite 20 c. de plus, chaque fois qu'il y aura 50 membre nouveaux inscrits.

Imprimerie de madame veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

STINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

8 LIVRAISON. — ANNÉE 1834

MAMMIFÈRES,	n°	ANNÉLIDES,	n°
OISEAUX,	n° 90	CRUSTACÉS,	n°
REPTILES,	n°	ARACHNIDES,	n°
POISSONS,	n°	INSECTES,	n° 138, 139
MOLLUSQUES,	n° 99 à 101	ZOOPHYTES,	n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1839 ET SUIVANTE.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but princi est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre co mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus r cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découver et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *grat tement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie ; c'est un moyen puiss pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connu Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, p nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illu trations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du M gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus typ de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU' COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCH QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genr elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte u numéro d'ordre qui se suit sans interruption ; le texte porte en tête de chaque pa le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche ; de cette manièr chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminée cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, in primé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravé et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peu souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt d la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont i s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompa gnées de leur texte ; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . . . 16 fr., par la poste 18 fr
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., — 15 fr
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. . . . . 13 fr., — 15 fr

G. CARDILIA. Deshayes.

J'ai établi ce genre, en 1835, dans le tome VI de la deuxième édition des *Animaux sans vertèbres* de Lamarck. Une petite coquille très singulière, rapportée par Lamarck à son genre Isocarde, est devenue pour moi le type de ce nouveau genre, dans lequel j'ai également introduit une coquille fossile des environs de Paris, à laquelle j'avais cru d'abord retrouver les caractères principaux du genre *Periploma* de Schumacher. Tout récemment, M. Barthélemy, conservateur du musée d'histoire naturelle de Marseille, m'a communiqué, avec une obligeance dont je lui ai la plus grande reconnaissance, plusieurs coquilles rapportées de Sumatra par M. le capitaine Martin. Ces coquilles appartiennent à mon nouveau genre et viennent en confirmer les caractères; enfin M. Cuming, auquel la science conchyliologique est redevable de découvertes importantes, m'a envoyé plusieurs valves appartenant aussi à mon genre Cardilia. Au moyen de ces matériaux, il m'est possible, non seulement de confirmer ce genre, que j'avais fondé d'après une seule valve, mais encore d'y ajouter plusieurs espèces dont je vais donner ici la description. Pour que ces descriptions soient plus facilement comprises, je vais joindre ici les caractères génériques, qui peuvent être exposés de la manière suivante :

Animal inconnu. Coquille ovale-oblongue, longitudinale, cordiforme, ventrue, à crochets grands, saillants et obliques. Charnière ayant un cuilleron profond, dans lequel s'insère un ligament intérieur et présentant, sur le bord antérieur de ce cuilleron, une dent courbée sur la valve gauche et une dent bifide sur la valve droite. Impression musculaire postérieure, sur une lame horizontale,

saillante dans l'intérieur des valves; impression palléale simple.

Il est assez difficile d'établir les rapports de ce genre avec ceux qui sont déjà connus. Par leur forme générale, les Cardilies ont, en effet, des rapports avec les Isocardes; mais, si l'on vient à comparer leurs caractères fondamentaux avec ceux de ce genre, on s'aperçoit bientôt que les Cardilies sont très éloignées des Isocardes, qu'elles appartiennent à l'une des familles dans lesquelles sont rangées toutes les coquilles à ligament intérieur. La famille des Mactracées rassemble des coquilles bivalves, régulières et symétriques, dans lesquelles le ligament est intérieur, porté sur des fossettes, ou dans des cuillerons presque toujours accompagnés de dents latérales ou de dents cardinales. Une autre famille, celle des Anatines, est spécialement caractérisée par un osselet cardinal qui vient renforcer la charnière, en s'appliquant sur les cuillerons du ligament. Le genre Cardilia n'ayant point d'osselet accessoire, doit donc rentrer dans la famille des Mactracées; mais ses caractères l'isolent complétement de tous les autres genres de cette famille. En effet, ici, toute la charnière est portée en avant et amoncelée sur le bord du cuilleron; les dents latérales ont disparu, et les dents cardinales (si l'on peut donner ce nom aux parties saillantes de la charnière) ont une disposition qui est tout à fait anomale, quand on la compare à ce qui est connu en Conchyliologie. Le cuilleron semble divisé en deux parties : l'une, qui est plus profonde, est évidemment destinée au ligament; l'autre, qui est sur le côté antérieur, est séparée de la première par une petite crête; elle présente, sur le côté antérieur du cuilleron, une dent recourbée sur elle-même, très saillante, bifide au sommet, et à la base de laquelle se trouve un petit repli séparé par une fossette subtriangulaire. Sur la valve opposée, s'élève une grande dent, courbée dans sa longueur et comme ployée en deux; car son sommet pré-

sente un bord semi-lunaire qui est destiné à s'engager dans la fossette subtriangulaire de la valve opposée, tandis que le sillon reçoit la dent bifide de la valve gauche. Un autre caractère qui est propre au genre Cardilie, c'est la disposition de l'impression musculaire postérieure. En effet, cette impression se voit sur une lame horizontale tout à fait saillante, dans l'intérieur de la valve, et qui est, sans doute, destinée à raccourcir les fibres du muscle et à lui donner plus de force et de solidité. Déjà il existe, dans d'autres genres, quelque chose d'analogue. Ainsi, dans les Sphérulites, les deux impressions musculaires de la valve supérieure sont, à l'extrémité d'apophyses, très robustes et proéminentes; dans les Cucullées, l'impression postérieure se détache quelquefois en son bord, sous la forme d'une lame aiguë; mais cette lame ne reçoit qu'une très petite portion de muscles. Dans les Dicérates, on trouve une disposition semblable; mais il n'y a, jusqu'à présent, aucun genre connu où le muscle postérieur soit entièrement reçu sur une lame saillante. Ce caractère ne se retrouve à aucun degré dans la famille des Mactracées ni dans celle des Anatines. Un autre caractère qui rend encore douteuse la place définitive que doit occuper le genre Cardilie est celui de l'impression palléale. Dans tous les Mollusques acéphalés siphonifères, l'impression palléale, non seulement est assez éloignée du bord, mais, presque toujours, elle présente une sinuosité, du côté postérieur, qui représente exactement la forme du muscle rétracteur des siphons et en accuse l'existence. Lorsque les siphons sont courts, comme dans les Isocardes, par exemple, l'impression palléale rentre un peu en dedans et laisse un peu plus de largeur au bord musculeux du manteau. Dans le genre Cardilie, non seulement l'impression du manteau est simple, mais elle reste, près du bord des valves, dans toute leur circonférence. On peut donc douter que l'animal des Cardilies soit pourvu de siphons postérieurs; et,

s'il en était ainsi, ce genre ne pourrait être introduit dans l'une des deux familles dont il est question.

Il me resterait à estimer la valeur d'un dernier caractère qui, malheureusement, m'est inconnu. Toutes les coquilles de la famille des Mactracées ont les valves égales; toutes celles de la famille des Anatines ont les valves inégales. Comme jusqu'à présent je n'ai eu à ma disposition que des valves détachées et pas un seul individu complet, il m'est impossible de dire, d'une manière certaine, si les Cardilies sont équivalves; j'ai cependant quelque présomption de croire que ces coquilles sont, en effet, équivalves. Les bords des valves sont épaissis; ces bords sont souvent crénelés ou dentés, et cet épaississement, ces dentelures sont semblables, dans les valves opposées. Nous voyons que les coquilles inéquivalves ont, toutes, les bords simples et presque toujours très minces.

Comme on le voit, d'après ce que je viens d'exposer, les caractères du genre Cardilie sont très ambigus et difficiles à concilier avec ceux des familles déjà connues; aussi tout me porte à croire qu'il faudra, par la suite, établir une famille particulière pour ce seul genre, et l'introduire dans la méthode, comme intermédiaire entre celle des Mactracées et celle des Anatines.

Cardilia semi-sulcata. *Deshayes.* (Pl. 99.)

Testa ovato-oblonga, cordiformi, alba, translucida; umbonibus magnis cordiformibus oppositis; latere antico lævigato, postico regulariter sulcato; margine postico dentato; valva oblique striata.

Isocardia semisulcata, Lam., *Anim. sans vert.*, t. VI, p. 32, n° 3.
Cardilia semisulcata (nobis), Lam., *Anim. sans vert.*, 2e éd., t. VI, p. 450.

Habite le détroit de Malacca.

Cette petite espèce se distingue facilement; elle est ovale-oblongue, plus longue que large; ses crochets grands et cordiformes sont tournés en spirale, mais ils sont beaucoup moins écartés que dans les Isocardes; ils sont opposés, très rapprochés et un peu inclinés sur le côté antérieur. Tout le côté postérieur est occupé par des sillons longitudinaux, peu profonds, étroits, dont les trois premiers sont les plus profonds et les plus larges, ceux qui suivent vont graduellement en s'amoindrissant. Tout le côté antérieur reste lisse; on y remarque seulement de très fines stries transverses d'accroissement. La lunule n'est point circonscrite; mais il y a un large corselet ovale-lancéolé, limité par le premier sillon postérieur, et sur lequel on remarque des plis obliques que l'on peut comparer à ceux des Mactres, *Mactra stultorum*, par exemple. Le bord antérieur est mince et simple, une partie du bord inférieur et postérieur montre de petites dentelures qui diminuent graduellement et qui correspondent aux sillons postérieurs.

Les grands individus de cette coquille ont 20 millimètres de longueur, 14 de large et 18 d'épaisseur.

CARDILIA INERMIS. *Deshayes.* (Pl. 100.)

Testa minima, alba, lucida, ovato-globosa, cordiformi, semi sulcata; latere antico lævigato, sulcis exilibus, numerosis, subcrenulatis.

Habite les côtes de Sumatra.

Cette espèce se distingue de la précédente par plusieurs caractères essentiels; elle est ovale-obronde, sa largeur est presque égale à sa hauteur. Les crochets sont cordiformes, mais, en proportion, moins proéminents que dans l'espèce précédente. La moitié antérieure est lisse, la moitié postérieure est chargée de sillons longitudinaux très fins, égaux, serrés, au nombre de treize ou quatorze; ils sont aplatis et subgranuleux dans les individus bien frais. Le corselet présente aussi des plis obliques; mais ces plis sont profonds et subgranuleux. Le bord postérieur est dentelé et les dentelures à peu près égales sont au nombre de quatorze ou quinze; l'impression musculaire postérieure a le bord inférieur légèrement creusé. Cette jolie Coquille est plus mince et plus transparente que la précédente.

Elle est longue de 12 millimètres, large de 9 et épaisse de 8.

Cardilia Martini. *Deshayes.* (Pl. 101.)

Testa ovato-oblonga, angusta, oblique cordata, postice multi-sulcata, sulcis crebris eleganter crenatis.

Habite le détroit de Malacca.

Nous nous faisons un plaisir de dédier cette jolie espèce à M. Martin, capitaine dans la marine marchande, auquel la Conchyliologie est redevable d'un grand nombre d'espèces aussi curieuses qu'intéressantes. C'est au zèle de M. Martin, à l'assiduité et à l'habileté de ses recherches que l'on doit la connaissance de cette espèce et de la précédente.

Cette Cardilie est la plus allongée des trois espèces. Son crochet est grand et saillant, fortement incliné sur le côté antérieur. La moitié antérieure de la coquille est lisse; l'autre moitié est couverte d'un grand nombre de très fins sillons qui se distinguent en deux faisceaux. Ceux qui sont dans le corselet sont plus étroits, et ils sont chargés de petits tubercules subspiniformes; ceux qui sont sur le côté postérieur sont profonds et leur surface est très élégamment crénelée. Ainsi le caractère dominant de cette espèce, c'est l'absence d'un corselet et des plis obliques qui se montrent dans les deux espèces précédentes. Nous ne connaissons qu'une valve de cette coquille, à laquelle M. Barthélemy voulut bien consacrer mon nom; mais je pense qu'il est plus convenable d'y attacher celui de M. Martin, qui a enrichi le genre de deux espèces intéressantes.

Au moment où nous terminions la description de ces espèces vivantes, M. Michelotti, de Turin, qui est bien connu par les différentes publications qu'il a faites sur les Fossiles d'Italie, a eu l'obligeance de nous laisser entre les mains une coquille fossile d'Asti, qui appartient aussi à

notre genre *Cardilia*, et qui constitue une quatrième espèce à laquelle nous proposons de donner le nom du savant italien.

CARDILIA MICHELLOTTII. *Deshayes.*

Testa ovato-cordiformi, antice lævigata, postice obsolete sulcata, sulcis depressis, convexiusculis, medianis, obliteratis.

Habite..... Fossile à Asti.

Cette espèce est la plus grande de toutes celles que nous connaissons : elle est ovale-cordiforme ; ses crochets sont grands, rapprochés, peu inclinés, et ce qui la distingue éminemment, c'est que ses sillons postérieurs sont à peine saillants ; les derniers surtout, qui occupent le milieu des valves, sont presque entièrement effacés. Une valve détachée et libre nous a permis d'étudier la charnière, et cette partie offre aussi un caractère spécifique, qui consiste dans le développement plus considérable du côté postérieur de la dent cardinale. Le corselet est grand, lancéolé, et, comme dans les deux premières espèces décrites, il est orné d'un grand nombre de petits plis obliques, mais beaucoup plus fins et plus serrés que dans les espèces mentionnées.

Cette espèce très intéressante a 23 millimètres de long, 18 de large et 20 d'épaisseur.

DESHAYES.

Cardilia *Semi-sulcata*, Deshayes.

Thierat del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.

Cardilia *inermis*, Deshayes.

N. Rémond imp. Annedouche

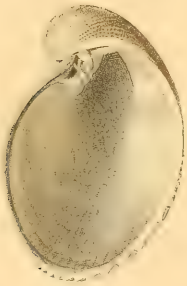

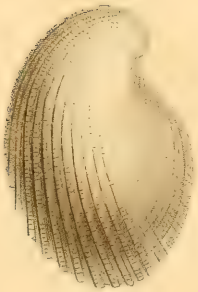

Cardilia *Martini*, Deshayes.

Thabat del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

PREMIÈRE SÉRIE.—ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour faciliter des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées; prix. . . 259 fr.

On vend séparément:

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	—	21 fr.
Cinquième année,	1885,	76 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	—	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl.,	3 vol., 99 f.,	par la poste 108 f
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl.,	3 vol. ½, 77 f. 50,	par la poste 85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl.,	6 vol. ½, 137 f. 50,	par la poste 150 f.

Mammifères,	30 planches.	22 fr.	» c.,	par la poste	24 fr.	» c.
Oiseaux,	86 planches.	66 fr.	» c.,	—	70 fr.	» c.
Reptiles,	16 planches.	12 fr.	» c.,	—	13 fr.	» c.
Poissons,	17 planches.	12 fr.	» c.,	—	13 fr.	» c.
Mollusques,	159 planches.	76 fr.	50 c.,	—	80 fr.	» c.
Zoophytes,	3 planches.	2 fr.	» c.,	—	2 fr.	50 c.
Annélides,	1 planche.	» fr.	75 c.,	—	1 fr.	» c.
Crustacés,	27 planches.	13 fr.	» c.,	—	14 fr.	» c.
Arachnides,	18 planches.	10 fr.	» c.,	—	11 fr.	» c.
Insectes,	280 planches.	127 fr.	50 c.,	—	135 fr.	» c.

REVUE ZOOLOGIQUE, par la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE; association universelle pour l'avancement de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la palæontologie; journal mensuel, publié sous la direction de M. *F. E. Guérin-Méneville.*

LA SOCIÉTÉ CUVIERIENNE se compose d'un nombre illimité de membres, et chaque membre a droit à un exemplaire de la REVUE ZOOLOGIQUE.

Le taux de la cotisation annuelle est fixé à. . . . . 18 fr.

La Revue zoologique est composée jusqu'à présent de *deux feuilles* in-8° d'impression par mois.

Quand le nombre des membres aura dépassé 250, il y aura *deux feuilles* et *demie* par mois, sans augmentation de la cotisation. Quand ce nombre dépassera 300, il y aura *trois feuilles* par mois, et ainsi de suite, la Revue sera successivement augmentée d'*une demi-feuille* par mois, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits, *toujours pour la même cotisation;* en sorte que les associés auront le plus grand intérêt à contribuer à l'augmentation de la Société, car la revue prendra toujours plus d'étendue, et il arrivera une époque où chaque membre recevra un ouvrage d'une valeur beaucoup plus grande que les 18 fr. de sa cotisation annuelle.

QUAND IL Y AURA	250 membres,	on publiera	30 feuilles,	qui coûter.	4500 fr.	et rap.	4500 fr.
	300	—	36	—	5400	—	5400
	350	—	42	—	6300	—	6300
	400	—	48	—	7200	—	7200
	450	—	54	—	8100	—	8100
	500	—	60	—	9000	—	9000

Ainsi, quand il y aura 500 membres, chaque sociétaire recevra, pour une très-faible cotisation de 18 fr., 2 forts volumes compactes de 60 feuilles d'impression, ou 960 pages (contenant la matière de près de 4 volumes ordinaires), ce qui donne 480 pages pour chaque volume.

Pour se faire admettre dans la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE, il suffit d'être présenté par un membre et de s'engager à payer la cotisation annuelle.

Écrire (*franco*) à M. *Guérin-Méneville,* rue de Seine-Saint-Germain, 13, en envoyant le montant de la cotisation, augmenté du prix de l'affranchissement ci-dessous, ou en désignant le correspondant chez qui l'on devra remettre les numéros à Paris.

En France on ajoutera 1 fr. 50 c. par année, si l'on veut recevoir la Revue par la poste et *franco*. Quand il y aura 250 membres, ce sera 1 fr. 80 c.; à 300, 2 fr. 40 c., et ainsi de suite 20 c. de plus, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits.

Imprimerie de madame veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

MÉMOIRE

SUR LE GENRE *ANATINE*,

PAR M. H. MITTRE,

MÉDECIN DE LA MARINE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE, ETC.

Le genre Anatine, créé par Lamarck en 1809, dans ses *Tableaux de classification de la philosophie zoologique*, fait partie de la famille des Myaires, qui se composait, à cette époque, des trois genres *Mye*, *Anatine* et *Panopée*.

Plus tard, Lamarck apporta des changements importants dans sa classification. Dans l'*extrait du cours* les rapports du genre qui nous occupe se trouvent modifiés : les Panopées sont séparées des Myes et des Anatines, transportées parmi les Solénacées, et la famille des Myaires est définitivement établie avec les deux genres Mye et Anatine.

Cet arrangement, bien qu'établi sur les caractères de la coquille, qui ne sont pas toujours en harmonie avec ceux fournis par l'organisation des animaux, est une heureuse modification, comme nous le verrons par l'étude comparative de l'animal des Myes et des Anatines. On dirait que Lamarck avait compris d'avance et, pour ainsi dire, pressenti les liens intimes d'organisation qui unissent ces deux genres, que nous devons considérer désormais comme inséparables, et représenter à eux deux une seule et même famille.

Cependant le genre Anatine n'a pas été admis par tous

les zoologistes dans les rapports indiqués par l'auteur de l'*Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*. Cuvier, dans la troisième édition de son *Règne animal*, réunit les Anatines aux Myes, en les conservant toutefois comme sous-genre, et les place dans sa famille trop étendue des *Enfermés*, entre les Myes et les Glycimères.

M. de Férussac adopte la famille des Myaires de Lamarck, mais en la modifiant cependant, et en y introduisant deux genres qui n'ont, avec les Myaires, que des rapports fort éloignés, les Lutraires et les Solémyes. Latreille admet la famille des Myaires à peu près dans les mêmes rapports que M. de Férussac, et rejette seulement le genre Solémye; enfin M. de Blainville range les Anatines dans sa longue famille des *Pyloridés*, entre les Pandores et les Thracies.

Dans ces derniers temps, M. Deshayes, prenant en sous-œuvre les travaux de ses devanciers, changea de nouveau les rapports du genre qui fait le sujet de cette notice, et le plaça dans une nouvelle famille qu'il a proposée, en 1830, dans l'*Encyclopédie méthodique*, et qu'il a créée avec les genres *Ostéodesme* de lui, *Périplome* de Schumacher, *Thracie* de M. Leach et *Anatine* de Lamarck, réduit aux trois premières espèces mentionnées dans l'*Histoire des animaux sans vertèbres*.

M. Deshayes, examinant avec beaucoup d'attention les différentes espèces de ce dernier genre, tel que Lamarck l'avait établi, s'aperçut que la plupart de ces espèces présentaient à la charnière un osselet libre et caduc, fortement retenu en place par un ligament intérieur inséré dans la cavité des cuillerons; et comme cet osselet présente, dans sa forme et le mode de son insertion, des différences appréciables, qui coïncident d'ailleurs avec les autres caractères fournis par la coquille, M. Deshayes a été naturellement conduit à l'établissement du nouveau groupe dont nous venons de parler. Le genre qui nous occupe se trou-

verait ainsi séparé des Myes, dont la coquille est dépourvue de l'osselet cardinal, et qui s'éloignent d'ailleurs des véritables Anatines par plusieurs autres caractères importants, tels que la forme et la direction des cuillerons, l'absence de l'arc-boutant qui soutient ces cuillerons, la division naturelle des crochets, etc.

Cette famille des *Ostéodesmes* est une création heureuse et forme un groupe très-naturel, intermédiaire aux Myaires et aux Mactracées; mais le genre Anatine doit-il réellement en faire partie? C'est là un point de taxonomie intéressant à éclaircir, et que nous examinerons lorsque nous aurons fait connaître l'organisation de l'animal des Anatines. Disons toutefois ici, et par anticipation, que la famille des Ostéodesmes est destinée à subir d'importantes modifications, et que les divers genres qui la constituent éprouveront dans leurs rapports de notables changements, à mesure que les animaux des deux genres Ostéodesme et Périplome nous seront connus.

L'animal des Anatines est ovoïde, épais, enveloppé dans un manteau extrêmement mince et diaphane à sa partie moyenne, à travers lequel on aperçoit distinctement l'appareil branchial et la masse viscérale. Les bords de ce manteau sont épaissis, bilobés, d'une nature musculaire, à fibres verticales très apparentes et fixées au test par de faibles adhérences; aussi l'impression palléale est-elle peu marquée sur les deux valves de la coquille, dont la transparence et le peu d'épaisseur rendent encore cette impression moins évidente.

Ils sont bordés, dans toute l'étendue de leur circonférence, d'une petite frange épaisse, rugueuse, libre et flottante dans l'intérieur des valves, et dépassant, dans plusieurs points, les bords libres de la coquille. Cette frange,

que l'on prendrait, au premier abord, pour une production épidermique, nous paraît être une matière organisée que l'on peut considérer comme une dépendance de l'enveloppe palléale, sécrétant, comme tous les autres points de la surface du manteau, la substance calcaire de la coquille. Ce qui nous conduit à cette hypothèse, c'est que cette frange est hérissée de petites éminences rudes, anguleuses, papilliformes, que nous retrouvons également disposées, sur les individus frais et bien conservés, à la surface de la coquille, en plus grand nombre, toutefois, vers le bord des valves que sur tout autre point de cette surface.

Quoi qu'il en soit, le manteau est complétement fermé, ses bords sont réunis dans toute leur circonférence, excepté sur la partie antéro-inférieure, où ils présentent une petite fente ovalaire pour le passage du pied. L'ouverture, qui est postérieure et qui contient le tube siphonifère, est formée par la tunique interne d'une gaîne fibreuse qui enveloppe les siphons et qui se continue avec la membrane qui constitue l'enveloppe palléale, de telle sorte que les lobes du manteau ne présentent, en réalité, qu'une seule ouverture, celle qui donne passage au pied de l'animal.

Les siphons sont au nombre de deux, soudés dans toute leur longueur de manière à former une seule masse charnue, allongée, cylindrique, percée de deux canaux : l'un, supérieur, plus petit, sert aux déjections excrémentitielles, c'est le *siphon anal ;* l'autre, inférieur, plus grand, correspond aux branchies et livre passage à l'eau nécessaire à l'acte de la respiration, c'est le *siphon branchial.*

Ces deux canaux ne communiquent point entre eux, ils sont séparés intérieurement par une cloison mince et membraneuse ; à l'extérieur, un léger sillon longitudinal correspondant à la cloison indique le point de réunion des deux siphons. Ces deux organes sont, à peu près, de même longueur; cependant l'inférieur se prolonge un peu plus

que le supérieur dans la cavité viscérale Leur structure est entièrement musculaire, à fibres musculaires très distinctes et très développées, aussi sont-ils susceptibles d'un allongement considérable. Leur orifice extérieur présente cinq ou six éminences mamelonnées qui le rétrécissent et s'opposent ainsi à l'introduction des corps étrangers. Au devant de ces tubercules existe une foule d'autres petites éminences papilliformes plus ou moins régulièrement disposées, mais toujours plus nombreuses et plus développées dans le siphon branchial que dans la trachée supérieure. Ces éminences, qui ont une grande analogie avec les papilles de la langue des animaux vertébrés, sont probablement destinées aux mêmes fonctions, et doivent être considérées comme les organes du goût ou le siége des sensations tactiles. A l'orifice intérieur des siphons, la cloison membraneuse qui les sépare s'élargit et forme un rebord valvulaire extrêmement remarquable, dont les propriétés et les usages nous paraissent entièrement inconnus. Les siphons sont enveloppés, dans toute leur longueur, d'une gaîne fibreuse très élastique, qui se prête facilement à leur grand allongement.

Cette gaîne est formée de deux tuniques, l'une interne, lisse, polie, adhérente, vers l'orifice interne des siphons, aux parties correspondantes du manteau, dont elle n'est, d'ailleurs, que le prolongement; l'autre externe, fibreuse, fortement fixée au bord postérieur des valves de la coquille, constitue un véritable fourreau qui protége efficacement les trachées qu'il renferme et les met à l'abri des atteintes des corps extérieurs.

Les siphons sont pourvus d'un appareil musculaire très développé, et qui joue un rôle important dans l'organisation de ces Mollusques.

Il consiste en deux muscles rétracteurs, l'un droit, destiné aux mouvements de la trachée excrémentitielle, l'autre gauche, pour le siphon branchial; ils sont de forme

ovalaire, à fibres verticales, rayonnées et disposées en éventail; plus épais à leur extrémité postérieure, où ils se confondent avec les fibres musculaires des siphons, ils s'amincissent en avant et se continuent dans ce sens avec les lobes du manteau, qui semblent s'y insérer.

Les branchies sont volumineuses : placées sur les côtés de la masse viscérale, qu'elles recouvrent en partie; réunies sur le dos de l'animal, elles sont séparées, à sa partie inférieure, par un large sillon occupé par le cœur et une partie des viscères abdominaux.

Elles sont composées, de chaque côté, de deux feuillets larges et épais, l'interne plus grand que l'externe, adhérents dans les deux tiers antérieurs de leur étendue, libres et flottants en arrière, où ils se prolongent jusqu'à l'ouverture du siphon, qui les met en rapport avec l'élément nécessaire à l'entretien de la vie de ces animaux.

Les lamelles branchiales sont étroites, très rapprochées les unes des autres, ondulées et légèrement obliques d'arrière en avant.

Cette disposition de la branchie en deux feuillets séparés est un fait remarquable qui confirme les rapports intimes qui lient les Anatines aux Myes, dont les branchies seraient formées, d'après l'observation de M. Deshayes, de deux et même trois feuillets de chaque côté du corps de l'animal. Les Thracies, du reste, nous offrent absolument la même organisation de l'appareil branchial, comme nous avons eu maintes fois l'occasion de le vérifier nous-même sur l'animal de la *Thracie corbuloïde*.

La bouche est petite, profondément cachée entre le pied et le muscle adducteur antérieur; elle se présente sous la forme d'une petite fente ovalaire, transversale, comprise entre deux lèvres extrêmement minces, terminées, de chaque côté, par deux tentacules larges, aplatis, lamelliformes, très allongés et roulés en spirale à leur extrémité. La face externe de ces tentacules est lisse et polie, consti-

tuée par une tunique membraneuse ; l'interne présente une rangée de fibres ou lamelles obliquement dirigées, comme roulées sur elles-mêmes et insérées sur la tunique extérieure.

La disposition et la structure des tentacules labiaux sont telles qu'on pourrait les prendre, au premier coup d'œil, pour des feuillets branchiaux détachés de la masse des lames branchiales auxquelles ils sont contigus et dont ils semblent être une dépendance. La bouche des Anatines forme un anneau musculeux à fibres circulaires très apparentes, dépourvu de crochets linguaux ou de plaques cartilagineuses. Cette organisation si simple de l'ouverture buccale, et cette structure singulière des palpes labiaux, qui sont évidemment destinés, comme chez tous les Mollusques acéphales, à donner à l'animal la perception des saveurs, nous portent à croire que ces animaux se nourrissent de substances liquides ou de matières très ténues qui se trouvent en suspension dans l'eau.

La bouche aboutit, par l'intermédiaire d'un œsophage très court et d'un très petit calibre, à un estomac membraneux, piriforme, en grande partie caché par le foie, qui est très volumineux et qui constitue à lui seul la presque totalité de la masse viscérale.

L'intestin est grêle, cylindracé, ne présentant ni ampoule, ni dilatation, et conservant le même diamètre dans toute sa longueur ; il ne décrit aucune circonvolution dans l'ovaire ou le foie, comme on l'observe dans la plupart des Mollusques conchyfères ; il se porte directement le long de la ligne dorsale et médiane de l'animal, jusqu'au devant du muscle adducteur postérieur ; là il se courbe en arc pour passer au dessus de ce muscle, et vient se terminer par une ouverture anale légèrement dilatée au niveau de l'orifice interne du siphon supérieur.

Le ventricule est assez volumineux, piriforme, placé en

arrière du pied, immédiatement au dessous de l'intestin, qui semble le traverser.

Les organes de la génération consistent uniquement en un ovaire remarquable ici par sa forme et sa disposition; c'est une masse glanduleuse, allongée, bilobulée, placée sur les parties latérales et supérieures du corps, et se prolongeant en pointe jusqu'à l'orifice interne de la trachée excrémentitielle.

Il est en connexion immédiate avec le foie et l'intestin, qu'il cache en grande partie, et que l'on découvre aisément en écartant les deux lobes dont cet organe est formé; il est recouvert, à son tour, par les filets nerveux, qui constituent, par leur réunion, le ganglion abdominal ou postérieur. Malgré tout le soin que nous avons apporté à notre dissection, nous n'avons pu découvrir l'oviducte. La disposition de l'ovaire et son prolongement jusqu'à l'orifice intérieur du siphon anal pourraient, jusqu'à un certain point, nous rendre raison de l'absence de cet organe. Au moment de la ponte, les œufs, échappés de l'ovaire par une déchirure spontanée, se trouvent au niveau de cet orifice, s'engagent d'eux-mêmes dans l'intérieur de la trachée excrémentitielle, d'où ils sont ensuite facilement expulsés par les mouvements de contraction de la trachée elle-même.

Comme dans tous les Conchyfères à siphons très développés et à lobes du manteau réunis dans la plus grande partie de leur étendue, le pied des Anatines est petit et, en quelque sorte, rudimentaire, et forme un petit mamelon conoïde, saillant à la partie inférieure et moyenne de la masse viscérale. Il est simple, sans divisions ni lobules, et présente, à son sommet, une dépression arrondie, légèrement concave, dont l'animal se sert, sans doute, comme d'une ventouse, pour s'attacher aux corps sous-marins.

Le système nerveux est ici très développé, et présente,

du reste, la même disposition que dans les Dimyaires à siphons. Au dessus de l'œsophage, entre les deux paires de palpes labiaux, existe un petit ganglion duquel partent plusieurs filets qui se dirigent en avant et se distribuent aux organes buccaux.

De la partie inférieure de ce ganglion naissent trois ou quatre filets qui se dirigent en arrière, le long de la ligne dorsale, et se réunissent au niveau du muscle adducteur postérieur, pour donner naissance à un deuxième ganglion plus volumineux que le ganglion œsophagien, et duquel naissent encore plusieurs filets destinés, les uns aux muscles rétracteurs des siphons, les autres aux fibres musculaires des siphons eux-mêmes.

Telle est l'organisation de l'animal des Anatines : il nous sera facile, maintenant, d'établir les rapports naturels qui lient ce genre à ceux qui l'avoisinent, et de lui assigner la place qu'il doit occuper définitivement dans la série.

Comme on le voit, les Anatines sont très voisines des Myes : même disposition du pied, des lobes du manteau, des siphons, des feuillets branchiaux, etc.; les seules différences que nous ayons remarquées consistent dans la forme et les dimensions de certains organes, tels que les palpes labiaux, les siphons, les lames branchiales, etc.

Il n'en est pas de même de la coquille, qui présente, dans les deux genres, des différences assez grandes et qui pourraient justifier la séparation des Anatines de la famille des Myaires, si les animaux n'avaient pas entre eux des rapports d'organisation aussi intimes que ceux que nous venons d'indiquer.

Dans les Myes, en effet, la valve gauche est munie d'un grand cuilleron vertical, relevé perpendiculairement sur le bord cardinal, auquel il adhère par une base très élargie; la fossette ou, si l'on veut, le cuilleron de la valve droite, s'enfonce, au contraire, dans la cavité du crochet. Comme dans les Anatines, le ligament est interne, inséré, non pas

également dans la cavité des deux cuillerons, mais reçu presque en entier dans la fossette de la valve droite.

Dans les Anatines le cuilleron existe et présente la même disposition dans les deux valves : il est horizontal, légèrement oblique d'arrière en avant, détaché du bord cardinal et supporté, dans la plupart des espèces, par une espèce de col ou pédicule; il est, en outre, soutenu par une sorte d'arc-boutant fort mince, falciforme, oblique d'avant en arrière et divisant en deux la cavité du crochet. De plus, lorsque la charnière est complète, on voit, dans la plupart des espèces, à la partie postérieure des cuillerons, un osselet tricuspide, libre et caduc, retenu en place par une portion de ligament qui s'insère dans l'intérieur des cuillerons.

Le bord antérieur de ces cuillerons est tronqué, et c'est sur cette troncature que s'appuie la branche horizontale de l'osselet, tandis que les deux autres s'enfoncent dans la cavité des crochets.

D'après M. Deshayes, l'extrémité de ces deux branches de l'osselet tricuspide s'appuie sur le test lui-même et détermine sur les crochets la fente longitudinale qu'ils présentent. Cette assertion nous paraît un peu hasardée, et nous ne saurions l'admettre, sans restriction du moins, et comme un fait établi. Cette division des crochets existe, en effet, dans toutes les espèces, sans exception aucune, même dans celles dont la charnière est dépourvue de l'osselet, comme nous avons eu l'occasion de nous en assurer nous-même en examinant avec une attention toute spéciale un certain nombre d'individus frais et bien conservés des Anatines *hispidula* de Cuvier et *leana* de Conrad.

D'un autre côté, quand on examine avec beaucoup d'attention, sur des individus frais et bien développés, la charnière des Anatines et le mode d'insertion de l'osselet, on s'aperçoit que les deux tiges qui s'enfoncent dans les crochets ne s'appuient pas sur ces crochets eux-mêmes,

mais sont reçues dans une fossette particulière que présente la cavité des crochets, dont elle est, du reste, parfaitement distincte, et à laquelle elle adhère seulement par la base.

Cette disposition est très évidente sur plusieurs exemplaires d'une Anatine rapportée de Manille par M. Liautaud, voisine de l'*Anatina truncata* de Lamarck. Cette fossette est si remarquable sur les individus adultes et bien conservés, qu'on la prendrait pour un second cuilleron.

L'extrémité des deux tiges de l'osselet ne s'appuie pas seulement dans cette fossette, elle y est fortement fixée par une portion du ligament dont nous retrouvons encore des traces sur plusieurs des individus que nous avons en ce moment sous les yeux. Ajoutons ici, en passant, que l'osselet des Anatines ne se trouve pas sur le bord postérieur, mais bien sur le bord antérieur des cuillerons, qui présente réellement la troncature sur laquelle vient s'appuyer la branche horizontale de cette pièce accessoire; enfin les coquilles des deux genres que nous examinons diffèrent encore par plusieurs caractères extérieurs, tels que la forme, la régularité, l'épaisseur plus ou moins grande du test, etc.

Malgré ces différences importantes, que nous venons de signaler et que nous apprécions à leur juste valeur, nous n'hésitons pas à rapprocher les Anatines des Myes, et à les admettre de nouveau dans la famille des Myaires, dont elles présentent les caractères essentiels d'organisation auxquels on doit apporter une grande importance dans toute classification naturelle, c'est à dire la réunion ou la séparation des siphons, la soudure ou la division des lobes du manteau, les dimensions, la forme de l'organe locomoteur, etc.

Qu'on ne nous accuse pas, toutefois, d'émettre ici une opinion exclusive; nous tenons compte souvent des caractères fournis par la coquille; mais, pour que ces caractères aient de la valeur à nos yeux, il faut qu'ils soient inva-

riables et constants. Or l'osselet dont M. Deshayes a, le premier, signalé la présence dans la charnière des Anatines n'existe pas dans toutes les espèces de ce genre. Nous avons sous les yeux cinq exemplaires de l'*Anatina hispidula* rapportés, par M. Liautaud, dans un état d'intégrité et de conservation parfait. Ces coquilles ont été prises vivantes par notre collègue lui-même, placées immédiatement, avec beaucoup de précautions, dans l'alcool, et conservées avec le plus grand soin jusqu'à Toulon, où elles nous ont été confiées. Nous avons disséqué l'animal pour en faire connaître l'organisation, nous avons examiné la charnière avec une attention toute spéciale, et nous pouvons affirmer qu'elle est complétement dépourvue de la pièce osseuse dont nous parlons.

Nous disons plus, non-seulement l'osselet n'existe pas, mais il ne doit pas exister dans la charnière de cette espèce; ses cuillerons ne sont pas disposés pour le recevoir; leur bord antérieur est arrondi et n'offre pas la troncature sur laquelle doit s'appuyer sa branche horizontale.

Du reste, M. Deshayes dit n'avoir vu l'osselet que sur une seule espèce, l'*Anatina truncata;* il l'admet seulement par analogie dans les deux autres espèces, qui appartiennent réellement à ce genre de Lamarck, tel que M. Deshayes l'a réduit et modifié.

Nous nous sommes livré, à notre tour, à quelques recherches sur l'existence et la position de l'osselet des Anatines, et voici quel a été le résultat de notre examen.

L'osselet n'existe pas, en thèse générale, sur le bord postérieur des cuillerons, qui est arrondi et convexe, mais bien sur le bord antérieur, qui présente seul la troncature sur laquelle vient s'appuyer sa branche horizontale.

L'osselet existe dans l'Anatine tronquée de Lamarck; nous l'avons observé sur un bel individu pris dans la rade de Cherbourg et appartenant à la collection de M. Nyel, qui a bien voulu nous le communiquer; il existe dans une

espèce inédite, voisine de la précédente, rapportée pour la première fois de la Nouvelle-Hollande, par M. Quoy, et retrouvée récemment à Manille par le chirurgien-major de *la Danaïde*. Il existe encore dans une petite espèce de Manille, qui nous paraît nouvelle et que nous décrivons, à la fin de cette notice, sous le nom d'*Anatina Liautaudi*.

L'osselet, enfin, n'existe pas, d'après nos recherches, dans l'*Anatine subrostrée* de Lamarck, l'*Anatine hispidule* de Cuvier et l'*Anatine de Lea* de Conrad. Rien, du moins, ne nous a indiqué sa présence dans la charnière de ces espèces, dont nous avons examiné un certain nombre d'individus frais et bien conservés.

L'*Anatina Leana* présente dans sa charnière une disposition singulière et qui pourrait bien la faire rejeter du genre Anatine, dont elle n'offre pas tous les caractères : les cuillerons ne sont pas soutenus par un arc-boutant oblique placé au dessous d'eux, mais bien par une côte solide et bifide, adhérente, par toute sa surface, au test, dont elle augmente l'épaisseur ; la coquille diffère aussi, par son épaisseur, son aplatissement et le bâillement de ses valves, qui est à peine marqué ; aussi nous admettrons volontiers le nouveau genre *Cochlodesma*, établi par M. Couthouy pour cette espèce remarquable.

L'animal des Anatines offre quelques rapports d'organisation avec celui des Thracies. Dans celles-ci les lobes du manteau sont également soudés, mais présentent deux ouvertures : l'une antérieure, petite, pour le passage du pied, l'autre postérieure, plus grande, ovalaire, pour celui des siphons, tandis que, dans les Anatines, ces lobes sont soudés complétement en arrière; l'ouverture qui donne passage au tube siphonifère n'est point constituée par les bords de l'enveloppe palléale, mais formée par le manteau lui-même, qui, au niveau de l'origine des siphons, se rétrécit, se dispose en canal et s'engage dans la gaîne du tube, dont il constitue la tunique interne. Le

pied est petit et rudimentaire dans les deux genres; mais, dans les Thracies, cet organe est lobulé et présente, à son sommet, une sorte de ventouse qui sert sans doute à l'animal pour se fixer dans la vase, où il vit profondément enfoncé. Les branchies ne diffèrent point non plus, si ce n'est par la forme et les dimensions de leurs feuillets; mais le caractère essentiel qui distingue les Anatines des Thracies, c'est la séparation complète, et dans toute leur étendue, des deux siphons, dont le supérieur est plus court que l'inférieur. La coquille présente, dans les deux genres, des différences remarquables qui méritent de fixer un instant notre attention. Dans les Thracies, absence complète de la fente des crochets et de l'arc-boutant qui soutient les cuillerons des Anatines; cuillerons attachés au bord cardinal par une partie rétrécie ou col, tandis que, dans les Thracies, les cuillerons sont largement appuyés sur des callosités nymphales épaisses. La charnière des Thracies contient, d'après les observations de M. Deshayes, un osselet caduc semi-annulaire, inséré comme l'osselet tricuspide des Anatines, dont il serait l'analogue ou le représentant. Mais cet osselet existe-t-il réellement dans les quatre espèces dont se compose aujourd'hui le genre de M. Leach? C'est une question qui appelle de nouveaux éclaircissements. Pour nous, qui possédons les quatre espèces mentionnées dans la monographie de M. Kienner, et qui avons fait quelques recherches pour déterminer l'existence et la position de cet osselet, nous doutons beaucoup de sa présence dans une espèce qui vit abondamment sur notre rade, et dont nous avons examiné plusieurs individus vivants et d'une intégrité parfaite. Je veux parler de la *Thracie corbuloïde* de M. Deshayes.

Enfin l'animal des Anatines a des rapports intimes avec celui des Glycimères et des Panopées qui, d'après les recherches de M. Quoy, se rapprochent beaucoup des

Myes; aussi M. Valenciennes, dans un mémoire publié le 8 août 1838, sur les Panopées, propose-t-il de réunir ces deux genres aux Anatines et de les comprendre dans la famille des Myaires; mais leur coquille présente dans la charnière des différences trop grandes pour justifier un pareil rapprochement. La famille des Myaires ne renferme et ne doit renfermer que des coquilles à ligament intérieur; l'introduction des Glycimères et des Panopées troublerait l'harmonie qui doit présider à toute distribution méthodique, en confondant des coquilles qui doivent être naturellement séparées.

Aussi, pour éviter cette confusion, M. Deshayes a-t-il établi pour ces deux genres et pour celui des Pholadomyes qui les avoisinent, une famille particulière, intermédiaire aux Solénacées et aux Myaires, celle des *Glycimérides*.

L'animal dont nous avons donné la description anatomique appartient à l'*Anatina hispidula* de Cuvier; c'est une belle coquille, rare encore dans les collections et généralement fort recherchée; elle a été dernièrement rapportée par M. Liautaud, qui l'a trouvée lui-même à Sincapour, au nord-ouest de la ville, à côté des pêcheries chinoises; on la rencontre en abondance à 5 pieds ($1^m,70$) de profondeur environ, dans le fond d'une plage formée de sable fin, vivant en communauté avec les Arrosoirs et la Fistulane massue. — Pour la pêcher les Indiens se rendent à la localité désignée, aux heures de la marée, piétinent dans la vase jusqu'à ce qu'ils éprouvent de la résistance, et enlèvent ainsi la coquille, qu'ils saisissent avec leurs orteils avec une grande dextérité. Quelquefois ils plongent pour s'en emparer, et leur habileté est telle qu'ils ne reviennent jamais au dessus de l'eau sans être munis d'un ou deux individus. Les Chinois de Sincapour connaissent déjà la valeur de cette coquille, qu'ils pêchent eux-mêmes, pour la vendre aux voyageurs, souvent à un prix très élevé.

ANATINE DE LIAUTAUD. *Anatina Liautaudi.* Nob.

A. testa minima, transversa, utrinque rotundata, fragili, pellucida, antico latere posteriorique hiante, transversim striata, punctis minimis extus asperata.

Jolie petite espèce, distincte par sa taille et par sa forme générale plus régulière que celle de ses congénères ; elle est allongée, transverse, presque équivalve, à bords arrondis et bâillante à ses deux extrémités, mais surtout à la postérieure, par laquelle l'animal fait sortir des siphons assez volumineux. Toute sa surface est couverte de petites aspérités très distinctes sur les individus frais et bien conservés.

Cette coquille est excessivement mince et des plus fragiles; sa couleur générale est d'un blanc mat, excepté vers le sommet des valves, où elle est brillante et nacrée.

Habite Manille, dans les mêmes localités que l'Anatine hispidule de Cuvier.

Nous la dédions à notre collègue et ami Liautaud, auquel la Conchyliologie sera redevable de plusieurs coquilles nouvelles et de faits intéressants et nombreux.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 102.

Fig. I. *Anatina hispidula* (Cuvier) de grandeur naturelle.
Fig. II. La même coquille, ouverte pour montrer la charnière, les cuillerons, le ligament qui s'insère dans leur cavité, et l'arc-boutant qui les soutient.

PLANCHE 103.

Détails anatomiques de l'animal de l'Anatine hispidule.

Fig. I. L'animal, enveloppé de son manteau, est vu par le côté droit, horizontalement placé dans la valve droite; les branchies et la masse abdominale paraissent à travers la transparence du manteau. La gaîne des siphons est fendue pour montrer le tube siphonifère.
c. Crochet de la valve droite.
l. Cuilleron et portion du ligament qui s'insère dans sa cavité.
m,m,m. Bords du manteau avec la frange fibreuse qui les entoure.
o. Ouverture du manteau pour le passage du pied.
p. Pied.
t. Tube siphonifère.
r. Muscle rétracteur du siphon branchial.
b. Branchies.
v. Masse viscérale. *g*. Gaîne des siphons.
k k'. Muscles adducteurs des valves, antérieur et postérieur.
Fig. II. Le manteau est ouvert, les feuillets branchiaux écartés pour laisser à découvert les viscères abdominaux; les siphons sont ouverts dans toute leur longueur pour montrer la cloison qui les sépare et leur orifice intérieur.
h. Ouverture buccale.
d, d. Tentacules labiaux.
b, b. Feuillets branchiaux écartés pour mettre à découvert l'o-

vaire, le ganglion abdominal et les filets nerveux qui le forment par leur réunion.

s. Siphon branchial.

s'. Siphon anal.

n. Orifice extérieur du tube commun aux deux siphons.

r'. Muscle rétracteur du siphon anal.

e. Ovaire.

x. Ganglion nerveux abdominal et filets qui s'y rendent et qui en partent.

a. Terminaison de l'intestin et anus.

k, *k'*. Muscles adducteurs des valves, antérieur et postérieur.

PLANCHE 104.

Fig. I. *Anatina Liautaudi* (nobis), grandeur naturelle; vue par le dos, pour montrer les crochets et la fente naturelle qu'ils présentent.

Fig. II. La même, vue de face.

Fig. III. Osselet tricuspide détaché de la charnière pour montrer sa forme et ses dimensions.

1

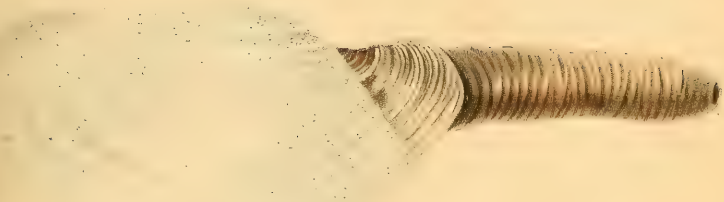

2

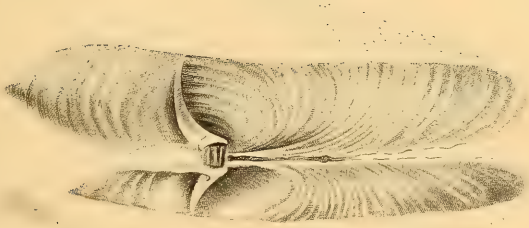

Anatina hispidula. Cuvier.

Mittre del. N. Rémond, imp. Annedouche, sc.

Fig. I.

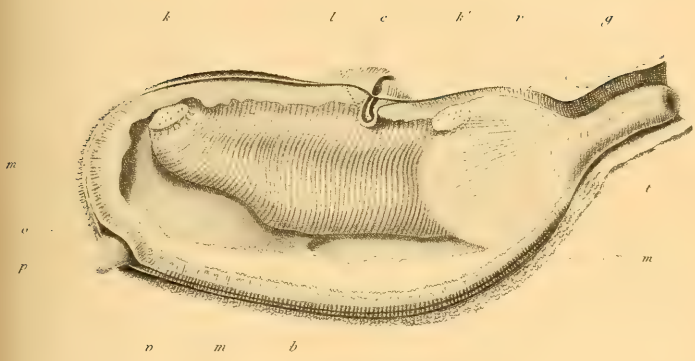

Fig. II.

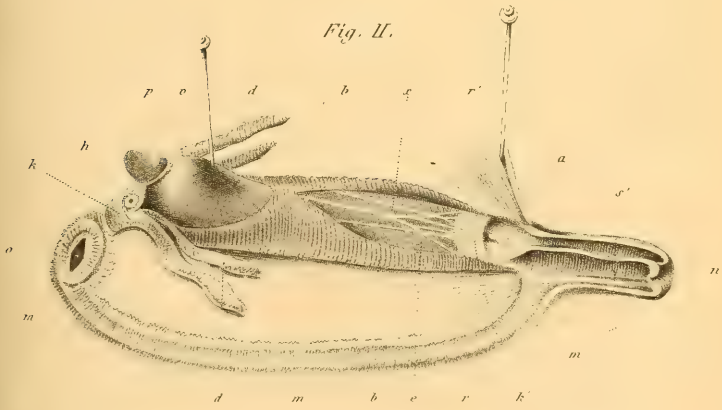

Anatomie de l'Anatina hispidula

1

3

2

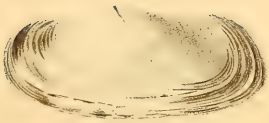

Anatina *Liautaudi*. *Mittre*.

G. CORBULA. Deshayes.

C. decussata. *Deshayes.*

C. testa ovato-oblonga, subæquilaterali postice truncata, subrostrata, rostro basique oblique carinata, alba; striis longitudinalibus, transversisque tenuissime decussata; umbonibus magnis oppositis; dente cardinali magna, obliqua, compressa in valva sinistra; in valva dextra foveola profunda, marginata.

Habite les mers de Sumatra.

Comme nous l'avons répété depuis longtemps, les Corbules se rattachent aux Myes par des nuances insensibles, dans lesquelles on voit les caractères propres aux Corbules s'altérer peu à peu et prendre les apparences de ceux des Myes. L'espèce que nous allons décrire constitue un de ces nombreux passages ; c'est en cela qu'elle aura plus d'intérêt aux yeux de ceux des conchyliologues qui aiment à saisir les rapports des genres.

Cette petite coquille est ovale-transverse, à valves convexes, assez épaisses, comme cela a lieu dans la plupart des Corbules : elle est inéquivalve et subéquilatérale; c'est la valve droite qui est la plus grande; son crochet est grand et saillant, ses côtés antérieur et inférieur sont arrondis; le côté postérieur est à peine prolongé en un bec large, tronqué, légèrement creusé en gouttière en dedans, et limité en dehors par une carène qui descend obliquement du côté postérieur du crochet et jusqu'à l'angle postérieur et inférieur des valves. Sur la valve droite, la charnière

porte un grand cuilleron un peu oblique, aplati, dans lequel vient s'insérer le ligament. Ce cuilleron s'élève perpendiculairement sur le bord cardinal. Dans la valve gauche on remarque un cuilleron semblable, mais descendant perpendiculairement dans la cavité du crochet; ce cuilleron se détache de la cavité de la valve par le bord légèrement saillant qui le circonscrit. Cette coquille semble lisse à l'œil nu; si on l'examine à la loupe, on voit qu'elle est couverte d'un réseau des plus fins et des plus élégants, formé d'entre-croisements de stries longitudinales et de stries transverses.

M. Martin, dont nous avons déjà plusieurs fois parlé, a découvert cette espèce dans les mers de Sumatra; elle nous a été communiquée par M. Barthélemy. Les individus que nous avons fait figurer appartiennent à la collection de Marseille, que l'on voit s'enrichir tous les jours, grâce au zèle éclairé de son directeur.

Cette petite coquille est large de 12 millimètres et longue de 9.

DESHAYES.

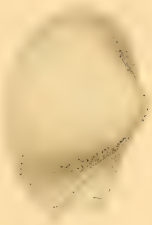

Corbula *decussata* Deshayes.

Thielat del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. LUCINA. Lamarck.

L. vitrea. *Deshayes.*

L. testa suborbiculari, depressa, alba, translucida, transversim minutissime striata, umbonibus trigonis, acutis; ano vulvaque depressis; marginibus integris, cardine unidentato.

Habite les mers de Sumatra.

Cette jolie espèce de Lucine a été découverte par M. Martin et nous a été communiquée par M. Barthélemy, directeur du musée d'histoire naturelle de Marseille. Cette espèce appartient à ce groupe des Lucines dans lesquelles la lunule et le corselet sont profondément séparés par une dépression oblique, comme cela a lieu dans le *Lucina jamaicensis*, par exemple. Celle-ci est d'une taille médiocre, ce qui la rapproche du *Lucina lactea:* elle est subcirculaire, un peu plus longue que large; ses valves sont aplaties, minces, blanches, transparentes et couvertes de stries transverses et concentriques, très fines et élégantes par leur régularité. Le corselet est très allongé; il occupe toute la longueur des bords supérieurs et postérieurs. La lunule est un peu plus courte et divisée en deux parties inégales par une faible ondulation. Quand les valves sont réunies, cette lunule, vue par devant, est lancéolée et forme dans le milieu une crête saillante. Les crochets sont assez grands, proéminents et obliquement renversés en avant, au dessus d'une charnière étroite, dont le bord est étroit; elle porte au centre une seule dent sur la valve gauche, et sur la droite une fossette triangulaire accompagnée, de chaque côté, d'un rudiment

de dents cardinales. Le ligament se voit à l'extérieur, soit en partie caché par les bords du corselet. L'impression palléale simple est située tout près du bord ; l'impression musculaire antérieure est allongée, très étroite, et se projette en dedans des valves, après s'être détachée de l'impression palléale ; l'impression musculaire postérieure est ovalaire, plus large et beaucoup plus courte que l'antérieure.

Cette coquille, dont nous n'avons vu qu'un très petit nombre de valves, a 22 millimètres de long et 20 de large.

DESHAYES.

Lucina *Vitrea*, *Deshayes*.

Tavolat pinx. N. Rémond imp. Anvedouche sc.

G. LUCINA. Lamarck.

L. gibbia. *Deshayes.*

L. testa suborbiculari, convexiuscula, transversim concentrice striata, alba, umbonibus trigonis, ano magno profunde emarginato, lunula minima, cordato-lanceolata, marginibus integris, cardine bidentato.

Habite les mers de Sumatra

Cette espèce nous a été communiquée de la même manière que la précédente : elle est petite, suborbiculaire, assez épaisse, convexe et lenticulaire ; elle se rapproche, à certains égards, du *Lucina columella ;* mais elle présente ce fait assez remarquable, que le corselet se détache de son bord postérieur au moyen d'une sinuosité profonde, tandis que la lunule reste petite, superficielle, ovale-lancéolée. C'est au dessus de cette lunule que l'on voit s'incliner obliquement les crochets, qui sont petits et triangulaires. La charnière est étroite, le bord cardinal peu épais, et l'on remarque sur chaque valve deux petites dents cardinales. Les dents latérales sont obsolètes ; cependant on en voit une très légère trace. Les bords des valves sont simples, et l'impression palléale qui les accompagne est placée tout près du bord. Dans la partie concave de la coquille on remarque des ponctuations assez grosses et irrégulières. Toute la surface extérieure de cette coquille est couverte de stries concentriques d'une parfaite régularité ; ces stries se montrent aussi sur le corselet, elles en suivent les ondulations.

Cette petite coquille est longue de 13 millimètres et large de 12.

Lucina *gibbia*, Deshayes.

Thierat pinx. N. Rémond. imp. Annedouche sc.

G. PLANAXIS. Lamarck.

P. breviculus. *Deshayes.*

P. testa ovato-turricula, apice obtusa, albo-grisea, fusco longitudinaliter et oblique striata, transversim striata, striis simplicibus distantibus; apertura ovato-semilunari, intus castanea, profunde sulcata; labro tenui, simplice; columella superne callosa, alba, basi plana, anguste emarginata.

Habite?

Espèce parfaitement distincte de toutes ses congénères : elle est en proportion plus ventrue et plus courte que les autres espèces. La spire, obtuse, est plus courte que l'ouverture; on y compte cinq à six tours médiocrement convexes, sur lesquels on compte quatre stries transverses, assez profondes, fort écartées et également distantes ; sur le dernier tour ces stries sont au nombre de douze environ ; celles de la base sont un peu plus rapprochées. L'ouverture est ovale-semi-lunaire ; son bord droit, mince et tranchant, s'épaissit assez rapidement, et il porte en dedans neuf gros sillons d'un beau blanc ressortant sur la couleur d'un brun clair du bord droit. La columelle est courte, elle est du plus beau blanc, un peu arquée dans sa longueur, aplatie et subitement tronquée à sa base; sur le sommet de la columelle, dans l'angle supérieur de l'ouverture, on voit une callosité blanche, assez épaisse, décurrente à l'intérieur, et séparée du bord droit par une petite gouttière. Sous un épiderme d'un brun pâle, cette coquille est d'un blanc grisâtre et ornée de linéoles brunes descendant obliquement et découpant la surface en damier.

Cette espèce est longue de 21 millimètres et large de 15.

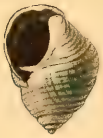

Planaxis *breviculus*, Deshayes.

Thiolat del. N. Rémond, imp Annedouche sc.

G. PLANAXIS. Lamarck.

P. Savignyi. *Deshayes.*

P. testa ovato-acuminata, apice acuta, transversim tenue striata, albo-grisea vel fuscescente albo-strigata; anfractibus convexiusculis; ultimo ad peripheriam obsolete angulato; apertura albo-fuscescente, intus sulcata; columella alba emarginata, in angulo superiore callosa.

Habite la mer Rouge et les mers de Madagascar.

Nous faisons connaître ici une espèce qui est restée oubliée dans le grand ouvrage d'Égypte, ouvrage exécuté avec tant de perfection par M. Savigny. C'est pour nous un plaisir que d'attacher à cette espèce le nom d'un observateur qui a rendu à la science de si éminents services, le seul observateur dont on puisse dire que, dans ses grands travaux, il n'a commis ni erreur, ni omission. Ces deux mots sont, sans contredit, le plus bel éloge que l'on puisse adresser aux immenses travaux de M. Savigny.

Ce Planaxe a quelque rapport avec le Buccinoïde; il est à peu près de même forme et de même grandeur : sa spire est plus courte que le dernier tour; elle est à peu près égale à l'ouverture; on y compte sept tours médiocrement convexes, chargés d'un petit nombre de sillons transverses, peu profonds, à peine convexes et sur lesquels se montrent, avec assez de régularité, de fines stries d'accroissement. A sa circonférente, le dernier tour est subanguleux. L'ouverture est médiocre, sub-semi-lunaire, oblique à l'axe; elle est blanchâtre, glacée de brun. Le bord droit est tranchant; mais il s'épaissit en dedans assez brusquement, et il présente un assez grand nombre de sillons transverses qui,

en aboutissant sur la lèvre interne, y produisent une série de petites crénelures. La columelle est blanche, aplatie, comme dans tous les Planaxes, et terminée à la base par une échancrure étroite; à l'angle supérieur de l'ouverture, la columelle porte une callosité décurrente à l'intérieur, et qui laisse entre elle et le bord droit un petit canal fort étroit. La couleur de cette espèce varie; elle est d'un brun grisâtre ou blanchâtre, avec des flammules brunâtres et irrégulières, quelquefois rares, descendant du sommet à la base des tours. La variété est d'un brun marron foncé, et elle est ornée de nombreuses flammules blanchâtres, étroites, rapprochées, qui descendent, en ondulant, d'une suture à l'autre.

Cette coquille est longue de 22 millimètres, large de 18.

DESHAYES.

Planaxis *Savignyi*, Deshayes.

G. ARTHEMIS. Poli.

A. RETICULATA. *Lamarck.*

A. testa orbiculari, compresso-convexa, crassa, albida, subæquilatera; lamellis concentricis regularibus; interstitiis longitudinaliter, regulariter et crebre striatis; lunula ovato-cordata, medio gibba; area elongata, medio-convexa; ligamento semi-externo; marginibus valvarum integerrimis.

Lucina reticulata, Lam., *An. s. v.*, p. 542, n° 10 (*Vidi*) non *Venus reticulata*, Linné, *mus. Lud. Ulricæ*, p. 503, n. 64.
Arthemis reticulata, Récluz, *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1844, p. 299.

Coquille orbiculaire, comprimée, épaisse, subéquilatérale, le côté antérieur à peine plus étroit, arrondi, le côté postérieur arrondi, mais obliquement tronqué à la base du corselet. Au dessous de cette troncature du bord postérieur on voit une saillie arrondie et comprimée en dedans. Crochets petits, recourbés sur la lunule, obtusément arrondis et teints de fauve. Surface des valves sculptée de stries lamelleuses régulièrement espacées dans les deux tiers supérieurs, plus rapprochées dans le tiers inférieur, avec les interstices ornés de stries longitudinales, rapprochées, très-fines et régulières. Lunule ovale-cordiforme, ayant assez l'apparence d'un écusson d'armoirie, circonscrite par une strie creuse, relevée dans le centre et rayonnée de stries. Corselet lancéolé, allongé, bordé d'un sillon, relevé dans le centre et orné de stries rayonnantes. Ligament placé dans une fossette creusée dans la marge supérieure et s'étendant de l'extrémité et au dessous des crochets jusqu'à la troncature postérieure des valves. Ce ligament se montre en partie à l'extérieur. Marge supérieure interne, saillante, étendue postérieurement et courte antérieurement. Charnière formée, sur la valve droite, de trois dents, la postérieure grande, en triangle allongé, obliquant en avant par son

sommet, comprimée et largement canaliculée sur le centre, avec les bords relevés ; la deuxième verticale, comprimée de chaque côté, saillante en avant et séparée de la postérieure par une fossette centrale en carré long ; dent extérieure en lamelle courte, un peu oblique et occupant la partie supérieure d'une grande fossette trigone et antérieure. Valve gauche ayant également trois dents, la postérieure large, subarquée, peu saillante, bordée, en arrière, par une fossette oblongue et oblique pour la dent postérieure de l'autre valve ; la centrale lamelleuse, saillante, obliquant en arrière par son sommet, et séparée de la précédente par un creux profond, étroit et oblique pour la dent centrale opposée ; dent extérieure tuberculiforme, placée à la base d'une fossette trigone et située au dessous de la base de la lunule. Impression musculaire antérieure elliptique, la postérieure piriforme, bordée postérieurement par un angle saillant et obtus, lequel est entouré par un sillon étroit. Impression palléale écartée de 4 millim. de la marge, profondément excavée en cône aigu, bien imprimée, obliquant et atteignant un peu au dessus du centre des valves, à environ 10 millim. de la dent antérieure. Marge entière et obliquement comprimée de dehors en dedans et sans traces de crénelures. — *Dimensions :* Longueur, 28 1/2 ; largeur, 27 1/2 ; épaisseur, 12 millim.

Cette coquille n'a aucune ressemblance avec la *Venus reticulata* de Linné : nous la représentons d'après le type qui a servi à la description de Lamarck, et qui est dans la collection de M. Defrance.

Habite les côtes de France, près de Lorient (Lamarck).

Il faut que cette espèce soit rarissime, puisqu'elle ne se trouve dans aucune collection de Paris et qu'elle n'a été citée par aucun auteur. Elle ne peut être confondue avec la *Tellina reticulata* de Poli, qui est une véritable Lucine nommée *Lucina squamosa*, Lamk., fort bien figurée dans l'*Encyclopédie méthodique*, mais grossie. **RÉCLUZ.**

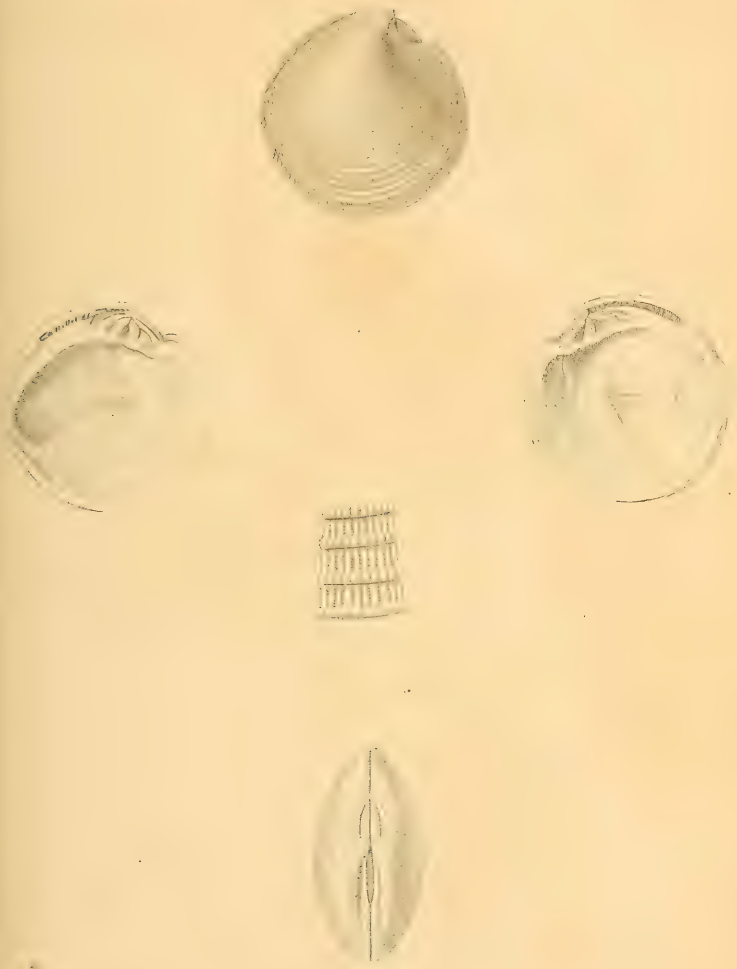

Arthemis *reticulata*, Lamarck.

J. G. Teetre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. DESHAYESIA. Raulin.

Animal ignotum.

Testa subglobosa, crassa, umbilicata; spira brevis; apertura integra, semirotunda, axi obliqua; labium obliquum, callosum; callo dentato-plicato, umbilicum obtegente; labrum acutum, intus lævigatum; operculum....

Animal inconnu.

Coquille subglobuleuse, épaisse, ombiliquée; spire courte; ouverture entière, demi-circulaire, oblique à l'axe; bord columellaire oblique, pourvu d'une callosité qui recouvre l'ombilic; callosité épaissie dans sa moitié inférieure, qui devient alors légèrement septiforme et porte des dents pliciformes; bord droit, tranchant, lisse à l'intérieur; opercule...

Ce genre présente une combinaison très-remarquable des caractères des Natices avec ceux des Nérites, et semble établir un passage entre ces deux genres. La forme générale subglobuleuse est celle des Natices et s'éloigne de celle des Nérites, qui est plus ou moins déprimée. Le bord columellaire présente une large surface ombilicale, terminée extérieurement par une arête ou côte saillante, ainsi que cela se voit dans la *Natica fluctuata*, Sow., parmi les espèces vivantes, dans les *N. patula*, Desh., *N. mutabilis*, Desh., parmi les espèces tertiaires, et dans la *N. Requieniana*, d'Orb., parmi les espèces crétacées. La callosité est épaissie dans sa moitié inférieure et fait une saillie dans cette partie de l'ouverture de la coquille, qu'elle échancre; dans les Natices, au contraire, la callosité est épaissie dans la moitié supérieure, et, lorsque par hasard elle fait une saillie dans l'ouverture, c'est au milieu de celle-ci, ainsi que

cela se voit dans le jeune âge d'une espèce tertiaire de Bordeaux très voisine de la *N. fluctuata*, Sow., et dans la *N. Mandelslohi*, Klipstein[1] de Saint-Cassian, dans les Alpes tyroliennes. Dans l'âge adulte, la callosité recouvre entièrement l'ombilic; elle est alors épaisse, légèrement septiforme, et porte des dents comme dans les Nérites. Dans le jeune âge, le bord columellaire présente une légère callosité lisse qui n'échancre pas l'ouverture et qui laisse apercevoir en partie l'ombilic qui est perforé; la coquille a tellement d'analogie alors avec les Natices, que rien ne saurait l'en distinguer. L'ensemble de tous ces caractères rapproche plus la Deshayesie des Natices que des Nérites, aussi est-ce à côté du premier de ces deux genres et dans la même famille que je pense qu'elle doit être placée. La grande analogie qu'il y a entre la Deshayesie et les Natices me porte aussi à penser que l'opercule, que je ne connais pas, devait être corné.

En dédiant à M. Deshayes ce nouveau genre, que j'ai découvert dans les terrains tertiaires du bassin de Paris, je crois acquitter une dette de la science envers l'auteur de la *Description des Coquilles fossiles des environs de Paris*.

DESHAYESIA PARISIENSIS. *Victor Raulin.*

Testa ventricosa, subglobosa, crassa, tenuissime striata, ad aperturam crasse striata; spira brevi; sutura simplici; anfractibus convexis, ultimo in medio leviter subangulato; apertura semirotunda, basi effusa, superne subcanaliculata; labro dextro simplici acuto, altero repando, magno; callo magno, tridentato, umbilicum tegente.

Dimensions : ouverture de l'angle spiral, 114°; longueur,

[1] *Beitrag zur geologischen kenntniss der ostlichen Alpen.* 1844.

31 millim. ; largeur, 28 millim. ; hauteur du dernier tour, par rapport à l'ensemble, 77/100 ; angle sutural, 43°.

Var. *a*. Testa minore ; callo eminentiore.

Var. *b*. Testa minore, angustiore; spira longiore; callo eminentiore.

Var. *c*. Testa magna, globosa.

Coquille ventrue, subglobuleuse, à spire peu saillante, aiguë, composée de cinq tours étroits, peu convexes, séparés par une suture peu profonde ; le dernier tour très légèrement subanguleux dans son milieu : sa surface, vue à la loupe, offre un grand nombre de stries régulières très fines et superficielles ; près de l'ouverture, sur le cinquième ou le sixième de la longueur du tour, les stries deviennent beaucoup plus fortes et se continuent avec celles de la surface ombilicale. L'*ouverture*, grande, demi-ronde, est fortement échancrée à la base, et présente supérieurement un petit canal peu profond. Le *bord droit* est tranchant, mais subitement épaissi à l'intérieur ; il est légèrement sinueux dans sa longueur et fortement incliné sur l'axe central, ainsi que l'ouverture. Le *bord columellaire* présente une large surface ombilicale, pourvue extérieurement d'une côte saillante, et recouverte en partie par une callosité amincie vers sa base, où elle fait, dans l'ouverture, une légère saillie qui présente trois dents pliciformes peu obliques à l'axe ; au-dessus et près d'elles, il y a deux petits plis assez obliques, dont l'intérieur s'épaissit quelquefois et forme alors une quatrième dent. Dans le jeune âge, la callosité peu épaisse, sans dents, laisse apercevoir une fente ombilicale profonde, assez étroite.

La var. *a* présente la même forme générale, mais elle n'atteint que 25 millimètres de longueur ; la callosité ombilicale est proportionnellement plus saillante, et les dents sont plus prononcées. La var. *b*, également de petite taille, est plus étroite et sa spire plus allongée (l'ouverture de l'angle n'est que de 103°) ; la callosité est aussi très saillante.

La var. *c* est grande, globuleuse; les grosses stries de l'extrémité du dernier tour sont à peine marquées; la callosité est peu saillante.

Cette espèce a les plus grands rapports avec les jeunes individus de la *Natica crassatina*, Desh., avec lesquels elle se trouve mêlée. Dans le jeune âge, alors que sa callosité ombilicale est peu développée, elle n'en diffère guère que par la suture, qui n'est pas canaliculée. Elle est établie sur 38 individus, dont 22 appartiennent au type, 8 à la var. *a*, 1 à la var. *b* et 7 à la var. *c*.

Elle se trouve assez rarement près de Morigny, au nord-est d'Etampes (Seine-et-Oise), dans des sables quartzeux jaunâtres qui appartiennent à la partie inférieure des *sables et grès marins supérieurs* du bassin de Paris, et qui renferment en abondance les *Cytherea incrassata*, Desh., *Pectunculus angusticostatus*, Lamk., *Ostrea cyathula*, Lamk., *Melania semidecussata*, Lamk., *Natica crassatina*, Desh., *Turbo plicatus*, Desh., *Cerithium lima*, Desh., *C. dentatum*, Defr., *C. conjunctum*, Desh., *C. trochleare*, Lamk., *C. plicatum*, Lamk., *C. Boblayei*, Desh., etc.

Ma collection est celle de M. Deshayes et du muséum.

EXPLICATION DES FIGURES.

Fig. I. De grandeur naturelle, vue en dessus.
Fig. II. La même vue du côté de l'ouverture.
Fig. III. La même vue de profil.
Fig. IV. Jeune individu de grandeur naturelle, vu du côté de l'ouverture.
Fig. V. Var. *b*, de grandeur naturelle, vue du côté de l'ouverture.
Fig. VI. Var. *c*, de grandeur naturelle, vue en dessus.

V. RAULIN.

Deshayesia *parisiensis*, Raulin.

Delahaye del. N. Rémond, imp. Annedouche

G. CANCELLARIA. Lamarck.

C. Cumingiana. *Petit.*

C. testa ovata, ventricosa, basi attenuata, crassa, fulva, perforata, transversim regulariter sulcata, sulcis costas supra planulatas æquantibus; anfractibus quinis, convexis, superne depressis, ad suturam canaliculatis; spira brevi, apice acuto; apertura alba, ovata, superne rotundata, inferne attenuata et subcanaliculata; columella intus biplicata; labro crasso, subsulcato, margine rufescente et acuto; umbilico profundo, costa crassa rotundata circumdato.

Long., 0,048; larg., 0,032.

Hab. Payta.

Coquille ovalaire, ventrue, épaisse, transversalement sillonnée : la spire, courte, compte cinq tours convexes, déprimés en dessus et comme canaliculés à la suture.

Cette espèce se rapproche de la *Cancellaria obtusa* de M. Deshayes (*Encycl. méth.*); mais la spire de celle-ci est plus courte, son ouverture moins allongée et son canal aussi beaucoup plus court : les côtes qui séparent les sillons sont à peu près arrondies, tandis qu'elles sont remarquablement aplaties dans la *Cancellaria Cumingiana.*

La Cancellaire que je décris a été trouvée à Payta, par M. Hanet Cléry : c'est le seul exemplaire que j'aie encore vu, et, quoiqu'il fût unique dans ma collection, je l'ai donné à mon ami, M. Cuming, à qui j'ai voulu prouver, par ce petit sacrifice, tout mon désir de lui être agréable.

S. PETIT.

Cancellaria - *Cumingiana*, Petit.

L. le Prêtre, pinx. N. Rémond, imp. Amedouche sc.

G. ELEODES. *Eschscholtz.*

E. GRANDICOLLIS. *Mannerheim.*

Elongata, nigra, supra convexa nitida, capite profunde punctato, thorace lateribus valde rotundato-amplicato reflexo-marginato, subtiliter punctulato; elytris oblongis, versus apicem modice angustatis, levissime rugulosis, obsolete striato-punctatis; femoribus anticis dentatis.

Longueur, 0,033; largeur, 0,010.

Mannerheim. Beitrag zur Kafer Fauna der Aleutischen Inseln, der Insel Sitkha und Neu Californiens, p. 94, 205.

Un peu plus petite que l'*Eleodes gigantea*, dont elle diffère par la forme du corselet, la sculpture des élytres et les cuisses antérieures dentées, ainsi que par d'autres caractères. Tête presque arrondie, très fortement ponctuée, surtout sur le devant, ayant avant chaque œil un petit tubercule; chaperon très légèrement échancré au devant, très profondément sinué au côté devant les yeux, muni d'un lobe arrondi sur la base des antennes; yeux oblongs, postérieurement à demi couverts comme par des paupières. Antennes presque deux fois plus longues que la tête, grossissant un peu vers l'extrémité, le troisième article trois fois plus long que le suivant, les quatrième à septième courts, presque carrés, le deuxième obconique, à peine un peu plus large, les neuvième et dixième courts, arrondis et comprimés, le dernier de la même grandeur que le précédent, tronqué obliquement. Corselet plus que deux fois plus large que la tête au milieu, un peu plus étroit que la largeur antérieure, à la base, de moitié plus court que sa largeur au milieu, ayant le bord antérieur largement échancré, coupé carrément à la base, avec tous les angles

obtus, très dilaté et arrondi sur les côtés, le bord étant étroitement rebordé avec la marge un peu repliée : en dessus il est convexe et très finement pointillée. Ecusson court, rugueux à la base, arrondi et lisse à l'extrémité. Élytres, à la base, de moitié plus étroites que le corselet dans sa plus grande largeur, la marge antérieure légèrement bisinuée avec les angles huméraux obtus et dont le bord extrême est replié, un peu dilatées vers le milieu, et au delà du milieu, vers le sommet, faiblement atténuées, avec l'extrémité arrondie, convexes en dessus, très finement ruguleuses transversalement et striolées longitudinalement, avec de très petits points rangés en série, de manière qu'elles paraissent comme striées, mais assez indistinctement; le bord infléchi est très légèrement marginé. Le dessous du corps offre une ponctuation peu serrée, avec de petites granules et des strioles çà et là, et la partie jugulaire de la tête très profondément rugueuse en travers. Pattes allongées, robustes, fortement ponctuées; cuisses antérieures munies intérieurement d'une dent très forte; jambes ruguleuses avec des poils roides noirs.

Elle se trouve également dans la Nouvelle-Californie. J'en ai examiné deux individus, l'un rapporté par M. le contre-amiral Wrangel et faisant partie du musée de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg; l'autre envoyé, par M. Tschernikh, à M. Fischer de Waldheim, à Moscou.

Comte MANNERHEIM.

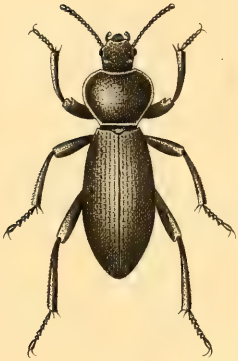

Eleodes *grandicollis*, Mannerheim.

Com. Mannerheim, del. N. Rémond imp. Imprimerie de

C. DELOCRANIA. Guérin.

Ce genre est composé, jusqu'à présent, d'une seule espèce; mais elle est très remarquable par sa forme allongée et surtout par les expansions latérales de ses élytres et de son prothorax, ce qui lui donne une grande ressemblance avec les *Cossyphus*. Par la forme de ses antennes et de ses tarses, ce genre vient se placer près des *Hispa* et des *Imatidium*. Voici les caractères essentiels que l'on peut lui assigner.

Antennes droites, fusiformes, se touchant à leur insertion, très peu épaissies vers l'extrémité, de onze articles, le premier le plus épais, assez globuleux; le deuxième encore un peu plus renflé que les suivants; qui sont allongés, cylindriques, rugueux. Tête petite, avec les yeux très rapprochés, peu saillants. Bouche inférieure. Corselet aplati et fortement dilaté sur les côtés; cette dilatation avancée, arrondie et dépassant de beaucoup la tête de chaque côté. Élytres beaucoup plus longues que larges, bordées, de chaque côté, d'une large dilatation lamellaire, finement rugueuses, ayant à la suture, au milieu et au bord, à la limite de la dilatation, des côtes longitudinales élevées. On voit un rang de points enfoncés à la base de la dilatation latérale. Corps lisse en dessous, débordé par les élytres et encadré par celles-ci. Pattes très courtes, robustes, à tarses larges et aplatis, avec le dernier article embrassé et caché dans les lobes de l'avant-dernier.

D. Cossyphoides. *Guér.*

D'un jaune fauve couleur de cannelle, avec les bords du corselet et des élytres d'un jaune plus pâle et demi-transparents. — Long., 0,006; larg., 0,002. — Hab. le Brésil.

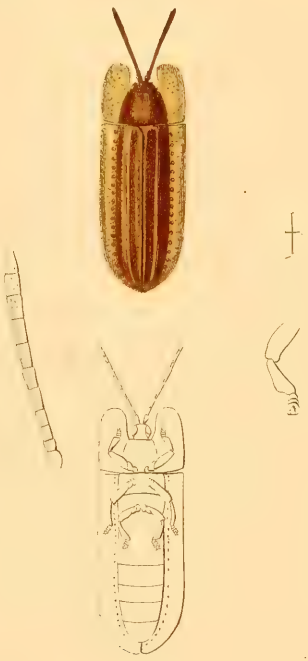

Delocrania *Cossiphoides*, Guérin.

Wdel. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. OXYCHEILA. Dejean.

O. nigro-obscura, subnitida; labro, maxillis palpisque flavis; antennis longissimis, flavis, basi nigro-maculatis; pedibus flavis; femoribus, cruribus et articulis tarsorum, apice nigris; elytris rugoso-punctatis, postice truncatis.

Longueur, 0,011; largeur, 0,0075 millim.

Oxycheila aquatica, Guér., *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1843, p. 15.

Hab. Colombia.

Cette espèce est remarquable par son habitat sur les hautes montagnes de la Nouvelle-Grenade et surtout par ses habitudes aquatiques; elle est entièrement noire, luisante en dessous, presque terne dessus. Son labre est très avancé, jaune, peu rétréci en avant, armé, de chaque côté et vers l'extrémité seulement, de cinq ou six dents assez aiguës entre lesquelles on voit des poils d'un jaune fauve. Les mandibules sont grandes, arquées, noires, et présentent chacune trois fortes dents au côté interne et avant leur pointe. Les mâchoires et les palpes sont jaunes. La tête est lisse, avec les yeux très saillants, arrondis, d'un gris jaunâtre; il y a près des yeux quelques faibles rides longitudinales et parallèles à leur bord interne. Le corselet est plus long que large, de la largeur de la tête, rétréci en avant et en arrière, assez prolongé en un lobe obtus au bord postérieur et offrant les impressions que l'on observe sur le corselet de toutes les autres espèces. Les élytres sont deux fois plus larges que le corselet à leur base, avec les angles huméraux très prononcés, un peu élargies en arrière, ré-

trécies ensuite et terminées par une petite troncature un peu échancrée en dedans; elles sont couvertes de points enfoncés beaucoup plus fort vers la base, et la petite bordure réfléchie de leur côté externe est lisse et luisante. Le dessous est très lisse et luisant, avec les hanches et les trochanters noirs. Les cuisses sont jaunes, avec leur extrémité noire, le noir atteignant presque la moitié de leur longueur. Les jambes sont jaunes, avec une très petite tache noire à leur extrémité; les tarses sont jaunes, avec l'extrémité de chacun de leurs articles noire, surtout aux pattes postérieures.

Nous avons donné, dans la *Revue zoologique*, 1843, page 16, une note sur les mœurs de cette espèce; nous avons aussi fait connaître un caractère sexuel qui appartient à tout le genre et qui n'avait pas encore été observé avant nous (1843, p. 16, note 1). Nous renvoyons à ces documents.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Oxycheila *aquatica*, *Guérin*.

G. V. del. N. Rémond. imp. Annedouche. sc.

G. COELOCNEMIS. *Mannerheim.*

FAMILLE DES TÉNÉBRIONITES.

Antennes grossissant un peu vers l'extrémité; les articles premier et deuxième petits et courts, le troisième allongé, presque cylindrique; les quatrième et septième presque deux fois plus courts que le troisième, grossissant un peu vers leur extrémité; les huitième et neuvième lenticulaires, comprimés, presque échancrés intérieurement et comme munis d'une petite dent; les dixième et onzième lenticulaires, comprimés, arrondis, inermes; le onzième presque pas plus grand que le dixième.

Labre de consistance de cuir, découvert, transverse, très légèrement échancré.

Mandibules robustes, dures, échancrées à l'extrémité.

Maxilles de consistance de cuir, fendues, bifides à l'extrémité.

Menton dur, avec deux carènes légèrement élevées, arrondi à l'extrémité.

Lèvre presque découverte, entière, sa marge ciliée.

Palpes maxillaires ayant le dernier article grand, court et large, obliquement tronqué, les *labiaux* offrant le dernier article plus gros que les autres, obconique, tronqué à l'extrémité.

Corps presque allongé, aptère.

Tête plane en dessus, avec le chaperon tronqué, presque échancré, dilaté et un peu relevé sur les côtés devant les yeux, avec un lobe placé sur l'œil de chaque côté; la partie angulaire très rugueuse.

Pattes allongées; les cuisses grossissant un peu vers l'extrémité, profondément creuses du côté intérieur; les jambes, surtout les antérieures, arquées, toutes terminées, au côté intérieur, par deux petites épines très courtes,

très profondément creuses; dans les quatre jambes postérieures cette cavité est, des deux côtés, munie d'une brosse spongieuse de poils roux.

Tarses à articles presque comprimés, munis d'une brosse spongieuse en dessous, le dernier beaucoup plus long que les autres, avec les crochets courbés, inermes.

Le nom est tiré des mots grecs κοῖλος, *creux*, et κνήμη, *jambe*.

Ce genre s'éloigne aussi un peu des Ténébrionites par son corps aptère; mais la conformation des parties de la tête, des pattes et des tarses oblige de le ranger dans cette famille, près des *Upis*.

1. C. CALIFORNICA. *Mannerheim*. (Pl. 133.)

Nigra, subnitida, crebre punctulata; thorace cordato, undique marginato; elytris oblongis, tenue striato-punctatis, in singulo seriebus novem e punctis oblongis impressis.

Longueur, 0,018; largeur, 0,006.

Mannerheim. Beitrag zur Kafer Fauna Aleutischen Inseln, der Insel Sitkha und Neu Californiens, p. 108, 110, 227.

Elle ressemble un peu, par son *facies*, au mâle de l'*Eleodes dentipes*, Eschscholtz. Sa couleur est noire, luisante. Tête à ponctuation très serrée, avec les yeux d'un brun obscur. Corselet très finement striolé, avec des points plus forts imprimés et très serrés. Élytres ponctuées de la même manière; mais les points sont un peu plus grands et moins serrés, entremêlés avec des rugosités à peine visibles; sur chaque élytre neuf rangées de points imprimés plus grands et oblongs; de ces rangées la première se réunit postérieurement avec la neuvième, la seconde avec la huitième, et la troisième avec la septième. Le dessous du corps et les pattes offrent une ponctuation fine et très serrée.

Cette espèce a été trouvée dans la Nouvelle-Californie par

M. le docteur Blaschke, et fait partie de la collection de M. Obert, à Saint-Pétersbourg.

2. C. DILATICOLLIS. *Mannerheim.*

Convexa, nigra, subnitida, subtiliter punctulata; thorace subcordato, lateribus valde rotundato-dilatato, tenue marginato; elytris oblongo-ovatis, pone medium dilatatis, apice declivibus, angustatis, in singulo seriebus octo striato-punctatis.

Longueur, 0,024; largeur, 0,006

Mannerheim. Beitrag zur Kafer Fauna der Aleutischen Inseln, der Inseln Sitkha und Neu Californiens, p. 110, 230.

Plus grande et plus convexe que l'espèce précédente, *facies* d'une *Eléode*, toute noire, presque luisante. Tête à ponctuation serrée, ayant sur le front, avant les yeux, une ligne transverse légèrement imprimée; yeux petits, en forme de rein, bruns. Corselet tronqué à l'extrémité, où il est de la largeur de la tête, dilaté latéralement, de manière qu'il devient deux fois plus large que la largeur antérieure, arrondi et finement marginé sur les côtés, très rétréci vers la base, qui est à peine plus large que l'extrémité, avec les angles droits, la base coupée carrément et finement marginée en dessus, très convexe et légèrement pointillé. Écusson petit, triangulaire, à ponctuation rugueuse. Elytres à la base égales en largeur à celle de la base du corselet, puis croissant en largeur, qui est la plus grande un peu au delà du milieu, où elles sont deux fois plus larges qu'à la base, atténuées et penchantes vers l'extrémité, qui est arrondie, en dessus très convexes et finement pointillées; sur chaque élytre huit rangées de points imprimés un peu plus grands, réunis par de petites aréoles lisses qui font paraître ces rangées comme des chaînons. Le dessous du corps à ponctuation serrée, rugueuse.

Pattes allongées ; les cuisses très profondément ponctuées et rugueuses, arquées un peu vers l'extrémité, creuses en dedans ; les quatre jambes antérieures un peu arquées, les postérieures presque droites, toutes à ponctuation rugueuse et serrée, intérieurement creuses vers l'extrémité et munies d'une brosse spongieuse fauve.

Elle a été découverte dans la Nouvelle-Californie, par feu M. le professeur Eschscholtz, et se trouve dans le musée de l'université impériale de Moscou, qui a acheté la collection de cet entomologiste.

Comte MANNERHEIM.

EXPLICATION DE LA PLANCHE .

a. *Cœlocnemis californica* un peu grossi.
b. Mesure de la grandeur naturelle.
c. Tête vue en dessus et grossie.
d. Tête vue en dessous et grossie.
e. Mâchoire et palpes très grossis.
f. Patte antérieure grossie.
g. Patte intermédiaire grossie.
h. Patte postérieure grossie.
. L'une des élytres très grossie.

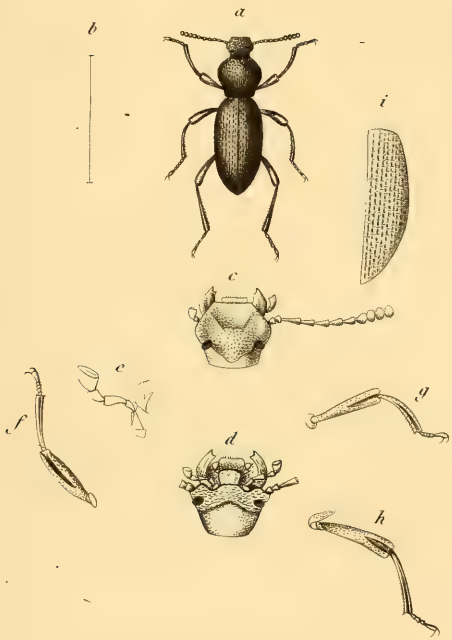

Cœlocnemis *californica*, Mannerheim.

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

6 LIVRAISON. — ANNÉE 18~~44~~

MAMMIFÈRES,	n° 17, 18	ANNÉLIDES,	n°
OISEAUX,	n°	CRUSTACÉS,	n°
REPTILES,	n°	ARACHNIDES,	n°
POISSONS,	n°	INSECTES,	n° 133, 134, 135
MOLLUSQUES,	n° 93, 94	ZOOPHYTES,	n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE. — ANNÉE 1839 ET SUIVANTES

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus. Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus type de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés.	16 fr.,	par la poste 18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	— 15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	— 15 fr.

MONOGRAPHIE

DES PASSALES,

par M. A. PERCHERON.

SECOND SUPPLÉMENT[1].

---

2. a. P. NAVICULATOR. *Perch.* (Pl. 134, fig. 1.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore depresso, glabro; clypeo dente sinistra magis producto, obliquo ; antennis hexaphyllis, valde elongatis.

Longueur, 25 millimètres.

Corps presque méplat, glabre; tête lisse dans sa plus grande partie ; du vertex s'élève un petit tubercule entièrement engagé, jetant à droite et à gauche, près de son extrémité, deux carènes transverses, mais dont l'extrémité se dirige tout à fait en arrière ; de l'extrémité antérieure du tubercule s'avancent deux autres carènes divergeant d'abord sous un angle aigu, et se dirigeant ensuite parallèlement jusque près du bord du chaperon, où elles se terminent par un petit mamélon ; les espaces à droite et à gauche du mamelon central sont chargés de quelques points ronds. Le chaperon est droit à son milieu, mais jette vis-

[1] Voir premier supplément, *Magasin de zoologie*, 1841, pl. 77 à 79.

à-vis des carènes deux dents avancées, dont celle de gauche, plus large que l'autre, presque carrée à son extrémité, obliquant vers le côté droit de la tête; les bords de la tête sont assez élevés, tranchants à leur extrémité; les carènes oculaires sont très obliques, courtes, peu saillantes; le labre est échancré; les mandibules sont épaisses, anguleuses sur les côtés; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne presque droite; les lobes de celui-ci sont fortement chargés de petits points; les fossettes gulaires sont remplacées par deux grands espaces lisses triangulaires; les antennes hexaphylles ont tous leurs feuillets allongés, allant en augmentant du premier au dernier; celui-ci est demi-convexe en dessus; le prothorax est en carré transversal; le sillon dorsal est fin, bien marqué, presque d'égale profondeur d'une extrémité à l'autre; le sillon marginal est très élevé; les fossettes latérales sont rondes; un amas de petits points se fait remarquer aux angles antérieurs du prothorax. Les fossettes mésosternales sont grandes, profondes, accentiformes, placées obliquement; le disque du métasternum est accompagné, à droite et à gauche, de deux espaces triangulaires de points agglomérés; les cicatrices abdominales sont profondes, très étroites, à peine rugueuses; les élytres ont toutes leurs stries profondes et également chargées de points fins réguliers.

Je dois la communication de cette espèce à M. Hope, de la collection duquel elle fait partie. J'ignore sa patrie; je vois des indications de *Vanikoro*, d'autres de *Hogoleu;* mais, comme il y a quatre cents lieues de différence entre ces deux îles, il m'est impossible de rien préciser à cet égard; je puis seulement noter cette espèce comme se trouvant dans les îles équatoriales de l'océan Pacifique.

3 a. P. cantori. *Hope*. (Pl. 134, fig. 2.)

Grossi une fois et demie.

Corpore vix convexo, leve; clypeo biproducto, ad dextram obliquo, dente sinistra longiore; antennis hexaphyllis.

Longueur, 35 millimètres.

Corps très peu convexe, lisse; tête fortement ponctuée sur son disque; du vertex s'élève une petite carène comprimée, de l'extrémité de laquelle en naissent deux autres transversales un peu plus longues que la première, et se dirigeant à peine obliquement en arrière; deux autres carènes partent encore de l'extrémité de la première, en se dirigeant vers le chaperon, d'abord très rapprochées, elles s'écartent tout à coup en demi-cercle, et viennent aboutir au chaperon qu'elles embrassent, en formant deux petits mamelons; entre elles le chaperon est droit et relevé, mais vis-à-vis des deux mamelons latéraux, il s'avance de nouveau en deux fortes dents, dont celle de gauche, pointue, se dirigeant un peu à gauche, et celle de droite, plus longue, plus carrée à son extrémité, et se dirigeant aussi vers la gauche; les bords élevés de la tête sont peu saillants; les carènes oculaires dirigées très obliquement, peu saillantes; le labre presque carré; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux du menton sont fortement chargés de gros points; pas de fossettes gulaires; les antennes sont hexaphylles, mais les trois derniers articles du double plus longs que ceux qui les précèdent; prothorax en carré transversal; sillon dorsal à peine sensible, sillon marginal très délié n'avançant pas derrière la tête; fossettes latérales arrondies, lisses; pas de fossettes mésosternales; cicatrices abdominales, étroites à leur origine, et s'élargissant beaucoup à leur extrémité, finement rugueu-

ses, pas de ponctuation autour du disque du métasternum; élytres et stries bien marquées, à peine ponctuées sur les côtés; tibias quadrangulaires.

Cette espèce, qui fait partie de la collection de M. Hope, de Londres, vient d'Assam, près du royaume de Siam.

7. A. P. CANCRUS. *Perch.* (Pl. 134, fig. 3.)

Grossi une fois et demie.

Corpore semi-convexo, glabro; clypeo lato, vix sinuato, transversim carinato, antice leviter rugoso; antennis hexaphyllis, phyllis tribus prioribus brevioribus.

Longueur, 37 millim.

Corps semi-convexe, glabre; du vertex s'avance un très petit tubercule comprimé à son extrémité, d'où s'échappent deux carènes dirigées en arrière et plus longues que le tubercule, limitées en arrière, ainsi que le tubercule, par une impression transverse; de l'extrémité du tubercule s'avancent, sous forme d accolade, deux autres carènes dirigées sous un angle obtus vers le chaperon, qu'elles n'atteignent pas, terminées à leur extrémité par deux petits mamelons, joints entre eux par une petite carène transverse. Le chaperon est échancré, son échancrure est formée de deux lignes presque droites, réunies sous un angle très obtus, terminé par deux dents larges avancées; les carènes oculaires sont peu saillantes; les bords latéraux de la tête sont peu élevés, carénés vers leur extrémité; les espaces limités entre le tubercule, les carènes du vertex et les bords élevés latéraux sont fortement ponctués; le bord antérieur de la tête est finement chagriné; le labre est presque carré, finement ponctué; les côtés de la tête, en arrière des yeux, sont finement ponctués; les antennes sont hexaphylles; les

trois premiers articles des feuillets courts et pointus, les deux suivants étroits et plus longs, le dernier très épais et obtus à son extrémité ; les mandibules sont perpendiculaires sur les côtés, anguleuses près de leur base, ponctuées sur les côtés ; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne droite, profonde ; le menton est lisse au milieu, mais les lobes latéraux sont fortement ponctués, et la ponctuation s'étend jusqu'au bas de l'insertion des mâchoires ; les fossettes gulaires sont assez petites, triangulaires, rugueuses, placées assez bas ; le prothorax est en carré transversal, arrondi aux angles ; pas de sillon dorsal ; le sillon marginal est très étroit, finement ponctué ; il s'avance peu en arrière la tête, mais sans interruption à la partie postérieure du prothorax ; les fossettes latérales sont petites, fortement chargées de petits points serrés. Les fossettes mésosternales sont très grandes, triangulaires, presque perpendiculaires, rugueuses ; les cicatrices abdominales sont rugueuses, et vont en s'élargissant beaucoup jusque vers leur extrémité ; le disque du métasternum est accompagné de deux surfaces triangulaires de points enfoncés. Toutes les stries des élytres sont bien marquées ; celles dorsales sont couvertes de petits points régulièrement espacés ; celles latérales ont leurs points plus gros, allongés, mais disposés transversalement.

L'habitat réel de cette espèce est inconnu, mais M. Hope, de Londres, du cabinet duquel elle fait partie, pense qu'elle vient de l'Inde ou de l'archipel voisin.

11. A. P. SAVAGEI. *Hope*. (Pl. 134, fig. 4.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore depresso, leve; capite punctatissimo; antennis pentaphyllis, phyllis elongatis, intermediis longioribus; clypeo quinquedentato.

Longueur, 17 millim.

Corps lisse, glabre, déprimé; tête déprimée ayant de gros points ronds épars sur tout son disque et en arrière des yeux; du vertex s'avance un tubercule court auquel deux autres plus petits sont accolés, faisant comme une petite carène transverse à sa droite et à sa gauche; de l'extrémité du tubercule principal s'avancent, en divergeant sous un angle un peu aigu, deux carènes qui deviennent parallèles vers le milieu de leur longueur, pour atteindre le bord du chaperon, où elles forment deux dents très avancées; entre ces deux carènes en est une autre droite aboutissant aussi au chaperon, où elle forme une dent beaucoup plus courte que les précédentes; deux autres dents limitent le chaperon, qui se trouve avoir cinq dents à son bord antérieur dont les deux intermédiaires les plus longues; les bords élevés de la tête sont peu saillants; les carènes oculaires anguleuses à leur extrémité; le labre est fortement ponctué, carré; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux du menton sont larges, peu ponctués, avec les fossettes gulaires, grandes, profondes, ovalaires; les antennes sont pentaphylles, à feuillets allongés, dont les intermédiaires plus longs; le dernier est plus épais, mais pas brusquement obtus à son extrémité. Le prothorax est en carré transversal avec les angles antérieurs un peu saillants; le sillon dorsal est profond, large, s'a-

mincissant à ses deux extrémités, qui atteignent les bords du prothorax; le sillon marginal est assez profond, mais s'avance peu en arrière de la tête et au bord opposé du prothorax; mais il est, ainsi que les côtés, fortement chargé de points profonds et espacés; les fossettes marginales sont rondes, fortement ponctuées; tout le prothorax est aussi fortement ponctué au dessous. Les fossettes mésosternales sont accentiformes, obliques, écartées; les cicatrices abdominales, finement rugueuses, sont assez profondes, dilatées vers le milieu de leur longueur; le disque du métasternum est accompagné de deux agglomérations de points gros et profonds. Les élytres ont toutes leurs stries profondément marquées, les points de celles dorsales sont espacés, tandis que les points des stries latérales sont rapprochés, oblongs, et les font paraître comme crénelés.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Hope, et vient de Sierra-Leone et du cap de Palmas.

14. a. P. Hopei. *Percheron.*

La collection de M. Hope m'a offert une espèce voisine du *P. crenatus*, et pour l'ensemble de laquelle on peut consulter la description et la figure de cette espèce, mais elle en diffère par les caractères suivants : les carènes qui partent du tubercule central sont droites sans aucune apparence de dentelure; le bord du chaperon est droit sans apparence de sinuosité au milieu; les feuillets des antennes sont plus allongés; le prothorax est plus large à proportion de sa hauteur, qui paraît moindre que dans le *P. crenatus;* enfin il est plus étroit à sa partie antérieure et moins carré; les élytres ont les points de leurs stries latérales moins prononcés; le reste des caractères est le même dans les deux espèces, peut-être même celle-ci n'est-elle qu'une

variété, mais l'on voit cependant qu'elle offre avec le *P. crenatus* des différences assez sensibles.

Je profite de l'occasion pour adresser ici tous mes remercîments à cet entomologiste, aussi obligeant qu'instruit, pour la complaisance qu'il a toujours eue de mettre à ma disposition les matériaux remarquables que renferme sa riche collection.

15. A. P. PALINII. *Hope*. (Pl. 135, fig. 1.)

Grossi une fois et demie.

Corpore depresso; capite rugoso; tuberculo antice tridentato; clypeo quadridentato; antennis phyllis quatuor ultimis elongatis.

Longueur, 44 millim.

Corps déprimé, lisse, glabre; disque de la tête rugueux; sur le vertex se trouve un espace carré transverse, tridenté antérieurement, dont la dent intermédiaire beaucoup plus allongée que celles latérales; du milieu de la dent intermédiaire s'avancent deux carènes, d'abord divergentes, sous un angle obtus, un peu arrondi, ensuite droites parallèles, et formant à leur extrémité deux dents avancées au bord du chaperon; à droite et à gauche de celles-ci en sont deux autres également armées, mais moins écartées des intermédiaires que celles-ci le sont entre elles; les bords élevés de la tête sont déprimés avec une espèce de mamelon vers le milieu de leur longueur; les carènes oculaires sont peu saillantes; le labre est assez fortement sinué, finement ponctué, un peu rebordé à son extrémité; les mandibules sont perpendiculaires, anguleuses sur leurs côtés; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne presque droite, très profonde; les fossettes gulaires sont grandes, carrées,

disposées obliquement, et couvertes, ainsi que les lobes latéraux du menton, de gros points légèrement espacés ; les antennes ont les quatre derniers articles très développés ; les deux précédents à peine feuilletés ; le premier des quatre formant l'éventail de l'antenne un peu plus court que les suivants ; le dernier légèrement cambré, obtus à son extrémité. Le prothorax est en carré transversal ; le sillon dorsal est bien marqué sans être trop profond ; le sillon marginal n'est sensible que sur les côtés et en arrière, mais nullement aux angles antérieurs ; les fossettes latérales sont rondes, profondes ; les angles antérieurs du prothorax sont fortement chargés de petits points très serrés, qui ne s'étendent pas jusqu'aux fossettes latérales ; celles-ci sont couvertes de quelques points qui s'étendent jusqu'à l'angle postérieur du prothorax ; tous les angles du dessous du prothorax sont également couverts d'une ponctuation fine et serrée. Les fossettes mésosternales sont très étroites, accentiformes, obliques ; le disque du métasternum est très large, accompagné, à droite et à gauche, de deux amas de points serrés ; les cicatrices abdominales, très étroites à leur origine, se dilatent énormément vers les deux tiers de leur longueur jusqu'à toucher le disque du métasternum ; elles sont couvertes de points très fins espacés ; les élytres ont toutes leurs stries bien marquées, celles dorsales sont lisses, celles latérales sont couvertes de petits points réguliers serrés les uns contre les autres ; les tibias postérieurs sont quadrangulaires.

Cette belle espèce fait partie de la collection de M. Hope, de Londres ; elle vient du cap de Palmas, sur la côte de Guinée ; par les dessins de la tête elle a quelque analogie avec le *P. barbatus* de Fabricius, mais les antennes suffiraient seules pour l'en séparer, quand même il n'existerait pas d'autres caractères.

31. A. P. AFRICANUS. *Hope.* (Pl. 135, fig. 2.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore semi-convexo, glabro ; vertice trituberculato ; clypeo vix quinquedentato ; antennis triphyllis, phylla ultima longiore.

Longueur, 23 millim.

Corps semi-convexe, glabre ; tête lisse, parsemée de quelques lunules ; sur le vertex sont trois petits mamelons accolés, dont l'intermédiaire, deux fois plus long que les autres ; de son extrémité s'avancent deux carènes, divergeant sous un angle très obtus jusqu'à la moitié de leur longueur, où elles forment une dent élevée, continuant ensuite parallèlement jusqu'au chaperon, où elles se terminent en une dent avancée ; la portion du chaperon limitée entre elles deux offre à son milieu une dent très obtuse ; à droite et à gauche des dents des carènes en sont deux autres aiguës, de sorte que le chaperon paraît armé de cinq dents ; les carènes oculaires sont dirigées très en arrière, arrondies à leur extrémité ; les bords élevés de la tête sont peu saillants ; le labre est carré, à peine sinué à son extrémité ; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne à peine sinuée ; les fossettes gulaires sont en croissant, dont les cornes sont dirigées vers la jonction de la lèvre avec le menton ; les lobes latéraux du menton offrent quelques gros points enfoncés ; les antennes triphylles ont leurs feuillets assez courts, le premier des trois est même plus court que ceux qui le suivent ; le dernier est convexe, très obtus à son extrémité ; le prothorax est en carré transversal avec les angles antérieurs un peu saillants ; le sillon dorsal est bien marqué, s'étendant d'un bout du prothorax

à l'autre; le sillon marginal est caché sous une multitude de petits points qui couvrent sous une grande largeur les côtés du prothorax; les fossettes latérales sont cependant sensibles malgré les points qui les couvrent; les fossettes mésosternales sont obliques, presque en forme de Λ renversé, peu profondes; les cicatrices abdominales sont très finement rugueuses, largement dilatées vers le milieu de leur longueur, et se rétrécissant ensuite insensiblement; le disque du métasternum n'offre à ses côtés aucune agglomération de points. Les élytres ont toutes leurs stries bien marquées, finement ponctuées dans la portion dorsale, munies de points oblongs, très serrés dans la portion marginale, ce qui fait paraître ces sillons comme crenelés; les tibias antérieurs sont quadrangulaires.

Cette espèce, qui fait partie de la collection de M. Hope, vient de Sierra-Leone, sur la côte occidentale d'Afrique.

24. A. P. vicinus. *Hope.*

Longueur, 17 millim.

Cette espèce très voisine du *P. bicolor* de Fabricius, et qui n'en est peut-être qu'une variété, offre les mêmes dispositions pour les dessins de la tête; aussi ne l'a-t-on pas fait figurer : le disque de la tête est plus chargé de points; les feuillets des antennes sont encore plus épais, proportion gardée, et le dernier article presque demi-circulaire; les lobes latéraux du menton sont munis de quelques points; le prothorax est moins déprimé, et beaucoup plus chargé de points sur les côtés; les élytres sont aussi moins déprimées; les cicatrices abdominales sont finement rugueuses, étroites, sans dilatation; il est en tout le reste tellement pareil au *P. bicolor*, qu'il est inutile d'en faire une plus ample description.

66. A. P. BIHASTATUS. *Perch.* (Pl. 135, fig. 3.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore cylindrico; capite, e vertice carenis duabus angulo acuto divergentibus, intervallo elevato, leviter concavo, rugoso, clypeo valde emarginato.

Longueur, 22 millim.

Corps cylindrique, lisse, glabre; tête large, lisse : de tout l'espace compris entre le vertex et le chaperon s'élèvent deux carènes, aussi saillantes vers le chaperon qu'elles ont de longueur du vertex jusqu'à lui, échancrées à leur extrémité, contournées en fer à cheval allongé, et légèrement concaves en dessus, tranchantes, et l'intervalle renfermé entre elles très fortement rugueux. La partie antérieure la plus dilatée est régulièrement striée transversalement; les bords élevés de la tête ne forment plus que deux mamelons triangulaires peu élevés; de la partie supérieure du milieu de chaque mandibule s'élève une dent longue et étroite atteignant presque l'extrémité des carènes du dessus de la tête; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne un peu concave profonde, les lobes latéraux du menton sont fortement ponctués, les fossettes gulaires peu apparentes. Les antennes triphylles ont leurs feuillets courts; le dernier est un peu plus épais que les précédents, obtus à son extrémité, cambré. Le prothorax est carré avec les angles antérieurs un peu avancés du côté de la tête, et sinué à son milieu, un peu échancré vis-à-vis du sillon dorsal; tout le prothorax est fortement rebordé sur les côtés et postérieurement, et forme un sillon étroit, rugueux, mais très dilaté en arrière la tête, où il atteint le sillon dorsal; les fossettes

latérales sont profondes, transverses, obliques, peu ponctuées; les fossettes mésosternales sont profondes, grandes, lisses, placées obliquement; les cicatrices abdominales sont finement rugueuses, à peine dilatées à leur extrémité, accompagnées de gros points à leur origine; le disque du métasternum et l'espace qui l'environne sont lisses; les élytres ont toutes leurs stries bien marquées et chargées de gros points; les tibias antérieurs sont très déprimés, finement dentelés sur les côtés.

Cette description convient aux individus regardés comme des mâles; ceux que l'on considère comme la femelle en diffèrent par l'absence de dents saillantes aux mandibules, et par les carènes du vertex, qui n'offrent qu'un petit fer à cheval peu saillant, court, chagriné en dessus, et se rapprochant, pour la figure, de celle du *Bicanthatus*.

Cette espèce, très voisine du *Bicanthatus*, est seulement beaucoup plus courte, un peu plus cylindrique; les points des élytres sont plus gros; mais, comme je n'ai vu qu'une femelle, je crois du moins, de *Bicanthatus*, ce n'est qu'avec doute que j'établis celle que je viens de décrire; peut-être, quand les individus seront plus nombreux dans les collections, faudra-t-il les réunir.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Hope, mais j'ignore d'où elle provient.

A. PERCHERON.

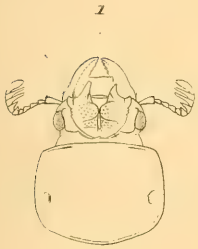

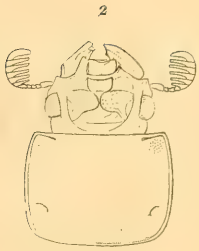

Passalus

1. *Naviculator*. 2. *Cantori*.
3. *Cancrus*. 4. *Savagei*.

A. Percheron, del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.

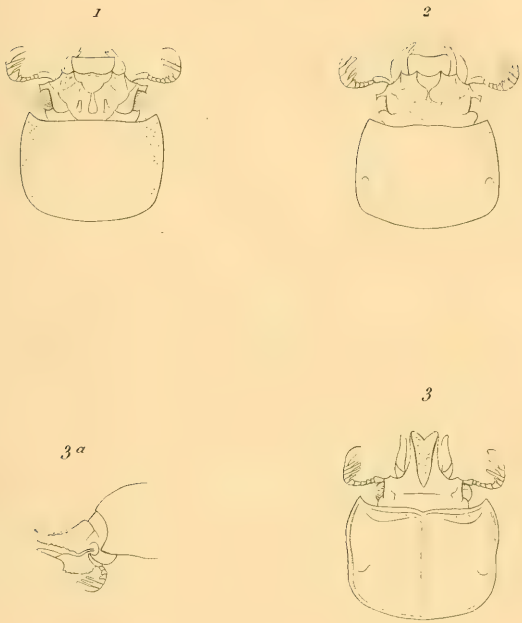

Passalus

1. Palinii. 2. Africanus. 3. bihastatus.

A. Vercheron del. N. Rémond. imp. Annedouche sc.

PREMIÈRE SÉRIE.—ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour faciliter des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées; prix. . . 259 fr.

On vend séparément:

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	—	21 fr.
Cinquième année,	1885,	76 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	—	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl.,	3 vol., 99 f., par la poste	108 f
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl.,	3 vol. ½, 77 f. 50, par la poste	85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl.,	6 vol. ½, 137 f. 50, par la poste	150 f.

Mammifères,	30 planches.	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr.	» c.
Oiseaux,	86 planches.	66 fr. » c.,	—	70 fr.	» c.
Reptiles,	16 planches.	12 fr. » c.,	—	13 fr.	» c.
Poissons,	17 planches.	12 fr. » c.,	—	13 fr.	» c.
Mollusques,	159 planches.	76 fr. 50 c.,	—	80 fr.	» c.
Zoophytes,	3 planches.	2 fr. » c.,	—	2 fr.	50 c.
Annélides,	1 planche.	» fr. 75 c.,	—	1 fr.	» c.
Crustacés,	27 planches.	13 fr. » c.,	—	14 fr.	» c.
Arachnides,	18 planches.	10 fr. » c.,	—	11 fr.	» c.
Insectes,	280 planches.	127 fr. 50 c.,	—	135 fr.	» c.

REVUE ZOOLOGIQUE, par la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE; association universelle pour l'avancement de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la palæontologie; journal mensuel, publié sous la direction de M. *F. E. Guérin-Méneville.*

LA SOCIÉTÉ CUVIERIENNE se compose d'un nombre illimité de membres, et chaque membre a droit à un exemplaire de la REVUE ZOOLOGIQUE.

Le taux de la cotisation annuelle est fixé à. . . . . 18 fr.

La Revue zoologique est composée jusqu'à présent de *deux feuilles* in-8° d'impression par mois.

Quand le nombre des membres aura dépassé 250, il y aura *deux feuilles et demie* par mois, sans augmentation de la cotisation. Quand ce nombre dépassera 300, il y aura *trois feuilles* par mois, et ainsi de suite, la Revue sera successivement augmentée d'*une demi-feuille* par mois, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits, *toujours pour la même cotisation;* en sorte que les associés auront le plus grand intérêt à contribuer à l'augmentation de la Société, car la revue prendra toujours plus d'étendue, et il arrivera une époque où chaque membre recevra un ouvrage d'une valeur beaucoup plus grande que les 18 fr. de sa cotisation annuelle.

QUAND IL Y AURA	250 membres,	on publiera	30 feuilles,	qui coûter.	4500 fr.	et rap.	4500 fr.
	300	—	36	—	5400	—	5400
	350	—	42	—	6300	—	6300
	400	—	48	—	7200	—	7200
	450	—	54	—	8100	—	8100
	500	—	60	—	9000	—	9000

Ainsi, quand il y aura 500 membres, chaque sociétaire recevra, pour une très-faible cotisation de 18 fr., 2 forts volumes compactes de 60 feuilles d'impression, ou 960 pages (contenant la matière de près de 4 volumes ordinaires), ce qui donne 480 pages pour chaque volume.

Pour se faire admettre dans la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE, il suffit d'être présenté par un membre et de s'engager à payer la cotisation annuelle.

Écrire (*franco*) à M. *Guérin-Méneville,* rue de Seine-Saint-Germain, 13, en envoyant le montant de la cotisation, augmenté du prix de l'affranchissement ci-dessous, ou en désignant le correspondant chez qui l'on devra remettre les numéros à Paris.

En France on ajoutera 1 fr. 50 c. par année, si l'on veut recevoir la Revue par la poste et *franco*. Quand il y aura 250 membres, ce sera 1 fr. 80 c.; à 300, 2 fr. 40 c., et ainsi de suite 20 c. de plus, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits.

Imprimerie de madame veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

G. PLEUROSOMA. Guérin.

Ce genre nouveau appartient à la tribu des Troncatipennes et ne diffère que très peu du genre *Dyscolus* de M. Dejean (*Spec.*, t. V, p. 437). Voici ses caractères.

Dernier article des palpes allongé et cylindrique. Antennes filiformes, plus courtes que le corps; lèvre supérieure plane, en carré moins long que large, très légèrement échancrée ou coupée presque carrément à la partie antérieure. Une forte dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Les trois premiers articles des quatre tarses antérieurs triangulaires et garnis de poils en dessous; le pénultième fortement cordiforme et presque bilobé. *Corps ovalaire arrondi, assez épais.* Tête petite, un peu rétrécie en arrière. *Corselet beaucoup plus large que long, cordiforme.* Élytres allongées, *à côtés arrondis et à peine sinuées* à l'extrémité.

Le Coléoptère qui nous occupe diffère surtout des vrais *Dyscolus* par l'élargissement de son corps, par le défaut de parallélisme des côtés de ses élytres et par son corselet beaucoup plus large que long, tandis que, dans les *Dyscolus,* celui-ci est à peu près aussi large que long. Sa forme arrondie et plus épaisse lui donne une grande ressemblance avec certains grands *Panagæus* et surtout avec les espèces du genre *Eurysoma* de M. Dejean. Enfin ses élytres, garnies de côtes longitudinales, l'éloignent encore des *Dyscolus*, qui n'offrent, sur ces mêmes organes, que des stries peu profondes et peu visibles sans le secours de la loupe, chez la plupart des espèces.

P. SULCATUM. *Guérin.*

P. nigro-cyaneum, nitidum; thorace lævigato, transverso, margine reflexo et rotundato; elytris ovatis, convexis, rubro-cupreis, profunde sulcatis.

Longueur, 15 millim.; largeur, 7 millim.

Entièrement d'un noir bleu très luisant, avec les élytres d'un rouge cuivreux métallique très brillant. Tête petite, lisse, avec une large fossette longitudinale de chaque côté, devant l'insertion des antennes. Mandibules, palpes et antennes d'un brun de poix, à l'exception des quatre premiers articles des antennes qui sont noirs avec la base seulement brune. Corselet très lisse, plus de deux fois plus large que la tête, plus large que long, peu convexe en dessus, à côtés arrondis, tranchants et assez relevés; rétréci en avant, avec une assez profonde échancrure pour recevoir la tête, plus étroit en arrière, tronqué droit et ayant les quatre angles arrondis. Écusson petit, triangulaire, un peu plus large que long. Élytres à peine de moitié plus longues que larges, ovalaires, arrondies à la base, n'ayant qu'une très faible trace de sinuosités en arrière, assez convexes, ayant chacune huit sillons longitudinaux très profonds, lisses, et deux rangs de gros points enfoncés sur le bord externe. Le premier sillon arrive à l'extrémité; le second se réunit en arrière avec le septième, le troisième avec le quatrième, et le cinquième avec le sixième. Bord réfléchi des élytres, en dessous, très lisse. Dessous du corps lisse et luisant. Pattes assez grêles, lisses, d'un noir bleu, avec les poils du dessous des tarses, l'extrémité du dernier article de ces tarses et leurs crochets d'un fauve foncé.

Ce bel Insecte a été trouvé dans les régions froides de la Nouvelle-Grenade, près du pic Tolima, dans la Cordilière centrale. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Pleurosoma *Sulcatum*. Guérin

Vaillant, pinx. N. Rémond, imp. Annedouche, sc

G. BRACON. Fabricius.

B. lanceolator. *Fabricius.*

Je n'ai vu figuré, dans aucun ouvrage, le *Bracon lanceolator* de Fabricius; la femelle est seulement décrite dans le volume des *Hyménoptères* (*Piezata*) de cet auteur, p. 106. Je ne connais pas le mâle; mais j'ai la femelle dans ma collection. Je crois faire plaisir aux Entomologistes qui s'occupent d'Hyménoptères, en leur offrant la figure de l'individu femelle, avec la représentation de l'espèce de lance bifurquée placée sur sa face, au dessous des antennes, sur une ligne parallèle à la base des yeux. M. Guérin-Méneville a bien voulu en faire le dessin, et son habileté en garantit l'exactitude.

Voici la description de Fabricius.

B. ferrugineus, alis flavis; anticis fascia apiceque nigris, capite nigro. Cornu frontali porrecto, emarginato.

Habit. in America meridionali.

Il ajoute particulièrement :

Statura magna B. proficiscatoris. Antennæ porrectæ nigræ. Caput atrum, in medio frontis cornu brevi, elevato, emarginato. Thorax ferrugineus, immaculatus. Abdomen ferrugineum, apice magis obscurum Aculeus exsertus, niger, longitudine corporis. Alæ flavæ : fascia media lata, apiceque nigris. Pedes ferruginei, femoribus posticis nigris.

Variat forte sexu absque cornu frontali.

L'espèce femelle que j'ai sous les yeux et dont je donne

le dessin présente quelques différences avec la description de Fabricius; cependant elle s'en rapproche tellement par les principaux caractères, que je ne doute pas qu'elle ne soit la même. Je ferai observer que la mienne est de Manille ou, du moins, était indiquée de cet endroit. Fabricius a été quelquefois trompé sur la patrie. La corne est bifurquée et paraît dirigée en bas, et non élevée : un mouvement de tête pourrait conduire à cette direction. L'aculéus est deux fois plus long que le corps; le corps étant long et l'aculéus contourné, l'œil peut être trompé; enfin les jambes et les tarses postérieurs sont noirs, avec la base seulement fauve.

Ces légères variations ne peuvent cependant, je crois, en faire une espèce distincte de celle décrite par Fabricius; dans tous les cas, ce petit travail mettra les Entomologistes qui s'occupent d'Hyménoptères sur la voie d'en profiter et de me rectifier, s'il y a lieu.

DE ROMAND.

15 avril 1844.

EXPLICATION DES FIGURES.

1. *Bracon lanceolator*, Fab., de grandeur naturelle.
2. Sa tête et la partie antérieure de son corselet grossies et vues de profil.
3. Sa tête grossie. *a*. Sa corne antérieure.
4. Aile supérieure grossie.

Bracon lanceolator. Fabricius.

G. AMPHIONYCHA. DEJ. (*Inédit.*)

A. LUCTUOSA. *De Leseleuc.*

A. nigra velutina ; antennis, pedibusque grisescentibus ; vertice albo picto ; thorace ad basim albo maculato ; elytris quatuordecim albo maculatis ; abdomine albo guttato.

Longueur, 29 millim. ; largeur, 6 millim.

Corps allongé ; tête noire ; une petite tache blanche entre les antennes, deux autres taches de même couleur derrière chaque œil ; corselet noir, velouté, ayant à sa base une tache blanche triangulaire ; élytres noires, veloutées, jaspées de quatorze taches blanches disposées ainsi qu'il suit : quatre au milieu en dessus, touchant à la base des élytres ; de ces quatre, les deux plus voisines du corselet sont plus petites, quadrangulaires, les deux autres plus allongées, irrégulièrement triangulaires ; un peu au-dessous de la partie moyenne des élytres et toujours au milieu, sont encore deux autres taches triangulaires, aiguës à leur sommet postérieur ; au côté externe de chaque élytre sont quatre autres fascies, dont deux antérieures et deux postérieures, et correspondant à celles du milieu : elles sont allongées, triangulaires. Chaque élytre est divisée en deux parties par une côte élevée, allongée, qui passe au dessus des taches latérales antérieures et sépare les deux postérieures ; une carène sillonne la partie externe de chaque élytre, qui se termine par deux épines. Le mésothorax est noir et offre, de chaque côté, deux fascies blanches qui viennent s'unir aux fascies latérales antérieures des élytres.

L'abdomen est noir, velouté, ses deux anneaux antérieurs offrent quatre taches blanches, rondes, et les deux suivants, deux taches seulement; le dernier anneau est immaculé. Les antennes et les pattes sont d'un noir grisâtre, pubescentes à la base; un peu en dehors des cuisses antérieures est une petite tache formée de faisceaux de poils blancs.

Habite le Brésil intérieur.

DE LESELEUC.

Amphionycha *luctuosa*, Lesellerc

N. Rémond. imp. Annedouche sc.

NOTE

SUR QUELQUES COLÉOPTÈRES MÉLASOMES QUI NE SONT PAS ENTIÈREMENT NOIRS,

et

DESCRIPTION

d'une nouvelle espèce d'*Adesmia* découverte par M. le docteur LANG au cap Negro, sur la côte occidentale de l'Afrique;

PAR F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

On sait que Latreille a employé le nom de *Mélasomes* (corps noir) pour désigner une famille d'Insectes coléoptères de la famille des Hétéromères, parce que, dit-il dans le *Règne animal*, elle se compose d'Insectes de couleur noire où cendrée et sans mélange.

Ayant examiné un grand nombre d'espèces de cette famille, nous avons reconnu que toutes celles qui sont d'une couleur cendrée jaunâtre, ou qui offrent des lignes blanches ou grises, ne doivent ces teintes qu'à une efflorescence dont elles se couvrent pour mieux se dérober à leurs ennemis, ou bien à un duvet qui couvre leur corps ou quelques-unes de ses parties : en effet, si on les dépouille de ces efflorescences ou de ce duvet, on voit que leurs téguments sont entièrement noirs ou d'un brun plus ou moins noirâtre et foncé.

Depuis quelque temps ce caractère extérieur et général des Mélasomes a été sujet à plusieurs exceptions. On a trouvé une espèce d'*Adesmia* dont les élytres sont d'un beau blanc de neige sans taches, et ce blanc ne provient ni de duvet, ni d'efflorescence; mais il constitue la couleur propre de ces élytres, qui sont nues et dépourvues de tout corps étranger. On a trouvé aussi une autre espèce à élytres

d'un brun jaunâtre, avec des lignes blanches. Ces deux Insectes curieux ont été décrits, dans le présent *Magasin de zoologie* (1841, pl. 60 et 61), par M. le marquis de Brême. L'espèce que nous faisons connaître aujourd'hui n'est pas moins remarquable; car elle offre sur ses élytres la réunion du blanc pur, du jaune vif et du noir, toujours sans l'addition d'aucune efflorescence ni d'aucun duvet.

Ce qu'il y a de singulier dans ces trois exceptions, chez une famille aussi nombreuse, c'est qu'elles ont été rencontrées presque sur le même point du continent africain, au cap Negro ou à quelques lieues de ce cap, par environ 16° de latitude sud et 10° de longitude orientale. Les deux individus que M. de Brême a décrits ont été trouvés au cap Negro par un officier de santé de la marine royale; ceux que nous allons décrire ont été découverts par M. Lang, docteur-médecin, sur les bords de la baie de Mossamèdes, nommée par les Anglais *Little fish bay*, près d'un hameau nègre nommé Bitoto, à environ 10 lieues du cap Negro. M. Lang en a trouvé quelques individus, à la fin de mai et au commencement de juin, sur des espèces de dunes peu distantes de la mer, mais à une élévation assez considérable pour qu'elle n'y atteigne jamais. Ces Insectes se tiennent sous des pierres, et on en rencontre quelquefois marchant lentement sur le sable. Tout ce pays est sablonneux, dépourvu d'arbres et même de buissons, et presque entièrement couvert d'une grande graminée de plus d'un mètre de hauteur, dont les feuilles sont terminées par des pointes aiguës qui piquent fortement le voyageur qui se hasarde dans ces sortes de prairies. M. Lang était obligé, pour éviter ces piqûres, de suivre les sentiers formés par les Éléphants. Il assure que le pays n'est pas riche en Insectes. Il n'a vu ni ces grands Goliaths, ni ces Anthies, ni ces grandes Mégacéphales qui caractérisent le Sénégal et la Guinée, et il nous a assuré que l'entomologie de cette contrée avait un aspect européen qui l'a frappé. Il avait

cependant réuni une collection de trois ou quatre mille Insectes de tous les ordres, un assez grand nombre d'Oiseaux, deux individus conservés dans l'eau-de-vie, du Chimpanzé du Congo, de ce Singe encore si rare dans les collections et qui est l'animal le plus rapproché de l'espèce humaine, des Coquilles, etc.; mais il a perdu toutes ces récoltes dans un naufrage. Le navire sur lequel il s'était embarqué pour revenir en Europe a touché sur un banc de sable sur les côtes du Brésil; il a fallu, pour l'alléger, jeter à la mer toute la cargaison, et toutes ses caisses, à l'exception d'une petite malle, ont été perdues.

Les huit individus qui lui sont restés de la curieuse Adémie qu'il a découvert, nous ont été remis par lui; ils sont parfaitement semblables entre eux, à quelques légères variations près, et forment une espèce tout à fait nouvelle.

En voici une description.

Adesmia Langii.

Nigra subnitida, ovato-oblonga; capite coelato; thorace sublævigato, disperse-punctato, antice albido-ciliato; elytris albidis, sutura, carina laterali vittisque duabus in singulo luteis nigro aut fusco-marginatis.

Mas: long., 0,016; lat., 0,008 1/2. — Fem.: long., 0,020; lat., 0,011.

Adesmia Langii, Guér. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1843, p. 261.

Cap Negro, Afrique occidentale.

Tout le corps de cet Insecte est noir, à l'exception des élytres, qui sont blanches, rayées de jaune et de brun noirâtre. Sa tête est avancée, aplatie en dessus, fortement ponctuée en avant; mais ces points dégénèrent, en arrière, en lignes longitudinales enfoncées et sculptées. Le corselet est de plus d'un tiers plus large que long, un peu arrondi

sur les côtés, aussi large en avant qu'en arrière, fortement échancré en avant pour recevoir la tête, cette échancrure étant entièrement bordée de cils jaunâtres. Il est couvert de petits points assez espacés, et il offre de faibles traces de fossettes transversales de chaque côté. Les élytres sont soudées, de la largeur du corselet à leur base, de moitié plus longues que larges, terminées en pointe; elles offrent, sur le côté externe, une carène assez élevée qui sépare leur face dorsale de la partie déclive, mais qui n'atteint pas l'extrémité postérieure, et l'on voit, en dedans de cette carène et assez près d'elle, une autre côte moins élevée et moins prolongée en arrière. Toute la partie latérale et déclive de l'élytre et l'extrémité postérieure sont d'un blanc pur; mais le bord inférieur est finement liséré de jaune pâle jusqu'à une petite carène qui longe ce bord, depuis l'angle huméral jusqu'à l'extrémité. Les deux carènes latérales et tout l'espace entre elles sont d'un beau jaune d'ocre assez vif, bordé, de chaque côté, de noirâtre. La suture est également jaune, avec une ligne noirâtre de chaque côté. Entre cette ligne suturale et la ligne jaune externe, il y a un petit trait blanc bordé de noirâtre et de jaune, ne descendant pas aussi bas que la ligne latérale. Les pattes sont très-grandes, surtout les postérieures, comme dans toutes les espèces de ce genre.

Chez la femelle le corps est un peu plus élargi sur les côtés, et les élytres sont plus arrondies latéralement.

Nous avons cru devoir dédier cette belle et rare espèce au voyageur qui en a enrichi notre collection en nous donnant les renseignements précédents.

Adesmia *Langii*, Guer.

N. Rémond, imp. Annedouche sc.

G. SPHALLOMORPHA, Westwood.

S. nitiduloides. *Guérin.*

S. depressa, fulva, lævigata, nitida; thorace flavo-marginato; elytris nigris, marginibus flavis, emittentibus dentem eodem colore ante et pone ad suturam.

Longueur, 0,010; largeur, 0,005.

Corps déprimé, fauve. Tête et corselet lisses, luisants. Bords latéraux du corselet tranchants, d'un jaune d'ocre fondu du côté interne. Écusson triangulaire, lisse et fauve. Élytres noires, luisantes, présentant, près de la suture, quelques faibles traces de stries irrégulières à peine visibles à l'aide d'une forte loupe. Elles ont extérieurement une large bordure jaune qui envoie un rameau oblique depuis l'angle huméral jusque près de la suture, se dirigeant un peu au-dessous de l'écusson; cette bordure latérale ne descend pas tout à fait jusqu'à l'extrémité postérieure, et elle produit, à cet endroit, un rameau élargi et arrondi, qui n'atteint pas la suture. Le dernier segment de l'abdomen est découvert et fauve. Le dessous est d'un fauve assez foncé avec les bords de l'abdomen d'un brun noirâtre. Les antennes, les palpes et les pattes sont d'un jaune foncé avec les jambes et les tarses d'un fauve plus foncé.

Ce curieux insecte vient de la Nouvelle-Hollande; il nous a été communiqué par M. de Leseleuc, chirurgien de la marine royale, actuellement médecin des mines de Poullaouen.

Si nous avions tenu le moins du monde à établir un genre nouveau, nous aurions pu le faire avec cet insecte, car il ne présente pas tout à fait les caractères assignés par M. Westwood[1] à son genre *Sphallomorpha*. Ainsi, dans ce genre, M. Westwood a vu le second article des antennes plus court que les autres, tandis que chez notre insecte cet article est égal au précédent et aux suivants; mais cette légère différence ne peut séparer cette espèce du groupe établi par le zoologiste anglais.

Nous donnons, avec la figure de notre espèce nouvelle, la représentation de sa tête vue en dessous et de quelques-uns de ses caractères génériques, comparativement avec les figures du genre *Sphallomorpha*, publiées par M. Westwood. Voici l'explication de ces détails :

Fig. I. *Sphallamorpha nitiduloides* grossie. Sa grandeur naturelle est indiquée à côté.

Fig. II. Sa tête vue en dessous et très grossie, pour montrer ses diverses parties en place. *a*, portion du labre; *b*, mandibules; *c*, lèvre inférieure; *d*, menton soudé au jugulum et ne laissant voir aucune trace d'articulation; *e*, palpes labiaux; *f*, mâchoires; *g*, palpes maxillaires externes; *h*, palpes maxillaires internes; *i*, antennes.

Fig. III. Extrémité de la tête vue de profil et un peu en dessous pour montrer les palpes et leur longueur relative.

Fig. IV. Tête vue en dessus pour montrer le labre.

Fig. V. Patte antérieure, dont la jambe est en partie cachée dans le canal creusé sous la cuisse.

Fig. VI. Tarse antérieur très grossi, pour montrer les papilles membraneuses placées en double rang sous les trois premiers articles. Dans les pattes intermédiaires il y a aussi des papilles, mais seulement sous les deux premiers articles.

[1] *Illustrations of the relationships existing amongst natural objects, usually termed affinity and analogy, selected from the class of insects, by Westwood.* (Trans. Lin. Society, vol. XVIII, p. 414, pl. 28, f. 3.)

Fig. VII. Patte postérieure : son tarse n'a pas de papilles en dessous.
Fig. VIII. Tête du *Sphallomorpha decipiens*, Westw.
Fig. IX. Mâchoire du même.
Fig. X. Tarse antérieur du même.

Ces trois dernières figures sont copiées du mémoire de M. Westwood, *Trans. Lin. Soc.*, vol. 18, pl. 28, f. 3, *b*, *c*, *e*

Dans toutes ces figures, les mêmes lettres indiquent les mêmes parties

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Sphallomorpha *nitiduloides*, Guérin.

G. TETRAONYX. LATREILLE.

T. FLAVIPENNIS. *Guérin.*

T. ater, elytris flavis; capite thoraceque subrugosis, nigro-tomentosis; scutello longitudinaliter canaliculato; elytris obsoletissime subrugosis et subcostatis, flavo-tomentosis; abdomine nigro-cyaneo, punctato.

Longueur, 0,017; largeur, 0,007.

Tetraonyx flavipennis, Guérin, *Rev., zool.*, 1842, p. 22.

Hab. in Colombia.

Entièrement noir, à ventre bleuâtre, avec les élytres seulement d'un jaune d'ocre uniforme; corps aptère; tête de forme triangulaire, finement chagrinée, avec les antennes épaisses, à peine de la longueur de la tête et du corselet réunis. Corselet presque deux fois plus large que long, finement chagriné, ayant une faible échancrure au milieu du bord postérieur et une fine bordure à ce même bord. Écusson triangulaire et très élargi à sa base, offrant au milieu un profond sillon longitudinal qui le fait paraître comme formé de deux pièces. Élytres très faiblement tomenteuses, très finement chagrinées, vues à une forte loupe, avec deux faibles côtes à peine marquées.

M. Goudot a trouvé cette espèce en janvier, dans les Cordilières et dans la région tempérée. On rencontre ces insectes à terre près des grosses pierres, et il en a trouvé souvent des individus accouplés : leur démarche est lourde, et ils ne volent jamais; on les rencontre parfois en familles, et les lieux qu'ils habitent sont fréquentés par des *Bombus*, ce qui nous fait penser que leurs larves vivent dans les nids de ces Hyménoptères.

GUÉRIN-MÉNÉVILLE.

Tetraonyx *flavipennis*, Guérin.

N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. CRATOSOMUS. Schoenher.

C. consularis. *Guérin.*

C. ater, oblongus, thorace elytrisque squamulis griseo-cervinis dense obsitis ; elytris striatis, apice spinosis ; humeris acutis, nigris punctisque octo, magnis, nigro-sericeis ; rostro maris elongato, arcuato, in medio cornu arcuato, conico, utrinque armato.

Longueur, 0,027 ; largeur, 0,013.

Hab. in Colombia.

Cette belle espèce semble fort rare dans la Nouvelle-Grenade, car M. Goudot n'en a rapporté que trois ou quatre individus, et il n'y en avait pas dans les autres collections qui ont été faites dans ce pays. Tout son corps est noir ; mais à l'état frais son corselet et ses élytres sont entièrement couverts de très-fines écailles d'un gris cendré jaunâtre ; la tête et le rostre sont noirs, ponctués et luisants. Le corselet est subconique, arrondi sur les côtés, sinué en arrière sans aucun tubercule. Les élytres sont oblongues, très élargies à leur base avec les angles huméraux très saillants, coniques, subcomprimées ensuite, et terminées chacune par une pointe assez forte et un peu divergente ; elles ont chacune l'angle huméral couvert d'écailles noires et quatre gros points ronds, formés également d'écailles noires et disposés ainsi : un près de la base, entre l'écusson et l'angle huméral, deux un peu au delà du milieu ; l'un près de la suture, l'autre sur le bord latéral, se voyant à peine quand on regarde l'insecte en dessus ; enfin le dernier est placé près de l'extrémité et se prolonge un peu en arrière. Le dessous est noir, mais garni de poils écailleux peu serrés et gris. Les pattes sont grandes, noires et luisantes ; toutes

les cuisses ont, sous l'extrémité inférieure, une faible échancrure armée d'une petite épine en avant et en arrière.

Chez le mâle, le rostre est armé, au milieu de sa longueur, de deux fortes épines coniques et dirigées latéralement ; chez la femelle il est inerme. Cette espèce appartient au deuxième *stirps* de l'ouvrage de M. Schœnher, vol. VIII, p. 294.

Cet insecte a été trouvé par M. Goudot dans les régions chaudes de la Nouvelle-Grenade.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Cratosomus *consularis*, *Guérin*.

N. Rémond, imp. *Annedouche sc.*

G. HISPA. Linn.

H. (Uroplata) Leseleuch. *Guérin.*

H. fulva; antennis, capite, lateribus thoracis, elytrisque nigro-cyaneis, his extremitate laterali spinosis et supra quatuor maculis fulvis ornatis.

Longueur, 0,008; largeur, 0,003 millim.

Hab. Cayenne.

Cette jolie espèce semble appartenir au groupe ou sous-genre inédit des *Uroplata*, proposé par M. Chevrolat, mais dont il n'a pas fait connaître les caractères. Elle est surtout remarquable par ses antennes qui ne semblent formées que de trois ou quatre articles et offrent exactement la forme de fuseaux, étant insensiblement renflées vers l'extrémité et terminées ensuite en une pointe aiguë (fig. A). La tête est d'un noir vif comme les antennes, un peu rugueuse; le corselet est fauve, luisant et lisse en dessus, ponctué et noir sur les côtés. L'écusson est petit, transversal, lisse et fauve. Les élytres sont assez allongées, deux fois plus longues que larges, parallèles, tronquées et un peu sinueuses, un peu dentées à l'extrémité postérieure et ayant, à cet endroit et à l'angle externe, une forte épine courbée, dirigée latéralement et un peu en arrière. Ces élytres ont chacune trois côtes élevées et lisses, entre lesquelles on voit deux rangs de gros points enfoncés; elles sont d'un noir un peu bleuâtre et offrent quatre taches fauves : deux en avant, allongées, partant du bord antérieur sur la première côte à partir de la suture, et se terminant, en se dilatant un peu, avant le milieu des élytres ; les deux autres communes, sur le tiers postérieur, larges et formant

une espèce de fascie un peu en chevron. Tout le dessous du corps et les pattes sont fauves avec les tarses et l'anus noirs.

Cette espèce a été trouvée une seule fois à Cayenne par M. de Leseleuc, chirurgien de la marine royale : nous l'avons dédiée à ce voyageur zélé, qui nous a confié plusieurs espèces uniques dans sa collection pour que nous en donnions la description dans ce recueil ; il a bien voulu nous les laisser plusieurs mois sans s'impatienter du retard que nous avons mis à les lui renvoyer, car il comprend parfaitement que nos occupations ne nous permettent pas toujours d'être d'une grande exactitude avec nos correspondants, comme le sont certains amateurs qui n'ont pas autre chose à faire.

GUÉRIN-MENEVILLE.

Uroplata *Lezelleucii*, Guérin.

N. Rémond imp.

G. EUCALLIA. Guérin.

Corps allongé, cylindrique, ailé; tête grosse, yeux gros, saillants. Labre avancé, triangulaire, comme tronqué au bout, tridenté à l'extrémité chez les mâles, mais offrant une assez forte épine saillante au milieu chez les femelles. Palpes égaux en longueur, terminés par un article un peu plus épais, renflé et arrondi au bout; les deux premiers articles des labiaux n'atteignant pas les bords de l'échancrure du menton. Antennes courtes, ou à peine aussi longues que la tête et le corselet, ayant les trois ou quatre derniers articles un peu plus épais que les précédents. Pattes de longueur médiocre, à tarses à peine un peu plus longs que la jambe, simples, avec les trois premiers articles des antérieurs un peu plus larges chez les mâles, qui ont le corps généralement plus étroit et plus cylindrique. Cuisses postérieures ne dépassant pas le bout des élytres.

Ce genre doit être placé entre les *Oxygonia* et les *Iresia* et *Euprosopus*.

Eucallia Boussingaultii. *Guérin.*

E. viridi-metallico fulgens; capite, thorace elytrisque sculptis et punctatis; elytris lateribus duabus maculis flavis; pedibus fulvis, extremitate tibiarum et cujusque articuli tarsorum nigra.

Mâle, long, 0,012; larg., 0,003 3/4.—Fem., long., 0014; larg., 0,004.

Callidema Boussingaultii, Guérin, *Rev. zool*, 1843, p. 14.

Le corps de cet insecte est assez allongé, épais et cylindrique, entièrement d'un vert brillant à reflets métalliques et chatoyants plus foncés. La tête, le corselet et les élytres

sont couverts de fortes rides longitudinales, transverses et obliques, avec de gros points enfoncés sur les côtés des élytres, dans deux taches jaunes placées au bord externe, l'une au milieu, l'autre près de l'extrémité. Le labre est jaune, bordé de noir. Les mandibules et les palpes sont fauves à la base, noirs au bout. Les antennes sont noires, avec le premier article en entier et la base des quatre suivants fauves. Les yeux sont très saillants, ronds et jaunâtres ; les pattes sont d'un fauve foncé, avec la partie inférieure des hanches, des trochanters et des cuisses, l'extrémité des jambes et de chaque article des tarses, noires. Le dessous de la tête, du corselet et de la poitrine est un peu ridé, d'un vert brillant avec des reflets rouges ; l'abdomen est lisse, noir luisant à reflets métalliques.

Dans le mâle, la pointe médiane du labre est beaucoup moins saillante, le corps est plus étroit et plus fortement cylindrique, et le dernier segment est terminé par une échancrure profonde.

La larve ressemble à celle de la *Cicindela campestris*, si bien décrite par Desmarest et M. Westwood ; mais elle s'en distingue parce que, au lieu d'avoir de chaque côté de la tête trois petits tubercules servant d'yeux, elle en a seulement deux, beaucoup plus gros, lisses et luisants, comme ceux des araignées, et bordés d'un cercle jaune. Cette larve vit comme celle des Cicindèles ; seulement M. Goudot a été frappé de voir que beaucoup des trous qu'elle pratique sont construits horizontalement et dans les parois formées par la coupure du chemin. L'insecte parfait ne vole pas, quoiqu'il ait des ailes ; M. Goudot l'a trouvé en mai, dans la région très élevée de la Cordilière, au passage du Quindiu.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

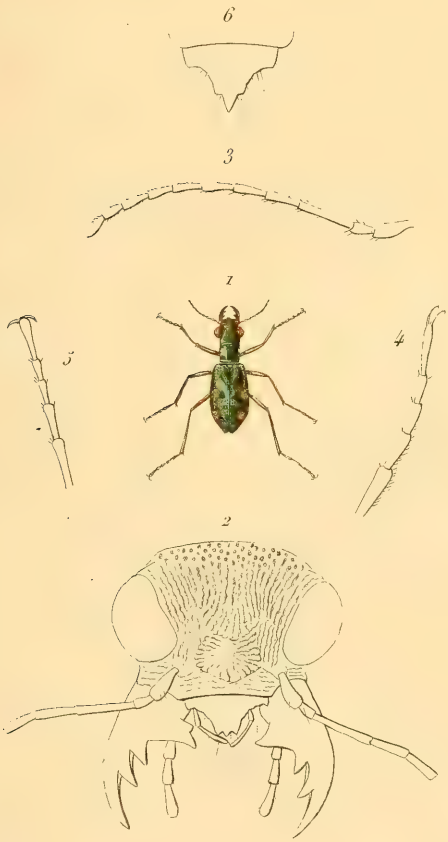

Eucallia *Boussingaultii*, Guérin.

N. Rémond, imp. Armed...

G. CEBRIO. Olivier.

C. Chevrolatii. *Guérin.*

C. fulvo-brunneus, valde punctatus; capite fusco; corpore subtus pedibusque dilutioribus; thorace brevi, antice attenuato; angulis posticis acutis.

Cebrio Chevrolatii, Guérin, *Rev. zool.*, 1845, p. 255.

Largeur, 0,017; hauteur, 0,005.

Hab. in Mexico.

Allongé, parallèle, assez déprimé, d'un jaune fauve un peu brunâtre en dessus, surtout vers l'extrémité postérieure des élytres, avec le dessous et les cuisses d'un jaune plus pâle. Tête noirâtre, ponctuée, avec des poils jaunes couchés et dirigés en arrière. Antennes à peine deux fois plus longues que la tête et le corselet, d'un brun noirâtre, avec le premier article presque fauve; leur extrémité, quand elles sont repliées en arrière, n'atteignant pas la moitié de la longueur totale de l'insecte. Corselet d'un fauve plus vif, transversal, deux fois plus large que long, en arrière, légèrement arrondi sur les côtés et rétréci en avant, avec les angles postérieurs très aigus et prolongés en arrière; son bord postérieur bi-arqué, ou offrant au milieu un lobe prolongé sur la base de l'écusson. Écusson deux fois plus long que large, un peu arrondi sur les côtés, terminé en pointe mousse, ponctué. Élytres trois fois aussi longues que le corselet et la tête (moins les mandibules), plus larges que le corselet à leur base, parallèles, couvertes de points assez forts, avec huit côtes assez bien mar-

quées. Dessous et cuisses jaunes, couverts de poils de la même couleur. Jambes et tarses bruns, ponctués et velus; les jambes antérieures fortement bidentées extérieurement.

Cette jolie espèce est assez voisine de celle que M. Chevrolat a décrite sous le nom de *C. femoralis* (*Coléopt. du Mex.*, fasc. 8, n° 200, septembre 1835); mais, chez celle-ci, que nous avons sous les yeux, le dessus est d'un brun noirâtre foncé, le corselet est beaucoup plus large, surtout en avant, et les élytres sont beaucoup moins allongées et moins parallèles.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Cebrio *Chevrolatii*, Guérin.

N. Rémond, imp. Annedouche

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

11 et 12 LIVRAISON. — ANNÉE 18 [illegible]

MAMMIFÈRES,	n°	ANNÉLIDES,	n°
OISEAUX,	n° [illegible]	CRUSTACÉS,	n°
REPTILES,	n°	ARACHNIDES,	n°
POISSONS,	n°	INSECTES,	n° [illegible]
MOLLUSQUES,	n° [illegible]	ZOOPHYTES,	n°

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1839 ET SUIVANTES.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus types de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . . . 16 fr., par la poste 18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., — 15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. . . . . 13 fr., — 15 fr.

NOTE MONOGRAPHIQUE

SUR LE GENRE

AMPHIDESMUS,

par M. Guérin-Méneville.

G. AMPHIDESMUS. Serville.

Ce genre a été établi par M. Serville (*Annales de la Soc. entomol. de France*, t. III, p. 65, 1834), avec une espèce du cap de Bonne-Espérance, décrite et figurée, en 1795, par Olivier (t. IV, n° 67, p. 37, pl. 19, f. 144), sous le nom de *Cerambyx analis*, et que Fabricius a nommée, en 1801 (*Syst. Eleuth.*, t. II, p. 274, n° 39), *Cer. quadridens*, sans faire connaître les motifs qui l'ont porté à ne pas adopter le nom d'Olivier, qu'il cite cependant, quand il n'était pas obligé de faire ce changement de nom par l'existence antérieure d'un autre *Cerambyx analis*. Du reste, le nom *Cer. quadridens* a été employé par M. Serville (*loc. cit.*); mais il a cru qu'il avait été imposé à cet insecte par M. Dejean; plus tard, M. Delaporte de Castelnau (*Hist. nat. des Ins.*, t. II, p. 421, Buffon-Dumesnil) adopte aussi ce nom spécifique d'*Amph. quadridens*, en l'attribuant à M. Serville. Sa description doit avoir été faite sur une espèce différente; car il dit que son corselet est jaunâtre, avec *deux*

ou trois lignes longitudinales noires, tandis que M. Serville dit positivement que le corselet est noir, avec les bords latéraux testacés ; absolument comme Olivier et Fabricius, quoiqu'il n'ait pas connu les descriptions de ces auteurs.

AMPHIDESMUS NIETII.

Amphidesmus Nietii, Guérin, *Rev. zool.*, 1844, p. 257.

D'un beau jaune vif tirant sur l'orangé, avec le dessus de la tête, les antennes, trois lignes longitudinales sur le corselet, l'écusson, une large tache au milieu de la base des élytres et leur extrémité, ainsi que les pattes et le dessous du corps, noirs. Antennes du mâle d'un tiers plus longues que le corps, celles de la femelle d'un tiers plus courtes que lui, composées d'articles obconiques. Tête jaune, avec les palpes, les mandibules, le dessus et le dessous noirs ; une petite tache jaune sous le menton, se continuant sur le bord antérieur du prothorax en dessous. Chez quelques individus tout le milieu du prothorax est jaune en dessous. Corselet assez convexe, chagriné, plus large en avant dans le mâle, plus étroit chez la femelle, avec une faible saillie près de l'angle antérieur et une dent assez forte au milieu de chaque côté ; tout son dessus d'un jaune un peu orangé plus vif que sur les élytres, ayant, de chaque côté, deux fortes impressions placées vis-à-vis les tubercules latéraux, et marqué, en dessus, de trois bandes longitudinales noires ; les deux latérales atteignant les bords antérieur et postérieur, l'intermédiaire partant du bord postérieur et arrivant au milieu seulement. Écusson assez grand, triangulaire et aigu en arrière, finement chagriné. Élytres, à leur base, de la largeur du corselet, prise d'un tubercule à l'autre, très peu élargies en arrière, assez convexes en dessus, for-

tement ponctuées et chagrinées, ayant chacune trois côtes assez élevées en dessus, n'atteignant pas l'extrémité postérieure, qui est arrondie et noire, et marquées, au milieu de la base, d'une grande tache noire qui n'atteint pas les angles huméraux et plus petite chez les mâles. Le dessous du corps et les pattes sont noirs; il y a une petite tache jaune sous les cuisses antérieures; le sternum du prothorax est très saillant, arrondi au bout et jaune; le sternum du mésothorax s'avance en pointe vers le précédent et est également jaune.

Longueur, 0,025; largeur, 0,008.

Cette belle espèce a été découverte au Mexique par M. Nieto, à qui nous la dédions.

AMPHIDESMUS XANTHOMELAS.

Noir. Corselet convexe, chagriné, jaune dessus et dessous, avec deux larges bandes longitudinales noires en dessus, se réunissant au milieu, en avant et en arrière. Écusson noir, triangulaire. Élytres parallèles jusqu'à leur extrémité, avec trois côtes longitudinales élevées, dont l'externe est éloignée des deux autres et longe le bord : elles sont jaunes, avec l'extrémité noire, et offrent, un peu avant le milieu, une large bande transverse et sinueuse noire. Antennes, dessous et pattes noirs sans taches.

Longueur, 0,016; largeur, 0,004.

Du Mexique.

Nous avons donné à cette espèce le nom qu'elle porte dans la collection de notre ami M. Chevrolat; elle en a encore deux autres : pour M. Dejean c'est l'*A. Hopfneri*, et pour M. Klug c'est l'*A. torquatus*.

AMPHIDESMUS WESTERMANNI.

Antennes de la longueur du corps, pattes et dessous du corps noirs. Tête noire, avec une tache sur le chaperon, une autre derrière les yeux et une ligne longitudinale sur le vertex, d'un jaune fauve. Corselet plus large que long, plus étroit en avant et en arrière, et ayant une dent assez forte de chaque côté, au milieu; entièrement tomenteux et velouté en dessus, avec deux lignes longitudinales rapprochées vers la tête, un peu sinueuses et terminées près du bord postérieur, entre la pointe latérale et un tubercule postérieur assez saillant. Il y a, au milieu, une carène longitudinale peu élevée, garnie d'un duvet noirâtre seulement vers le bord postérieur du corselet. Écusson allongé et presque linéaire, terminé en pointe, jaune, avec le milieu noir. Élytres jaunes, avec l'extrémité noire, de la largeur du corselet à leur base, peu convexes en dessus, assez dilatées et aplaties en arrière, tomenteuses et chagrinées, ayant chacune trois côtes élevées et lisses qui n'atteignent pas l'extrémité; elles sont bordées de cils très serrés, jaunes dans la partie colorée ainsi, noirs dans toute la portion apicale; le noir de l'extrémité offre, au milieu de chaque élytre, un prolongement aigu qui remonte vers leur base et atteint presque le milieu de leur longueur, entre les seconde et troisième côtes. Le dessus du corselet est jaune, avec une tache noire près de la base des pattes antérieures; le sternum du prothorax et du mésothorax est jaune.

Longueur, 0,020; largeur, aux épaules 0,006, en arrière 0,009.

De la Guinée; envoyé par M. Westermann, à qui nous le dédions.

Amphidesmus *Nietii*, *Guérin*.

A. Remond imp. Imprimerie

G. MACRODACTYLUS. Latreille.

M. dimidiatus. *Guérin.*

M. elongatus ; capite punctato, nigro, ore, palpis antennis clypeoque fulvis ; thorace trapezoidali, fulvo, obsoletissime subpunctato ; scutello subpunctato, postice rotundato fulvo ; elytris punctato-striatis, cyaneis, basi fulvis ; corpore subtus nigro-cyaneo, pygidio anoque fulvis ; pedibus fulvis tibiis apice tarsisque omnino nigris.

Longueur, 0,012 ; largeur, 0,004.

Hab. le Mexique.

C'est une des espèces les plus élégantes du genre. Sa tête est aplatie en dessus, penchée, rétrécie en avant, noire, avec le chaperon, les parties de la bouche et les antennes fauves. Le corselet est fauve, un peu plus long que large, de forme trapézoïdale, rétréci et tronqué à ses extrémités, avec un angle bien marqué, saillant et placé au milieu de chaque côté ; sa surface est très-faiblement ponctuée, vue à une assez forte loupe ; il est peu convexe en dessus et offre quelques faibles fossettes très-peu marquées. L'écusson est fauve, aussi large que long, arrondi en arrière et un peu ponctué. Les élytres sont presque deux fois plus longues que larges, à épaules saillantes, presque parallèles, mais un peu rétrécies en arrière ; elles offrent des stries ponctuées peu profondes, qui semblent rapprochées par paires et laissent entre elles de faibles côtes un peu convexes ; leur base ou leur premier quart sont fauves, le reste de leur éten-

due est d'un beau bleu foncé à reflets violets. Le dessous de la poitrine est noir, le dessous de l'abdomen est d'un noir bleu, à l'exception des deux derniers segments et du pygidium, dépassant de beaucoup les élytres, qui sont fauves. Les pattes sont très grandes, fauves, avec l'extrémité des jambes et les tarses noirs.

Chez le mâle, le corps est plus étroit et plus allongé, les jambes antérieures sont très-élargies au milieu et offrent, au côté interne, trois fortes carènes tranchantes et anguleuses; dans les deux sexes ces mêmes jambes sont terminées extérieurement par deux dents assez fortes.

Cette belle espèce semble rare au Mexique; nous n'en avons reçu que trois individus de M. Nieto.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Macrodactylus *dimidiatus*, *Guérin*

F. Siémond, imp. *Annedouche*

G. MOLURIS. Latreille.

M. (Phanerotoma, *Solier*) Bertolinii. *Guérin.*

M. elongata atra ; thorace subcordato, crebre-punctato ; elytris punctulatis, subcostatis.

Mas : long., 0,051 ; larg., 0,016 1/2. — Fem. : long., 0,054 ; larg., 0,020.

Habite Mozambique.

Cette grande et remarquable espèce pourrait être classée dans le sous-genre *Psammodes* de Kirby, qui ne diffère des vraies *Moluris* que par la forme allongée de son corps. Elle ne peut faire partie du genre *Trachynotus* de Latreille, parce que son corselet est beaucoup plus épais, sans dilatations latérales anguleuses et sans sillons en dessus, et parce qu'il est échancré en avant pour recevoir la tête, comme dans les vraies *Moluris*. Le mâle est un peu plus de trois fois plus long que large, peu bombé en dessus; sa tête est couverte d'assez gros points enfoncés ; les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet, tout à fait semblables à celles des grosses Moluris du Cap ; il en est de même des palpes. Le corselet est aussi long que large, rétréci en avant et en arrière, cependant plus étroit au bord postérieur, avec la plus grande largeur près du tiers antérieur. Toute sa surface est couverte de points enfoncés, très-serrés, plus forts sur les bords, qui sont rebordés, et les côtés, en dessous, sont lisses et luisants. On voit en arrière, près des angles postérieurs, deux faibles fossettes, et

le milieu présente une faible ligne longitudinale, ou plutôt une trace de dépression qui n'atteint pas les deux extrémités. L'écusson, qui n'atteint qu'à peine la naissance des élytres, est grand, en triangle curviligne et fortement ponctué. Les élytres sont soudées et ne recouvrent point d'ailes; elles sont de la largeur du corselet à leur base, insensiblement élargies jusqu'au tiers de leur longueur, et elles vont ensuite en s'amincissant jusqu'à l'extrémité; elles sont fortement rebordées sur les côtés par une carène latérale et présentent chacune trois côtes peu élevées, lisses, qui n'atteignent pas l'extrémité et entre lesquelles on voit une infinité de petits points enfoncés, très-serrés, à l'exception des côtés, qui sont presque lisses. Le dessous du corps est luisant, un peu ridé et ponctué; le sternum du prothorax, les trochanters antérieurs et le dessous des cuisses antérieures sont garnis de brosses de poils roides et d'un jaune fauve; le milieu des premier, second et troisième segments de l'abdomen est largement garni du même duvet jaune fauve et velouté. Les pattes sont robustes, ponctuées et rugueuses, avec les cuisses plissées transversalement et le dessous des tarses garni de duvet jaune fauve.

La femelle se distingue par un corps plus épais, plus large et surtout par son corselet de forme suborbiculaire, un peu plus large que long, n'offrant au milieu aucune trace du faible sillon qui se voit chez le mâle, mais ayant près du bord postérieur deux grandes fossettes très-marquées; les élytres n'offrent que de très-faibles traces des côtes que nous avons signalées chez le mâle, et le dessous de l'abdomen est entièrement lisse et dépourvu du duvet orangé qui caractérise le mâle.

Ce magnifique insecte a été trouvé à Mozambique; nous lui avons conservé le nom que le révérend M. Hope lui a assigné.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Molúris *Bertolonii*, Guerin.

Remond, imp.

NOTE

SUR QUELQUES CARABIQUES,

principalement de la Russie méridionale et des contrées voisines,

PAR M. VICTOR DE MOTSCHOULSKY.

G. ANTHIA. Weber.

Une des plus belles découvertes pour la faune de la Russie et des contrées qui l'environnent est, sans contredit, celle de l'*Anthia Mannerheimii*, que M. Kareline a trouvée sur les rivages du fleuve Amu-Daria, non loin des bords méridionaux de la mer Caspienne. Cette découverte est d'autant plus importante, que ce genre de Carabiques, considéré jusqu'à présent comme exclusivement tropical, a été trouvé dans des latitudes qui ont les plus grands rapports avec les formes européennes. Ce fait vient aussi à l'appui de mon opinion, que la forme des insectes dépend beaucoup plus du sol que du climat. Comme l'espèce en question est encore très-peu connue parmi les entomologistes et que le baron Chaudoir n'a décrit que la femelle, je vais donner la diagnose du mâle, accompagnée d'une figure.

ANTHIA MANNERHEIMII. *Kareline.* (Tab. 149, fig. 1.)

♂ *Atra, nitida; thorace glabro, cordato, antice impresso, postice coniforme, bimucronato; elytris punctatis; maculis quatuor thoraceque duabus albo pilosis.*

Long., 18; larg., 6 lignes.

Atra, nitida; thorace glabro, cordato, breviori, antice bisinuato, disco postice elevato, medio canaliculato; elytris ovatis, dilatatis, punctatis; maculis quatuor thoraceque duabus albo pilosis.

Chaudoir, *Bull. de la Soc. imp. des nat. de Moscou*, 1842, p. 810.

Long., 22; larg., 9 lignes.

Par la taille et la couleur, cette espèce se rapproche beaucoup de l'*A. sexguttata* (pl. 149, fig. 2); mais ce qui l'en distingue, c'est la forme plus large et plus déprimée de son corps, ainsi que la tête et le corselet, qui sont entièrement lisses et luisants. La femelle a ses élytres beaucoup plus ovales et plus larges que celles de l'*A. sexguttata.* Dans le mâle, ce sont les prolongations coniques de la partie supérieure du corselet, très-prononcées, qui le font facilement distinguer de tous les autres Anthies. D'après ce caractère, cette espèce doit être placée après l'*A. thoracica.*

G. PROCERUS. *Megerle.*

Le comte Dejean a donné, dans son *Species*, cinq espèces de ce genre, dont quatre se trouvent figurées dans l'*Iconographie*; mais, comme, parmi ces figures, deux représentent des femelles (*Pr. scabrosus* et *Pr. tauricus*) et deux des mâles (*Pr. Olivieri* et *Pr. caucasicus*), il devient presque impossible de faire des comparaisons pour trouver les diffé-

rences qui distinguent ces espèces l'une de l'autre. Cet inconvénient est d'autant plus sensible que, dans les *Procerus* que j'ai observés, le *facies* du mâle diffère beaucoup de celui de la femelle. Le premier est toujours plus petit et plus étroit, ayant le corselet moins large et plus relevé postérieurement que chez la dernière. Les élytres sont aussi plus convexes et plus pointues à l'extrémité.

Possédant, outre les espèces décrites par le comte Dejean, deux autres *Procerus* qui me paraissent nouveaux, j'ai représenté les femelles des sept espèces que je possède de ce genre, afin de montrer plus facilement les caractères qui distinguent chacune d'elles.

Les *Procerus* sont des insectes nocturnes qui vivent principalement de limaçons : dans l'état parfait, ils n'existent que peu de semaines et disparaissent déjà au commencement de l'été; ils habitent les contrées montagneuses et boisées, se tenant, durant le jour, cachés dans l'herbe et sous les racines des arbres.

1. Procerus scabrosus. *Fabr.* (Tab. 150, fig. 1.)

Niger, nitidus; thorace lato, subcordato, planiusculo, rugoso-scrobiculato; elytris obovatis, punctis elevatis intricato-concatenatis.

Dej., *Sp.*, vol. II, p. 23, n. 1; *Iconogr.*, vol. I, pl. 30 (fœm.).

Corps ♀. Long., 24; larg., 9 1/2 lignes.

Corselet ♀. Long., 4 1/3; larg., 6 lignes.

La tête est courte; les impressions entre les antennes se rapprochent antérieurement; les yeux sont peu saillants; le deuxième article des antennes est plus court que le premier; le corselet est trois fois plus large que la tête, arrondi sur les côtés, qui sont un peu relevés; antérieurement il est

brusquement rétréci, postérieurement un peu en cœur; toute sa surface est fortement réticulée. Les élytres sont en ovale assez régulier, larges et convexes; les tubercules qui les couvrent sont moins régulièrement disposés que dans les autres espèces de ce genre.

Il habite les montagnes de la Carniole.

2. Procerus Duponcheli. *Dej.*

Niger, thorace rugoso, oblongo, truncato, antice attenuato; elytris punctis elevatis, intricato-concatenatis.

Dej., *Sp.*, vol. V, p. 328, n. 5.

Long., 21; larg., 8 1/4 lignes.

Il ressemble beaucoup au *scabrosus* par la taille et la couleur, mais il est un peu plus allongé. La tête est un peu plus étroite et plus allongée; le corselet est beaucoup plus étroit, un peu plus allongé, oblong, rétréci antérieurement, à peu près comme dans le *caucasicus*, mais encore plus étroit et plus allongé; les élytres sont à peu près comme celles du *scabrosus*, mais elles sont un peu plus allongées et un peu moins convexes.

Il a été pris dans les environs d'Athènes.

3. Procerus bosphoranus. *Motsch.* (Tab. 150, fig. 2.)

Niger, supra nigro-violaceus, nitidus; thorace transverso, subcordato, planiusculo, rugoso-scrobiculato; elytris elongato-ovatis, postice attenuatis, punctis elevatis intricato-concatenatis seriatim dispositis.

Corps ♀. Long., 21; larg., 8 lignes.
Corselet ♀. Long. 4; larg., 4 3/4 lignes.

La tête est allongée; les impressions entre les antennes sont parallèles et fortement marquées; les yeux sont sail-

lants; le deuxième article des antennes est plus court que le premier. Le corselet est un peu plus que deux fois aussi large que la tête, arrondi sur les côtés, qui sont un peu relevés, et rétréci antérieurement de la même manière que postérieurement; toute la surface est réticulée comme chez le *Pr. scabrosus*. Les élytres sont en ovale allongé, qui se rétrécit vers l'extrémité; les tubercules de la surface sont disposés en stries, comme chez le *Pr. tauricus*, sans être cependant aussi élevés.

En dessus il est d'un noir-violet, en dessous d'un beau violet, surtout sur les côtés du corselet, la partie réfléchie des élytres, et sur une partie des segments de l'abdomen. Le reste de l'abdomen et les pattes sont noirs; ces dernières sont très-fortes.

On le trouve sur les montagnes de la Roumélie et de l'Asie Mineure, et M. Frivaldsky le distribue sous le nom de *Pr. Olivieri*.

4. Procerus tauricus. *Adams*. (Tab. 150, fig. 3.)

Niger, supra cyaneus vel violaceo-cyaneus, nitidus; thorace planiusculo, subquadrato, postice cordato, rugoso; elytris elongatis, antice attenuatis, postice subsinuatis; punctis elevatis intricato-concatenatis seriatim dispositis.

Dej., *Sp.*, vol. II, p. 24, n. 3.

Corps ♀. Long., 13; larg., 8 lignes.

Corselet ♀. Long., 3 1/2; larg., 4 1/3 lignes.

La tête est allongée; les impressions entre les antennes se rapprochent antérieurement; les yeux sont très-saillants; le deuxième article des antennes est plus court que le premier. Le corselet est deux fois plus large que la tête, arrondi sur les côtés et rétréci postérieurement; les bords

latéraux sont fortement relevés ; toute la surface est rugueuse. Les élytres sont allongées, un peu sinuées et couvertes de tubercules élevés, disposés en stries ; à la base on voit quelques vestiges de côtes élevées.

En dessus, il est d'un bleu foncé plus ou moins violet ou noirâtre ; en dessous, d'un violet très-vif. L'abdomen et les pattes sont entièrement noirs.

Il se rencontre sur les montagnes des parties méridionales de la Crimée, surtout aux environs du mont Palat.

5. PROCERUS CAUCASICUS. *Adams*. (Pl. 150, fig. 4.)

Niger, supra cœruleus vel viridi-cœruleus, nitidus ; thorace subquadrato, antice angustato, convexo, rugoso, in medio linea longitudinaliter impresso ; elytris ovatis ; punctis elevatis intricato-concatenatis.

Dej., *Sp.*, vol. II, p. 25, n. 4.

Corps ♀. Long., 13 ; larg., 8 lignes.
Corselet ♀. Long., 3 2/3 ; larg., 4 1/3 lignes.

La tête est allongée ; les impressions entre les antennes se rapprochent antérieurement ; les yeux sont peu saillants ; le deuxième article des antennes est de la longueur du premier. Le corselet est deux fois plus large que la tête, transversal et fortement rétréci antérieurement ; les bords latéraux sont arrondis et relevés postérieurement ; toute la surface est rugueuse, mais moins réticulée que chez les autres *Procerus*, présentant au milieu une ligne longitudinale imprimée bien distincte. Les élytres sont ovales et convexes, avec les tubercules élevés, moins régulièrement disposés que chez le *P. tauricus*.

En dessus, il est d'un beau bleu d'azur, quelquefois verdâtre, mais jamais violâtre, comme le *Pr. tauricus* ; en

dessous, il est plus ou moins bleuâtre, avec l'abdomen et les pattes noirs.

Il habite les montagnes du Caucase aux environs de Piatigorsk, de Sagerdan aux environs de Tiflis et de Natlim-Mzemeli en Kahetie.

6. Procerus colchicus. *Motsch.* (Tab. 151, fig. 1.)

Niger, supra cœruleo-violaceus ; thorace elongato, convexiusculo, rugoso, antice angustato, postice reflexo ; elytris elongato-ovatis ; punctis elevatis intricato-concatenatis seriatim dispositis.

Corps ♀. Long., 22 1/2 ; larg., 9 lignes.

Corselet ♀. Long., 4 2/3 ; larg., 4 3/5 lignes.

La tête est moins allongée que dans le *Pr. caucasicus ;* les impressions entre les antennes sont parallèles et fortement marquées ; le deuxième article des antennes est aussi long que le premier. Le corselet est aussi long que large, fortement rétréci antérieurement, ayant les bords latéraux arrondis et fortement relevés postérieurement ; toute la surface est rugueuse, mais moins profondément que dans les *Pr. scabrosus* et *Pr. caucasicus*, et ne présentant aucune trace de ligne longitudinale imprimée au milieu. Les élytres sont en ovale assez régulier, convexes, pointues à l'extrémité, et couvertes de tubercules disposés en stries, à peu près comme chez le *Pr. tauricus*.

En dessus, il est d'un bleu plus ou moins violet ; en dessous, comme le *Pr. caucasicus*.

C'est une des plus grandes espèces de ce genre, qui se trouve dans les environs de Khoni, en Mingrelie.

7. PROCERUS OLIVIERI. *Dej.* (Tab. 151, fig. 2.)

Niger, supra cyaneo-violaceus vel nigro-violaceus; thorace oblongo, truncato, subcordato, rugoso; elytris elevatis, intricato-concatenatis.

Dej., *Sp.*, vol. II, p. 24, n. 2.

Corps ♀. Long. 21; larg., 8 lignes.

Corselet ♀. Long., 4 1/3; larg., 4 1/3 lignes.

D'après l'individu femelle que je possède de cette espèce, cet insecte se présente un peu plus ovale que le *Pr. tauricus*, auquel il ressemble beaucoup, ainsi qu'au *Pr. colchicus*; mais son corselet plus court, les bords latéraux moins relevés et la couleur violette très-foncée du corps le distinguent suffisamment de la dernière espèce, qui, d'ailleurs, est aussi plus grande et plus convexe. Le dessous du corps est comme dans le *Pr. colchicus*.

Le comte Dejean dit qu'il se trouve aux environs de Constantinople; l'individu que j'ai décrit m'a été envoyé comme venant de Tauride.

8. PROCERUS ÆGYPTIACUS. *Ménétr.-Motsch.* (Tab. 151, fig. 4.)

Niger, supra nigro-violaceus; thorace elongato, truncato, antice subcordato, rugoso, subreticulato; elytris elongatis, punctis elevatis intricato-concatenatis; antennis pedibusque elongatis.

Corps ♀. Long., 20; larg., 6 1/2 lignes.

Corselet ♀. Long., 4 1/2; larg., 3 2/3 lignes.

Cette espèce est beaucoup plus allongée que tous les autres *Procerus*. La tête est longue; les impressions entre les

antennes se présentent en fossettes oblongues ; les yeux sont peu saillants ; le deuxième article des antennes est presque de la longueur du premier ; les suivants sont proportionnellement plus allongés que chez les autres espèces de ce genre, de sorte que les antennes surpassent en longueur celle de la tête et du corselet ; celui-ci est un peu plus large que la tête, plus long que large, rétréci vers la tête et un peu arrondi sur les côtés, qui sont relevés ; toute la surface est réticulée, mais pas si fortement que chez les autres *Procerus*. Les élytres sont en ovale régulier, très-allongées et sensiblement sinuées à l'extrémité ; les tubercules sont peu serrés et aplatis.

En dessus, il est d'un violet presque noir, ce qui me l'a fait prendre, au premier abord, pour le *Pr. Duponcheli*, Dej. ; mais, vu un peu de côté, on aperçoit la couleur violette sur les bords latéraux. En dessous, il est d'un beau violet, avec l'abdomen et les pattes noirs.

Il se trouve dans le musée de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, où il est noté comme venant d'Egypte.

G. CARABUS. Fischer.

Dans ces derniers temps, le nombre de *Carabus* qu'on découvre dans toutes les parties du globe s'étant accru presque jusqu'au double de ce que M. le comte Dejean en a décrit dans son *Species*, c'est principalement aux contrées de l'Orient que nous devons les plus belles acquisitions, même les collections des particuliers : par exemple, celle du comte Mannerheim possède maintenant une cinquantaine d'espèces de plus (deux cent cinq espèces) que ne l'indique le *Species*. Dans ma collection, j'ai cent cinquante-six espèces de Russie et soixante espèces étrangères. Parmi les beautés de ce genre, on doit placer en avant les Carabes qui ont les élytres métalliques et luisantes, tels que les

C. hispanicus, *C. rutilans*, *C. Stjernvalli*, Mann., *C. Humboldtii*, Fald., et *C. Bonplandii*, Ménétr. A ces trois dernières espèces, je vais joindre une quatrième, aussi de l'Orient, et qui constitue le passage des *Carabus* cités aux *C. violaceus* et *C. Germarii*.

CARABUS LUXURIOSUS. *Motsch.* (Tab. 151, fig. 3.)

Ovatus, metallicus, supra violaceo-subviridis, thorace elytrorumque margine aureo-violaceis; thorace transverso, antice sinuato, lateribus rotundatis, reflexis; elytris convexis, punctis irregulariter impressis, margine apiceque rugulosis; foveolis minutissimis, postice notatis.

Corps. Long., 13; larg., 4 2/3 lignes.

Corselet. Long., 2 1/3; larg., 3 1/3 lignes.

Il est plus petit que le *C. Bonplandii*, avec lequel il a un peu de ressemblance par son *facies* et par sa couleur; le corselet transversal à côtés rebordés et la ponctuation bien prononcée des élytres l'en distinguent.

La tête est courte, noire et finement ponctuée; les impressions entre les antennes sont peu profondes et se rapprochent antérieurement; les yeux sont un peu saillants. Le corselet est presque deux fois plus large que la tête, un peu convexe, finement ruguleux et d'un violet un peu verdâtre; les bords latéraux sont arrondis, un peu rétrécis postérieurement, rebordés, et d'un beau violet métallique; la ligne du milieu ainsi que les impressions de chaque côté de la base du corselet sont peu profondes, mais assez distinctes; le bord antérieur est découpé au milieu, le postérieur imprimé sur toute sa largeur et bordé d'un poil jaunâtre épais. L'écusson est transversal et noir; les élytres sont convexes, ovales, un peu rétrécies vers l'extrémité, plus verdâtres que

le corselet et couvertes de points imprimés sans ordre ; les bords sont rugueux et de la couleur de ceux du corselet ; sur chaque élytre on voit aussi les faibles vestiges de deux ou trois lignes élevées, et, vers l'extrémité, deux ou trois rangées de fovéoles peu marquées, dont la postérieure se prolonge sur les côtés. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il provient des montagnes du Taurus, en Anatolie.

1

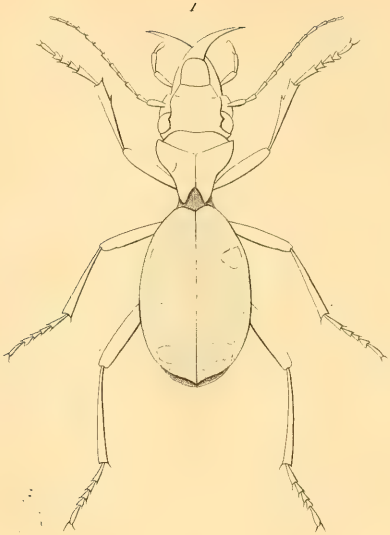

2

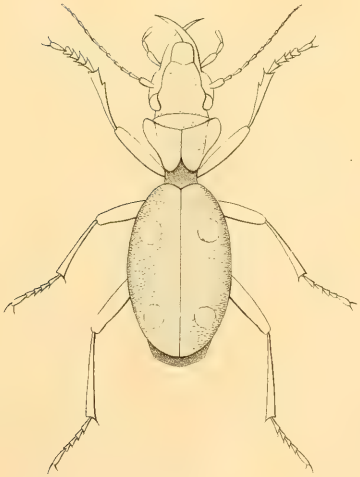

Anthia.

Motschoulski, del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

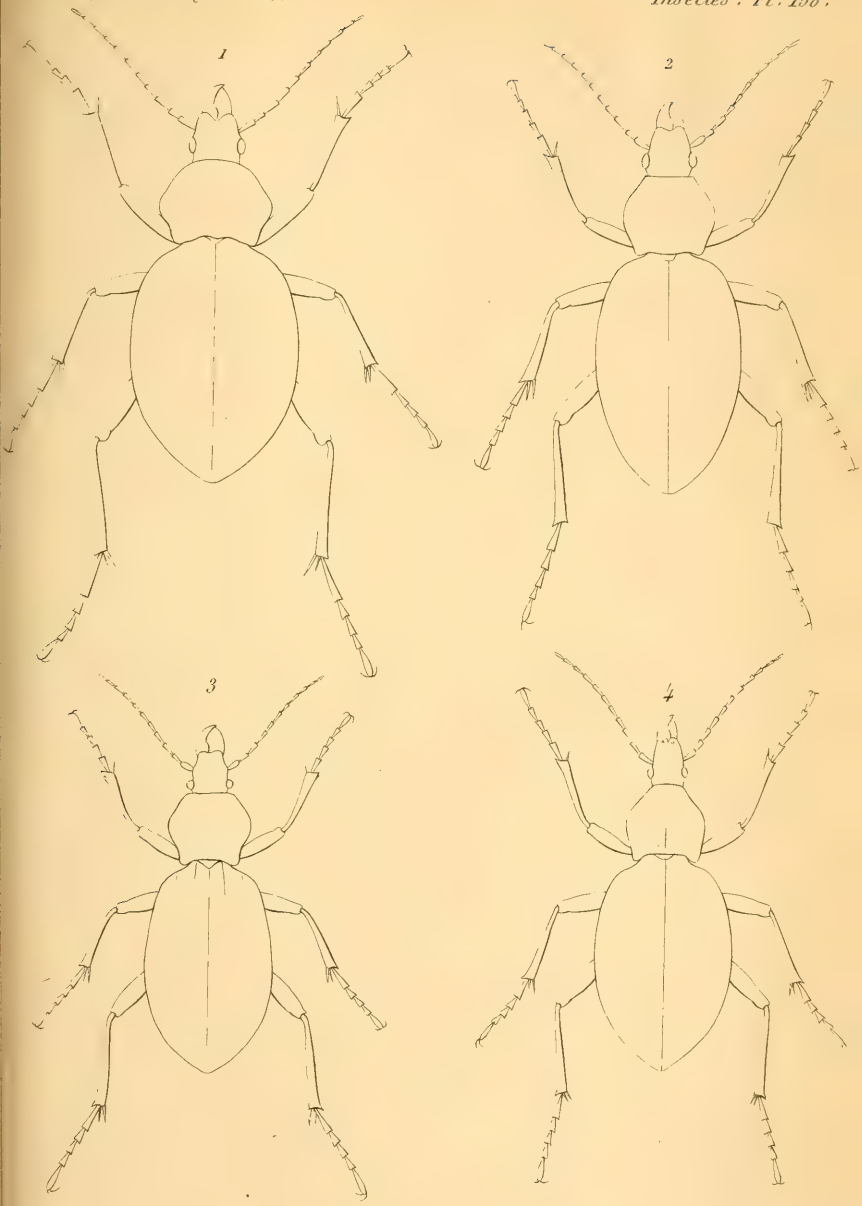

Procerus.

Motschoulsky, del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

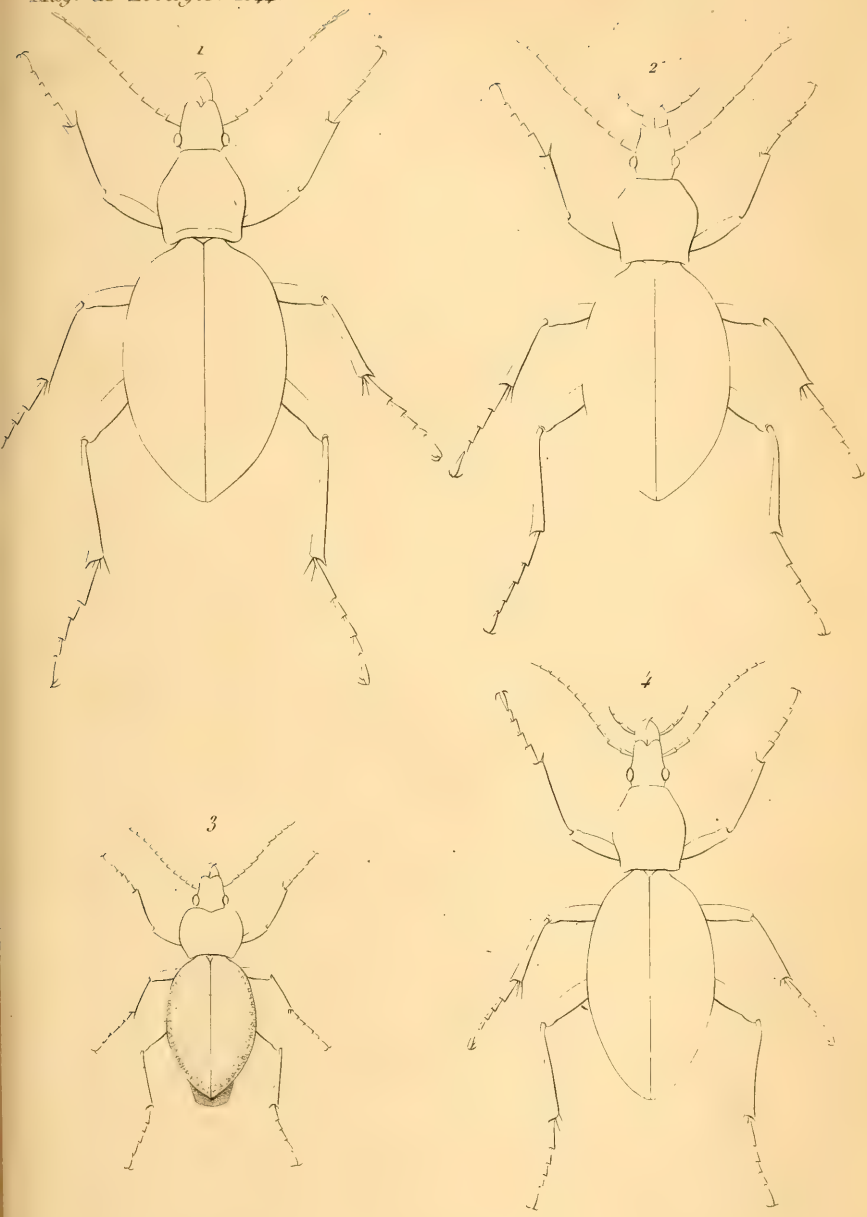

Procerus - Carabus

Motschoulsky, del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

DESCRIPTION

D'UN

COLÉOPTÈRE CARABIQUE NOUVEAU

DES ENVIRONS DE PARIS;

PAR M. H. BOUDIER, PHARMACIEN A MONTMORENCY.

J'ai trouvé l'insecte dont il va être question sous les pierres des bois humides de la forêt de Montmorency, vers la fin de septembre et au commencement d'octobre; le premier individu capturé était une femelle et le deuxième un mâle : c'est à pareille époque que j'y prends le *Cychrus elongatus*, le *Carabus auro-nitens* et la *Feronia parum-punctata*, espèces rares et très-recherchées des amateurs.

G. FERONIA. Latreille.

F. (Pterostichus) excavata. *Boudier.*

F. aptera, tota nigra, nitida; thorace subcordato, rotundissimo, postice utrinque rugoso-punctato; elytris brevibus, ovatis, gibbis, striatis et excavatis ad scutellum, latera subemarginata, rugoso-punctata.

Mas, long., 0,009; larg., 0,003. — Fem., long., 0,010; larg., 0,003.

Habitat sub lapidibus, locis elevatis, sylvaticis, humidis Montemaurentiaco rarissime.

Cette Féronie appartient à la septième division, qui est celle des *Pterostichus* de Bonelli; elle est en entier d'un

noir très-brillant; la tête est triangulaire, lisse, proportionnée à la grosseur de l'insecte; on voit, à l'aide d'une loupe, sur le front, près des yeux, deux petites impressions longitudinales, plus un point assez gros placé sur le bord externe de chaque œil; les mandibules sont fortes, arquées, peu saillantes; les palpes sont de grandeur moyenne, ayant la forme assignée à cette division; ils sont d'un noir obscur, ainsi que les antennes, qui sont filiformes, assez fortes, atteignant en longueur celle de la moitié de l'insecte; leurs articles, vus à la loupe, sont pilifères.

Le corselet ou prothorax est lisse, convexe, très-arrondi, subcordiforme, peu rétréci à la base, qui est légèrement sinuée; les bords latéraux sont étroits; l'impression linéaire et longitudinale du milieu est bien sentie, celle transversale antérieure est obsolète; les angles postérieurs sont aigus, on y remarque une forte impression profondément rugueuse. L'écusson est petit, triangulaire, occupant le fond d'une excavation, résultat de la forme des élytres, qui sont ovales, courtes, gibbeuses, peu sinuées à l'extrémité, comme dilatées vers les deux tiers de leur longueur, ayant les angles huméraux très élevés. Les parties environnant l'écusson sont affaissées, ce qui donne à cette espèce un aspect particulier; elles ont chacune neuf stries bien marquées, plus trois points visibles, le premier au quart de la troisième strie, le deuxième à la moitié de la deuxième, et le troisième aux trois quarts de cette même strie; les bords latéraux sont étroits et garnis d'une série de gros points enfoncés et plus serrés vers l'extrémité.

L'abdomen dépasse de très peu les élytres : celui du mâle a, sous le dernier anneau, une carène bien prononcée; les pattes sont assez fortes, les tibias sont épineux et les tarses ont, en dessous, des poils formant brosse; enfin le trochanter des cuisses postérieures est très-allongé.

La femelle est un peu plus longue et moins bombée ou gibbeuse.

Ce coléoptère a été communiqué à M. le marquis de la Ferté-Senectère, possesseur de la collection de Carabiques de M. Dejean, et entomologiste aussi instruit qu'obligeant. M. de la Ferté pencherait à croire qu'il n'est qu'une variété monstrueuse de la *Feronia nigrita*[1]; mais nous ne pouvons partager cette manière de voir, et, quoique nous n'ayons pas encore pu trouver d'autres individus de cette espèce, nous croyons devoir enfin la publier, après avoir attendu une année pour bien nous assurer qu'elle n'a pas été trouvée et décrite ailleurs.

Ce qui nous fait surtout penser que notre carabique n'est pas une variété monstrueuse de l'*Omasœus nigritus*, c'est qu'il possède un caractère tranché qui appartient au groupe des *Pterostichus*, et qui consiste dans la carène du dessous du dernier segment abdominal chez le mâle. Comment admettre que la monstruosité irait affecter justement ce dernier segment de l'abdomen du mâle et lui donner précisément le caractère qui distingue un groupe naturel des *Feronia?* La forme de notre insecte le fait classer de suite à côté des deux espèces de *Pterostichus* qui se trouvent à Paris (*Pter. niger* et *parum-punctatus*) et l'éloigne du groupe des *Omasœus*, qui ont le corps allongé, à côtés parallèles, avec le corselet presque carré, ne formant pas, à sa jonction avec les élytres, un étranglement aussi manifeste que chez les *Pterostichus*.

[1] Voici la note que M. de la Ferté a adressée à M. Guérin-Méneville, en lui renvoyant nos deux insectes : la *Feronia excavata* pourrait bien n'être qu'une variété monstrueuse de l'*Omasœus nigritus* du catalogue; le corselet, surtout celui du mâle, paraît être le même. La femelle, chose singulière, a le corselet visiblement plus court : l'insecte appartenant aux environs de Paris, il ne faut pas trop se hâter de le publier comme espèce nouvelle, de peur d'avoir à revenir sur ce qu'on aurait dit dans le cas où cet insecte ne se présenterait plus *jamais* ou serait repris accouplé avec des *Omasœus nigritus*, ce qui confirmerait mon opinion.

EXPLICATION DES FIGURES.

1. *Feronia excavata* de grandeur naturelle.
2. La même très grossie (mâle).
3. Sa tête vue en dessus.
4. Tarse antérieur du mâle.
5. Tarse antérieur de la femelle.
6. Dernier segment abdominal du mâle pour montrer la carène médiane.

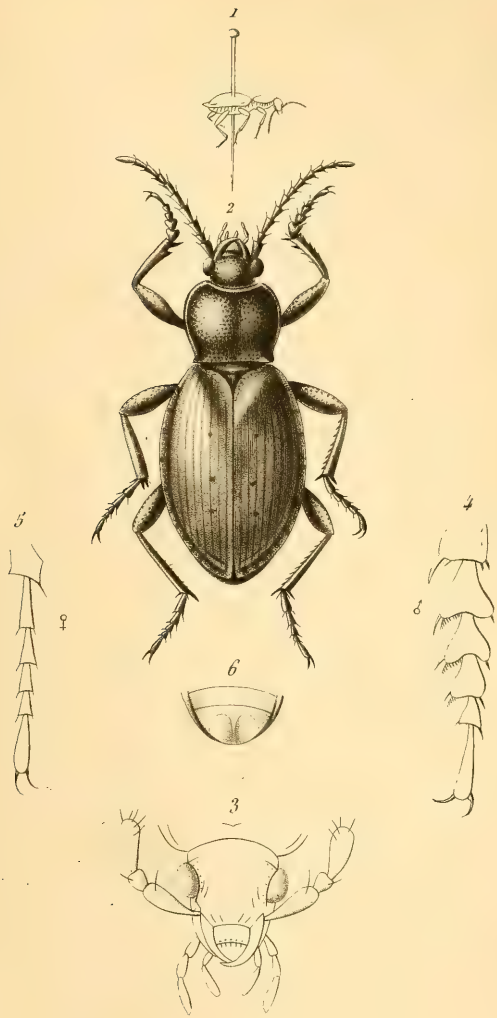

Feronia *excavata*, Boutier.

PREMIÈRE SÉRIE.—ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour faciliter des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées; prix. . . 259 fr.

On vend séparément:

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	—	21 fr.
Cinquième année,	1885,	76 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	—	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	—	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f.,	par la poste	108 f
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. ½, 77 f. 50,	par la poste	85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. ½, 137 f. 50,	par la poste	150 f.

Mammifères,	30 planches.	22 fr.	» c.,	par la poste	24 fr.	» c.
Oiseaux,	86 planches.	66 fr.	» c.,	—	70 fr.	» c.
Reptiles,	16 planches.	12 fr.	» c.,	—	13 fr.	» c.
Poissons,	17 planches.	12 fr.	» c.,	—	13 fr.	» c.
Mollusques,	159 planches.	76 fr.	50 c.,	—	80 fr.	» c.
Zoophytes,	3 planches.	2 fr.	» c.,	—	2 fr.	50 c.
Annélides,	1 planche.	» fr.	75 c.,	—	1 fr.	» c.
Crustacés,	27 planches.	13 fr.	» c.,	—	14 fr.	» c.
Arachnides,	18 planches.	10 fr.	» c.,	—	11 fr.	» c.
Insectes,	280 planches.	127 fr.	50 c.,	—	135 fr.	» c.

REVUE ZOOLOGIQUE, par la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE; association universelle pour l'avancement de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la palæontologie; journal mensuel, publié sous la direction de M. *F. E. Guérin-Méneville.*

La SOCIÉTÉ CUVIERIENNE se compose d'un nombre illimité de membres, et chaque membre a droit à un exemplaire de la REVUE ZOOLOGIQUE.

Le taux de la cotisation annuelle est fixé à. . . . . 18 fr.

La Revue zoologique est composée jusqu'à présent de *deux feuilles* in-8° d'impression par mois.

Quand le nombre des membres aura dépassé 250, il y aura *deux feuilles et demie* par mois, sans augmentation de la cotisation. Quand ce nombre dépassera 300, il y aura *trois feuilles* par mois, et ainsi de suite, la Revue sera successivement augmentée d'*une demi-feuille* par mois, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits, *toujours pour la même cotisation;* en sorte que les associés auront le plus grand intérêt à contribuer à l'augmentation de la Société, car la revue prendra toujours plus d'étendue, et il arrivera une époque où chaque membre recevra un ouvrage d'une valeur beaucoup plus grande que les 18 fr. de sa cotisation annuelle.

QUAND IL Y AURA						
250 membres,	on publiera	30 feuilles,	qui coûter.	4500 fr.	et rap.	4500 fr.
300	—	36	—	5400	—	5400
350	—	42	—	6300	—	6300
400	—	48	—	7200	—	7200
450	—	54	—	8100	—	8100
500	—	60	—	9000	—	9000

Ainsi, quand il y aura 500 membres, chaque sociétaire recevra, pour une très-faible cotisation de 18 fr., 2 forts volumes compactes de 60 feuilles d'impression, ou 960 pages (contenant la matière de près de 4 volumes ordinaires), ce qui donne 480 pages pour chaque volume.

Pour se faire admettre dans la SOCIÉTÉ CUVIERIENNE, il suffit d'être présenté par un membre et de s'engager à payer la cotisation annuelle.

Écrire (*franco*) à M. *Guérin-Méneville,* rue de Seine-Saint-Germain, 13, en envoyant le montant de la cotisation, augmenté du prix de l'affranchissement ci-dessous, ou en désignant le correspondant chez qui l'on devra remettre les numéros à Paris.

En France on ajoutera 1 fr. 50 c. par année, si l'on veut recevoir la Revue par la poste et *franco*. Quand il y aura 250 membres, ce sera 1 fr. 80 c.; à 300, 2 fr. 40 c., et ainsi de suite 20 c. de plus, chaque fois qu'il y aura 50 membres nouveaux inscrits.

Imprimerie de madame veuve BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.